Le Monde

Cahier « Initiatives-Emploi »
8 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15802 – 7 F | MERCREDI 15 NOVEMBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les grèves se multiplient dans les universités pour obtenir des moyens supplémentaires

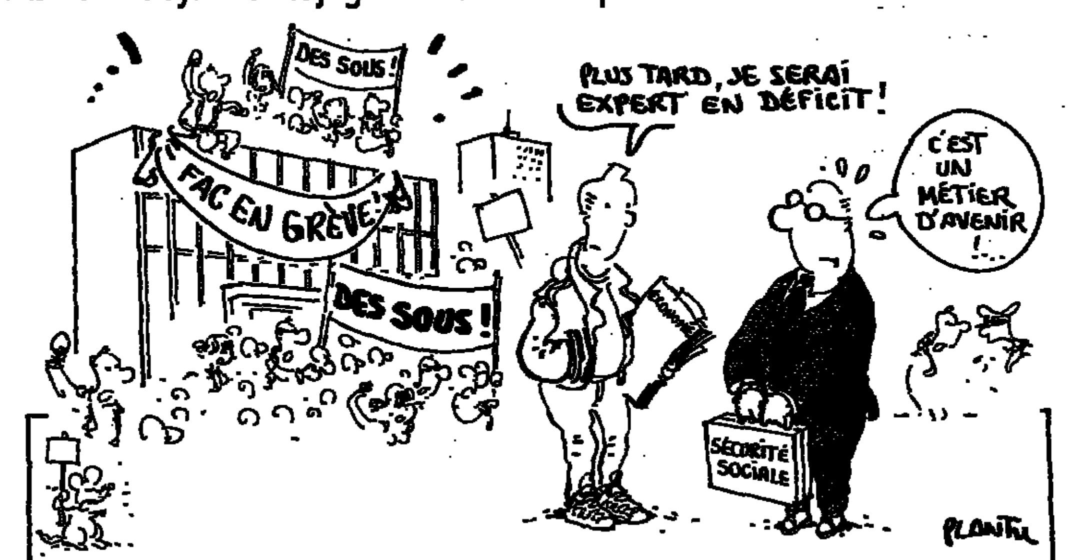
Les premières propositions de M. Bayrou sont jugées insuffisantes par les coordinations étudiantes

D'ICI À la fin de la semaine, tous les présidents d'université auront été reçus au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, où leur est présenté le *« plan d'urgence »* de François Bayrou, et les dotations auxquelles peuvent prétendre les établissements les plus pauvres. Ces consultations, engagées lundi 13 novembre, n'ont pas empêché les mouvements de protestation de s'amplifier. Après les étudiants de Rouen, ceux de Metz, de Toulouse, d'Orléans et de Marne-la-Vallée sont en grève et durcissent leurs actions. Les revendications portent sur des créations de postes, des rallonges budgétaires et des locaux supplémentaires.

A Metz, les étudiants en grève, qui réclament 11 millions de francs et la création de 300 postes d'enseignants chercheurs, recevront jeudi Nicole Ferrier, directeur adjoint du cabinet de M. Bayrou. A Toulouse, les élèves de l'université Paul Sabatier ont voté une grève illimitée et ont été rejoints par plus de 300 enseignants. Leur protestation gagne l'université voisine du Mirail.

A Orléans, la grève a été votée pour une semaine, tandis que des débrayages et des manifestations étaient signalés à Caen, Toulon et Marseille. Les moyens dégagés pour l'instant par François Bayrou – 200 postes d'agrégés prélevés sur le second degré – sont néanmoins jugés très insuffisants, voire dérisoires, par les coordinations étudiantes. Une nouvelle journée nationale d'action est prévue pour le mardi 21 novembre.

Lire page 10



Les Etats-Unis en panne de budget après le veto de Bill Clinton

LE PRÉSIDENT CLINTON a écourté la visite qu'il doit effectuer du 17 au 21 novembre au Japon, au cours de laquelle il doit notamment participer au Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC). Cette décision résulte de l'affrontement, de plus en plus vif, qui oppose le Congrès – à majorité républicaine – à la Maison Blanche et dont le dernier épisode en date est le veto mis par M. Clinton aux propositions des républicains. Le conflit porte à la fois sur le budget fédéral et sur le relèvement du plafond de la dette publique, avec pour conséquence immédiate de mettre en chômage technique 800 000 fonctionnaires fédéraux. Le dollar, escomptant un compromis, n'a pas réagi à ce nouvel épisode.

Lire page 4
et notre éditorial page 14

Alain Juppé est accusé de gonfler le déficit de la Sécurité sociale

À L'OCCASION du débat sur la Sécurité sociale, qui se poursuivait mardi 14 novembre à l'Assemblée nationale, les projets du gouvernement ont été vivement critiqués par plusieurs responsables de l'opposition et de la majorité. Le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne) et le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande, ont tous deux souligné que les déficits cumulés de la Sécurité sociale, justifiant un prélèvement suplémentaire, s'élèvent à 120 milliards de francs, et non à 230 milliards comme le suggère le premier ministre.

Le gouvernement comptant affecter une partie des recettes actuelles de la CSG à la prestation d'autonomie en faveur des personnes âgées dépendantes, l'ancien ministre balladurien du budget, Nicolas Sarkozy, s'est demandé s'il est opportun de *« créer une nouvelle prestation »*.

Cette polémique sur la gestion des finances publiques risque de rebondir avec l'examen, mercredi, en conseil des ministres, du projet de loi de finances rectificative. Fixé à 322 milliards de francs, le déficit budgétaire de 1995 ne devrait pas déraper, grâce à 20 milliards de francs d'annulation de crédits. Mais, pour parvenir à ce résultat, le gouvernement a aussi décidé un prélèvement exceptionnel de près de 15 milliards sur les liquidités de la Caisse des dépôts et consignations.

Lire page 6

Pour 10 dollars, justicier à Fort Worth, Texas

FORT WORTH (Texas)
de notre envoyée spéciale

Darrell Frank a un cœur gros comme ça. Le jour, il travaille dans un centre spécialisé pour handicapés moteurs ; à la pensée du dernier patient arrivé, un adolescent tétraplégique après une mauvaise chute, il hoche tristement la tête. Darrell et Vicky Frank n'ont pas d'enfants, mais dans leur petit appartement de Fort Worth, protégé par des grilles de tous côtés, la collection d'ours en peluche de Vicky déborde jusque dans les couloirs. Sur l'un d'eux a été accrochée une paire de menottes, sur un autre un revolver.

Le soir, Darrell Frank, trente-six ans, queue de cheval et casquette de base-ball, est justicier. Chanteur de rock aussi, mais il a de moins en moins le temps, parce que ses fonctions de justicier l'occupent de plus en plus. L'idée lui en est venue il y a quelques années, avec le choc d'un fait divers brutal : *« Kelly Davis, une hôtesse de l'air d'American Airlines, agressée, battue, laissée quasiment pour morte un soir à Irving, pas loin d'ici, par des types qui voulaient simplement voler sa voiture, vous vous souvenez ? »* Ce jour-là, Darrell Frank s'est dit qu'il fallait réagir. *« Dans la vie,* dit-il, *on peut s'asseoir et pleurer, ou bien on peut se mettre debout. »* Il a créé, en août 1994, Dead Serious Incorporated, du nom de son groupe de rock, Dead Serious (« Sérieux à mort »).

Le principe de l'organisation est simple : pour une cotisation annuelle de 10 dollars (environ 50 francs), chaque adhérent se verra verser la somme de 5 000 dollars s'il tue quelqu'un en situation de légitime défense, telle qu'elle est définie par le code pénal de son Etat (au Texas, en cas d'agression contre la personne, un membre de sa famille ou ses biens). Darrell Frank s'est fait assister d'un avocat pour rédiger le formulaire d'inscription et la justice n'a rien trouvé à lui reprocher.

Le succès, dit-il, est venu lorsque la presse a commencé à s'intéresser à son initiative : après les premiers reportages à la télévision, *« j'ai dû m'arrêter de travailler pendant sept semaines pour répondre à toutes les demandes : le téléphone n'arrêtait pas de sonner »*. Aujourd'hui, il montre fièrement ses registres, parfaitement ordonnés : Dead Serious Inc. compte plus de 5 100 adhérents, dans 46 Etats américains et jusqu'au Canada et en Australie. Chacun reçoit, en échange de sa cotisation (l'adhésion est gratuite pour les retraités), un grand autocollant avec le nom de l'organisation, qu'il peut apposer sur son pare-chocs ou sur sa porte, à titre d'avertissement.

C'est là, explique Darrell Frank, le véritable rôle de Dead Serious. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle génération de chasseurs de primes – les adhérents peuvent d'ailleurs désigner à l'avance une œuvre de charité à laquelle ils feront don de leur prime –, mais de dissuader les malfaiteurs : *« Le criminel,* assure-t-il, *préfère les proies faciles. Quand il voit cet autocollant, il a de bonnes raisons de penser que le propriétaire est armé et le tuera ; donc, il préférera aller ailleurs. La meilleure arme de dissuasion, c'est la mort. »* Darrell Frank sait de quoi il parle : à dix-huit ans, il a fait sept mois de prison pour cambriolage. *« La prison,* se souvient-il, *ça m'était égal, beaucoup de mes copains y étaient. Mais si j'avais su que je risquais ma vie, je n'aurais pas cambriolé. »*

Dead Serious n'a pas encore eu à verser de prime. Cependant, promet son fondateur, *« avec chaque nouveau membre, les chances que cela se produise augmentent. Pour cela, malheureusement, il faudra que quelqu'un meure... Mais des gens, il en meurt tous les jours. »*

Sylvie Kauffmann

Le FBI enquête à Riyad

Le président Clinton a dépêché une équipe du FBI à Riyad pour participer à l'enquête sur l'attentat anti-américain à la voiture piégée qui a fait six morts, dont cinq Américains, et soixante blessées. Cet attentat est sans précédent dans la capitale saoudienne. p. 2

Nucléaire : sécurité en plus

Le réacteur nucléaire franco-allemand de Framatome et Siemens devrait entrer en fonction en 2005. Il sera, selon ses promoteurs, plus sûr et plus économique. p. 16

Paroles de paix d'Enrico Macias

Son public pied-noir élargi, Enrico Macias s'est efforcé de renouer le dialogue entre Juifs et Arabes. L'Unesco lui a confié une mission sur la paix dans le monde. p. 13

« Dans la solitude des champs de coton »

Huit ans après sa création, l'œuvre de Bernard-Marie Koltès est présentée dans sa nouvelle mise en scène à la Manufacture des Œillets d'Ivry-sur-Seine. Le metteur en scène, Patrice Chéreau, l'interprète au côté de Pascal Greggory. pp. 24-25

Les éditoriaux du « Monde »

Passe d'armes à Washington ; M. Le Pen et les juifs. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le désarroi de la social-démocratie allemande

« LE SPD DOIT CHANGER » : cet appel, lancé par Klaus von Dohnanyi, ancien bourgmestre social-démocrate de Hambourg, dans un article retentissant publié le 11 novembre par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, exprime le sentiment de la majorité du premier parti d'opposition allemand, qui traverse une crise sans précédent dans son histoire de l'après-guerre.

A la veille d'un congrès qui s'est ouvert mardi 14 novembre à Mannheim, les enquêtes montrent qu'un profond désarroi s'est emparé des militants du SPD. Ceux-ci ne comprennent pas pourquoi leur parti, déchiré depuis plusieurs mois par une guerre fratricide entre ses principaux chefs, ne parvient plus à occuper la place qui lui revient dans la vie politique allemande. Dans l'opposition depuis treize ans, le SPD n'a jamais recueilli aussi peu d'avis favorables dans les sondages : il tourne aujourd'hui autour de 30 % des intentions de vote.

Situation paradoxale, car le SPD n'a jamais eu une position aussi forte dans les Länder ; il en dirige dix sur seize et, dans quatre autres, il participe au gouvernement. Il dispose donc d'une large majorité au Bundesrat, la Chambre des Etats, obligeant le gouvernement du chancelier Kohl à des compromis permanents, notamment sur les questions financières. Or cette bonne implantation régionale du SPD contribue à nourrir les rivalités personnelles entre les patrons des Länder, qui font naturellement passer les intérêts de leur fief avant celui de leur parti, au mépris de toute idéologie.

Le paysage politique allemand a beaucoup évolué au cours des derniers mois. Lors des élections régionales de Berlin, le parti des *« petits fils »* de Willy Brandt a subi une défaite historique.

Lucas Delattre
et Daniel Vernet

Lire la suite page 14

Un polyvalent du football français



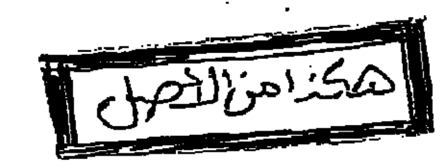
MARCEL DESAILLY

IL A CONNU les désillusions glaciales des soirées de l'automne 1993. En deux matches au Parc des Princes, face à Israël puis à la Bulgarie, Marcel Desailly et l'équipe de France de football avaient laissé échapper leur participation à la Coupe du monde américaine de 1994.

Deux ans plus tard, les Français retrouvent les Israéliens, mercredi 15 novembre à Caen, pour le dernier match qualificatif en vue des phases finales du championnat d'Europe des nations de 1996, en Angleterre. Il n'est plus question d'élimination : les Bleus chercheront à éviter un match de barrage.

En deux ans, le climat a évolué dans l'équipe nationale. Marcel Desailly, vingt-sept ans, y est pour beaucoup. Joueur polyvalent, qui peut passer du milieu de terrain à l'arrière, il fait partie de cette génération qui a su tirer profit de son expatriation. Titulaire indiscutable au Milan AC et en équipe de France, Marcel Desailly cherchera à confirmer avec ses équipiers, mercredi, les premiers signes d'un renouveau du football français.

Lire page 21



PROCHE-ORIENT Un attentat, vraisemblablement à la voiture piégée, a eu lieu, lundi 13 novembre, à proximité des locaux de la mission américaine d'encadrement de la garde nationale saoudienne à Riyad, tuant six personnes, dont cinq Américains et en blessant soixante autres. Il a été revendiqué par des interlocuteurs anonymes se réclamant d'organisations inconnues, les Tigres du Golfe et le Mouvement de la réforme islamique. ● M. CLINTON a déclaré que cette attaque était *« une honte »*, et a annoncé que les Etats-Unis travailleraient en étroite collaboration avec les autorités saoudiennes pour identifier les responsables. ● FIGURE DE PROUE de l'opposition islamiste, exilé à Londres, Mohamad El Massaari, n'exclut pas que, en l'absence des dirigeants de l'opposition – qui sont en prison –, un groupe de jeunes déçus du régime ait commis cet acte.

L'Arabie saoudite affronte le terrorisme de « déçus du régime»

L'attentat de Riyad, qui a coûté la vie, lundi 13 novembre, à cinq Américains et à un Philippin illustre la radicalisation de certains opposants au gouvernement du roi Fahd

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Deux interlocuteurs anonymes qui se réclament des *« Tigres du Golfe »* et du *« Mouvement de la réforme islamique »* ont revendiqué la responsabilité de l'attentat qui a tué, lundi 13 novembre, à Riyad, cinq Américains – dont deux officiers – et un Philippin. Soixante personnes, dont une quarantaine d'Américains, ont en outre été blessés.

Cet attentat sans précédent dans la capitale saoudienne semble avoir pour origine l'explosion d'une voiture piégée, qui était garée sur un parc de stationnement à ciel ouvert, qui jouxte l'immeuble de la mission américaine d'encadrement de la garde nationale saoudienne.

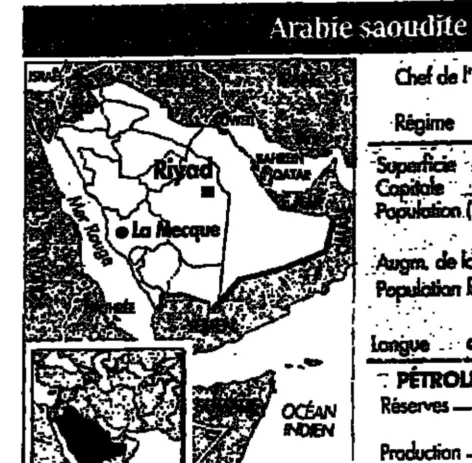
Réuni en session hebdomadaire, le conseil des ministres saoudiens, qui a *« condamné cet acte criminel »*, a évoqué *« des explosions »*. La puissance de la déflagration a soufflé la façade de l'immeuble et détruit les vitres des bâtiments alentour. Le prince Abdallah Ben Abdel Aziz, prince héritier, vice-premier ministre et chef de la garde nationale, et l'ambassadeur américain à Ryad, Raymond Mabus, se sont rendus sur les lieux de l'attentat. *« Les opérations continueront jusqu'au départ du dernier soldat américain »*, a affirmé l'interlocuteur anonyme, qui se réclamait des *« Tigres du Golfe »*.

S'il est encore trop tôt pour pouvoir accuser quiconque, il est certain qu'un courant islamiste radical se manifeste en Arabie saoudite depuis la guerre du Golfe, dénonçant notamment la présence occidentale, et en particulier américaine, dans le royaume wahhabite. Approuvé par la hiérarchie religieuse, l'appel lancé par le roi Fahd, en août 1990, aux troupes américaines pour défendre le pays contre les menaces que faisait peser l'occupation irakienne du Koweït voisin, a, au départ, été contesté par les plus extrémistes des religieux.

DISCRÉTION

Pratiquement aussi ancienne que la fondation de l'Arabie saoudite, en 1932, la coopération saoudo-américaine a toujours été un sujet sensible. Conscientes du problème, les autorités locales ont toujours entouré de discrétion la présence militaire américaine. Les GI ne sortent pas en uniforme en ville et ne se mêlent pas à la population ; ils restent dans les cantonnements qui leur sont réservés.

Arabie saoudite



Chef de l'Etat	Fahd Ben Abd El Aziz Al Saoud
Régime	monarchie absolue
Superficie	2 240 000 km²
Capitale	Riyad
Population (94)	17 millions (dont 27 % d'immigrés)
Augm. de la pop. 85/92	3,5 % /an
Population féminine au travail	8 % (de la pop. totale au travail)
Langue arabe	Monnaie riyal
PÉTROLE en 1994 :	
Réserves	35,7 milliards de tonnes, 26 % des réserves mondiales
Production	427 millions de tonnes
PNB/hab. (92)	7 940 $

90 personnes décapitées entre le 20 janvier et le 19 avril 1995 (pour meurtre et trafic de drogue), dont 1 femme (pour délits sexuels).

Sources : Banque mondiale, BP, Payscope, L'Etat du monde, Amnesty

Malgré cette coopération étroite avec les Etats-Unis, Ryad n'a jamais signé officiellement avec eux d'accord de défense, contrairement au Koweït, au Qatar ou à Bahreïn. Cette prudence, qui vise à ménager une population extrêmement conservatrice dans son ensemble, se manifeste aussi dans la politique saoudienne vis-à-vis d'Israël. Malgré les pressions de Washington, le royaume wahhabite résiste à toute forme de normalisation avec l'Etat juif, avant l'instauration d'une paix globale, qui inclura une solution du problème de Jérusalem.

Comme tous les pays arabes, ces dernières années, l'Arabie saoudite n'a pas échappé à la montée d'un courant musulman extrémiste, d'autant plus radical que le royaume est un Etat islamique qui a le Coran pour Constitution. La guerre du Golfe et la présence sur le sol saoudien de plusieurs centaines de milliers de soldats occidentaux ont alimenté ce courant fondamentaliste, dont certaines revendications religieuses, politiques, sociales et économiques ont trouvé un écho au sein de la population.

CONTRÔLE

Pour y répondre, plusieurs mesures comme l'introduction du Conseil consultatif, d'un Conseil des provinces, d'une loi fondamentale, ont été adoptées et, parallèlement, les autorités ont resserré le contrôle sur les religieux, qui sont aujourd'hui divisés entre libéraux, conservateurs et radicaux. La création, en juillet 1993, d'un ministère des affaires islamiques, confié à Abdallah ben Abdel Mohsen Al Turki, homme *« ouvert et modéré »*, allait dans ce sens, dans la mesure où ce dernier reprenait l'essentiel des charges détenues jusqu'alors par Cheikh Abdel Aziz Ben Baz, la plus importante autorité religieuse du royaume.

Très âgé, et *« parfois trop sensible aux sirènes des fondamentalistes »*, celui-ci avait été, comme le dit un professeur, *« évincé par le haut »*, en étant nommé grand mufti avec rang de ministre. La création, en octobre 1994, d'un Haut Conseil pour les affaires religieuses, chargé d'organiser les activités déployées en faveur des musulmans, et celle d'un Conseil de l'orientation islamique, visaient, elles aussi, à mieux contrôler les religieux.

Le roi a aussi, pour la première fois en vingt ans, profondément remanié le gouvernement, en août, pour tenter de dynamiser quelque peu un appareil d'Etat guetté par la sclérose. Après cet attentat, condamné par quasiment tous les pays arabes et occidentaux, le roi Fahd a appelé les services de sécurité à redoubler de vigilance, pour *« préserver la sécurité des citoyens et du pays, et à intensifier leurs recherches, pour démasquer le ou les auteurs de ces faits criminels »*.

Françoise Chipaux

Des liens privilégiés avec Washington

WASHINGTON
de notre correspondant

« L'attaque contre une installation américaine est une honte. » Quelques heures seulement après l'attentat de Riyad, Bill Clinton a exprimé son indignation, dans un communiqué publié par la Maison Blanche. Il s'est engagé à *« travailler en étroite collaboration »* avec les autorités saoudiennes *« pour identifier les responsables de cet acte de lâcheté et les mener devant la justice »*. Une équipe du FBI doit se rendre en Arabie saoudite afin de participer à l'enquête.

S'il fallait une preuve de l'étroitesse des relations entre les Etats-Unis et le royaume wahhabite, le nombre de victimes américaines dans l'attentat de Riyad l'administre de manière tragique. L'Arabie saoudite, où vivent quelque 35 000 Américains, est un allié fidèle, en même temps qu'un partenaire commercial de premier plan pour les Etats-Unis. Principal fournisseur de pétrole de ces derniers et premier importateur de matériels militaires américains, Riyad joue, d'autre part, un rôle essentiel dans la stratégie régionale de Washington face au régime irakien et, dans le cadre du processus de paix entre Israël et ses voisins arabes, pour convaincre ceux-ci de le soutenir.

L'importance de ces liens explique que l'administration américaine n'a jamais beaucoup insisté sur la question du respect des droits de l'homme dans le royaume. Les présidents américains n'ont d'autre part jamais hésité à jouer le rôle de « voyageur de commerce » lors de leurs visites à Riyad. En septembre 1992, George Bush avait obtenu l'accord des autorités saoudiennes pour l'achat de 72 chasseurs bombardiers F-15. En février 1994, M. Clinton avait annoncé la conclusion d'un contrat de 6,2 milliards de dollars (36 milliards de francs), qui portait sur l'achat de 61 avions des firmes Boeing et McDonnell Douglas, destinés à la compagnie Saudia Airlines. Cet accord devait entraîner la création de quelque 100 000 emplois aux Etats-Unis. Le dernier gros contrat entre les deux pays, annoncé en juillet, concernait la fourniture de 300 000 téléphones mobiles par ATT.

Laurent Zecchini

Un geste de « colère » selon un opposant

MOHAMAD EL MASSAARI n'approuve pas la violence, mais il ne veut pas non plus condamner l'attentat qui a coûté la vie, lundi 13 novembre, à six personnes, dont cinq soldats américains, et blessé soixante autres, au centre de Riyad. De son exil londonien, ce porte-parole du Comité pour la défense des droits légitimes (CDDL), la formation la plus active de l'opposition saoudienne, affirme qu'*« il ne sert à rien de condamner ou non »*. Le fait est, a-t-il déclaré au *Monde*, qu'*« il existe un pouvoir illégitime »* en Arabie saoudite et qu'*« il doit faire face à la population »*.

Fondé en 1993, et aussitôt interdit en Arabie saoudite, le CDDL, d'inspiration islamiste sunnite, rassemble surtout des universitaires et des religieux qui critiquent avec virulence le régime, l'accusant de gabegie et de corruption. Ils vitupèrent aussi le lien quasi organique, que le pouvoir saoudien a établi, selon eux, avec les Etats-Unis, qui, accusent-ils, lui dictent sa politique, notamment dans le domaine pétrolier. Le CDDL affirme que son audience, d'abord cantonnée à la province du Nedjd, s'est beaucoup étendue, notamment dans le nord du pays.

M. El Massaari, figure de proue du CDDL, estime que l'organisation des Tigres du golfe ou le Mouvement de la réforme islamique – qui ont revendiqué l'attentat – ne correspondent à rien de concret. Il ne prend pas davantage au sérieux une autre mise en garde, diffusée, selon lui, il y a quelques mois, par un pseudo-Mouvement islamique-Aile combattante dans la péninsule arabique, qui exigeait le retrait de toutes les forces étrangères de cette région. *« De simples appellations »*, commente-t-il.

Il ne faut pas oublier que « 10 000 Saoudiens ont participé à la guerre en Afghanistan et que l'écrasante majorité sont revenus au pays »

En revanche, M. El Massaari n'écarte pas l'hypothèse que l'attentat ait été commis *« par un groupe de jeunes en colère, qui a le sentiment qu'il n'existe pas de solution intellectuelle ou politique »* à la situation dans le royaume. L'hypothèse d'un geste de *« colère »* d'un groupe de déçus est d'autant moins à exclure, affirme cet ancien professeur de physique théorique et de mathématiques à l'université du Roi-Saoud à Riyad, que *« les paratonnerres »* que sont les dirigeants de l'opposition sont toujours en prison. Selon lui, le nombre des opposants détenus depuis un an s'élève encore à trois cents, dont, dit-il, Cheikh Salman ben Fahd El Awda, arrêté en septembre 1994, dans la région de Boureïda, au nord-ouest de Riyad. A son avis, ces responsables savent canaliser les emportements des jeunes.

Aussi M. El Massaari n'exclut-il pas que « cela continue ». Il souligne, à cet égard, que *« chaque foyer saoudien a au moins une arme »* et que, si la détention d'explosifs n'est pas chose aisée, elle n'en demeure pas moins possible. Il ne faut pas non plus oublier, ajoute-t-il, que quelque *« 10 000 Saoudiens ont participé à la guerre en Afghanistan et que l'écrasante majorité sont revenus au pays, si l'on exclut le millier »* qui font toujours le coup de feu en Tchétchénie, en Bosnie, en Somalie ou ailleurs.

Aucune action terroriste n'a été imputée au CDDL, dont la direction communique avec la base essentiellement par téléphone, par cassettes distribuées sous le manteau, ou par télécopies. Ces opposants n'en dérangent pas moins le gouvernement saoudien. Le roi Fahd a encore fait part de son agacement, la semaine dernière, en recevant le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind. Ce mouvement d'opposition inquiète d'autant plus les autorités locales que celles-ci se sont réconciliées, en 1993, avec les opposants chiites, dont les responsables, qui vivaient à l'étranger, ont regagné le royaume après avoir récupéré leurs passeports. La plupart ont été rétablis dans les postes dont ils avaient été évincés.

Mouna Naïm

Une économie en voie de redressement

LES HOMMES D'AFFAIRES sont unanimes : malmenée depuis la fin des années 80, l'économie saoudienne est en voie de redressement et commence à recueillir les fruits de deux ans d'une cure d'austérité exceptionnelle pour le royaume. Après six ans de dérapages au cours desquels le déficit budgétaire cumulé a dépassé 90 milliards de dollars (450 milliards de francs), le pays est en passe de renouer avec l'équilibre. En 1994, le déficit équivalait à 5,5 % du PIB ; il sera ramené à 2 % – voire à moins – en 1995.

Pour revenir à l'équilibre, l'Arabie saoudite, qui contrôle le quart des réserves pétrolières mondiales, a taillé dans les subventions publiques sur l'eau, l'électricité, le téléphone, les carburants, les tarifs aériens... Parallèlement, les tarifs des visas et des permis de travail ont fortement augmenté. Les pouvoirs publics en attendent 4 milliards de dollars (20 milliards de francs) de recettes supplémentaires. L'économie saoudienne bénéficie aussi des cours du brut qui, quoique faibles, sont légèrement plus élevés qu'il n'était prévu en début d'exercice. A cela sont venues s'ajouter des exportations pétrochimiques en forte hausse. Estimées à 5 milliards de dollars (25 milliards de francs), elles sont quatre fois plus importantes qu'à la veille de la guerre du Golfe.

Outre une inflation modérée – de l'ordre de 6 % par an –, les milieux économiques sont aussi sensibles au début d'apurement de la dette intérieure. Evaluée au total à 5 milliards de dollars (25 milliards de francs), elle aurait été remboursée à hauteur d'un tiers par le biais notamment d'émissions d'obligations. Il y a encore quelques mois, un tel résultat paraissait inconcevable. Le renouvellement du personnel politique, enfin, est apprécié. En août, une trentaine de postes de ministres et de directeurs d'organismes étatiques ont changé de titulaires. Les nouveaux venus, souvent éduqués aux Etats-Unis, bénéficient d'une image de marque positive.

Pour autant, l'Arabie saoudite n'est pas tirée d'affaire. Nombre de banquiers occidentaux redoutent notamment que les premiers signes du redressement ne conduisent à une pause dans les réformes en cours. Or il reste beaucoup à faire. Le Fonds monétaire international a récemment préconisé la privatisation des entreprises publiques, la mise en œuvre d'une législation commerciale transparente, une rationalisation de la Bourse...

En toile de fond de ces réformes figure la nécessité de trouver du travail pour les 120 000 jeunes diplômés qui, chaque année, arrivent sur le marché du travail. Naguère, le gouvernement était en mesure de leur offrir un emploi. Ce n'est plus le cas.

J.-P. T.

Un pays sous assistance militaire américaine depuis 1973

DEPUIS 1973, les Etats-Unis forment, équipent et entraînent la *garde nationale saoudienne, unité* placée directement sous l'autorité du prince héritier, qui, avec 77 000 hommes, est en charge de la protection des sites stratégiques de l'économie nationale, et notamment des installations pétrolières ou gazières. Les instructeurs américains ont constitué la garde en deux groupements de forces d'inégale importance : une formation de 57 000 hommes, répartis en six brigades d'infanterie et deux brigades blindées, et une force mobilisable de 20 000 nomades, issus des tribus bédouines.

Le quartier général de la garde est à Ryad, avec une académie pour l'instruction des officiers, installée dans la banlieue de la capitale, et trois commandements *régionaux, dans le reste du pays*, confiés à des membres de la famille royale, assistés de généraux saoudiens et d'experts américains. Les hommes qui composent cette *« armée blanche »*, portent la robe blanche des bédouins.

INSTRUCTEURS

Disposant d'un budget propre – 6 % du budget de l'Etat –, cette garde déploie des matériels – blindés à roues, pièces d'artillerie, canons antiaériens, mortiers et missiles antichars – essentiellement de construction américaine ou britannique. A l'origine, il y avait des instructeurs britanniques. Mais, depuis mars 1973, se sont substitués à eux de nombreux techniciens américains – on en a compté *jusqu'à 150, auxquels il* faut ajouter 400 personnes détachées par des industries d'armement –, qui occupent des postes de contrôleurs et de conseillers à l'état-major de la garde.

Les Américains n'ont pas seulement en charge l'encadrement et la formation de cette garde nationale. C'est l'ensemble du dispositif de sécurité saoudien qu'ils instruisent et équipent depuis le début des années 80, dans le cadre d'un vaste programme d'assistance militaire. Au départ, il s'est agi de contrer les initiatives soviétiques dans la région, de préserver l'accès au pétrole du Golfe et de stimuler tout effort collectif de défense des pays – jugés modérés – de la zone.

Dans cette perspective, les Etats-Unis ont obtenu de Ryad des facilités portuaires et aéroportuaires, des droits de survol et de transit naval, qui ont été utilisés lors de la guerre contre l'Irak en 1990-1991.

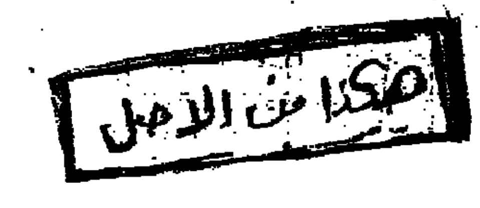
« PRÉPOSITIONNEMENT »

Puis, l'industrie américaine de défense a emporté d'importants marchés, en majorité dans l'armée de l'air (avions et hélicoptères), au point qu'on a recensé, au plus fort de l'assistance de Washington à Ryad, jusqu'à 600 techniciens des trois armées américaines, et plusieurs milliers de personnels civils, détachés par l'industrie. Le tout est géré par une mission d'entraînement des Etats-Unis.

Depuis la guerre du Golfe, les Américains pratiquent discrètement, avec l'accord des Saoudiens, ce qu'on appelle le *« prépositionnement »* des matériels. Ils ont laissé en dépôt, sur le territoire saoudien, des équipements militaires lourds – au standard américain. En cas d'urgence, ils peuvent être servis par des soldats transportés par avion depuis les Etats-Unis, au titre de la Force de déploiement rapide, stationnée outre-Atlantique et commandée par le général américain qui est à la tête de l'US Central Command, en Floride.

Jacques Isnard





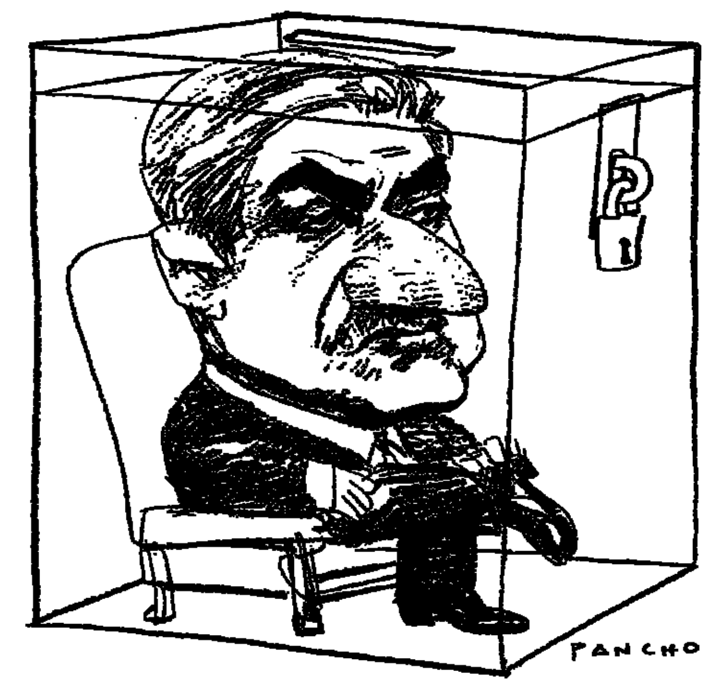
هكذا من الأصل

Le président algérien évoque un « complot ourdi de l'étranger »

L'hebdomadaire « La Nation » a été de nouveau interdit

La campagne électorale s'est achevée, lundi 13 novembre, à deux jours du premier tour du scrutin présidentiel. Le président Liamine Zeroual a estimé que l'Algérie était victime d'un *« complot ourdi de l'étranger »* et a qualifié les membres des groupes islamistes de *« mercenaires »*. En France, les électeurs algériens bénéficieront, mercredi, d'une journée supplémentaire pour aller aux urnes.

POUR LA TROISIÈME FOIS en moins d'un mois, l'hebdomadaire algérien *La Nation* a été interdit de parution, lundi 13 novembre, sans qu'*« aucune notification administrative et judiciaire »* ne lui soit adressée. C'est ce qu'ont indiqué les responsables de ce titre, en dénonçant la *« persécution »* et l'*« arbitraire »* dont ils sont victimes. *La Nation*, dirigé par la féministe Selima Ghezali, n'a jamais fait mystère de ses positions *« dialoguistes »*. Contrairement à la majorité des journaux algérois, la ligne éditoriale prône ouvertement une *« solution pacifique et politique à la crise algérienne avec la participation de tous »*. Dans son dernier éditorial, censuré par les autorités, l'hebdomadaire dénonçait les actuelles *« festivités électorales »*, propices à la *« mise en scène cathodique d'un pluralisme de façade »* et au *« muselage de toute opposition pacifique »*.



Au même moment, dans la salle omnisport du complexe olympique d'Alger, le président Liamine Zeroual, grand favori dans la course présidentielle, achevait son dernier discours de campagne. Devant 6 000 à 8 000 personnes, selon les estimations de l'AFP, il a lancé un appel à l'*« unité »* et assuré que l'Algérie était victime d'un *« complot ourdi de l'étranger et exécuté par des mains algériennes »*. Qualifiant les membres des groupes islamistes de *« criminels, traîtres, mercenaires »*, le président a précisé : *« Nous avons les chiffres, la majorité sont des fils de harkis* [supplétifs de l'armée française durant la guerre d'indépendance] ». Présente à ce rassemblement, la championne du monde du 1 500 mètres, Hassiba Boulmerka, a appelé les Algériens à voter *« pour le lion Liamine Zeroual »*.

RENFORTS MILITAIRES

De son côté, l'athlète Noureddine Morcelli s'est félicité du *« soutien »* que le chef de l'Etat apporte aux sportifs et a demandé *« aux jeunes de se rendre massivement aux urnes »*, pour le premier tour du scrutin, jeudi 16 novembre.

Avec soixante-douze heures d'avance sur leurs compatriotes, les militaires et les nomades ont commencé de voter, dès lundi. Dans le sud du pays, des bureaux itinérants ont été mis en place, afin de permettre aux populations non sédentaires et aux habitants des agglomérations dispersées de participer au scrutin. Dans les régions d'Illizi et de Laghouat, par exemple, plus de cent bureaux de vote ont été prévus. De leur côté, les quelque 140 000 soldats de l'Armée nationale populaire (ANP) ont commencé à se rendre aux urnes, à l'intérieur des casernes et des installations militaires d'Alger, d'Oran et de Constantine notamment. Ce vote anticipé permettra aux forces de l'ordre d'être disponibles, jeudi, pour assurer la sécurité du scrutin.

Des renforts militaires ont déjà pris position, lundi, tout autour de la capitale. La dernière série d'attentats à la voiture piégée, qui a fait, en l'espace de quarante-huit heures, trois morts et plus de soixante blessés, laisse présager une recrudescence des actes terroristes. Afin de les prévenir, les autorités ont sévèrement réglementé la circulation des camions et des autocars, et de nouveaux barrages militaires, parfois surmontés d'une automitrailleuse, ont été dressés sur les grands axes autour de la capitale.

Des tracts qui portent la signature du Groupe islamique armé (GIA) ont circulé la semaine dernière à Alger, avertissant les électeurs que *« l'urne se transformera en cercueil »*, a indiqué le bureau local de l'AFP. Contrairement à certains dirigeants politiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), le GIA refuse toute *« trêve »* ou dialogue avec la *« junte impie »* ou avec ceux qui acceptent de collaborer avec le régime. Sans menacer aussi ouvertement les électeurs, l'Armée islamique du salut (AIS), aile militaire de l'ex-FIS, a publié plusieurs mises en garde, adressées notamment aux personnes chargées de la surveillance des bureaux de vote, les accusant de *« participer à une opération criminelle, excluant le projet islamique du pouvoir »*.

Catherine Simon

L'Union européenne cherche à sanctionner la junte nigériane

Le Parlement de Strasbourg se prononce mercredi

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Comment contraindre le Nigeria à tenir compte des récriminations de la communauté internationale, après la pendaison de neuf opposants, le 10 novembre ? L'unique méthode, répond-on à Bruxelles, est d'appliquer des mesures qui affectent directement les membres de la junte, ainsi que leur entourage. C'est dans ce sens que la Commission européenne s'apprêtait, mardi 14 novembre, à faire des propositions aux Quinze. Leurs experts devaient les examiner immédiatement et un débat aura lieu, mercredi, au Parlement européen.

Joao de Deus Pinhero, commissaire chargé de la convention de Lomé, qui lie l'Union européenne (UE) à soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, recommande trois mesures :

1. Refus d'accorder des visas. Des mesures restrictives de cette nature avaient été décidées, à la fin de 1993, mais elles avaient été appliquées sans conviction. L'interdiction de voyager en Europe et aux Etats-Unis est mal vécue par l'oligarchie au pouvoir. Les étudiants des familles dirigeantes qui résident en Europe pourraient être forcés de plier bagages.

2. Gel des avoirs financiers des dirigeants nigérians. La Commission avait fait, en septembre, des suggestions dans ce sens. Les Britanniques et les Allemands s'étaient montrés réservés. De telles sanctions, pour être efficaces, devraient être coordonnées avec les Etats-Unis, le Japon et la Suisse.

3. Renforcement de l'embargo sur les armes. Les Britanniques ont récemment fait une importante livraison d'armes à la junte, si bien que proclamer l'embargo comme le propose John Major n'a qu'une signification limitée. En revanche, fait-on valoir à Bruxelles, où l'on ne croit guère a un embargo commercial ou pétrolier, un embargo sur l'entretien des équipements pourrait s'avérer payant.

DROIT D'INITIATIVE

De telles sanctions, dit-on, dépassent les compétences de la Commission, dont le rôle devrait rester strictement économique et se cantonner à l'application de la convention de Lomé. Ces arguments sont écartés à Bruxelles : en matière de politique étrangère ou de coopération policière et judiciaire, la Commission conserve un droit d'initiative.

La Commission a déjà annoncé qu'elle suspendait sa coopération économique avec le Nigeria. Outre le fait que cette coopération se trouvait déjà ralentie, l'équipe de M. de Deus Pinhero est convaincue qu'une telle mesure ne suffira pas pour contraindre le général Abacha à changer d'attitude. *« Dans ce pays corrompu*, souligne-t-on, *où le pétrole a tout pollué, où 40 millions de Nigérians vivent dans la pauvreté, il faut toucher les dirigeants dans leur intérêt personnel. »*

Philippe Lemaître

Shimon Pérès se pose en défenseur de la sécurité d'Israël

Le premier ministre par intérim a autorisé une attaque aérienne au Liban

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Suspecté par une partie de l'opinion publique israélienne de ne pas être, par nature, aussi ferme que pouvait l'être Itzhak Rabin sur les questions de sécurité, capitales pour le pays et pour ses habitants, Shimon Pérès s'efforce d'apaiser les doutes. Lundi 13 novembre, pour la première fois depuis qu'il a pris en main les rênes du pouvoir, le 5 novembre, le premier ministre par intérim a donné son feu vert pour une attaque aérienne sur des « cibles terroristes » au Liban.

Le raid, qui a eu lieu à 20 kilomètres seulement au sud de Beyrouth, visait des positions occupées, selon les services israéliens, par des combattants palestiniens du FPLP-Commandement général dirigé par Ahmed Jibril. Ce dernier s'était ouvertement réjoui, le 5 novembre, de l'assassinat d'Itzhak Rabin, regrettant même qu'il n'ait pas été perpétré par *« un patriote palestinien »*. Le FPLP-CG n'a aucune existence politique dans les territoires occupés ou autonomes de Gaza et de Cisjordanie, mais combat parfois aux côtés du Mouvement chiite pro-iranien Hezbollah dans le sud du Liban, occupé par les forces israéliennes et leurs alliés. Il est fermement opposé au processus de paix engagé par Yasser Arafat.

Les avions israéliens, accompagnés par des hélicoptères de combat, ont tiré deux douzaines de roquettes, faisant, selon des témoins, au moins deux tués et plusieurs blessés. La défense antiaérienne libanaise, de même que les canons syriens stationnés au Liban ont tiré plusieurs salves contre les appareils israéliens sans en toucher aucun.

> « Le processus de paix a encore besoin de cinq ans, jusquà l'an 2000 »

Aucun incident armé sérieux n'avait eu lieu, ces derniers jours, dans la « zone de sécurité » contrôlée, dans le sud du Liban, par Israël.

« Jamais la paix que nous recherchons ne sera établie aux dépens de la sécurité du pays », a promis Shimon Pérès devant la Knesset, avant d'énumérer ses objectifs : *« Sécurité pour Israël, respect des engagements pris envers les Palestiniens, maintien de la paix avec l'Egypte et la Jordanie, recherche de la paix avec le Liban et la Syrie. »*

Quelques heures plus tard, M. Pérès s'est présenté devant le comité central travailliste, réuni à Tel Aviv. Il a renouvelé sa profession de foi en faveur de la paix, sans se présenter pour autant comme un homme pressé. Les 1 100 militants présents ont entériné, à l'unanimité, sa candidature à la tête de l'exécutif. Ce mardi, le chef de l'Etat devait le charger officiellement de former le nouveau gouvernement. Visiblement décidé à briguer un nouveau mandat de premier ministre lors des élections nationales prévues pour octobre 1996, le chef désormais incontesté des travaillistes a précisé qu'à son avis *« le processus de paix a encore besoin de cinq ans, jusqu'à l'an 2000 »* pour être mené à son terme *« avec les Palestiniens, le Liban et la Syrie »*. *« J'ai servi la sécurité du pays pendant dix-huit ans (...). J'ai été directeur général de la défense et ministre de la défense »*, a souligné M. Pérès devant son parti. S'il n'a pas le glorieux passé de son prédécesseur, M. Pérès tient à montrer qu'il ne néglige pas pour autant les questions militaires.

Patrice Claude

Le manque de fermeté de Nelson Mandela a terni son image

JOHANNESBURG
correspondance

Faute d'avoir su employer à temps le langage de la fermeté à l'égard du Nigeria, l'Afrique du Sud doit maintenant montrer l'exemple en prenant des sanctions contre ce pays : telle est l'opinion exprimée par la presse locale après l'exécution des neuf opposants ogonis par la junte. Les critiques à l'encontre du président Nelson Mandela sont modérées, mais son attitude à l'égard du pouvoir nigérian dans cette affaire apparaît bel et bien comme une erreur, voire un échec personnel.

Jusqu'à l'annonce de l'exécution, M. Mandela a prôné dialogue et conciliation à l'égard du régime du général Sani Abacha, se déclarant hostile à des sanctions de la part du Commonwealth alors réuni en sommet en Nouvelle-Zélande. *« Nous devons essayer de maintenir un contact avec les dirigeants du Nigeria pour éviter que la situation ne se dégrade encore plus »*, déclarait-il encore, la veille de la pendaison des opposants.

COLÈRE ET AMERTUME

Cette stratégie n'a pas été payante. Elle a provoqué une réaction de colère et d'amertume au sein de l'opposition nigériane, qui reproche au président Mandela d'être resté sourd à ses appels à la fermeté dont il connaît pourtant les vertus. Car c'est grâce à la pression internationale que M. Mandela a été libéré des geôles de l'apartheid et que ce système inique de gouvernement fondé sur la ségrégation raciale a été aboli dans son pays.

Le chef de l'Etat sud-africain a déçu ceux qui considéraient l'ancien prisonnier politique parvenu au pouvoir comme un modèle et un espoir pour les aspirations démocratiques en Afrique, ceux qui misaient sur son autorité morale et sa stature pour faire céder la junte nigériane. La part active prise par M. Mandela dans la décision du sommet du Commonwealth de suspendre le Nigeria constitue un changement de stratégie bien tardif. A son retour en Afrique du Sud, le chef de l'Etat devra répondre au mouvement qui se dessine en faveur de mesures plus sévères.

Les partis politiques et les syndicats ont déjà appelé les autorités sud-africaines à aller au-delà du rappel de leur représentant au Nigeria et de l'interdiction faite à l'équipe nationale de ce pays de participer à un tournoi de football en Afrique du Sud, la semaine prochaine. Ce sont, pour le moment, les seules sanctions concrètes décidées unilatéralement par les autorités de Pretoria à l'encontre du Nigeria.

Frédéric Chambon

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Edgard Pisani

Après la parution, dans Le Monde *du 10 novembre, d'un article sur la succession d'Edgard Pisani à la présidence de l'Institut du monde arabe (IMA), ce dernier nous a écrit la lettre suivante :*

Votre article porte, entre guillemets, des jugements sévères et non fondés en les imputant à l'un de mes proches collaborateurs sans que nul ne puisse savoir si cet article, qui n'est pas neutre, veut porter atteinte à la dignité du président de l'IMA, à celle du directeur général indiscret, à celle de tel autre collaborateur ou à celle du commissaire de l'exposition « Déserts/désert » ; à moins qu'il ne vise à déconsidérer l'institution elle-même sans que jamais ait été évoqué par l'auteur l'avis d'une quelconque personne ne partageant pas les opinions exprimées par un seul. Au demeurant, les allégations que l'article contient sont très largement infondées et les analyses juridiques qu'il esquisse sont non pertinentes.

Si j'articule l'idée selon laquelle cet article aurait pu échapper à votre attention, c'est qu'il ne correspond nullement à l'idée que je me fais de la fonction du journaliste et, singulièrement, du journaliste du Monde, dont la fonction est d'informer. Or cet article n'informe en aucune façon, il vise à déconsidérer par allusions, sans contre-épreuve.

Bill Clinton met son veto aux propositions budgétaires des républicains

Le gouvernement n'a plus l'autorisation légale de faire fonctionner l'administration fédérale

Le président Clinton et les leaders du Congrès se sont séparés le 13 novembre peu avant minuit sans être parvenus à un accord sur le budget fédéral. En raison de cette crise, M. Clinton a décidé de ramener à trois jours la visite qu'il devait effectuer au Japon du 17 au 21 novembre, pour participer à Osaka au Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC) avant d'effectuer une visite officielle à Tokyo. *(Lire notre éditorial page 14.)*

WASHINGTON
de notre correspondant

Campés sur leurs positions respectives, la Maison Blanche et le Congrès ont poursuivi, lundi 13 novembre, une épreuve de force dont l'enjeu, au-delà de la querelle budgétaire, est l'élection *présidentielle* de 1996. Cette confrontation a entraîné le double blocage attendu (*Le Monde* du 14 novembre), le président Clinton mettant son veto au texte relevant le plafond de la dette fédérale, ainsi qu'à la loi de finances provisoire. Cette situation signifie notamment que, depuis mardi matin, l'administration fédérale ne dispose plus, techniquement, de l'autorisation légale – accordée par la loi de finances – pour continuer à engager des dépenses.

Elle est donc obligée de faire des économies sur son train de vie en demandant à une partie des fonctionnaires de rester chez eux. Le Sénat a en effet adopté, dans des termes identiques à ceux de la Chambre des représentants, une nouvelle loi de finances provisoire (*jusqu'au 1er décembre*), qui contient des dispositions jugées inacceptables par Bill Clinton. L'exercice budgétaire 1995 étant clos depuis le 30 octobre, et les négociations budgétaires entre les républicains et la Maison Blanche se poursuivant sans beaucoup de progrès, le Congrès se devait d'accorder à l'exécutif des moyens provisoires pour continuer à faire fonctionner l'administration fédérale.

Mais, soucieux de hâter la mise en place de sa « révolution » conservatrice, le Grand Old Party en a profité pour inclure dans ce texte une augmentation des cotisations d'assurance-maladie payées par les personnes âgées, dans le cadre du programme Medicare. Les responsables républicains savent fort bien que M. Clinton, qui s'efforce depuis des mois de peaufiner son image de défenseur des catégories sociales les plus vulnérables, ne pouvait accepter une telle mesure. Telle est la première pomme de discorde entre le président et la majorité républicaine. S'agissant de la seconde – le relèvement du plafond de la dette –, les républicains ont employé une méthode identique.

L'impasse sur la dette pourrait peser sur la réputation financière du pays

Le texte qu'ils ont soumis à M. Clinton prévoit un relèvement *temporaire de la limite de l'endettement* de l'Etat, assorti de dispositions annexes : l'administration se verrait privée de la faculté d'utiliser différents mécanismes permettant d'éviter que l'Etat fédéral soit placé en situation de défaut de paiement. En outre, le président devait s'engager à équilibrer le budget en sept ans. L'échéance étant imminente (c'est mardi, à minuit, que ce plafond – fixé à 4 900 milliards de dollars –, doit être relevé), le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a annoncé une série de mesures d'urgence destinées à permettre aux Etats-Unis d'honorer leurs engagements financiers.

Pour l'essentiel, il s'agit de faire face à une échéance du service de la dette (principal et intérêts) de 102 milliards de dollars. Si un accord n'est pas trouvé avant mardi soir, M. Rubin se propose de dégager des liquidités en « désinvestissant » temporairement deux fonds de retraite gérés par l'Etat, et en procédant à des adjudications de bons à terme. L'annonce d'une telle solution, qui a eu pour effet de calmer provisoirement les marchés financiers, a été accompagnée par une autre initiative de la Maison Blanche : M. Clinton a transmis au Congrès un projet de loi (symbolique) prévoyant une augmentation – de 4 900 à 5 500 milliards de dollars – du plafond de la dette.

Le chef de l'exécutif a averti le Congrès que, si celui-ci *« forçait le gouvernement à ne pas honorer ses obligations »*, les coûts d'emprunt pour les Etats-Unis augmenteront, ce qui aura pour résultat de rendre la tâche d'équilibrer le *budget fédéral – objectif « numéro un »* des républicains – encore plus difficile. Si l'impasse devait persister entre le Congrès et M. Clinton à propos de la dette, les conséquences pourraient être graves pour la réputation financière des Etats-Unis. En revanche, le blocage sur les questions budgétaires, pour spectaculaire qu'il puisse apparaître, ne devrait pas entraîner d'effets très durables.

En principe, quelque 800 000 fonctionnaires fédéraux (sur un total de 2,1 millions), dont les tâches ne sont pas considérées comme *« essentielles »*, devaient, dès mardi, être renvoyés chez eux, une mesure qui a été appliquée à quatre reprises depuis 1981. Seuls quelques services administratifs seront immédiatement concernés par ce « chômage technique » : les bibliothèques, les zoos, les parcs et les monuments publics seront fermés, ainsi que les services délivrant les passeports ou les permis de conduire. Il ne s'agit donc pas d'une « fermeture du gouvernement », mais de l'interruption de l'activité de certains services administratifs.

Jusqu'à quand ? Tout va dépendre de l'évolution du jeu politique entre la Maison Blanche et les républicains. Dans la soirée de lundi, une *« ultime » rencontre* entre Bill Clinton et les chefs de la majorité républicaine a eu lieu, sans aboutir au moindre résultat concret. Jusqu'à présent, chaque camp a souhaité faire l'étalage de sa détermination, tout en sachant qu'un compromis est inéluctable : *« Je me battrai aujourd'hui, demain, la semaine prochaine et le mois prochain, jusqu'à ce que nous ayons un budget juste pour tous les Américains »*, a souligné le président.

Sachant que Bill Clinton est souvent accusé de fléchir devant l'obstacle, les conseillers présidentiels ont estimé que, cette fois-ci, le chef de l'exécutif avait tout à gagner à tenir tête aux républicains. Le raisonnement ne semble pas faux : les sondages montrent que les Américains critiquent davantage l'obstination du Grand Old Party.

Laurent Zecchini

Scénario pour un passage à la monnaie unique

L'Institut monétaire européen rend public son rapport sur l'abandon des devises nationales

CROISSANCE DURABLE et non inflationniste, niveau d'emploi élevé, disparition du risque de change : le rapport sur « Le passage à la monnaie unique », rendu public mardi 14 novembre à Francfort par le conseil d'administration de l'Institut monétaire européen (IME), rappelle d'entrée les objectifs fondamentaux du passage à la phase trois de l'UEM (Union économique et monétaire). Ce rapport sera transmis au comité monétaire de l'Union européenne qui à son tour présentera ses conclusions à la fin du mois aux ministres de l'économie et des finances des Quinze.

Les principales modalités du basculement vers la monnaie unique devraient être annoncées à l'issue du sommet européen de Madrid de la mi-décembre. *« Il convient de mettre en place un cadre juridique clair permettant l'introduction de la nouvelle monnaie européenne et sa substitution définitive aux monnaies nationales »*, souligne le rapport de l'IME.

Dès le début de la troisième phase, qui commencera vraisemblablement en 1999, la première date de 1997 prévue par le traité étant pratiquement écartée, *« les agents économiques du secteur privé doivent être libres d'utiliser la monnaie européenne. A l'inverse, il convient de ne pas les y obliger avant la date butoir fixée pour l'achèvement du basculement. Dans la mesure du possible, on doit leur permettre d'élaborer leurs propres mécanismes d'adaptation à la transition. Cependant, ces principes ne sauraient être mis en œuvre sans tenir compte de la standardisation des pratiques du marché »*.

Quatre dates butoirs fermes jalonnent, pour l'IME, le processus de basculement vers la monnaie unique. *« Environ un an avant le début de la troisième phase* [soit au cours des premiers mois de 1998], *le Conseil réuni au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, doit décider quels pays feront partie de la zone de la monnaie européenne. Cette décision sera suivie de la mise en place de la Banque centrale européenne. »*

TAUX DE CONVERSION

Le rapport poursuit : *« Le jour de l'entrée en vigueur de la troisième phase, les taux de change entre les monnaies des Etats membres participants seront remplacés par des taux de conversion irrévocablement fixés. Les monnaies nationales et la monnaie européenne seront des expressions différentes de ce qui sera, d'un point de vue économique, la même monnaie. Les billets nationaux continueront seuls à avoir cours légal jusqu'à l'introduction des billets européens. Le SEBC* [système européen des banques centrales composé de la Banque centrale européenne et des banques centrales nationales] *conduira la politique monétaire unique en monnaie européenne. Au plus tard trois ans après le début de la troisième phase* [soit probablement en 2002], *le SEBC commencera à émettre des billets européens et à échanger les pièces et billets nationaux contre des pièces et billets européens. »*

« Six mois après le premier jour de l'introduction des pièces et billets européens, le processus de basculement vers la monnaie unique sera achevé pour toutes les opérations et pour tous les agents économiques. Les pièces et billets nationaux perdront leur cours légal et les pièces et billets européens auront seuls cours légal à l'intérieur de la zone de la monnaie européenne. »

PRUDENCE

Comment coexisteront monnaie européenne et monnaies nationales au cours de la période transitoire (1999 à 2002) ou plus exactement comment la première se substituera aux secondes et à quelle vitesse ? Par prudence et parce que la question suscite un débat parmi les experts, l'Institut monétaire européen ne répond pas précisément à cette question essentielle, se contentant de donner certains avis. Parlant de la période qui commencera le jour de l'entrée en vigueur de la troisième phase (1999) et se terminera avec la mise en circulation des pièces et billets européens (2002), le rapport écrit : *« L'IME s'attend que les nouvelles émissions de la dette publique soient effectuées en monnaie européenne. Il faudrait lancer une campagne de sensibilisation du public sur l'achèvement du basculement vers la monnaie unique, faire connaître les modalités de la transition dans le secteur public et commencer la production des pièces et monnaies européenne. On s'attend à ce que, assez vite, les marchés des capitaux basculent largement sur l'unité monétaire européenne.*

« Un basculement complet et immédiat vers la monnaie unique au début de la troisième phase est exclu », assure le rapport, qui ajoute que de toute façon *« certaines considérations d'ordre pratique ne militent pas en faveur d'un basculement quasi instantané »*. L'Institut monétaire européen souligne la nécessité d'un étalement dans le temps du processus, l'essentiel étant de respecter les dates butoirs.

Al. V.

La justice péruvienne a engagé des poursuites contre des généraux accusés de trafic de drogue

LIMA
de notre correspondante

Quatre tonnes de cocaïne-base ont été interceptées ces derniers jours par les services antinarcotiques du Pérou, qui semblent resserrer l'étau autour des trafiquants. Un juge péruvien a ordonné, lundi 6 novembre, la mise en détention de deux généraux et de neuf officiers pour complicité dans le trafic de drogue, ainsi que le gel de leurs biens et comptes bancaires.

Les deux généraux – David Sobrevilla, membre de l'état-major, et Macdonald Pérez Silva, affecté aux services secrets de l'armée – seraient détenus au quartier général de l'armée de terre.

Le juge Cesar Herrera a pris cette décision à la suite de la déposition d'Abelardo Cachique, alias « El Negro », le chef de l'un des principaux clans capturé en juin dernier et condamné à la prison à vie. *« En 1993*, a avoué « El Negro », *nous avons eu une réunion entre patrons pour nous défendre des extorsions insoutenables des rebelles du Sentier lumineux. Nous avons offert 600 000 francs à* « El Abuelo » (le grand-père) *pour qu'il installe une base antisubversive à Nueva-Constitucion ». « El Abuelo »* serait le nom de guerre du général David Sobrevilla.

La base antisubversive est devenue opérationnelle l'année suivante et son chef, le colonel David Vinatea, aurait touché des pots-de-vin d'environ 120 000 francs par mois. *« En juin 1994*, a ajouté « El Negro », « El Abuelo » *a exigé un million de francs pour abandonner la garnison d'Iscozacin* (plaque tournante du clan d'Abelardo Cachique), *puis 300 000 francs par trimestre. »*

La décision du juge Cesar Herrera sera-t-elle exécutée, contribuant ainsi à revaloriser l'indépendance du pouvoir judiciaire ? Ou sera-t-elle bafouée, l'armée faisant prévaloir la compétence du Conseil suprême de justice militaire pour juger à huis clos les présumés auteurs de *« délits dans l'exercice de leurs fonctions »* ?

Jusqu'à présent, les militaires ont constitué une sorte de caste d'intouchables. La plupart des officiers, responsables de corruption ou de graves violations des droits de l'homme au cours de la guerre contre la guérilla, ont échappé à la justice ordinaire.

CONSEIL DE GUERRE

Le précédent le plus flagrant remonte à l'affaire « Vaticano », sobriquet de Demetrio Chavez. Ce célèbre trafiquant de cocaïne de la vallée du Huallaga a été arrêté par la police colombienne. Expulsé au Pérou, il a été traduit devant le conseil de guerre sous l'étiquette de *« narco-terroriste »* et condamné à la prison à vie – peine qu'il purge à la base de la marine du port de Callao, dans une cellule voisine de celle du numéro un du Sentier lumineux, Amimael Guzman.

Au cours d'un séminaire sur le thème « Presse et trafic de drogue », Julio Castro, président de la commission d'enquête sur le trafic de drogue du Congrès, a souligné que les gradés dénonçant leurs supérieurs sont poursuivis pour... indiscipline. L'impunité des chefs militaires a des répercussions internationales : aux Etats-Unis, le Congrès a, pour la deuxième année d'affilée, suspendu, dans le budget 1996, les crédits relatifs à la coopération militaire avec le Pérou.

Nicole Bonnet

Français et Allemands progressent vers la définition d'une position commune sur l'avenir de l'Europe

UN CONSENSUS émerge pas à pas entre les futurs partenaires de la monnaie européenne dans le débat sur les mesures d'accompagnement à prendre pour assurer à long terme la fiabilité de l'union monétaire. Brusqués par les Allemands, qui exigent, depuis septembre, des garanties que l'on essaierait pas de tricher, les Européens se rallient à la nécessité de prévoir des règles strictes en matière de discipline budgétaire. Le président de la Commission, Jacques Santer, a indiqué lundi 13 novembre que la proposition de *Pacte de stabilité* lancée par Theo Waigel, le ministre allemand des finances, serait discutée le 27 novembre par les Quinze.

Hervé de Charette, le ministre français des affaires étrangères, présidait lundi à Paris, avec son homologue allemand, Klaus Kinkel, un séminaire pour préparer les prochaines échéances européennes. Sans vouloir commenter la proposition Waigel, il a néanmoins estimé souhaitable de prévoir un *« contrat de confiance »* entre les futurs adhérents. L'idée fait aussi son chemin d'un mode d'organisation pour fixer les règles du jeu entre les pays de l'Union qui adopteront la monnaie unique et ceux qui resteront en attente, cela afin d'éviter des distorsions commerciales au sein du marché unique.

PROGRESSION

Après le tournant de la rigueur budgétaire pris à Paris, Français et Allemands affichent ainsi une volonté renouvelée de donner ensemble les impulsions dont l'Europe aura besoin en 1996.

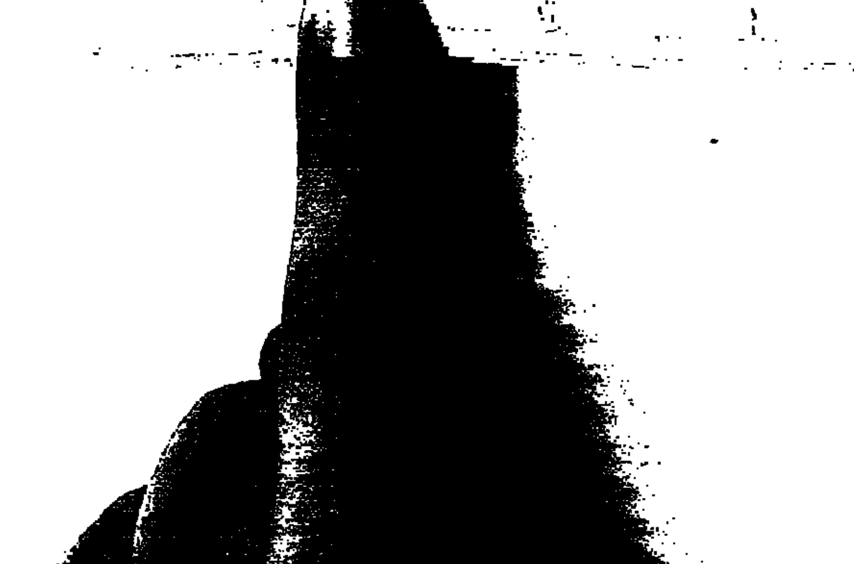
A l'issue de leur séminaire, qui servait de préparation au prochain sommet franco-allemand de Baden-Baden, le 7 décembre, MM. de Charette et Kinkel ont insisté au cours d'une conférence de presse sur la volonté d'œuvrer de concert dans le domaine de la politique de sécurité et de défense. Comme en matière monétaire, les discussions sur ce sujet progressent bien. L'affirmation, dimanche devant l'Assemblée nationale, par M. de Charette, que la France était prête à *« ouvrir une réflexion nouvelle sur sa participation »* à une Alliance atlantique rénovée *« pour tenir compte des aspirations d'un certain nombre de pays européens, dont la France, à une identité en matière de défense et de sécurité »* a été saluée à Bonn par la CDU.

« CATALOGUE DE PRINCIPES »

En prévision de la conférence intergouvernementale de 1996 sur la réforme des institutions, les deux ministres ont adopté lundi *« un catalogue de principes »* sur la base duquel élaborer des positions communes. Ils se sont déclarés favorables à une conférence *« courte et ciblée »* s'achevant au premier semestre de 1997.

Tous deux ont réaffirmé la nécessité de doter l'Union d'une plus grande capacité d'action. Ils soulignent que, sans attendre, les méthodes de travail du Conseil européen doivent être rendues plus efficaces. Dans le même ordre d'idée, les deux ministres ont annoncé lundi une nouvelle série de mesures pour permettre une plus grande intégration des instruments diplomatiques de la France et de l'Allemagne.

H. de B.



Les observateurs occidentaux dénoncent la fraude aux élections en Azerbaïdjan

De sérieux doutes persistent sur la nature démocratique du régime du président Gueïdar Aliev

La crédibilité du référendum constitutionnel et des élections législatives du 12 novembre, les premières depuis l'indépendance de l'Azerbaïdjan en 1991, est douteuse. Les résultats seront publiés dans quinze jours, mais le président a déjà annoncé l'adoption de la Constitution, confirmant les craintes de l'opposition, étroitement surveillée, qui avait qualifié l'organisation de ce scrutin de *« farce »*.

BAKOU
de notre envoyée spéciale

Les élections législatives du 12 novembre ne visaient à rien d'autre que de doter l'Azerbaïdjan d'un visage démocratique aux yeux de l'Europe et des Etats-Unis, dont les intérêts économiques et politiques sont nombreux dans la région. Mais au soir même du scrutin, les observateurs occidentaux à Bakou ont émis les avis les plus négatifs sur son déroulement, relevant maintes falsifications : disparition des urnes, vote à domicile, vol de bulletins, pressions diverses et présence systématique de policiers en uniforme dans les bureaux de vote. Une mission du Conseil de l'Europe a exprimé *« toute réserve sur la sincérité de certains résultats »* à cause de multiples *« fraudes et irrégularités »*. De son côté, la délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a affirmé que ces élections ne pouvaient pas prétendre avoir été *« libres et équitables »*.

Les observateurs sur place ont ainsi noté que le *« vote familial »* a été couramment pratiqué : un membre de la famille votant pour les dix autres, sans procuration. D'après l'agence azerbaïdjanaise Touran, un électeur du canton de Narimanovski, non loin de Bakou, a été autorisé à voter pour tout son immeuble, soit cinquante personnes. Dans le canton de Guéran-Batan (Centre), une fusillade a fait deux morts et trois blessés dans l'un des bureaux de vote du village. Le représentant d'un des candidats ayant protesté contre la pratique du vote multiple, le votant a sorti un pistolet de sa poche et fait feu à plusieurs reprises sur les présents.

Les observateurs locaux, systématiquement expulsés des lieux de vote, n'ont pas été admis au décompte des voix. Les représentants de l'ONU et de l'OSCE n'ont pas eu plus de chance. Dans la circonscription Iasamalski de la capitale, fief de Leïla Iounoussova, une des rares candidates de l'opposition, la police a pris le contrôle du bureau de vote dès qu'il s'est agi de compter les voix, non sans avoir préalablement expulsé les gêneurs. Enfin, des doutes ont été émis par l'opposition et les observateurs internationaux sur la participation : le chiffre de 79 % annoncé par les officiels semble, selon eux, très exagéré.

Si la victoire du parti présidentiel n'a jamais fait l'ombre d'un doute, nul ne s'attendait à une telle foire d'empoigne. C'est du *« jamais vu »*, affirme un membre de la commission ONU-OSCE qui a nettement l'impression *« d'avoir été pris pour un idiot »*.

M. Jé.

L'enjeu déterminant du pétrole

Les coups d'Etat qui ont ponctué l'histoire de la fragile indépendance de l'Azerbaïdjan depuis 1991 sont toujours intervenus au moment où se concluait un contrat pour l'exploitation des importants gisements de la mer Caspienne. Tous les voisins du pays, à commencer par les Russes, mais aussi les Turcs et les Iraniens, ont cherché à mettre la main sur ces réserves juteuses. Toutefois, la tension semble avoir quelque peu diminué depuis la signature d'un contrat de 4,7 milliards de dollars en septembre 1994 avec un consortium occidental. Même si les Russes ne détiennent qu'une part minoritaire, ils ont la haute main sur les oléoducs qui devront acheminer l'« or noir ». Et, à la veille des élections, les pétroliers russes de Loukoïl ont signé un nouveau contrat pour l'exploitation d'un gisement off-shore de la Caspienne, dont ils détiennent la plus grosse part. Preuve que les relations avec la Russie ne sont pas si mauvaises qu'il y paraît à première vue. – *(Corresp.)*

« Grand-père Gueïdar », un président à poigne

BAKOU
de notre envoyée spéciale

« Sans lui, l'Azerbaïdjan ne serait qu'une table sur laquelle la Russie, la Turquie et l'Iran joueraient aux cartes », avancent ses partisans, tandis que les intellectuels lui reprochent ses méthodes de « guébiste » et que l'opposition crie à la dictature et au népotisme : Gueïdar Aliev, troisième président de l'Azerbaïdjan post-soviétique, parviendra-t-il à neutraliser les nostalgiques de la « voie russe », les nationalistes turcophiles et les appétits de ses puissants voisins ?

PORTRAIT

Lorsqu'en juin 1993, après onze ans d'absence, cet ex-apparatchik brejnévien reprend l'Azerbaïdjan en main, sa réputation d'« homme de Moscou » lui colle encore à la peau. Appelé à la rescousse par le président nationaliste pro-turc Aboulfaz Eltchibey, victime d'un coup d'Etat, Gueïdar Aliev cherche à s'imposer dans un pays au bord de l'éclatement. Tournant le dos aux multiples conseillers turcs de son prédécesseur, il opère un rapprochement avec le grand frère russe en espérant faciliter le règlement du conflit avec l'Arménie au sujet du Haut-Karabakh, une enclave majoritairement peuplée d'Arméniens en Azerbaïdjan.

« La clé des problèmes de l'Azerbaïdjan se trouve à Moscou », dit-il en intégrant la Communauté des Etats indépendants (CEI, regroupant douze des quinze anciennes républiques de l'URSS) en septembre 1993. Mais sur l'essentiel, il reste intraitable : pas question de réinstaller des bases militaires russes sur le sol de sa république, encore moins de laisser à Moscou le soin de surveiller les 700 kilomètres de frontière que l'Azerbaïdjan partage avec l'Iran. *« Jamais il ne pliera, il est fier et a trop souffert de se courber devant Leonid Brejnev »*, rappelle un diplomate azéri. Ses détracteurs aiment raconter que, alors qu'il était à la tête du Parti communiste d'Azerbaïdjan dans les années 70, il offrit un jour à Leonid Brejnev une bague avec quinze petits diamants – les quinze républiques – entourant un plus gros censé représenter la Russie ou, qui sait, peut-être Leonid Ilitch lui-même.

ALLERGIQUE À TOUTE CRITIQUE

Le refus de regagner le giron russe coûte cher à l'Azerbaïdjan : juste après avoir fait son entrée dans la CEI, l'armée essuie une série de revers dans le conflit du Haut-Karabakh. Un cinquième des terres est alors occupé par les Arméniens. Le mécontentement gronde et, sur fond de signature d'un juteux contrat pétrolier avec des sociétés occidentales, deux conjurations, en moins de six mois, tentent de renverser Gueïdar Aliev. L'auteur du premier coup d'Etat, Souret Gousseinov, un petit colonel falot et ambitieux, trouve refuge à Moscou, où les Russes le gardent aujourd'hui en réserve à côté d'Ayaz Moutalibov, l'ancien président communiste qui soutint le putsch des conservateurs russes en août 1991. A peine remis du premier coup d'Etat, Gueïdar Aliev en essuie un autre en mars 1995, fomenté cette fois-ci par les Turcs. En recevant Tansu Ciller, venue platement s'excuser quelques mois plus tard, il absout la Turquie. En revanche, il sera intraitable avec ceux de ses opposants qui ont participé au complot.

Homme à poigne, entré à l'âge de dix-huit ans au tristement célèbre NKVD (ancêtre du KGB), où il travaille pendant vingt-cinq ans, Gueïdar Aliev semble toujours en affectionner les méthodes. On le dit rancunier et allergique à toute critique. *« Je ne suis pas contre la critique mais contre les mensonges et la démagogie »*, a-t-il déclaré, dimanche 12 novembre, jour du scrutin législatif, en même temps qu'il annonçait la grâce des quatre journalistes satiriques condamnés à des peines de prison pour avoir *« diffamé le président »*. Le même jour, dans un genre qu'il affectionne davantage, un chœur d'écoliers l'accueillait, sur le seuil du bureau de vote où il se rendait, au doux chant de *« Grand-père Gueïdar, tu es le seul espoir de notre nation »*.

Marie Jégo

Le gouvernement italien contraint d'agir contre l'immigration clandestine

La Ligue exige une loi dure en échange de son soutien au budget Dini

ROME
de notre correspondante

Pour l'Italie, jadis pays d'émigration, aujourd'hui terre d'élection de milliers de « clandestins » qui débarquent sur ses côtes ou franchissent ses frontières, le problème de l'immigration ne peut plus être ignoré. Mais comment satisfaire les exigences de partenaires européens irrités par tant de laxisme, tout en ménageant les sensibilités de la majorité de centre-gauche qui soutient le gouvernement ?

C'est le casse-tête que s'efforce de résoudre depuis des semaines le président du conseil, l'économiste Lamberto Dini. Avec d'autant plus de zèle – et d'embarras – que la Ligue, le mouvement fédéraliste d'Umberto Bossi, qui jusqu'ici a appuyé le gouvernement, a fait de l'adoption de mesures très restrictives en matière d'immigration la condition *sine qua non* de son soutien à la loi de finances actuellement en discussion. Loi de finances que M. Dini espère faire voter avant le 31 décembre, date pour laquelle il a annoncé sa démission.

Les chiffres officiels recensent 810 000 immigrés « en règle » dont 46 300 en attente d'un travail et 10 500 bénéficiant de l'asile politique. S'y ajoutent entre 500 000 et 800 000 clandestins, dont beaucoup venus d'Albanie, mais aussi d'Afrique, d'Europe centrale ou d'Asie, comme ces cent vingt et un Pakistanais débarqués près de Naples le 13 novembre alors qu'ils croyaient arriver en Allemagne, grugés par des passeurs qui leur avaient fait payer à chacun 3 000 dollars pour les convoyer clandestinement dans un conteneur *via* Istanbul.

Ces filières, gérées souvent par d'autres immigrés clandestins en accord avec la pègre locale, servent à l'occasion à passer armes et drogue, ce qui inquiète les autorités et la classe politique. D'autant que les incidents raciaux, jusque-là isolés, ont défrayé ces derniers mois à plusieurs reprises la chronique de grandes cités comme Rome et Turin. Il fallait donc agir.

LEVÉE DE BOUCLIERS

A la rentrée, la commission des affaires constitutionnelles de la Chambre avait donné le ton en adoptant comme texte de base pour la discussion d'une nouvelle loi une proposition avancée par Alliance nationale, le parti de droite de Gianfranco Fini, qui prévoyait notamment quinze ans de prison pour ceux qui aident les clandestins et l'expulsion immédiate de ces derniers. Ce texte avait reçu l'appui de la Ligue, suscitant une levée de boucliers de la part des organisations humanitaires en raison de « certaines outrances » et conduisant la gauche à réclamer plus de « solidarité ».

Pour sortir de l'impasse, la Ligue, qui a multiplié ces derniers jours les propositions provocantes et xénophobes comme celle de prendre les « empreintes des pieds » des immigrants clandestins, de fournir à la police des balles en caoutchouc pour tirer sur les criminels étrangers ou encore de former une « garde nationale » pour les débusquer dans tout le pays, a donc fini par se livrer à un véritable chantage sur le vote de la loi de finances.

Chantage suivi d'effet puisque le président du Conseil a promis de présenter dans les jours qui viennent un décret-loi restrictif sur l'immigration, qui condamnerait, entre autres, à une expulsion immédiate tout immigré reconnu coupable de délit, mais prendrait aussi en compte, outre l'aspect répressif, un aspect « préventif » d'assistance.

Marie-Claude Decamps

Six Croates de Bosnie accusés de crimes contre l'humanité

LE TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL (TPI) pour l'ex-Yougoslavie a annoncé, lundi 13 novembre, l'inculpation de six responsables croates de Bosnie pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Parmi eux figurent l'actuel chef d'état-major des forces croates de Bosnie (HVO), Tihomir Blaskic, et le président du HDZ, le parti de la communauté croate de Bosnie, Dario Kordic. Responsables locaux en Bosnie centrale entre mai 1992 et mai 1993, ils sont accusés d'avoir participé *« à la destruction effective et au déplacement de presque tous les Musulmans de la vallée de Lasva »* ainsi qu'au massacre du village d'Ahmici. Mario Cerkez, Ivo Santic et Pero Skopljak, également inculpés, étaient des dirigeants de Vitez, ville croate de Bosnie centrale. Zlatko Alesovski, chef de la prison de Kaonik, près de Mostar, est quant à lui accusé de violations graves des conventions de Genève. – *(AFP, Reuter.)*

Accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne

LE MAROC et l'Union européenne (UE) ont paraphé, lundi 13 novembre à Bruxelles, un nouvel accord de pêche de quatre ans qui met fin à leur brouille et permettra aux navires espagnols et portugais de pêcher de nouveau dans les riches eaux marocaines. Cet accord, qui entrera en vigueur le 1er décembre prochain, intervient deux jours après la conclusion d'un ambitieux accord d'association entre les deux parties qui prévoit la création d'une zone de libre échange industrielle euro-marocaine. L'UE a accepté de réduire progressivement ses captures de 20 % à 40 %, selon les espèces, tout en augmentant la compensation financière (162 millions d'écus) versée à Rabat. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **HONGRIE : environ 20 000 employés des services de santé ont manifesté**, samedi 11 novembre à Budapest, pour revendiquer une hausse de leurs rémunérations et du budget pour les hôpitaux. Les dépenses publiques ont été limitées par le plan d'austérité du gouvernement, adopté en mars. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **HAÏTI : quatre personnes ont été tuées**, lundi 13 novembre, aux Gonaïves, à l'issue de manifestations violentes, a annoncé l'ONU. Au total, au moins sept personnes ont été tuées et dix autres blessées depuis mardi 7 novembre (*Le Monde* du 14 novembre). Les incidents se sont multipliés après que le président Aristide eut invité samedi la population à rechercher des armes détenues illégalement. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) a remporté** les élections pour le poste de gouverneur de l'Etat du Michoacan, dans l'ouest du Mexique, principal enjeu du scrutin organisé dimanche 12 novembre. Le candidat du PRI, Victor Tinoco, a recueilli 38,4 % des suffrages contre 29,5 % pour le candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche). Le maintien d'un membre du PRI au poste de gouverneur de cette région devrait renforcer la position du président Ernesto Zedillo, dont le parti a subi au début de l'année toute une série de défaites électorales. – *(Reuter.)*

■ **HONDURAS : la France soutiendra Tegucigalpa** dans ses discussions avec le Club de Paris des pays créanciers, a promis le président Jacques Chirac à son homologue hondurien Carlos Roberto Reina, reçu lundi 13 novembre à l'Elysée. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **SOMALIE : au moins soixante-deux personnes ont été tuées**, lundi 13 novembre, dans des combats qui ont éclaté près de Baïdoa (sud-ouest) entre des miliciens du général Mohamed Farah Aïdid et ceux d'un clan rival qui se battent pour le contrôle de la ville. – *(AFP.)*

■ **TANZANIE : les trois candidats de l'opposition** ont porté un coup décisif aux premières élections générales multipartites du 29 octobre, en se retirant, lundi 13 novembre, du scrutin présidentiel, après que la Haute Cour eut rejeté leurs demandes d'annulation des résultats. Le candidat du Chama Cha Mapinduzi (CCM, au pouvoir) se retrouve seul en lice à Dar es-Salaam, où le scrutin avait été annulé – pour fraude et défaillance de l'organisation – et reporté au 19 novembre. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : vingt et une personnes ont été tuées** et soixante blessées lundi 13 novembre dans la capitale afghane par des roquettes parties des positions des talibans (étudiants en religion), qui assiègent Kaboul par le sud, a annoncé la radio officielle. Le 11 déjà, des salves avaient fait 36 morts et quelque 50 blessés dans la ville. Par ailleurs, deux hélicoptères des talibans auraient été abattus par les forces du président Rabbani près de Maidan Shahr, à 30 km au sud-ouest de la capitale. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : une attaque à la grenade** perpétrée lundi 13 novembre contre l'état-major de la police à Karachi a fait un mort et dix blessés. Le 9 octobre déjà, des inconnus avaient attaqué le gouvernement provincial, faisant sept blessés. Le premier ministre Mme Bhutto avait incriminé le MQM, représentant les musulmans émigrés de l'Inde lors de la partition de 1947, majoritaires à Karachi. Provoquée précisément par l'antagonisme entre gouvernement et MQM, la violence dans la capitale économique du Pakistan a fait plus de 1 600 morts cette année. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les « cinq sages » qui conseillent** le gouvernement ont révisé en baisse mardi 14 novembre à 2 % leurs prévisions de croissance économique en 1995 et 1996, un point au-dessous de leur pronostic de novembre 1994 (les six grands instituts de conjoncture allemands ont annoncé le 24 octobre 2,25 % pour 1995 et 2,5 % pour 1996, le gouvernement allemand table sur 2,5 % pour les deux années). Les « sages » prévoient encore en 1996 3,5 millions de chômeurs, soit environ 9 % de la population active, et une hausse des prix de 2,25 % contre 1,75 % en 1995. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank**, a souhaité, dans une conférence à l'université de Constance, lundi 13 novembre, que la future Banque centrale européenne utilise un objectif de croissance de la masse monétaire comme outil de mesure de l'inflation à moyen terme, un taux de prise en pension *« proche du marché et flexible »*, avec un plancher et un plafond, comme le Lombard actuel. Cela permettrait aux banques centrales nationales de prendre l'exécution à leur compte, ce qui éviterait une centralisation excessive. – *(AFP.)*

PARLEMENT L'Assemblée nationale a entamé, lundi 13 novembre, le débat sur l'avenir de la protection sociale. Introduite par le premier ministre, Alain Juppé, cette discussion devait se prolonger mardi et s'achever, mercredi, avec l'annonce par le chef du gouvernement de son plan de sauvetage et de réforme de la Sécurité sociale, sur lequel il engagera la responsabilité du gouvernement. ● RÉSERVES et critiques se sont multipliées, notamment à l'encontre de l'intention prêtée au gouvernement d'augmenter les prélèvements pour financer les déficits sociaux, sans procéder à de véritables réformes de structure. ● UNE ÉTUDE commandée à l'OFCE par la commission des finances du Sénat contredit le discours officiel sur la dérive des dépenses de santé. Selon cet institut, leur croissance est déjà ralentie et pourrait rejoindre celle du PIB en 2002.

M. Juppé n'emporte pas l'adhésion de la majorité sur la Sécurité sociale

Dans les rangs de l'UDF et des balladuriens, les mises en garde se multiplient avant l'annonce du plan de sauvetage du gouvernement. Nicolas Sarkozy s'est prononcé contre le recours aux ordonnances et la création de la prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes

QUE N'AVAIT-ON DIT de ce débat sur l'avenir de la protection sociale ? La Sécurité sociale, répétait-on, y jouerait sa survie. Le gouvernement et son chef aussi. Plus encore que le projet de budget, le plan de sauvetage de la « Sécu » apparaissait comme l'épreuve de vérité. Lundi 13 novembre, pourtant, l'Assemblée nationale a offert le spectacle d'un étrange théâtre d'ombres.

Six heures durant, les députés se sont succédé à la tribune, cinq minutes pour les uns, dix pour les autres, dans un long cortège au chevet de cette *« vieille dame »* malade, selon l'expression de Jean-Luc Préel (UDF, Vendée). Chacun y est allé de ses conseils, de ses potions, de ses remèdes miracles. Jean Royer, l'ancien maire de Tours, suggérait la mobilisation des *« trente directeurs de grands hôpitaux »*. Jean-Yves Chamart (RPR, Vienne) vendait l'idée d'une *« cotisation universelle »* pour assurer le financement de l'assurance-maladie. Jean-Louis Bernard (UDF, Loiret) suggérait le *« développement d'hôtels hospitaliers »* et un recours accru au *« télé-diagnostic »*. Jean Bardet (RPR, Val-d'Oise) demandait aux pouvoirs publics de promouvoir la médecine française au-delà des frontières pour inciter *« certains ressortissants étrangers solvables à venir se faire soigner chez nous »*. Alain Bocquet (PC, Nord) plaidait pour l'instauration d'une taxe sur les produits financiers pour combler les déficits sociaux.

Tous étaient unanimes pour vanter les mérites de la Sécurité sociale. Tous voulaient la sauver.

UN DÉBAT « SURRÉALISTE »

Bruno Bourg-Broc, président (RPR) de la commission des affaires culturelles, récusait un *« simple replâtrage »*, et Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances, insistait sur *« l'optimisation des dépenses et la responsabilisation de tous les acteurs »*. Bref, un véritable concours Lépine. Au banc du gouvernement, Jacques Barrot, le ministre du travail et des affaires sociales, studieux, écoutait, prenait note des suggestions, hochait la tête d'un air inspiré.

Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique) a fini par dire, dans la soirée, ce que tout le monde pensait depuis le début : *« Je trouve ce débat un peu surréaliste. On voulait redonner de l'éclat au Parlement par ce débat sur une question très importante, mais nous ne connaîtrons les propositions du gouvernement que mercredi. Il est dommage que nous ne puissions en discuter. »* De fait, Alain Juppé avait fixé la règle du jeu dès son introduction, non sans quelque cynisme : *« Le gouvernement sera particulièrement attentif à vos débats. Quand ils seront parvenus à leur terme, ce sera le temps de décider : je vous proposerai, mercredi après-midi, la réforme de la Sécurité sociale que nous aurons, ensemble, élaborée. »* Autrement dit, les députés pouvaient bien réfléchir, le gouvernement trancherait, et ils n'auraient plus qu'à lui accorder la confiance.

Si elle assure au premier ministre *« l'appui de toute la majorité »* qu'il a réclamé, cette procédure à la hussarde n'est toutefois pas sans inconvénient pour M. Juppé. Abrités derrière leur engagement à voter la confiance attendue, bon nombre de parlementaires, proches d'Edouard Balladur, ont usé d'une vraie liberté de parole pour multiplier les mises en garde au gouvernement.

Qualifiant le début de la discussion de *« débat un peu conventionnel »*, préférant attendre mercredi pour juger si l'*« audace »* est au rendez-vous *« derrière les mots »*, Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, n'a pas attendu longtemps pour mettre les pieds dans le plat. Comme l'avait déjà fait le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande, dans la matinée de lundi, il a affirmé, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que le débat sur la Sécurité sociale commençait *« sur une formidable ambiguïté »*. *« Le gouvernement nous dit qu'il faut reprendre 230 milliards* [de francs] *de dettes de la Sécurité sociale »*, observait-il, ajoutant : *« Ce n'est pas exact »*, puisque 110 milliards de francs de dettes ont été *« repris à la fin 1993 »*, notamment par le biais du Fonds de solidarité-vieillesse. Et de conclure : *« Le problème actuel de la Sécurité sociale, c'est 120 milliards, pas 230. »*

« LE RISQUE DE L'IMPOPULARITÉ »

Citant les chiffres des déficits sociaux, notamment pour 1993 et 1994, M. Juppé avait pourtant averti que *« ce bilan devrait inciter, ici ou là, à plus de retenue dans la critique ou dans le conseil »*. Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine), porte-drapeau des « balladuriens », ne s'est pas gêné pour poser, au canon, quelques *« questions politiques »*.

Primo, a-t-il lancé à M. Barrot, *« quel est le niveau de prélèvements obligatoires que l'économie française peut supporter, sans casser la croissance ? »*, car *« la question n'est pas de savoir s'il faut réduire le déficit, mais à quel rythme »*. *Secundo*, *« si nous n'avons pas de recettes suffisantes pour financer les prestations existantes, faut-il créer une nouvelle prestation ? »*, en l'occurrence la prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes ? *« Ma réponse est non »*, a-t-il tranché. *Tertio*, rien ne sert d'évoquer des *« réformes de structure »* si l'on ne met pas clairement les problèmes de la surcapacité hospitalière, de la démographie médicale, de la maîtrise, y compris comptable, des dépenses de santé, parmi d'autres.

Enfin, M. Sarkozy, en guise d'ultime provocation, a conseillé benoîtement au gouvernement de ne pas recourir à la procédure des ordonnances : *« En procédant par voie d'ordonnances, vous feriez peser sur le seul gouvernement le risque de l'impopularité des mesures à prendre. »*

Il ne restait plus à quelques chevau-légers de la majorité qu'à poser quelques banderilles supplémentaires. Adrien Zeller (UDF, Bas-Rhin) demandait avec force l'alignement des régimes de retraites spéciaux sur le régime général. Hervé Novelli (UDF, Indre-et-Loire) plaidait, en bon libéral proche d'Alain Madelin, pour la création de l'épargne-retraite et la gestion rationnelle d'un système *« irresponsable »*. Michel Fromet (PS, Loir-et-Cher) pouvait, sans forcer le trait, dénoncer le *« chemin dangereux du recours à des cotisations supplémentaires, dont les effets négatifs sur la croissance ont été soulignés jusque dans les rangs de la majorité »*.

Gérard Courtois et Caroline Monnot

« Profondément »

RÉCIT

LES FRANÇAIS sont *« profondément »* attachés à la Sécurité sociale. La Sécurité sociale est *« profondément »* malade. Des réformes de *« profondeur »* sont nécessaires. Le gouvernement en est *« profondément »* convaincu. Et tous ces mots sonnaient *« profondément »* creux, lundi 13 novembre, à l'Assemblée nationale. Référence obligée, devenue désormais aussi dénuée de sens que le *« changer la vie »* des socialistes, la *« lutte contre l'exclusion pour réduire la fracture sociale »* est évoquée dès la première ligne. Alain Juppé le répète : le débat sur la protection sociale n'est pas *« principalement budgétaire ou comptable »*, c'est rien moins que *« le grand débat de la société française face à elle-même et au monde »*. Assis à leurs bancs, les députés lèvent à peine les yeux.

Alain Juppé fait encore un effort. *« Au risque de surprendre, je dirai que* [la crise financière] *n'est peut-être pas la plus grave. Ce qui est en cause, c'est la capacité du système à combattre deux fléaux qui minent notre société : le chômage et l'exclusion. »* La majorité n'applaudit même plus à ces mots magiques de la campagne. La « réalité unique » est passée par là. Elle arrive, d'ailleurs, dans les propos de M. Juppé. Discrètement d'abord, puis elle déboule sous la forme d'une avalanche de statistiques, de sondages et de dizaines de milliards de déficit.

Selon une logique immuable, on va maintenant aborder le chapitre de l'héritage. Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy sont tout ouïe. L'héritage apparaît poliment : *« Certes, des efforts de redressement ont été entrepris en 1993. (...) Ces réformes étaient nécessaires, elles étaient courageuses. Elles sont toutefois restées insufisantes... »* Les chiffres suivent. Ils parlent d'eux-mêmes. MM. Sarkozy et Balladur ne cillent pas.

Le premier ministre évoque à présent les richesses du dialogue social et de la concertation. *« J'ai voulu que la réforme de la Sécurité sociale soit l'affaire de tous. » « Les ministres concernés ont entretenu un dialogue permanent »*, continue-t-il. Dans l'hémicycle, passe l'ombre d'un remaniement ministériel récent et brutal.

« La parole est maintenant à la représentation nationale. » Philippe Séguin, qui préside la séance, se fige dans un regard glacé. Les adverbes dont Alain Juppé ponctue régulièrement ses propos n'y peuvent rien. Clairement, profondément, visiblement, le premier ministre n'est pas convaincu. Sa majorité non plus.

Pascale Robert-Diard

Les économistes de l'OFCE contestent l'alarmisme sur le déficit de l'assurance-maladie

IL N'Y A PAS péril en la demeure et, avec une augmentation de 1,5 point de la CSG entre 1996 et 2002 (hors financement de la dette actuelle), l'assurance-maladie peut passer sans réforme profonde le cap du troisième millénaire : c'est la principale conclusion d'un rapport de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) sur « Les perspectives à moyen terme des finances sociales en France ».

Cette étude, commandée par la délégation pour la planification du Sénat, contredit l'alarmisme gouvernemental et comporte, même, un avertissement : *« Si des économies entraînent un rationnement des soins pour une partie de la population ou une baisse de la qualité des services rendus, alors, le résultat pourrait être socialement négatif, sans gains macroéconomiques significatifs. »*

L'optimisme relatif des auteurs se fonde sur plusieurs hypothèses : croissance du PIB d'au moins 2 % en moyenne par an entre 1997 et 2002, progression de 1,6 % de la masse salariale, augmentation de 2,7 % par an en volume des dépenses d'assurance-maladie. En outre, ils jugent que les réformes *« n'ont pas influencé la tendance de longue période, mais provoqué des économies durables »*. Cette tendance, qui devrait se confirmer, prouve que *« l'augmentation du volume de la consommation médicale n'est pas explosive »* et *« tend à se rapprocher spontanément de celle du PIB potentiel »* à l'horizon de 2002.

Décélération des dépenses de santé à l'horizon 2002

en pourcentage

7 6 5 4 3 2 1 0

Source : Comptes de la santé, Eco-Santé Credes

Le rapport en conclut que les perspectives de dépenses sont *« moins sombres que ne le traduit l'ampleur des déficits à court terme »*. A moyen terme, un prélèvement sera cependant nécessaire.

UNE HAUSSE « SUPPORTABLE »

En l'absence de lien entre la prestation et la cotisation, l'OFCE recommande la CSG *« comme source future de financement »*. Sur la base du déficit initial (36,4 milliards en 1995), il faudrait 1 point de CSG dès le 1er janvier 1996, puis 1/2 point en 1998.

L'OFCE estime que la question du financement des dépenses de santé est donc *« moins préoccupante qu'on ne le dit souvent »* et que cette hausse des prélèvements est *« supportable à moyen terme »*. A plus long terme, il est même possible que la croissance des dépenses n'excède plus celle du PIB, ce qui autoriserait une stabilisation définitive des prélèvements.

En outre, l'OFCE suggérait, récemment, la création d'un *« impôt social généralisé »* de 20 %, se substituant aux cotisations maladie et famille des employeurs et des salariés et qui accroîtrait de 80 milliards de francs l'imposition des revenus financiers.

Jean-Michel Bezat



Le gouvernement prend des libertés pour respecter la rigueur

JACQUES CHIRAC a annoncé, le 26 octobre, que la priorité serait donnée désormais à la réduction des déficits publics. S'engageant sur la voie ainsi tracée par le président de la République, Alain Juppé et son gouvernement s'exposent à une polémique qui ne peut que les embarrasser car, après avoir porté sur certaines modalités de la réforme du financement de la protection sociale, elle risque de s'étendre à la politique budgétaire.

La controverse a débuté lundi 13 novembre à l'Assemblée nationale. Le gouvernement envisage de créer une structure de « cantonnement » pour financer les 230 milliards de francs de déficit cumulé de la sécurité sociale, soit les 110 milliards des années 1991, 1992 et 1993 et les 120 milliards de 1994 et 1995. La création de la « CSG *bis* », appelée également « CRD » (contribution de remboursement des dettes), a pour but d'apurer ce passif.

Il y a, cependant, une faille dans ce dispositif. En juillet 1993, la CSG avait déjà été relevée par Edouard Balladur de 1,1 % à 2,4 % pour financer les déficits constatés à la fin de 1993. Alors, pourquoi les contribuables seraient-ils appelés à mettre de nouveau la main à la poche pour un déficit qui est partiellement le même ? Parce que le gouvernement a décidé de détourner les sommes que rapporte la hausse récente de la CSG pour les affecter à la création de la prestation d'autonomie en faveur des personnes agées dépendantes (*Le Monde* du 5 novembre).

UN ENGRENAGE DANGEREUX

C'est la première entorse à la rigueur affichée : sous couvert de lutte contre les déficits, le gouvernement a trouvé un moyen discret de financer une dépense nouvelle, dont le coût pourrait atteindre 20 à 40 milliards de francs, selon certains experts.

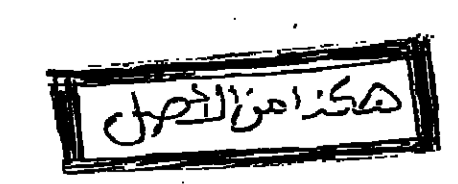
Cette polémique sur la gestion des finances publiques risque de prendre d'autant plus d'ampleur que le projet de loi de finances rectificative ne sera pas, lui non plus, exempt de critiques. Ce traditionnel « collectif » budgétaire de fin d'année, examiné mercredi 15 novembre par le conseil des ministres, devrait prévoir un déficit de près de 322 milliards de francs, soit le montant retenu lors du « collectif » de juin. Pour souligner qu'il conduit une politique vertueuse, le gouvernement a annoncé par avance que la baisse des rentrées fiscales, liées à la mauvaise conjoncture, sera compensée par l'annulation d'environ 20 milliards de francs de crédits.

Toutefois, on devrait aussi apprendre, mercredi, que l'exercice ne pourra être bouclé que grâce à un prélèvement de près de 15 milliards de francs sur la Caisse des dépôts et consignations. Peu orthodoxe, le procédé n'est certes pas nouveau – depuis le début des années 90, tous les gouvernements y ont eu recours –, mais, cette fois, la mesure, révélée par *La Tribune-Desfossés* mardi 14 novembre, présente une caractéristique inopinée : les sommes devraient être prélevées non pas sur les fonds de réserve, mais directement sur les liquidités de la Caisse, notamment celles du livret A.

Les experts du gouvernement se refusaient, mardi, à donner le détail de l'opération. Tout juste laissaient-ils entendre que le dossier serait *juridiquement* inattaquable, car la Caisse pourrait bénéficier d'une contrepartie afin de compenser ce prélèvement. Il reste que celui-ci va immanquablement susciter des réactions. D'abord, en ponctionnant les liquidités de l'établissement, le gouvernement met le doigt dans un engrenage dangereux.

Ensuite, les 15 milliards de francs ainsi prélevés doivent-ils être décomptés du déficit budgétaire au sens du traité de Maastricht ? Le ministre des finacces, Jean Arthuis, assure que l'opération sera neutre et qu'il ne faut pas réévaluer d'autant à la hausse le déficit budgétaire. La question risque, cependant, d'être âprement discutée.

Laurent Mauduit



Le front syndical « unitaire » apparaît très circonstanciel

Seule la CGT appelle à des arrêts de travail

LOUIS VIANNET (CGT), Nicole Notat (CFDT), Marc Vilbenoît (CFE-CGC) et Alain Deleu (CFTC) seront dans le carré de tête de la manifestation syndicale unitaire qui partira, mardi 14 novembre en fin d'après-midi à Paris, de la gare Montparnasse pour se rendre à l'Assemblée nationale, où les députés débattent de la Sécurité sociale. Pour la circonstance, les frères ennemis de la FEN – qui a intégré la nébuleuse de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) – et de la FSU défileront dans le même cortège. Fausse note dans ce concert syndical : Marc Blondel, secrétaire général de FO, ne défilera pas à Paris avec ses troupes mais à Marseille, à la tête du cortège organisé par sa centrale, dans une ville où il est déjà acquis que les syndicats manifesteront chacun de leur côté.

Le premier gouvernement d'Alain Juppé avait mal accueilli la manifestion unitaire des fonctionnaires le 10 octobre. Le second veut éviter la réédition d'un tel front syndical, même s'il n'est que circonstanciel. Avec l'absence de M. Blondel à Paris, le gouvernement compte atteindre son objectif, les syndicats n'offrant pas à l'opinion l'image d'une parfaite unité. Le dirigeant de FO donne ainsi un premier coup de canif à la déclaration du 30 octobre sur l'avenir de la Sécurité sociale signée avec la CGT, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, l'UNSA, la FEN et la FSU.

Le mot d'ordre des manifestations du 14 novembre porte sur *« la défense de la Sécurité sociale » stricto sensu*. Seule la CGT a appelé à des arrêts de travail dans les entreprises. Des préavis ont été déposés à la SNCF par la CGT et les autonomes et à la RATP par la CGT, mais les perturbations du trafic devraient être faibles. Les syndicats ont reçu le soutien du Parti socialiste et du Parti communiste. Lundi 13 novembre, les actions organisées par la CFTC et l'UNAF, afin de protester contre un possible gel des allocations familiales, ont été très faiblement suivies.

A. B.-M.

Force ouvrière appelle à une grève interprofessionnelle le 28 novembre

Par cette initiative unilatérale, Marc Blondel prend le risque d'isoler sa confédération

Le comité confédéral national de Force ouvrière, réuni lundi 13 novembre, a appelé à une grève interprofessionnelle de vingt-quatre heures le mardi 28 novembre pour la défense de l'emploi, des salaires et de la Sécurité sociale. Cette décision a été prise à l'unanimité, mais une quinzaine d'organisations n'ont pas soutenu la plate-forme revendicative présentée à cette occasion et d'autres n'ont pas pris part au vote.

MARC BLONDEL pourrait être un héros shakespearien. Comme Prospero dans *La Tempête*, il doit lutter entre les Caliban de son organisation, les génies malins qui soufflent les vents contraires, prêts à essayer de déclencher tous les cataclysmes, et les Ariel, génies bons et doux. Mais le secrétaire général de Force ouvrière semble beaucoup plus attiré par les premiers que par les seconds. Réunis en conclave, lundi 13 novembre, les cent cinquante membres du comité confédéral national (CCN) extraordinaire de FO, consacré exclusivement à la Sécurité sociale, ont, après huit heures de délibérations, décidé d'*« une grève interprofessionnelle de vingt-quatre heures »*, pour le mardi 28 novembre. Un véritable marché de dupes.

La décision de convoquer un CCN d'urgence sur la « Sécu » avait été prise après le discours de Jacques Chirac, le 4 octobre à la Sorbonne, à l'occasion du cinquantième anniversaire de cette institution. Ce discours de M. Chirac avait été interprété à FO comme un signal donné au gouvernement pour engager des *« réformes profondes »* pour sauver cet organisme. Pour FO, l'alerte devenait chaude. Jusqu'à cette date, Marc Blondel espérait échapper à une réforme en profondeur de la Sécurité sociale, portant notamment sur les structures de financement. Selon la ligne confédérale, si l'Etat respectait ses engagements, notamment en reprenant à son compte les *« charges indues »* supportées par le régime général alors que selon les syndicats elles devraient être financées par l'Etat, le déficit de la Sécurité sociale se révèlerait beaucoup moins élevé. Dénonçant donc cette orchestration médiatique autour du déficit, FO demeurait hostile à tout prélèvement supplémentaire.

Face à la détermination nouvelle du gouvernement, Marc Blondel a dû changer son fusil d'épaule. De peur d'être isolé au sein des autres centrales et d'être cloué au pilori, Marc Blondel, présenté par plusieurs hebdomadaires comme le champion de l'immobilisme, a alors fait volte-face. Hostile à l'origine, il s'est rallié à la manifestation unitaire pour la défense de la fonction publique du 10 octobre, pour s'opposer au gouvernement. Enfin, dans la nuit du 30 au 31 octobre, il a accepté de cosigner une déclaration commune avec sept autres syndicats (CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN, UNSA, FSU) qui certes dénonçait toute forme d'*« étatisation »* ou de *« fiscalisation »* de la Sécurité sociale, mais où les huit syndicats signataires s'accordaient sur des *« propositions de réformes. »*

« CAPACITÉ DE NUISANCE »

Lundi, Marc Blondel a été vivement pris à parti par ses propres troupes, sur ce thème des réformes. La fédération des employés et cadres et l'union départementale FO de Loire-Atlantique, proches des trotskistes de l'ex-PCI, ont défendu la thèse du salaire différé que constituent les prestations fournies par la Sécurité sociale. A l'unanimité des participants, le vote sur le principe d'une grève interprofessionnelle de vingt-quatre heures a été dissocié de la plate-forme revendicative. Or, en appelant à une grève interprofessionnelle pour défendre *« la Sécurité sociale, les salaires et l'emploi »*, FO risque de faire à nouveau cavalier seul. Sur des thèmes aussi larges, elle ne peut trouver le soutien que de la seule CGT. Interrogé sur France 2, mardi 14 novembre, Louis Viannet a estimé que *« la grève générale est à l'ordre du jour »*.

Une quinzaine d'organisations se sont abstenues ou ont voté contre sur la plate-forme revendicative. D'autres n'ont pas pris part au vote. Pour les opposants au secrétaire général, il s'agit *« du retour à Bercy »*, en référence au discours prononcé par Marc Blondel, lors d'un meeting au Palais omnisports, où il avait déjà laissé planer la menace d'une grève interprofessionnelle pour la défense de la Sécurité sociale. *« Marc Blondel démontre sa capacité de nuisance dans le mouvement syndical pour laisser faire ensuite le sale boulot par le gouvernement »*, explique un opposant.

Alain Beuve-Méry

Mise en cause du surtraitement des fonctionnaires d'outre-mer

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'OUTRE-MER, Jean-Jacques de Peretti, s'est déclaré prêt, lundi 13 novembre devant l'assemblée des maires des DOM-TOM, à ouvrir le difficile dossier de la surrémunération des fonctionnaires, qui va en moyenne de 40 % aux Antilles et en Guyane à 53 % à la Réunion. De nombreux élus de toutes tendances, notamment dans ce dernier département, voire certains syndicats, considèrent que ce phénomène constitue *« un frein au développement »* et empêche des créations d'emplois. La surrémunération des fonctionnaires, y compris territoriaux, conduit d'autre part les collectivités à recruter des agents non titulaires : ceux-ci représentent 68 % des fonctionnaires territoriaux outre-mer contre 24 % en métropole. Le coût de cette surrémunération est évalué à 6 milliards de francs. *« Je n'ai pas vocation à jouer les kamikazes »*, a toutefois précisé M. de Peretti, en se félicitant que des élus d'outre-mer désirent trouver une solution à ce problème. Il a décidé, en liaison avec Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie et présidente du conseil régional de la Réunion, de constituer un groupe de travail ouvert aux parlementaires des DOM-TOM.

BUDGET

■ **L'Assemblée nationale a adopté, lundi 13 novembre, les crédits du ministère de la jeunesse et des sports** (2,9 milliards de francs, en baisse de 1,3 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1995). Les groupes RPR et UDF ont voté pour, le PS et le PC se sont prononcés contre. Dans le cadre du plan d'économies supplémentaires de 2 milliards de francs, les députés ont adopté deux amendements visant à réduire ces crédits de 38,5 millions de francs. Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) a été mis à contribution à hauteur de 22,5 millions de francs.

■ **L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 10 novembre, les crédits du ministère de l'environnement,** qui s'élèvent pour 1996 à 1,75 milliards de francs, soit une diminution de 0,3 % par rapport à 1995. La majorité RPR-UDF a voté pour, l'opposition PS-PCF contre. Un amendement d'économies, proposé par Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) et réduisant de 2 millions de francs les crédits de paiement et de 5,5 millions de francs les autorisations de programme, a été adopté. Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a aussi fait voter un amendement qui prévoit d'augmenter de 20 % la taxe aéroportuaire pour les avions les plus bruyants pendant la période diurne et pour les vols de nuit.

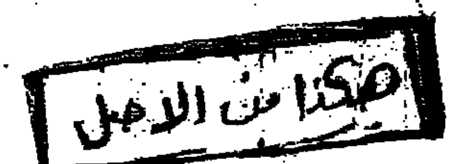
DÉPÊCHES

■ **SOCIALISTES : Lionel Jospin a installé la commission économique du PS, lundi 13 novembre.** Composée d'une centaine d'économistes socialistes et non socialistes et présidée par Jean-Paul Planchou, ancien député de Seine-et-Marne, elle a été chargée d'apporter sa contribution à la réflexion qui va s'engager au premier trimestre de 1996 sur une nouvelle politique économique. Le même jour, François Hollande, porte-parole du PS, a relevé *« avec satisfaction »* les *« discours d'union »* de Robert Hue, secrétaire national du PCF, et de Dominique Voynet, porte-parole des Verts. Commentant le rapprochement entre Génération Ecologie et l'UDF, M. Hollande a déclaré : *« Brice Lalonde a découvert que l'écologie était à l'UDF. Nous lui souhaitons bonne chance pour ce grand voyage. »*

■ **COMMUNISTES : *L'Humanité* se félicite, mardi 14 novembre, du fait que Robert Hue sera consulté,** comme l'ensemble des dirigeants des mouvements politiques représentés au Parlement, sur l'action que doit mener la France en matière de construction européenne. Le quotidien communiste publie un fac-similé d'une lettre de Jacques Chirac, en date du 13 novembre, dans laquelle le président de la République précise que cette audience sera l'occasion de *« débattre des questions »* récemment évoquées par le secrétaire national du PCF. Celui-ci plaide pour que les Français soient *« consultés »* sur le *« changement de cap »* économique du gouvernement (*Le Monde* du 11 novembre).

■ **SÉNAT : Jean Puech devrait prochainement retrouver son siège de sénateur de l'Aveyron :** le suppléant de l'ancien ministre de la fonction publique, Raymond Cayrel (RI), a donné sa démission.

■ **CNPF : Jean-Pierre Trenti, président de l'Union patronale régionale Champagne-Ardenne, a été nommé vice-président exécutif et président de la commission d'action territoriale du Conseil national du patronat français (CNPF),** en remplacement de Jean-Louis Tourret, qui a choisi de se consacrer à ses nouvelles fonctions d'adjoint au maire de Marseille. M. Trenti est PDG de la Société de distribution automobile châlonnaise et vice-président du conseil national des professions automobiles.



Les villes veulent pouvoir discuter à armes égales avec les compagnies des eaux

Une association d'experts, Service Public 2000, sera à la disposition des élus des collectivités locales

L'Association des maires de France (AMF), qui réunit son congrès à Paris du 14 au 16 novembre, va annoncer la création d'une association destinée à aider les élus dans leurs relations avec les grandes compagnies privées de gestion de l'eau, ce qui a parfois donné lieu à des scandales, comme à Grenoble. D'autres municipalités préfèrent s'en tenir au régime de la régie directe, comme Annecy.

AVEC L'AUGMENTATION de son prix, les affaires impliquant des élus et les énormes investissements réalisés ou en perspective, la gestion de l'eau est une préoccupation principale des maires. Dans ce domaine, ils sont confrontés à la puissance des sociétés prestataires de services – la Générale des eaux, la Lyonnaise des eaux, la SAUR (filiale de Bouygues) et Saint-Gobain – qui se partagent les marchés de la production, de la distribution et de l'assainissement en France.

A l'occasion de son congrès, qui se déroule à Paris les 14, 15 et 16 novembre, l'Association des maires de France (AMF) doit annoncer sa décision de mettre en commun, avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), leurs compétences pour offrir aux élus les moyens de se retrouver à armes égales avec les compagnies concessionnaires. A partir du 1er janvier, l'association Service Public 2000 pourra aider les maires, présidents de district ou de communautés urbaines qui le souhaiteront, à passer au crible les comptes de leurs prestataires de services et à discuter de la qualité du service rendu.

« DAVID CONTRE GOLIATH »

« Le problème, aujourd'hui, est que les collectivités locales ont un sentiment de faiblesse vis-à-vis de ces entreprises. Ce n'est pas un problème de monopole, c'est celui de David contre Goliath », estime Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'AMF. Face aux grandes sociétés qui s'appuient sur d'importants services d'experts, de financiers et de juristes, les commmunes se sentent démunies, d'autant que les services de l'Etat, chargés de les épauler, ne sont pas toujours à la hauteur, faute de moyens. D'ailleurs, le conseil général des Ponts et chaussées a, lui aussi, engagé une réflexion sur les moyens de pallier ces carences.

Le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, avec ses 143 communes, fait figure d'exception par rapport à la plupart des villes, qui agissent en ordre dispersé. On estime que dix mille d'entre elles ne sont pas regroupées et que certains syndicats réunisssent seulement deux ou trois communes. *« Les collectivités locales ont besoin d'être aidées pour savoir quelles questions poser à leurs fermiers qui présentent un compte rendu d'activité qui n'est pas standardisé et qui manque souvent de précisions »*, explique Michel Desmars, chargé de mission à la FNCCR.

Les élus ressentent d'autant plus cette position d'infériorité que la transparence exigée par la loi et par les électeurs ainsi que les revendications des consommateurs sur le prix de l'eau les contraignent à plus de vigilance. En outre, la loi sur l'environnement du 2 février 1995 les obligera, à partir de 1996, à faire chaque année un rapport devant le conseil municipal sur le prix et la qualité de l'eau. Plus récemment, le rapport de la mission d'information sur l'eau, présenté par le député du Finistère Ambroise Guellec (UDF-CDS) insistait sur *« une clarification des comptes qui s'impose »* (*Le Monde* du 9 novembre).

Il reste que les communes n'ont pas toutes les moyens de cette discussion avec leurs prestataires de services. Mieux équipées, les grandes villes y parviennent à peu près.

C'est notamment le cas de la Courly (Communauté urbaine de Lyon), qui s'est dotée en 1989 d'une direction de l'eau, supervisée par un seul élu et regroupant les anciens services de l'eau potable et de l'assainissement. La Courly a profité de cette nouvelle organisation pour engager la discussion avec ses compagnies fermières sur différents postes des comptes d'exploitation : les frais de siège, les frais financiers où la Courly estimait que certaines dépenses qui n'étaient pas de son fait lui étaient imputées et le poste des études, bien connu pour être une ligne fourre-tout dans la comptabilité de toutes les entreprises. Les techniciens de la Communauté urbaine de Lyon se sont aussi mis à être plus exigeants sur les justificatifs de renouvellement de matériel et les analyses de l'eau. *« Nous souhaitions surtout une présentation claire qui permette de renégocier sur des bases solides »*, commente Didier Rochas, directeur de la comptabilité à la direction de l'eau.

TROIS OBJECTIFS

Les choses ne se déroulent pas toujours aussi sereinement. Pour obtenir de la Société des eaux du Nord (SEN) un réexamen des tarifs, la communauté urbaine de Lille (89 communes) a dû saisir le tribunal administratif. Les magistrats ont décidé la création d'une commission dont la mission sera d'examiner les comptes afin de proposer un nouveau prix de l'eau.

Les communes moins importantes qui n'ont pas de tels moyens sont bien embarrassées lorsqu'elles veulent y voir clair dans la gestion de cette précieuse denrée. C'est, par exemple, le cas du syndicat des eaux de Varest, regroupant notamment Fréjus et Saint-Raphaël, dans le Var, et qui souhaitait faire réaliser un audit pour comprendre les raisons d'une importante augmentation du prix de l'eau.

« Comme nous voulions une garantie totale de neutralité, nous avons fait appel à l'AMF », explique Gérard Daugreilh, secrétaire général de la mairie de Fréjus. Les élus en effet se méfient des bureaux d'études et autres officines de conseil, soupçonnés d'avoir quelquefois partie liée avec les grandes sociétés d'eau.

Service Public 2000 devrait sur ce point les rassurer puisqu'elle sera composée d'experts techniques, juridiques et financiers indépendants. Trois objectifs sont fixés à cette association : préparation et négociation de contrats, contrôle de leur bonne exécution et conseils en cas de litiges. Le financement sera assuré par le chiffre d'affaires réalisé auprès des collectivités : chaque prestation sera facturée au prix de 5 000 francs par jour.

Françoise Chirot

Grenoble va renégocier avec la Lyonnaise des eaux

La situation financière de la commune ne permettra pas au nouveau maire de revenir à une gestion totalement municipale

GRENOBLE
de notre bureau régional

Le thème du retour à une gestion municipale de l'eau fut au centre de la campagne du nouveau maire de Grenoble, Michel Destot (PS). Privatisée en 1989 par Alain Carignon (RPR) (accusé de corruption passive à la suite de cette vente à la Lyonnaise des eaux), l'eau demeure le dossier le plus sensible pour l'équipe désormais au pouvoir à Grenoble.

L'objectif n'est plus le retour intégral de l'ancienne régie municipale de l'eau dans le giron public, car la ville, confrontée à une situation financière très difficile, n'est pas en mesure d'assumer le coût très lourd d'une telle opération. Prochainement, elle entrera en négociation avec… la Lyonnaise des eaux pour discuter sur deux points, et d'abord la baisse des factures d'eau – que Michel Destot juge *« surestimées »*. De 1989 à 1995, le mètre cube est en effet passé de 4,85 à 13,04 francs. La ville exigera d'être *« la seule compétente en matière tarifaire et d'entretien de ses infrastructures*, explique M. Destot. *En tout état de cause, ce ne sera plus la structure actuelle qui prévaudra »*. Son prédécesseur avait remis tous les pouvoirs entre les mains de l'exploitant du réseau jusqu'en 2014. La nouvelle équipe veut retrouver une large partie, sinon la totalité, des compétences naguère déléguées. *« Nous ne céderons sur aucun de ces deux objectifs »*, prévient l'adjoint aux finances, Jean-Paul Giraud (PS).

Avant d'arrêter sa stratégie, le maire attendra, d'une part, le jugement du tribunal de Lyon – le 16 novembre – et, d'autre part, la publication des observations définitives de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes. Dans ses observations provisoires émises en septembre, cette juridiction soulignait que les deux conventions *« ont organisé entre la commune et le fermier* [la Lyonnaise] *des relations déséquilibrées, tandis que les usagers se sont vus imposer, au bénéfice du fermier, des augmentations de tarifs dépourvues de toute justification patente »*.

Claude Francillon

Annecy reste attachée à sa régie

ANNECY
de notre bureau régional

« L'eau est un service public au sens fort du terme, car chaque citoyen en est usager, à la différence des bus. Donc je suis contre la cession du domaine de l'eau à des entreprises privées. » Tel est le credo invariable de Bernard Bosson, député centriste et maire d'Annecy depuis douze ans. L'ancien ministre d'Edouard Balladur n'a pourtant pas la réputation d'un pourfendeur du libéralisme et des privatisations. Mais, dans sa ville, il a toujours refusé la concession du service de l'eau ou même un régime mixte de distribution.

M. Bosson soutient qu'un contrat de trente ans conclu avec un concessionnaire crée un monopole de fait, et il prétend qu'*« on additionne alors les aspects négatifs du monopole et du privé : la lourdeur administrative et la hausse des tarifs due à l'absence de concurrence »*. Le maire d'Annecy loue la compétence des sociétés privées mais il ne souhaite pas leur en confier la gestion quotidienne : *« On n'a pas besoin d'elles. On sait faire avec un service public fatalement moins coûteux, car les salaires sont généralement inférieurs et la notion de bénéfice absente. »*

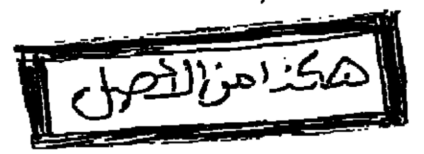
LE DON DU LAC

L'intransigeance de Bernard Bosson et de son père Charles, maire d'Annecy de 1954 à 1975, s'explique sans doute aussi par le lien étroit qui unit la ville et son lac, reconnu comme étant le plus pur d'Europe. Toute l'eau distribuée à Annecy provient exclusivement de cette énorme réserve naturelle. Elle est pompée à deux endroits différents par 27 mètres de fond.

« Nous bénéficions d'une matière brute de très grande qualité, sans nitrates ni pesticides. On pourrait la fournir telle quelle », explique Christian Lépinard, directeur du service de l'eau et de l'assainissement. Plusieurs communes qui prélèvent également l'eau du lac se contentent d'y ajouter un désinfectant. Pourtant, cet avantage naturel n'a pas vraiment d'incidence sur le prix de l'eau. A 13,26 francs le mètre cube, Annecy se situe dans la moyenne des villes de moins de 100 000 habitants. Mais le coût du captage et de la distribution ne représente que 40 % de cette somme, la différence étant affectée à la collecte et au traitement des eaux usées, ainsi qu'à diverses taxes. Cette part destinée à l'assainissement va considérablement s'accroître. La construction d'une nouvelle station d'épuration conforme aux futures normes européennes et la modernisation du réseau devraient porter le mètre cube à 20 francs à l'horizon 2000.

Globalement, les usagers estiment que le prix de l'eau est juste et admettent les hausses à venir. André Gandy, le président du Syndicat de consommateurs et d'usagers d'Annecy et de Haute-Savoie, exige simplement *« que les investissements soient justifiés, la gestion bonne et le contrôle efficace »*. Il défend le principe de la régie municipale : *« En pratique, nos associations ont toujours constaté que les tarifs étaient plus intéressants sous ce régime. »* Il reconnaît cependant que depuis l'affaire de Grenoble et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la distribution, la Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise s'efforcent de mieux satisfaire leurs clients.

Christophe Vincent



ÉDUCATION Le mouvement de protestation universitaire ne cesse de s'étendre en province. A Metz, Toulouse, Orléans, Aix-Marseille, Marne-la-Vallée, les étudiants réunissent des assemblées générales et, souvent, votent des grèves illimitées. ● À METZ, le conseil d'administration de l'université a voté, lundi, la suspension des cours jusqu'à vendredi. ● À TOULOUSE, les enseignants se sont joints au mouvement initié par les étudiants de l'université Paul-Sabatier. ● LE DIRECTEUR des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, Christian Forestier, reçoit cette semaine les présidents d'université afin de leur annoncer les crédits et les postes supplémentaires sur lesquels ils peuvent compter dans le cadre du plan d'urgence annoncé par François Bayrou. ● L'UNEF-ID appelle à une journée nationale d'action mardi 21 novembre.

Les mouvements de grève s'étendent dans les universités

Alors que le ministère consulte l'ensemble des présidents d'établissement, les étudiants de Metz, Orléans, Toulouse ont durci leurs actions. Des manifestations se sont déroulées dans d'autres villes et les enseignants commencent à se joindre à leurs protestations

APRÈS ROUEN, Metz, Toulouse, Orléans, Aix-Marseille, Marne-la-Vallée... Le mouvement de protestation universitaire grandissant pourra-t-il être enrayé ? Lundi 13 novembre, le directeur des enseignements supérieurs, Christian Forestier, a reçu les vingt-deux présidents d'université d'Aix-Marseille, Amiens, Clermont-Ferrand, de Corse, Lille, Nice, Poitiers et Reims. Il devrait consacrer la journée de mardi à Toulouse, dont les enseignants se sont joints au mouvement étudiant *(lire ci-dessous)* et reprendre mercredi les discussions avec Rennes, Nantes, Strasbourg, etc. A la fin de la semaine, le ministère devrait avoir reçu tous les présidents, auxquels il annonce ce que leur réserve le plan d'urgence. Le calcul des dotations par université, auxquelles ont été appliquées les règles de rattrapage édictées par François Bayrou (*Le Monde* du 10 novembre), a été achevé ce week-end. *« C'est plutôt une annonce de dotation dans une perspective de négociation »*, analyse l'un d'entre eux, ajoutant que ces réunions se déroulent dans un *« climat correct »*.

Les moyens dégagés, pour l'instant, par François Bayrou – deux cents postes d'agrégés, semble-t-il, prélevés sur le second degré – sont néanmoins jugés très insuffisants, voire dérisoires. Ajoutés aux cent cinquante postes prévus dans le budget de l'enseignement supérieur, cela porterait à trois cent cinquante le nombre de « PRAG » (professeurs agrégés) prévus pour 1996. En regard des quatre cent cinquante postes d'enseignants-chercheurs, la proportion est jugée importante, en particulier pour les universités nouvelles. Par le jeu des modes de dotation, celles-ci accueillent en effet un plus grand nombre de « PRAG » que les autres établissements, diminuant ainsi leur potentiel de recherche.

Si les présidents d'université paraissent décidés à poursuivre calmement, à Paris, cette semaine de consultation, le feu gagne les universités de province : à Metz, où le conseil d'administration a voté lundi à l'unanimité la suspension des cours jusqu'à vendredi *(lire ci-dessous)* ; à Toulouse, où la protestation, partie de l'université Paul-Sabatier, s'étend à celle du Mirail ; à Marne-la-Vallée, où les étudiants de l'université nouvelle, réunis lundi matin en assemblée générale, ont reconduit la grève illimitée qu'ils avaient lancée vendredi ; à Orléans enfin, rapporte notre correspondant Régis Guyotat, où 3 500 étudiants, après avoir appris que leur président d'université était reçu au ministère à Paris, sont descendus dans la rue avec les enseignants et les personnels administratifs, pour *« appuyer la démarche »*.

La pression des étudiants et des enseignants ne semble pas en passe de diminuer, ni sur le ministre François Bayrou ni – probablement – sur les « médiateurs » que celui-ci compte envoyer dans les universités. De son côté, l'UNEF-ID appelle à une journée nationale d'action mardi 21 novembre.

Béatrice Gurrey

A Toulouse, les profs en AG relaient le mot d'ordre des étudiants

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

Deux heures. Deux heures de grand théâtre, deux heures de voyage sur la planète des profs, réunis presque à huis clos, au sein d'une faculté en grève, dans un amphi bondé.

Ils avaient rendez-vous lundi 13 novembre à 16 heures, et, à l'heure dite, ils montraient patte blanche pour pénétrer dans le grand auditorium de l'université scientifique Paul-Sabatier de Toulouse, remplissant rapidement les rangs, avec le naturel de ceux qui sont chez eux. Cols roulés, tee-shirts, tuniques et cols ouverts... Ils ressemblaient à s'y méprendre – la couleur ou l'absence de cheveux mises à part – aux étudiants qui, quelques heures plus tôt, dans ce même amphithéâtre, avaient crié leur exaspération. On ignorait à quel point.

Le directeur d'une unité de formation et de recherche (UFR) prit le micro. L'ordre du jour lui semblait évident : 1. Prévision d'un nouvel aménagement des examens partiels, supprimés ou décalés en raison de la grève étudiante ; 2. Discussion informelle sur *« la situation actuelle »* et le point de vue « enseignant ». Il avait beaucoup réfléchi au premier point et faillit donc s'y complaire... jusqu'à ce qu'un syndicaliste s'énerve et que l'assemblée générale s'emballe : *« Ne perdons pas de temps sur ce point ! Je suis à l'université depuis 1959. C'est dire si j'en ai vu des grèves et des reports d'examens ! On s'arrange toujours ! Ce qui est urgent, c'est que les enseignants ne restent pas en retrait d'un mouvement qui les concerne autant que les étudiants. Nos intérêts convergent, eh bien manifestons-le ! »*

– Un jeune professeur : *« Cessons de noyer le poisson, prenons garde aux manœuvres de Bayrou et parlons du fond !* (Applaudissements) *Il nous faut des réponses tranchées : comment nous positionnons-nous par rapport aux revendications des étudiants ? Sommes-nous ou non solidaires ?*

– Totalement solidaires ! Les conditions de la rentrée ont été catastrophiques. Le déficit en postes d'enseignant ne fait que croître ; certaines matières sont purement supprimées tandis que le nombre d'heures supplémentaires demandé aux profs devient monstrueux.

– Attention ! Je ne suis pas ici parce que je suis solidaire des étudiants – j'étais en grève avant eux ! –, mais parce que la dégradation de l'université est mon problème, à la fois comme enseignant et comme chercheur. Si on ne change rien, il n'y aura plus de recherche dans dix ans ! »

– Un professeur de chimie, représentant du Syndicat national de l'enseignement supérieur : *« La situation empire chaque année. L'Université n'a plus les moyens d'un vrai service public. L'exemple de Rouen montre qu'en se battant on peut obtenir des résultats. Les étudiants nous donnent une occasion extraordinaire pour renégocier le budget, les postes en déficit. Allons-y franchement ! Ne subissons pas la grève des étudiants. Faisons-là ! »*

SOUTIEN SANS FAUSSE NOTE

Le président de l'université indique que la situation n'est pas brillante mais qu'il discute, pied à pied, avec le ministère. L'intervention se veut technique, elle est soporifique. Un brouhaha s'installe. *« C'est un panégyrique de votre action de président que vous nous brossez ! On n'est pas là pour faire des comptes d'apothicaire... »*

Le président est vexé. Il ne faisait pourtant, dit-il, que communiquer le maximum d'informations. Si on n'en veut pas... *« Le président d'une université ne peut jouer qu'à la marge dans les négociations*, intervient le syndicaliste. *Il faut davantage, vu la dégradation enregistrée en vingt ans ! »*

En bas de l'amphi, six représentants de la coordination des étudiants grévistes, admis *in extremis* à l'assemblée, piaffent de prendre la parole. *« On ne fait pas appel à votre solidarité*, annonce une jeune femme. *On vous rappelle simplement que nos conditions d'étude sont étroitement liées à vos conditions de travail ! Et on aimerait au moins connaître votre position ! »*

Une position ? Un soutien évident, sans fausse note, de cœur et de raison, si l'on en croit les nombreuses interventions. Les propositions abondent, brouillonnes et maladroites, pour enrichir le débat et ébranler le ministre. D'autres AG ? Des forums ? Une manifestation unitaire ? Une délégation à Paris ? Oui, mais sur quels chiffres est-on d'accord ? La grève d'abord. Oui, votons ! C'est que... *« C'est joli de partir fleur au fusil*, dit un sosie de Mouloudji. *Mais moi, avoir une semaine de retenue de salaire, franchement cela m'emmerderait ! Ne pourrait-on parler plutôt de suspension des enseignements ? C'est plus discret et l'effet est le même. »* Les étudiants rigolent. Penser ainsi à l'argent, cela leur semble *« obscène »*.

« Allons ! tonne un professeur de génie électrique. *Prenons nos responsabilités vis-à-vis des étudiants. Leurs revendications sont les nôtres, mot pour mot. Des lièvres qu'ils soulèvent dépendent nos carrières et nos emplois pour les années à venir. Alors arrêtons nos cours ! Qu'importe la sanction financière. »*

« La-grève ! La-grève ! »

« Plus de mille étudiants attendent à l'extérieur de l'amphi », presse un de leurs représentants. *« Votons ! »*, exige l'assemblée. *« Pourquoi pas demain, avec émargement et contrôle d'identité ? »*, tente le Monsieur Loyal du début, avec un curieux sens de l'à-propos. Les étudiants s'étranglent. Les professeurs s'énervent. *« Ce mouvement doit être le nôtre ! Cela suffit ! Votons ! »* Plus de trois cents mains se lèvent et choisissent la grève, au moins jusqu'à jeudi, date d'une nouvelle rencontre. Huit indiquent l'abstention. Plus un cours d'ici à jeudi. Dans le grand hall, mille étudiants exultent.

Annick Cojean

COMMENTAIRE

ÉQUATION IMPOSSIBLE

François Bayrou, qui estimait début octobre que la rentrée *« se passait bien »*, se trouve confronté à une réalité universitaire que les gouvernements ont, depuis 1991, systématiquement contournée. A Metz, Aix-en-Provence, Toulouse, Orléans comme à Rouen, les étudiants font prosaïquement l'inventaire de leur grande misère. Des mètres carrés de locaux par milliers, des postes d'enseignants par centaines, des rallonges budgétaires par millions de francs. Enseignants et présidents d'université font la même addition, guère contestable puisqu'elle ne fait que chiffrer les engagements non respectés par l'Etat en vertu des contrats passés avec les établissements. A un durcissement possible, M. Bayrou ne peut opposer que des armes aléatoires. Son *« plan d'urgence »*, qui prévoit dans les quatre prochaines années de remettre à niveau les universités les plus pauvres, ne satisfera pas des élèves qui veulent, dès cette année, travailler dans des conditions décentes. Quant au recours à des « médiateurs », il risque fort d'alimenter la chaudière étudiante : ce que Rouen a obtenu, Metz et Orléans le demandent. Le budget dont dispose le ministre est sans rapport avec les besoins des facultés. Equation impossible, qui le contraint à gagner du temps et à croiser les doigts, en espérant que les étudiants auront l'amabilité de différer leur grande colère.

François Bonnet

Metz, trop vite grandie, en rébellion contre les injustices

METZ
de notre envoyé spécial

L'annonce fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements. Comme à Rouen, le représentant de François Bayrou venait de proposer un « médiateur » à la délégation de grévistes qui avait été reçue au ministère de l'éducation nationale. C'était, à 17 h 45, lundi 13 novembre, dans l'amphithéâtre Le Moigne, sur le campus de l'île de Saulcy à Metz, le premier signe d'une victoire annoncée. *« Nous avons la promesse d'être écoutés. Metz doit rester mobilisé »*, s'enflammait Yann au micro, devant un auditoire surchauffé. Qu'importe qu'il ait fallu rectifier la nouvelle : la « médiatrice » ne sera en définitive qu'« envoyée spéciale » du ministre. L'essentiel n'était-il pas d'avoir obtenu la promesse que Nicole Ferrier, directeur de cabinet adjoint de François Bayrou, serait là, jeudi 16 novembre, pour rendre des comptes ? Pour bien préparer cette rencontre, le conseil d'administration de l'université a décidé, à l'unanimité, de suspendre tous les cours.

A Rouen, les étudiants avaient dû attendre trois semaines de grève pour négocier « en direct ». Ici, le mouvement n'a pas encore sept jours. Malgré les blocages et l'installation des piquets de grève, notamment devant la faculté de droit réfractaire, malgré l'occupation pacifique des bureaux de la présidence depuis le 10 novembre, des cours se tenaient encore sur les autres sites à l'écart des consignes syndicales.

Jamais au cours de sa jeune histoire l'université de Metz, créée en 1970, n'avait connu pareil conflit. Depuis que la Fédération des étudiants lorrains (FEDEL), affiliée à la FAGE (indépendante), avec ses 53 associations et ses 38 élus, a rejoint un mouvement créé par l'UNEF-ID et l'UNEF, les étiquettes syndicales se sont fondues dans une coordination. Faute de véritable leader, ses responsables improvisent, chaque matin, les mots d'ordre du jour, en s'inspirant de l'exemple de Rouen.

RÉALITÉ INSUPPORTABLE

Ici aussi, les étudiants réclament *« des sous à Bayrou »*, un peu plus de 10 millions de francs, la somme qui sépare la dotation réelle de la dotation théorique à laquelle peut prétendre cette université de 17 000 étudiants, classée parmi les plus pauvres. Ici aussi, ils veulent arracher les postes inscrits dans un contrat quadriennal qui n'est pas respecté : 120 enseignants et 160 emplois de personnels administratifs et de bibliothèque pour rattraper la croissance fulgurante des effectifs. Complétées par la construction d'un amphi de 500 places, 2 000 mètres carrés de salles et 300 chambres de logement social, ces revendications ont été adoptées à l'unanimité par le conseil d'administration lors d'une réunion exceptionnelle, lundi 13 novembre. Gérard Nauroy, le président, s'est engagé à les appuyer : *« Je ne peux pas m'opposer*, avoue-t-il, *aux propositions réalistes d'étudiants qui défendent leur université. »*

Voilà des mois que M. Nauroy tente, en vain, d'alerter le ministère. L'étincelle de cette brusque explosion a été provoquée, à la rentrée, par la perception de 300 francs de droits d'inscription supplémentaires, une augmentation considérée comme une *« injustice »* par les boursiers, qui représentent 35 % des effectifs. L'application trop rigide de la règle du passage du DEUG à la licence a de surcroît contraint un grand nombre d'entre eux au redoublement, les privant de cet indispensable complément de financement. Les étudiants dénoncent les travaux dirigés à quatre-vingts, l'unique demi-poste d'assistante sociale, les trente-neuf contrats emploi-solidarité pour trente-cinq titulaires à la bibliothèque, les deux femmes de ménage pour 12 000 mètres carrés de locaux. Ceux des IUT parlent des machines dépourvues de normes de sécurité ou des ordinateurs dépassés. Face à une réalité insupportable, la promesse de cinq postes d'attaché temporaire et d'une subvention de 500 000 francs pour louer des locaux dans une salle de cinéma n'a fait qu'amplifier l'ardeur militante.

Avec ses 63,6 % d'effectifs supplémentaires en six ans (10 % à 12 % à cette rentrée, avec des pointes de 25 % en droit et de 15 % en lettres), l'université de Metz a grandi trop vite dans un cadre devenu trop étroit. Il y a quatre ans, la création de formations en sciences humaines (psychologie, sociologie, communication) a, d'un seul coup, provoqué un grand bond en avant. Metz a repris à Nancy et Strasbourg les étudiants de son bassin de recrutement. Elle a aussi encaissé le choc des générations supplémentaires de bacheliers.

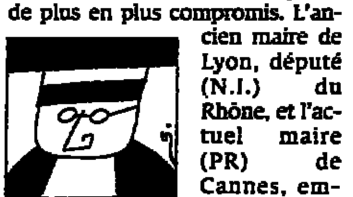
« 50 % des nouveaux étudiants sont les premiers de leur famille à entrer dans l'enseignement supérieur », note Marceline Laparra, responsable de la pédagogie, qui évoque l'environnement si particulier d'une Lorraine détruite en quête de reconversion dans *« la matière grise »*. Parmi eux, une proportion considérable d'enfants de toutes les immigrations. *« Cela crée un immense malentendu : le diplôme, gage de réussite et d'accès à l'emploi, ne les protège plus »*, ajoute-t-elle. Parmi eux, aussi, une part non négligeable de jeunes issus des filières technologiques ou professionnelles, qui échouent au premier obstacle. *« Ce sont souvent les étudiants les plus méritants à qui on accorde le moins de moyens »*, enrage-t-elle en demandant une *« remise à plat d'urgence des normes d'encadrement »* qui entraînent troubles et injustice.

Michel Delberghe

Michel Noir et Michel Mouillot risquent cinq ans d'inéligibilité

LYON
de notre envoyé spécial

L'avenir politique de Michel Noir et de Michel Mouillot paraît de plus en plus compromis. L'ancien maire de Lyon, député (N.I.) du Rhône, et l'actuel maire (PR) de Cannes, emportés par le même tourbillon judiciaire, sont en mauvaise posture. A chaque nouvelle étape de « l'affaire Botton », leur situation s'aggrave. A terme, ils pourraient devoir renoncer à leurs mandats. Lundi 13 novembre, devant la cour d'appel de Lyon, l'avocat général Bernard Rabatel a requis à leur encontre des peines de dix-huit mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité. Selon lui, la cour devrait donc aller au-delà du jugement du tribunal correctionnel (quinze mois avec sursis).



PROCÈS

A l'issue d'une intervention de près de quatre heures trente, le représentant du ministère public a également demandé que Pierre Botton, gendre de M. Noir, soit condamné à quatre ans de prison (dont trois ferme), 2 millions de francs d'amende et une privation des droits civiques pendant cinq ans. Le journaliste de TF 1 Patrick Poivre d'Arvor, poursuivi pour avoir bénéficié de « cadeaux » payés sur les fonds des sociétés du groupe Botton, n'a pas été épargné : M. Rabatel a requis contre lui dix-huit mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende.

Quatre autres prévenus sont sous la menace de peines de prison : deux ex-collaborateurs de M. Botton, Marc Bathier (trois ans, dont deux avec sursis) et Charles Giscard d'Estaing (deux ans, dont dix-huit mois avec sursis) ; le PDG de la société grenobloise Kiss, Serge Crasnianski (dix-huit mois avec sursis) ; Dominique Marchand, un responsable de société (dix-huit mois avec sursis). Une seule personne a échappé à la charge de l'avocat général : l'entraîneur de l'équipe de football de Marly-le-Roi, Michel Roblès.

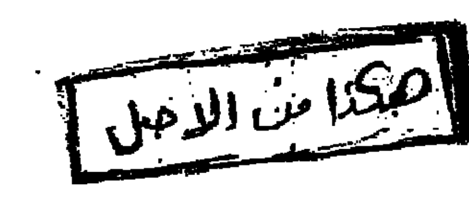
En première instance, le procureur adjoint Thierry Cretin avait surpris par la virulence de son propos. L'avocat général Rabatel s'est montré beaucoup moins cinglant. Il s'est contenté de définir le rôle de chacun. A Pierre Botton, il a reproché ses *« surfacturations grossières »* et ses *« factures aberrantes »*. Un exemple : M. Botton se fit un jour verser 80 000 francs pour avoir participé au conseil d'administration de l'une de ses seize sociétés ! Pour son enrichissement personnel, il aurait puisé, au total, 21 millions de francs dans les caisses de son groupe.

LEÇON DE MORALE

A Patrick Poivre d'Arvor, *« l'ami journaliste »*, l'avocat général Rabatel a donné une leçon de morale : *« Vous auriez rendu service à votre profession si vous aviez dit "oui, c'est vrai, j'ai peut-être été faible". En tant que journaliste vous auriez dû être plus curieux. En outre, vous auriez pu vous dispenser de mettre en cause certains de vos confrères. »* Tourné vers Michel Mouillot, prévenu d'avoir perçu des salaires (630 000 francs en six mois) en échange de prestations fictives, le magistrat s'est interrogé : *« Où sont les fameuses études, cette* "radioscopie des potentialités" *dont vous nous avez parlé ? Disparues ! Tout cela n'est pas sérieux, monsieur Mouillot ! »*

Restait le cas de Michel Noir, accusé d'avoir bénéficié des « largesses » de son gendre pour un montant total de 813 018 francs. Bernard Rabatel a écarté plusieurs arguments juridiques concernant notamment la prescription des faits. Le magistrat, pointant les contradictions du prévenu, lui a reproché ses *« explications laborieuses »* à propos du *« chantage »* que M. Botton aurait exercé sur lui en 1989 pour obtenir un pourcentage sur les marchés publics de la ville. Et M. Rabatel de conclure : *« Comment cet homme peut-il prétendre avoir été trompé ? Michel Noir n'aime pas la vérité. Bien avant 1989, il avait connaissance de l'origine frauduleuse des fonds. »*

Philippe Broussard





L'assassin de René Bousquet est condamné à dix ans de réclusion

« L'accusé est-il dangereux ? » En réfléchissant à cette question, la cour d'assises de Paris a infligé à Christian Didier la peine requise par l'avocat général Philippe Bilger

L'assassin de l'ancien collaborateur René Bousquet a été condamné, lundi soir 13 novembre, à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris. L'avocat général avait requis une peine de réclusion *« de l'ordre de dix à douze ans »*. L'accusation et la partie civile, représentée par Me Jacques Chanson, avaient notamment mis l'accent sur le déséquilibre mental de Christian Didier, cinquante et un ans. Celui-ci, défendu par Mes Thierry Lévy et Arnaud Montebourg, a déclaré au terme de son procès : *« J'éprouve un sincère repentir. Je suis effondré, vacciné à tout jamais contre toute forme ultérieure de crime. Je demande pardon à Dieu, qui a dit : « Tu ne tueras point », aux juifs que j'ai privé d'un procès et à la famille Bousquet, car nul n'est responsable de sa filiation. »* De son côté, le fils de René Bousquet a fait part de son *« indulgence relative »* pour l'accusé.

CE FUT LA JOURNÉE des petites et des grandes phrases. Ce fut la journée des banderilles. Ce fut une longue journée de plaidoiries et Me Jacques Chanson, au nom de Guy Bousquet, fils de la victime, conclut la sienne par une estocade : *« Christian Didier est-il dangereux ? Quant à moi, je préfère ne pas répondre, mais j'ai peur. »*

PROCÈS

Le ton était donné. La folie de Didier, cliniquement diagnostiquée par les experts psychiatres, planait sur le prétoire. Alors Me Chanson put s'offrir le luxe d'écarter d'un revers de manche le procès dont il ne voulait pas, celui de la collaboration, pour s'intéresser à la réhabilitation de René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, tombé sous les balles de Didier le 8 juin 1993. *« M. René Bousquet a droit au respect et à la présomption d'innocence au fond de sa tombe*, proclama-t-il. *Il s'agit ici de défendre l'honneur d'un mort. »*

Ainsi Me Chanson en vint-il à justifier l'attitude de René Bousquet sous l'Occupation en recourant à l'argument classique du choix du moindre mal. *« Ne fallait-il pas maintenir une administration française ? »*, demanda-t-il. Ce fut un argument parmi d'autres. Pour tenter de déminer par avance les plaidoiries de la défense, l'avocat de la partie civile brossa un portrait sur mesure de René Bousquet. Un portrait en pied où l'on découvrit un grand administrateur prompt à *« dissoudre la police antijuive dès son arrivée »* à Vichy, exempt de toute implication dans l'obligation faite aux juifs de porter une étoile au revers de leurs vêtements, opposé aux tribunaux d'exception.

Me Chanson pouvait alors regretter le *« lynchage médiatique »* de René Bousquet qui précéda son assassinat, le *« battage ignominieux »* dont il fut la victime alors qu'il avait été *« acquitté en 1949 par la Haute Cour de justice »*. *« Un témoin a dit : l'Histoire jugera. Certes ! La Haute Cour a jugé qu'il n'a pas trahi. Nous n'avons pas à le juger »*, soutint la partie civile.

RECTIFICATIFS

C'était sans compter sur la fougue glacée de Me Thierry Lévy. Sur sa volonté de plaider l'acquittement de Christian Didier *« avec ferveur »* et de fixer dans les mémoires une autre biographie de René Bousquet. Ce fut donc une succession de rectificatifs prononcés tour à tour avec habileté et férocité.

La suppression de la police aux questions juives ? *« Simple mesure administrative »*, tranche l'avocat. Cette police fut aussitôt remplacée par la section d'enquêtes et de contrôle (SEC). Le port de l'étoile juive épargné aux juifs de la zone libre ? On l'avait remplacé par un coup de tampon rouge – « Juif » – appliqué sur leurs papiers d'identité. La mansuétude de Bousquet ? Elle ne l'empêcha pas de revenir sur l'interdiction d'arrêter les juifs de 2 à 16 ans. *« On a rempli les wagons avec les enfants pour faire le compte »*, crie Me Lévy comme on crache son dégoût.

L'avocat joue avec l'ombre et la lumière rasante. *« Bousquet n'était pas antisémite. Et, autant le dire tout de suite, je suis convaincu qu'il a sauvé bien des juifs »*, assure-t-il.

Mais c'est pour mieux évoquer dans la seconde suivante les rafles du Vel' d'Hiv', les 16 et 17 juillet 1942, placées sous la responsabilité de Bousquet. *« Neuf mille hommes. Neuf cents équipes. Treize mille juifs arrêtés par les agents d'un Etat illégal, une bande de criminels »*, scande-t-il. C'est pour mieux citer le télégramme secret de Bousquet aux préfets du 22 août 1942 : *« Le chef du gouvernement tient à ce que vous preniez personnellement en main le contrôle des mesures décidées à l'égard des Israélites étrangers. Vous n'hésiterez pas à briser toutes les résistances que vous pourrez rencontrer... »*

Me Thierry Lévy s'attache alors à démontrer que lors du procès de René Bousquet, en 1949, on disposait déjà de toutes les pièces pour incriminer le collaborateur. *« Mais a-t-on jugé les crimes raciaux de Vichy ? Non ! On s'intéressait uniquement aux atteintes à la sûreté nationale, à la trahison. »* René Bousquet fut donc condamné à cinq ans d'indignité nationale, peine aussitôt relevée. La justice était passée, et Me Lévy la tient pour définitive : *« Bousquet était protégé par une forteresse de droit que personne ne pouvait légitimement faire tomber. Une note de la chancellerie, en novembre 1991, assure qu'il aurait été « périlleux » de vouloir revenir sur ce principe. Bousquet n'avait strictement rien à craindre. »*

Cet argument, la défense s'y accroche. Il rejoint le sentiment exprimé par plusieurs témoins comme Daniel Mayer, résistant et ancien président du Conseil constitutionnel, qui ont souligné *« les lenteurs de la justice »*. Il justifie, selon elle, le geste de Christian Didier.

Me Lévy demande cependant : *« Christian Didier est-il le bon criminel ? Ce n'est pas à raison de son crime mais à raison de sa personnalité, ou plus exactement de l'image que vous en avez, que vous vous interrogez. »* La réflexion pourrait viser juste mais précisément, Didier n'est pas Schwartzbard, cet anarcho-bolchevique russe acquitté par la cour d'assises de Paris, en 1927, après avoir assassiné Simon Petlioura, responsable de pogroms contre les juifs en Ukraine. Les cinq balles de revolver de l'un ne valent-elles pas les cinq balles de l'autre ? Christian Didier serait-il disqualifié *« parce qu'il entretient des conversations avec le ciel »* ? Thierry Lévy ne veut pas le croire. *« Le condamner renforcerait ceux qui pensent qu'on peut laver Vichy »*, conclut-il.

L'avocat général Philippe Bilger ne se laissa pas entraîner sur ce terrain. Avec conviction, il réduit l'accusé à sa définition psychiatrique. Posément, il écarte son alibi : *« Un criminel politique ne regrette jamais, il revendique. Lui se repent et cet aveu le fait immédiatement sortir de l'univers des criminels politiques. »* Dès lors, l'avocat général cerne Didier, sa *« frustration littéraire »* et son *« besoin éperdu de reconnaissance sociale »*. *« Il est plus noble de plaider l'Histoire que de plaider l'irresponsabilité*, avance-t-il. *Mais Didier avait davantage la volonté de donner un sens à sa vie, le désir de projeter une lumière, même la lumière funèbre et sombre du crime, sur son anonymat. Bousquet a été victime de Didier qui a été victime de lui-même. »*

Reste l'inconnu, la dangerosité réelle ou supposée de l'accusé. *« Il aurait pu choisir d'autres cibles, pourvu qu'elles aient pour lui le même cœfficient négatif dans l'imaginaire collectif*, assure Philippe Bilger. *On aurait pu imaginer qu'il tue le docteur Garretta, ou un autre. »* Reste l'avenir. En son nom, l'avocat général requiert de *« dix à douze ans de réclusion criminelle »*.

Au terme d'un délibéré de deux heures trente, la cour d'assises prononce une peine de dix ans.

Laurent Greilsamer

La clémence et l'« acharnement »

Grave et passionné, Guy Bousquet a fait part à la cour d'assises de Paris, lundi 13 novembre, de son *« indulgence relative pour Christian Didier »*. Le fils de René Bousquet a même précisé : *« Je crois que c'est un homme qui a beaucoup souffert dans les semaines précédant son crime. »*

Toute clémence a ensuite disparu de ses propos. Guy Bousquet a condamné l'*« acharnement »* des médias contre son père. Puis il a attaqué Me Serge Klarsfeld, qui a déposé plainte contre l'ancien collaborateur en 1989, le considérant comme *« le véritable homme-orchestre de la diabolisation de René Bousquet »*. Jugeant les hommes politiques et les historiens *« très ignorants »*, Guy Bousquet a ajouté : *« Il y a une méconnaissance de cette période, même au plus haut niveau de l'Etat. »*

■ **POLICE : le dépôt d'une liste « Front national de la police »** (FNP), vendredi 10 novembre, par un syndicat spécialement créé pour briguer les voix des gardiens de la paix et des gradés aux élections professionnelles de la mi-décembre, a provoqué les critiques des principales organisations policières. Majoritaire chez les policiers en tenue, la FASP a dénoncé *« la création d'un syndicat portant le même nom qu'un parti prônant ouvertement l'exclusion et le refus de la différence »*. La FNAP (majoritaire chez les policiers en civil) a protesté en considérant qu'*« aucun groupe politique n'a le droit de polluer la police »*. La tête de liste du FNP, Jean-Paul Laurendeau, ancien secrétaire général du syndicat policier FPIP (extrême droite), avait été candidat du FN lors des dernières élections municipales dans l'Essonne.

■ **JUSTICE : un procès pour injures intenté par Jean-Marie Le Pen** à Paul-Elie Levy, qui l'avait qualifié de *« fils spirituel de Hitler et de Mussolini »*, s'est tenu lundi 13 novembre devant la première chambre civile de la cour d'appel de Nancy. Porte-parole du Comité antifasciste et antiraciste (CAFAR), M. Levy avait tenu ces propos lors d'une réunion publique, en janvier 1992, pour protester contre la venue de M. Le Pen à Nancy. En mai 1993, il avait eu gain de cause en première instance, les juges considérant que l'injure était établie, mais reconnue de bonne foi par l'excuse de provocation. A l'audience de lundi, le procureur général a conclu à l'irrecevabilité de l'appel. La cour rendra sa décision le 9 janvier. – *(Corresp.)*

■ **FUSILLADE : un homme de vingt-trois ans a été tué d'une** balle dans la tête, vendredi 10 novembre, à Stains (Seine-Saint-Denis), à la suite d'un règlement de comptes entre bandes de la cité du clos Saint-Lazare. Selon les premiers éléments de l'enquête, il avait eu une altercation, le même jour, avec d'autres jeunes de la cité pour un motif encore inconnu. L'auteur du coup de feu mortel n'a pas été retrouvé.

DISPARITIONS

Suzanne Bidault

Une diplomate au caractère indomptable et entier

Mme GEORGES BIDAULT, née Suzanne Borel, est décédée à Paris mercredi 8 novembre. Agée de quatre-vingt-onze ans, officier de la Légion d'honneur, elle était titulaire de la croix de guerre, de la médaille de la Résistance et de la Medal of Freedom.

Il n'est pas fréquent qu'un ministre des affaires étrangères convole avec son directeur adjoint de cabinet. C'est pourtant ainsi que Suzy Borel est devenue, quelques mois après la Libération, l'épouse de Georges Bidault, après avoir été, en 1929, la première personne de son sexe admise dans la carrière diplomatique. Diplomate, à vrai dire, elle l'était fort peu : elle convient elle-même dans ses très vivants *Souvenirs* (éditions Ouest-France) qu'elle aurait été mieux faite pour le métier de préfet de police. Mais sans doute fallait-il un caractère indomptable comme le sien, à l'époque où elle y a fait ses premiers pas, pour forcer la porte d'un repaire machiste comme le Quai d'Orsay.

Née dans une famille de militaires, diplômée de philosophie et de chinois, elle avait fait ses premières armes en donnant des cours aux élèves instituteurs d'Indochine. Aux affaires étrangères, personne n'étant prêt à la nommer dans une ambassade, elle est restée longtemps affectée au service des œuvres. Elle avait participé activement, à partir de 1943, au bureau d'études clandestin du ministère, mais c'est seulement après la Libération qu'elle fit la connaissance de celui qui allait devenir son mari. Le successeur de Jean Moulin à la présidence du Conseil national de la Résistance avait beau avoir gardé ses habitudes d'intellectuel vieux garçon et passablement bohème, les avis de Suzy Borel lui étaient précieux, et ils devinrent vite inséparables, à la tête du Quai, comme pendant les six mois où il dirigea le gouvernement provisoire, bien qu'elle ne se cachât guère de n'apprécier qu'à moitié les mondanités officielles.

FRANC-PARLER

Affectée à l'Office de protection des réfugiés, dont elle devint en 1956 secrétaire général, elle suivit *« le petit homme »* sans hésitation lorsque l'octroi de l'autodétermination à l'Algérie l'amena à rompre avec de Gaulle, à s'exiler, et à prendre la tête, contre lui, de ce qu'il n'hésitait pas à appeler une nouvelle Résistance. Pour elle, le général n'était en fin de compte qu'un *« fourbe »*. L'indulgence, de toute façon, n'était pas sa marque : elle parle de John Foster Dulles, dans un de ses livres, comme d'un *« comédien »* et d'Adenauer comme d'un homme qui s'est comporté *« bassement »*. L'hypocrisie non plus : son franc-parler détonnait dans un Quai plus habitué à la litote et au chuchotement.

On a compris que c'était un être tout d'une pièce : espèce parfois agaçante, certes, mais devenue trop rare pour qu'on n'en éprouve pas quelque nostalgie, surtout lorsque la conviction, comme c'était le cas chez Suzy Bidault, fait bon ménage avec le talent.

André Fontaine

Christian Brossard

L'inquiétude du journaliste d'agence

CHRISTIAN BROSSARD, journaliste spécialisé dans la rubrique judiciaire à l'Agence France-Presse (AFP), est mort dimanche 12 novembre à Paris, victime d'un arrêt cardiaque. Il n'avait que trente-quatre ans.

A l'heure où les médias, comme la haute couture, ont leurs mannequins qui deviennent plus célèbres que le couturier, Christian Brossard appartenait à cette catégorie de journalistes qui ont accepté de vivre dans l'anonymat. Il faisait partie de ces quelques centaines de journalistes d'agence qui sont à la source de l'information. De ceux qui savent que cette information sera ensuite reprise par d'autres afin d'être enrichie, commentée, parfois déformée et... signée. Certains sont au bout du monde, d'autres sont simplement dans une banlieue. Christian Brossard avait une ville pour lui tout seul : le Palais de justice de Paris.

Sur 24 kilomètres de couloir, il lui fallait percer les secrets détenus par des centaines de magistrats et des milliers d'avocats, contourner les manipulateurs ou subir ceux qui parlent sans jamais rien dire. Il parvenait à tout connaître pour en tirer l'essentiel à livrer à une agence exigeante tout en conservant un souci profond de la déontologie professionnelle.

LES LIGNES DE L'URGENCE

Le jour, la nuit, le samedi, le dimanche, il arpentait les galeries du Palais pour pouvoir écrire, dans l'urgence, les quelques lignes imposées par le langage télégraphique des agences de presse. Ces quelques lignes qui font tinter les cloches des téléscripteurs dans toutes les salles de rédaction pour avertir les journalistes de France ou du monde entier qu'un « urgent » vient de « tomber ». Des lignes écrites dans l'anxiété, dans la peur de l'erreur, dans l'angoisse de nuire, celle de faire plus de mal que la justice.

Christian Brossard alignait les mots dans la souffrance, ressentant le poids de chacun d'entre eux. Car c'est avec Madame l'inquiétude que le journaliste écrit un bon papier. Elle lui tient et lui retient la main. Le papier terminé, il regarde son visage avec reconnaissance sans s'apercevoir que cette jolie dame qui lui sourit est en train de le tuer.

Maurice Peyrot

■ **JOHN PATRICK**, scénariste et dramaturge américain, s'est suicidé le 7 novembre. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.
Né le 17 mai 1905 à Louisville (Kentucky), de son vrai nom John Patrick Goggan, il débute dans les années 30 comme scénariste de films de série B pour la 20th Century Fox. En 1945, il connaît le succès à Broadway avec sa pièce *The Hasty Heart*, qui sera portée à l'écran par Vincent Sherman en 1949, avec Richard Todd, Patricia Neal et Ronald Reagan.
Cité à l'Oscar en 1946 pour l'histoire originale de *The Strange Love of Martha Ivers* (*L'Emprise du crime*, de Lewis Milestone, avec Barbara Stanwyck), il est également l'auteur de l'argument de *Framed* (Richard Wallace, 1947), film noir avec Glenn Ford dans un rôle de camionneur.
Sa pièce *La Petite Maison de thé*, tirée d'un roman de Vern Sneider, remporte le prix Pulitzer et il l'adapte pour le cinéma (Daniel Mann, 1956, avec Marlon Brando). Patrick écrit notamment les scénarios de *La Fontaine des amours* (Jean Negulesco, 1954), *La Colline des adieux* (d'après le roman de Han Suyin, Henry King, 1955, avec Jennifer Jones), *La Haute Société* (Charles Walters, 1956, avec Bing Crosby, Grace Kelly et Frank Sinatra) et, surtout, celui du film de George Cukor *Les Girls* (1957, avec Gene Kelly et Kay Kendall), son œuvre la plus ambitieuse et la plus aboutie.

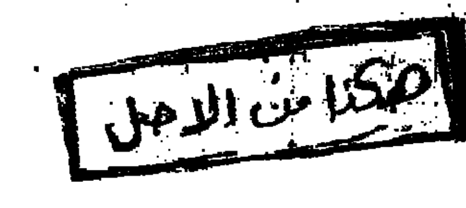
■ **SIR ROBERT STEPHENS**, comédien anglais, est mort dimanche 12 novembre à Londres à l'âge de soixante-quatre ans.
Ex-mari de l'actrice Maggie Smith, il avait joué à ses côtés de nombreuses pièces de théâtre dans les années 60 et au début des années 70 avant de quitter l'affiche jusqu'au début des années 90. C'est alors un brillant retour en scène qui lui vaut le Tony Award du meilleur acteur en 1993 pour son interprétation de Sir John Falstaff dans *Henry IV*, de Shakespeare.
Sa dernière apparition, en 1994, lui a permis d'inscrire son nom dans la légende du théâtre anglais pour son interprétation du *Roi Lear*.
Beaucoup voyaient en cet acteur classique très populaire le successeur de Sir Laurence Olivier, ce que sa fréquentation de l'alcool l'a empêché de devenir, comme il le confesse candidement dans une autobiographie parue en septembre à Londres, *Le Chevalier errant (Knight Errant)*.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Philippe Perrier de La Bathie a été nommé ambassadeur au Zaïre, en remplacement de Jean-Baptiste Brouste, par décret paru au *Journal officiel* du 10 novembre.

[Né en mai 1941, Philippe Perrier de La Bathie est licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à New Delhi (1970-1972 et 1986-1989), à Séoul (1974-1976), à Pékin (1979-1981), auprès de l'AIEA à Vienne (1981-1985), avant d'être sous-directeur de l'information au service de l'information et de la presse du ministère des affaires étrangères (1989-1991). D'août 1991 à août 1995, il était consul général à Tunis.]





Depuis qu'il a fui l'Algérie en 1962, Enrico Macias a élargi son répertoire et son public de pieds-noirs. Chanteur populaire, il s'efforce de renouer le dialogue entre Juifs et Arabes. L'Unesco lui a confié une mission sur la paix dans le monde.



Enrico, paroles de paix

IL est toujours là. Tellement là qu'on ne se demande même plus, justement, pourquoi il y est encore. Pourquoi, avec ce pseudonyme exotique – Enrico Macias ! –, ses textes enfantins – *« Les gens du Nord ont dans les yeux le bleu qui manque à leur décor »* –, ses mélodies d'un autre âge, ses *« Poï-Poï-Poï »* et ses *« Laï-Laï-Laï »*, plus de trente ans après ses débuts, il remplit encore l'Olympia, a vendu plus de cinquante millions de disques dans le monde entier, fut accueilli par le président Sadate et vient d'être chargé par l'Unesco d'une mission spéciale sur la paix dans le monde.

Sans doute faut-il le voir sur scène pour avoir un début de réponse. Certes, il y a son public, le fidèle, qui le suit depuis 1962. Jeudi 2 novembre, pour sa première à l'Olympia, ils étaient là, ceux du Sentier et ceux de Barbès, ceux de Bab el Oued et ceux de la place des Victoires. Les hommes ont le teint un peu bistre, les yeux de velours et la barbe rebelle. La gourmette est un peu voyante et la chemise un peu trop blanche. Les femmes – blond platine ou roux henné – se sont faites belles pour célébrer ces noces nostalgiques avec une jeunesse évanouie dans les fracas de l'Histoire. On essuie une larme furtive quand résonnent les premiers accords de *J'ai quitté mon pays*, on reprend en choeur les refrains des *Millionnaires du dimanche* ou d'*Une fille à marier*, on se tait quand il chante *Un berger vient de tomber*, en souvenir de l'assassinat d'Anouar El Sadate, sans savoir que, quelques jours plus tard, à la même heure, à Tel Aviv... Et puis les youyous commencent à percer lorsqu'il se lance dans une longue mélopée, en arabe et en hébreu. Une dizaine de femmes se mettent à danser, en agitant leur foulard, quelques hommes les accompagnent et puis, petit à petit, c'est toute une salle qui ondule, qui frappe dans ses mains, qui chante, et qui, debout, applaudit à tout rompre le *« mendiant de l'amour »*.

Et voilà cette jeune fille, plus habituée de la Cigale que de l'Olympia, fanatique de LLoyd Cole et de Blur, apparemment à des années-lumière de ce chanteur qui doit représenter, pour elle, le summum de la ringardise ; elle, qui est visiblement venue pour faire plaisir à ses parents, originaires d'une Algérie qu'elle n'a jamais connue, la voilà qui se trouve prise à son tour par cette étrange fièvre et se met à danser et à rire.

Et ça dure depuis plus de trente ans. Depuis, très exactement, le 5 octobre 1962. Ce soir-là, dans une séquence de « Cinq colonnes à la une », le magazine-phare de la RTF, consacrée aux rapatriés d'Algérie, les Français entendent une étrange chanson sur l'exil susurrée par un jeune homme gauche, tout en rondeurs, transpirant sur sa guitare, les yeux de velours et les cheveux gominés.

J'ai quitté mon pays, j'ai quitté
[mon soleil
Ma vie, ma triste vie se traîne
[sans raison
Soleil, soleil de mon pays perdu !

L'aventure avait commencé dans un double drame. Le 12 juin 1962, deux militants du FLN abattent, sur la place Négrier de Constantine, Raymond Leyris. C'est tout à la fois le porte-parole de la communauté juive de la ville et le maître du « malouf », la version constantinoise de l'arabo-andalouse, une musique sévèrement codifiée, emportée d'Espagne par les juifs espagnols chassés de la péninsule par Isabelle la catholique. Il n'y a pas une fête importante, juive, arabe ou chrétienne, sans que l'on fasse appel à « tonton Raymond », qui connaît par coeur cinq mille morceaux de musique orientale et dont les notables arabes disent : *« Si tu n'étais pas juif, on t'appellerait Mohamed. »*

Raymond sait qu'il a un successeur : le petit Gaston Ghrenassia, le fils d'un de ses amis, qui, à quinze ans, est passionné par la guitare. *« J'avais un tel respect pour Raymond que je n'aurais jamais osé chanter devant lui »*, explique aujourd'hui Enrico Macias. Alors, il chante avec des Gitans de Constantine. L'un d'entre eux s'appelle Enrico. *« Comme j'étais trop jeune pour chanter dans les cafés où l'on servait de l'alcool, je me grimais avec du noir de charbon, et j'entrais avec les Gitans. On a fini par m'appeler « le petit Enrico. »* Il s'en souviendra lorsqu'il lui faudra trouver un pseudonyme.

LES juifs de Constantine ont compris le message : la mort de Raymond signifie qu'ils sont indésirables et que, de nouveau, quatre siècles après leur départ d'Espagne, ils doivent reprendre le chemin de l'exil. Ils s'en vont les premiers. A la cloche de bois, pour éviter en même temps l'OAS et le FLN. *« Une déchirure et en même temps un soulagement »*, explique Enrico qui s'embarque sur le *Ville-d'Alger*. Là, il compose *J'ai quitté mon pays*. Avec Suzy, la fille de Raymond, devenue sa femme, il arrive à Marseille avec 60 000 anciens francs en poche. Il demande une place d'instituteur, son « métier », mais il préfère tenter sa chance dans la chanson.

Comment « vendre » ce chanteur qui ne ressemble à personne, au moment où la vague yé-yé triomphe ? Sur la couverture de son premier disque, on le présente comme *« l'enfant d'un père andalou et d'une mère berbère »*, lauréat d'un *« grand prix de la chanson andalouse »* qui n'a jamais existé.

Ce qu'il veut, c'est faire comme Aznavour, son autre maître – après tonton Raymond, bien sûr : adapter *« sa musique »* à la chanson populaire française. Ça ne marche pas vraiment. *« Le Tino Rossi des pieds-noirs »*, *« Un pachyderme émouvant »*, écrivent les rares critiques. *« Tout a changé après « Cinq colonnes »*, raconte Vic Talar, l'imprésario et l'ami de toujours. *Si, dans le Nord, Enrico continuait à chanter devant des publics clairsemés, pour ne pas dire inexistants, dès que l'on passait Lyon, les salles commençaient à se remplir. Plus on descendait vers le Midi et plus les salles étaient bondées. A Marseille, c'était la folie ! »*

« J'ai quitté mon pays, j'ai quitté mon soleil. Ma vie, ma triste vie, se traîne sans raison. Soleil, soleil de mon pays perdu ! »

Les pieds-noirs, alors regroupés dans le Midi, avaient trouvé leur paladin. Qui dira l'importance d'une chanson dans la saga d'une communauté destinée à disparaître en tant que telle ? Ce n'est, déjà, pas du goût de tout le monde. Enrico Macias a rapidement maille à partir avec une extrême droite qui voit dans les pieds-noirs un réservoir d'électeurs et de militants en puissance. En août 1964, *Aspects de la France*, l'hebdomadaire royaliste, dans une *« lettre ouverte à Gaston Ghrenassia »*, accuse ce dernier d'avoir, en compagnie de dizaines d'autres chanteurs, envoyé un télégramme de condoléances à la mort de Maurice Thorez, le chef du Parti communiste, et d'avoir accepté de se présenter aux élections locales en Corse sur une liste patronnée par un ministre gaulliste. Enrico Macias sait à qui il a affaire. Et que ce n'est pas fini. Chez lui, on se souvient de ce 5 août 1934 où toute la famille de sa mère a été massacrée par des Arabes attisés par les nervis fascistes.

Très vite – et c'est là le miracle –, il va réussir l'incroyable pari de faire fredonner ses refrains à la France entière tout en conservant son public d'origine. *« La mayonnaise a pris. »* Non, il n'a rien oublié, mais Paris l'a pris dans ses bras et les gens du Nord ont dans leurs yeux... Il collectionne les distinctions : le prix Charles-Cros, celui de la chanson antiraciste, décerné par la Licra en 1979 à *L'Etranger*, une complainte sur les travailleurs immigrés. Si l'on continue à se moquer de sa bonté dégoulinante, de ses excès, du simplisme de certaines de ses chansons, qui pourrait lui en vouloir vraiment ? Son public lui est tellement fidèle qu'il ne comprend pas, lorsqu'il s'essaie malheureusement au théâtre, qu'il puisse jouer à contre-emploi. Enrico ne peut pas tromper sa femme ! Enrico ne peut pas se déguiser en travesti ! Il n'a pas renoncé aux planches. *« Il serait parfait dans* Douze hommes en colère », rêve Vic Talar. Dans le rôle du juste, cela va sans dire.

Encore un miracle : la mayonnaise prend aussi à l'étranger. A New York, il fait un tel triomphe que certains professionnels du « show- biz » lui demandent, sérieusement, de *« voir les choses en grand »*, d'envisager une véritable carrière internationale. Aurait-il pu réussir ce nouveau pari, prendre la place qui sera occupée quelques années plus tard par Julio Iglesias ? Il ne réfléchit pas longtemps : c'est non ! Enrico a trop besoin de ses amis. Et puis, il n'a pas envie d'apprendre à « bien » parler l'anglais.

UN de ses plus grands souvenirs reste d'avoir pu chanter, le 24 septembre 1979, devant huit mille Egyptiens enthousiastes. Anouar El Sadate a levé l'embargo qui pesait sur un certain nombre d'artistes interdits de séjour pour leur prise de position pro-israélienne. Si Enrico n'a pu chanter dans aucun pays arabe depuis 1963, il reste un des chanteurs français les plus écoutés dans cette partie du monde. *« Le premier au hit-parade du box-office parallèle. »* On l'écoute, comme en cachette, dans la Casbah d'Alger ou dans les souks du Caire. Il rencontre Sadate, qui lui demande de lui chanter une de ses chansons. Enrico se souvient d'un refrain composé dix ans plus tôt :

Le grand pardon, le grand
[pardon
Il est écrit depuis longtemps
Depuis la nuit des temps.

Devant le raïs, attendri, Enrico Macias chante, en arabe, *La Folle Espérance*. Il n'oubliera jamais cette rencontre.

Il continue à ne pas savoir dire « non » à ses amis. En 1992, lors des élections régionales, il se présente, mais à la dixième place, *« non éligible »*, sur la liste conduite par Daniel Hechter et parrainée par Bernard Tapie. L'homme d'affaires a su trouver les mots pour convaincre le chanteur : *« Tu dois rendre aux gens ce qu'ils t'ont donné ! »* Il reste une des cibles favorites du Front national. Prémonition ou non : le 12 juillet 1988, sept ans avant que la ville n'élise un maire « frontiste », il doit annuler un concert à Marignane. *« Suppôt d'Israël »*, *« Sale juif »*, *« Ami des Arabes »* : ses affiches ont été recouvertes de graffitis, des coups de téléphone anonymes ont été donnés pour laisser craindre des risques d'attentat.

Gaston Ghrenassia est peut-être gentil, mais il sait, aussi, ne pas oublier. *« C'est parce que ces manoeuvres sont fascisantes que je les dénonce publiquement et que je vais au combat »*, dit-il à *Libération*. Lorsque Patrick Bruel annonce qu'il boycottera les villes dirigées par le Front national, il lui emboîte aussitôt le pas et déplore le manque de solidarité des artistes. *« Si nous étions plus unis pour lutter contre le Front national, nous serions beaucoup plus efficaces. »* Il sait bien qu'avec de telles prises de position, il peut s'aliéner une partie de « son » public. *« Tant pis*, répond-il aujourd'hui, *ce sont des gens qui n'ont pas compris le sens de mes chansons. »* Il réfléchit une seconde, semble peser ses mots et lance : *« De toute manière, je ne désire pas avoir dans mon public des nostalgiques de Vichy, de Pétain ou de Laval. »*

Le luthier vient d'arriver dans son appartement, près de l'Ecole militaire. Enrico Macias caresse voluptueusement sa dernière trouvaille : un mélange de luth et de guitare. Il jette un regard noir à Suzy, qui a décelé une fausse note. Il poursuit : *« Non, il ne faut pas pactiser, il ne faut pas collaborer. »*

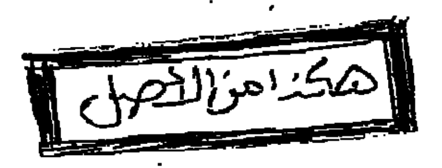
Quelques heures plus tard, sur la scène de l'Olympia, quand il entonnera :

Je suis un juif espagnol, je suis
[un Grec arménien
je suis un Français créole, un juif
[arabe,

on comprendra qu'il est bien tout cela. Et peut-être même un peu plus. Le *« mendiant de l'amour »*, le seul à faire encore danser ensemble, en ces temps cruels, Juifs et Arabes, fait alors taire la salle. Une mélodie s'élève et il chante *La Dernière Prière* accompagné par la voix cristalline d'une jeune fille.

Alors, dans sa solitude, face à cette salle soudain muette, on comprend peut-être mieux où se trouve la vraie noblesse de Gaston Ghrenassia.

José-Alain Fralon



Le Monde

Passe d'armes à Washington

LE gouvernement de la première puissance mondiale est *« fermé »*. N'ayant plus, depuis mardi 14 novembre à 0 heure, l'autorité légale pour engager la moindre dépense, l'administration fédérale des Etats-Unis est en état théorique de cessation de paiement. Il ne faut cependant pas être dupe de la spectaculaire épreuve de force à laquelle se livrent le Congrès et la Maison Blanche, dans la mesure où les deux parties s'entendent sur l'essentiel, à savoir l'urgence de remettre de l'ordre dans les finances publiques.

Depuis les années 60, la succession des déficits budgétaires annuels a accumulé une énorme dette dont le service, multiplié par dix en vingt ans, représente maintenant 3,5 % du produit intérieur brut et le sixième de l'ensemble des dépenses budgétaires. C'est beaucoup trop et les Américains en ont conscience, craignant d'avoir à en payer le prix sous forme d'impôts supplémentaires. Il y a donc un véritable consensus national sur la nécessité de faire des économies. De ce point de vue, la querelle entre la Maison Blanche et le Congrès sur le point de savoir si l'équilibre budgétaire doit être atteint en 2002 ou en 2004 apparaît un peu dérisoire. La meilleure preuve en est le calme des marchés obligataires qui, loin de s'affoler, maintiennent les taux longs à un assez bas niveau.

Même dans l'hypothèse d'un dénouement rapide, cette nouvelle passe d'armes entre la Maison blanche et le Congrès ajoutera à l'impression que le président américain fait l'objet non plus seulement de la pression constante des républicains mais d'un véritable harcèlement, parfois pas très éloigné du chantage. Cette fois Bill Clinton paraît résolu à faire front, fort d'une opinion qui lui donne raison et commence à trouver que les républicains n'offrent pas le changement dont elle rêvait. Le président pourrait *in fine* tirer profit de cette nouvelle épreuve que lui inflige un Congrès républicain qui a les yeux rivés sur l'échéance électorale de 1996.

Bill Clinton ne renonce à sa stratégie de *« défense passive »* qu'en dernier recours, par l'entremise de veto dont il n'abuse pas. Il parvient, de ce fait, à se poser en garant des *« valeurs fondamentales »* et des acquis sociaux, auxquels les Américains semblent plus attachés que les républicains ne le pensent. Le principal argument avancé par la Maison Blanche pour bloquer le budget est que cette loi provisoire, telle que revue par le Congrès, *« augmenterait les cotisations des personnes âgées à leur régime d'assurance-maladie »* (de 7,4 dollars par mois) et *« diminuerait largement le budget de l'éducation et de la protection de l'environnement »*.

Les républicains, eux-mêmes divisés entre radicaux et modérés, risquent de brûler plusieurs de leurs vaisseaux dans cette crise, si elle se prolonge. Seuls quelques points du Contrat pour l'Amérique de leur « révolution » en dix chapitres ont jusqu'à présent été adoptés. Beaucoup de bruit pour peu de choses.

M. Le Pen et les juifs

LE Front national n'est pas antisémite, ce sont les juifs qui sont antinationaux : tel est, en clair, le message que Jean-Marie Le Pen et les siens ont voulu adresser aux Français en organisant, le 11 novembre, l'étrange cérémonie de Carpentras.

La manipulation des symboles par l'extrême droite paraît souvent si éloignée des réalités qu'on peut être tenté de la juger dérisoire et d'en conclure qu'elle serait inopérante. Mais, sans exagérer la portée des acrobaties verbales du Front national et de son chef, la vigilance ne doit pas se relâcher vis-à-vis d'un mouvement dont l'installation dans la vie politique n'a pas été enrayée depuis treize ans. La comparaison avec d'autres pays européens, où l'extrême droite ne parvient pas à dépasser le stade de la fièvre éruptive, même récurrente, oblige à considérer que sa longévité, en France, repose sur quelque spécificité nationale.

L'exploitation des peurs et des fantasmes autour de l'immigration pouvait apparaître comme le facteur principal qui permettait au Front national d'atteindre et, surtout, de conserver des scores électoraux plus élevés que ceux de ses homologues allemand ou britannique, par exemple. L'antisémitisme latent, qui se trahit dans les discours de ses chefs et dans la prose des journaux proches de lui, semblait être un handicap plutôt qu'un atout, tant le souvenir de la seconde guerre mondiale et de la collaboration du régime de Vichy avec les nazis pèse sur la conscience nationale. Or force est de constater que les dirigeants de l'extrême droite ne le considèrent pas ainsi. Certes, une partie du discours de M. Le Pen à Carpentras a consisté, une fois de plus, en dénégations destinées à démontrer que son mouvement n'a pas pour vocation de réveiller ni de propager l'antisémitisme. Certes, le Front national compte parmi ses partisans, sinon parmi ses militants, quelques juifs qui ne voient aucun inconvénient à soutenir un parti politique dont les références devraient pourtant les faire réfléchir.

Cet habillage, toutefois, doit être pris pour ce qu'il est : une couverture à l'abri de laquelle l'extrême droite ne cesse d'entretenir et de raviver le feu de cette vieille passion française qu'est la haine des juifs. Pourquoi choisir, en effet, le prétexte de la profanation du cimetière juif de Carpentras et la date du 11 novembre, symbole « national » s'il en est, pour mettre en scène la prétendue injustice dont seraient victimes M. Le Pen et les siens ?

L'opposition suggérée entre la « vraie France » et son « ennemi de l'intérieur » est limpide. La mise en cause de Jacques Chirac, accusé de collusion avec les juifs pour avoir reconnu officiellement, le 16 juillet, la responsabilité de l'Etat de l'époque dans les persécutions des années noires, met les points sur les « i ». Les juifs sont désignés par le Front national comme des adversaires actifs ou potentiels de la France « française » qu'il prétend incarner. L'Histoire a démontré à quel degré de déchéance ce genre de rhétorique peut conduire une société.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

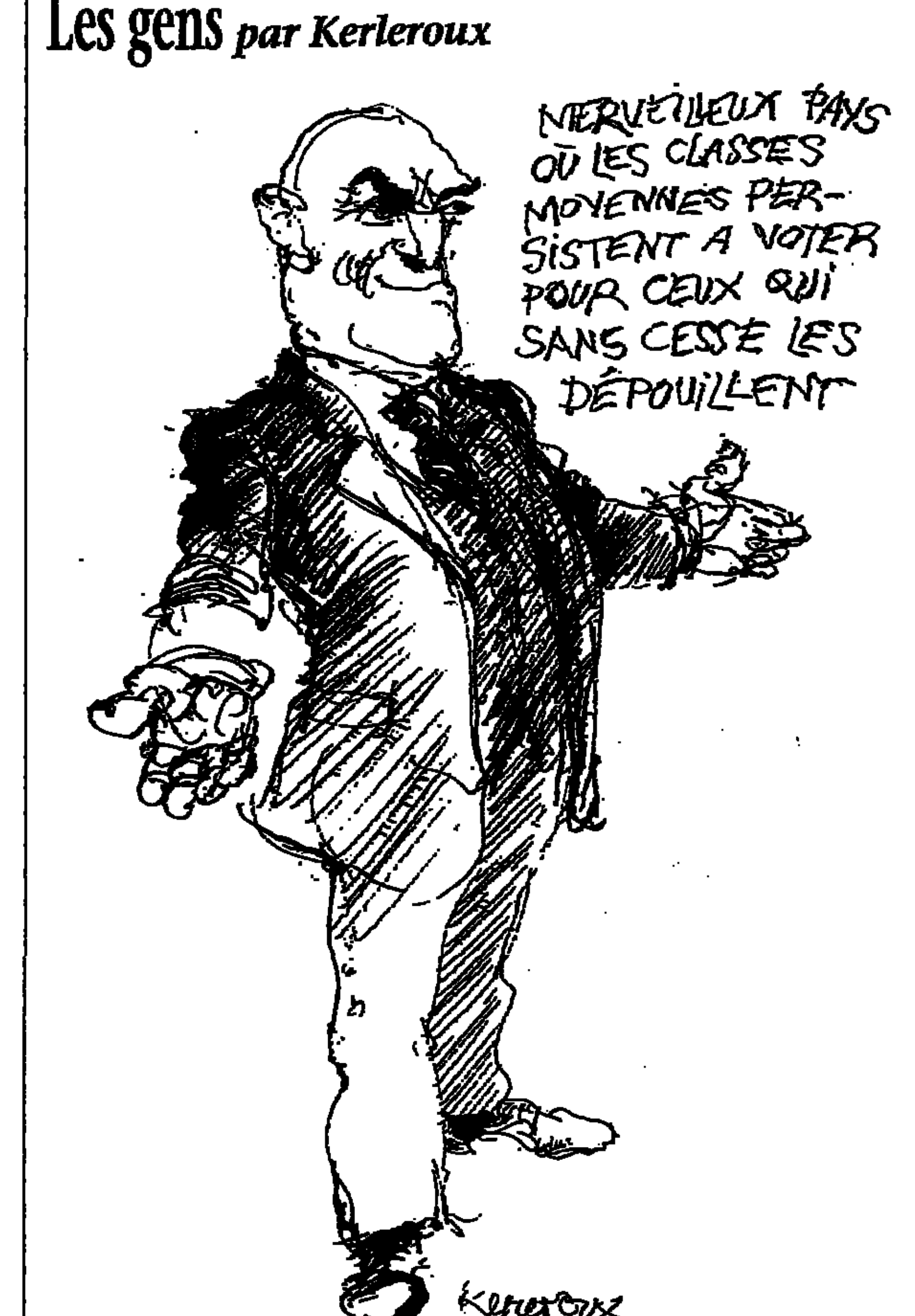
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les gens *par Kerleroux*



Le désarroi de la social-démocratie allemande

Suite de la première page

Il doit, en outre, faire face à la concurrence grandissante du parti des Verts, devenu la troisième force politique du pays, et, dans l'ex-RDA, au PDS, avatar du Parti communiste. Le SPD ne peut plus compter sur son électorat traditionnel. Celui-ci n'hésite plus à voter pour les Verts, voire pour la CDU, qui a réalisé d'excellents scores dans les milieux ouvriers de Berlin. Le nombre des adhérents sociaux-démocrates a diminué de 90 000 dans les quatre dernières années pour tomber à 829 000 (un chiffre qui demeure néanmoins considérable à l'échelle européenne). Les jeunes générations sont de moins en moins nombreuses à s'intéresser à un parti plus que centenaire, aujourd'hui dominé par la génération des 40-50 ans ; cette dernière a adhéré lors de la charnière des années 60-70, a occupé les postes de direction et s'est enfoncée dans le conformisme, laissant aux Verts le monopole de l'imagination.

Désigné par la base en juin 1994, Rudolf Scharping cumule les fonctions de président du parti, de président du groupe parlementaire au Bundestag et de candidat à la chancellerie. Mais celui auquel *The Economist* trouve le *« charisme d'un anesthésiste »* ne fait pas le poids face au chancelier Kohl. Ses interventions au Parlement jettent le doute sur ses qualités de leader et même la consternation, jusque dans les travées de son propre parti. Il y a un peu plus d'un an, Rudolf Scharping était unanimement considéré comme le successeur potentiel du chancelier Kohl. Même après les élections du 16 octobre 1994, perdues de justesse par le SPD, de nombreux observateurs considéraient que l'heure du changement était proche. Or la faible majorité obtenue par la CDU-CSU et le FDP (dix voix d'avance au Bundestag) n'a nullement empêché la coalition de gouverner à son aise. Au point que certaines voix s'élèvent, au sein de l'équipe au pouvoir, pour regretter *« la faiblesse de l'opposition »*, une faiblesse qui donne parfois le vertige aux chrétiens-démocrates.

Pour affirmer son autorité sur le parti, Rudolf Scharping a dissous la « troïka » qu'il avait formée l'an dernier avec Gerhard Schröder, le ministre-président de Basse-Saxe, et Oskar Lafontaine, son collègue de Sarre, pour concentrer le pouvoir dans ses mains. Le résultat a été inverse de l'effet recherché. Les rivalités ont éclaté au grand jour, minant l'autorité de la direction. Rudolf Scharping et Gerhard Schröder s'affrontent tantôt à fleurets mouchetés, tantôt par « petites phrases » assassines, abondamment reprises par la presse. Plusieurs porte-parole du parti, à des postes aussi importants que la défense ou les affaires économiques, ont démissionné avec fracas au cours des derniers mois pour protester contre l'absence de ligne politique.

Sur les grands dossiers (intervention de la Bundeswehr en Bosnie, réforme de l'Etat-providence, avenir de l'Europe monétaire...), les factions et les tendances s'affrontent. *« Depuis la disparition de Willy Brandt, il n'y a plus un, mais plusieurs partis sociaux-démocrates »*, constate avec regret un responsable parlementaire du SPD. Comme le dit le politologue Franz Walter, *« la société pose de nouvelles questions auxquelles le SPD donne encore de vieilles réponses »*. L'électorat social-démocrate est éclaté ; le plus vieux Parti socialiste d'Europe n'est plus porteur de la « contre-culture » de la classe ouvrière, qui offrait aux salariés et aux déshérités un havre dans la société bourgeoise. A la base du parti, les membres du salariat traditionnel côtoient les représentants des nouvelles couches urbaines. Les premiers sont soucieux de défendre les acquis de l'Etat-providence, tandis que les seconds donnent la priorité à la défense de l'environnement, au temps libre, à l'initiative individuelle. Les Verts ont réussi à donner à ces derniers une expression politique.

« Le choix n'est plus entre une politique économique sociale-démocrate ou conservatrice, mais entre des choix modernes ou non », avait dit Gerhard Schröder au cours de l'été. On ne pouvait résumer d'une manière plus claire les enjeux de la crise du SPD. L'ancien dirigeant des Jeunesses socialistes, qui a profité de sa qualité de ministre-président de Basse-Saxe pour nouer des relations de confiance avec les magnats de l'industrie, notamment chez Volkswagen, estime que le moment est venu de se débarrasser des derniers restes de doctrine sociale-démocrate au profit d'une approche pragmatique. Un discours très proche, en fait, des options de la CDU, qui elle-même porte une grande attention à la politique sociale.

Au congrès de Mannheim, le SPD débat de « flexibilité » des horaires de travail, de réduction des déficits publics, de réforme de la protection sociale, de baisse des prélèvements obligatoires et des impôts... Il devrait également décider, au risque de prêter le flanc aux accusations de populisme, de ne *« pas accepter la monnaie unique à n'importe quel prix »*, et de plaider, comme le fait Theo Waigel, pour un *« pacte de stabilité »* entre les futurs pays membres de l'Union économique et monétaire européenne. Rudolf Scharping vient d'ailleurs de subir, à ce sujet, les remontrances des socialistes européens réunis à Madrid, qui craignent un retour à la tradition *« nationale »* du SPD de l'immédiat après-guerre.

Dans les coulisses du congrès de Mannheim, certains n'étaient pas loin de comparer la nouvelle approche du SPD au tournant de 1959, lorsque, au cours du congrès de Bad Godesberg, les sociaux-démocrates ont abandonné toute référence au marxisme. Reste à savoir si la base du parti suivra les nouvelles orientations de ses dirigeants. Les débats promettent d'être vifs, si l'on en croit Klaus von Dohnanyi dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* : *« Comme le disait Willy Brandt dans son dernier discours, c'est la liberté, et non l'égalité, qui doit être au centre des objectifs de la social-démocratie »*, écrit l'ancien bourgmestre de Hambourg, qui s'est engagé dans la reconstruction de l'Allemagne de l'Est.

Lucas Delattre et Daniel Vernet

A qui déplaire ?

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS de Bertolt Brecht et Kurt Weill ne dérange plus personne (Chaillot, jusqu'au 2 décembre). Que le *« cambriolage d'une banque ne soit rien comparé à la fondation d'une banque »*, que *« la bouffe passe d'abord, ensuite la morale »*, on y est fait. Les puissants de 1995 ne se cachent plus d'en profiter, et les faibles ont renoncé à s'en plaindre. *« Tous pourris ! »* : les pourris ne pouvaient rêver slogan plus confortable, plus brouilleur de pistes.

L'école de révolte que devait représenter le théâtre « épique » de Brecht – stade ultime et indépassable, selon Barthes –, j'ai pu constater ce qu'il en restait, dans sa patrie, en décembre 1989. Le Berliner Ensemble reprenait le fameux *Dreigroschenoper* selon les préceptes du patron, distancié à souhait, saccadé, pur des narcotiques du *bel canto* bourgeois. Or, loin d'accueillir le monde extérieur, comme annoncé, le spectacle l'ignorait superbement. A une portée de « song », le mur de Brandebourg branlait, sa chute était une question d'heures, déjà les « vopos » oubliaient de contrôler les *Ausweis*, déjà le building voisin de Mercedes réduisait le temple brechtien au vestige d'un culte suranné... ; et pourtant les Berlinois de l'Est couraient dans la nuit pour ne pas manquer l'office, résolument sourds à l'Histoire où on avait prétendu les immerger.

Dès la création de 1928, la parodie de Brecht et Weill manqua son but. Les auteurs s'étaient juré de démantibuler l'opéra culinaire, d'écœurer son public attitré ; et c'est l'inverse qui advint. Le lendemain, toute la bonne société d'Europe fredonnait les complaintes abruptes de Mackie, décidée à ne voir, dans ce qui devait la révulser, que le comble du charme. Masochisme de sa part, ou subtile manœuvre de désamorçage, de survie ?

On dit que l'art de déplaire serait aristocratique. Il est surtout plus difficile à manier que son contraire. Le sens des œuvres appartient au public souverain, qui déjoue souvent les intentions du créateur. A la fin de *La Cantatrice chauve*, Ionesco avait prévu de tirer lui-même à la mitraillette sur les rares spectateurs que n'aurait pas encore fait fuir son dialogue pour-ne-rien-dire. On sait le triomphe qui s'ensuivit, et qui dure.

Tchékhov et Kafka, on le sait, comptaient faire rire de leurs personnages accablés, et non apitoyer sur eux, comme ce fut le cas en Occident. Joyce et Beckett ne pensaient pas captiver les universitaires du monde entier comme ils l'ont été. Jean Anouilh a régné sur le Boulevard à force d'étaler les turpitudes de sa clientèle. *« Mon public aime être pris à rebrousse-poil »*, confiait Mauriac, qui a effectivement comblé cette attente, par ses engagements comme dans ses fictions.

La force de Brecht tenait à la conviction, répandue chez les pauvres de son temps, que le postulat capitaliste de l'homme-loup-pour-l'homme fabrique des damnés et qu'il les fera se lever en masse. Elle supposait que le monde soit réputé transformable. Dès lors que l'hypothèse révolutionnaire n'a plus cours, pour cause d'échec criminel à l'Est, et que la croyance au marché occidental devient l'unique religion tolérée sur la planète, toute description de lutte des classes et de revanche tombe à plat. Des sanguinaires banquiers à cigare dont avait besoin le messianisme brechtien, la publicité a fait des play-boys lisses, dont il faut admettre que la peine des faibles et des vieux les empêcherait de dormir.

Les œuvres qui se veulent fracassantes ne peuvent se passer de têtes de Turc. Où les trouver ? Les politiciens avantageux et avantagés, les percepteurs, les jurés littéraires, le voisin tondeur de gazon, n'offrent que des cibles dispersées et molles. Les euphémismes ont eu raison de nos colères. Les ouvriers vengeurs disparaissent. Les responsabilités se diluent. La classe moyenne s'étend, sans identité ni péché. SDF et immigrés, les nantis ne peuvent vouloir les réduire sans perdre leurs alibis moraux.

Déplaire reste le meilleur gage de succès et de postérité ; mais déplaire à qui ? Où est passé le commode bourgeois que Baudelaire et Flaubert pouvaient charger de toutes les âneries et vilenies du monde ? Dans des textes devenus introuvables et heureusement réédités (*Articles de sympathie*, édit. de Paris), Jules Renard (1864-1910) se plaignait déjà que le public épais dont l'artiste tire sa pâture et son gagne-pain ne porte plus ni visage à ridiculiser ni nom à maudire. *« ... A ces hommes de loi, de bourse, d'industrie, de gouvernement,... à ce monsieur délicat comme un taureau foulant des herbes, plus immobile, dans son mépris des Lettres, plus engourdi qu'un pied d'armoire de province : quel nom donner, désormais, qui les outrage et nous enchante ? »*

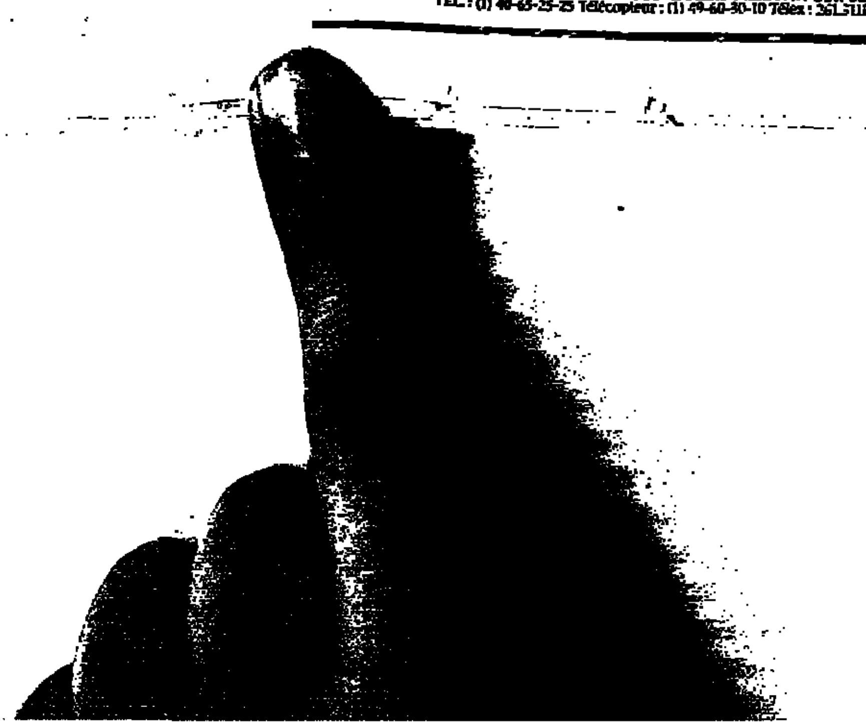
RECTIFICATIFS

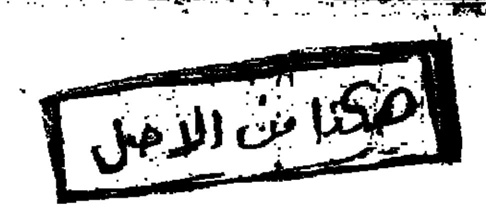
VERCORS ET GLIÈRES

C'est par erreur que nous avons écrit, dans *Le Monde* du 2 novembre, que les casernements du 27e bataillon de chasseurs alpins, à Annecy, portaient le nom de Tom Morel en souvenir des combats qui eurent lieu au plateau du Vercors en 1944. C'est en mémoire des combats qui, quatre mois avant, avaient eu pour théâtre le plateau des Glières.

GUATEMALA

Nous avons écrit par erreur, dans *Le Monde* daté 12-13 novembre, que l'expérience socialiste du colonel Jacobo Arbenz, au Guatemala, avait pris fin en 1964, au terme d'un coup d'Etat appuyé par les Etats-Unis. Ce coup d'Etat a eu lieu en 1954.





Chronique d'une vengeance annoncée

par Ken Saro-Wiwa

ECRIRE ce livre a été l'une des expériences les plus douloureuses de ma vie. D'ordinaire, écrire un livre est une torture, une corvée. Mais quand, à chaque page, à chaque mot, à chaque lettre, une tragédie surgit devant les yeux de celui qui écrit, il ne pourra trouver le plaisir, la plénitude par lesquels s'achève souvent le processus créatif.

Ce qui a sans doute compliqué les choses, c'est que j'ai moi-même vécu l'essentiel de cette époque sordide. J'ai connu, enfant, cette histoire qui débute en 1947 lorsque les Ogonis voient, durant quelques brèves années, la possibilité d'échapper au sort cruel qui leur est réservé. Je les ai vus sombrer. J'ai eu le privilège de jouer un rôle dans la guerre civile qui les a encore davantage décimés, et d'assister à leur réhabilitation à la fin de cette guerre.

Depuis lors, j'ai observé, impuissant, leur mise à genoux, suite aux efforts conjugués de la multinationale pétrolière Shell Petroleum Development Company, de la meurtrière ethnie majoritaire au Nigeria et de la dictature militaire. Ni les prières ni les écrits, des années durant, n'ont convaincu l'élite nigériane qu'il fallait agir pour soulager la détresse des Ogonis.

J'ai su dès l'âge de dix-sept ans – et j'ai défendu ardemment cette idée – que leur seule façon de survivre était pour les Ogonis d'exercer leurs droits politiques et économiques. Mais parce que l'élite nigériane semble, sur cette affaire, avoir un cœur de pierre et une cervelle de mille-pattes, parce que Shell est une multinationale qui a le pouvoir d'écraser qui elle veut, parce que les ressources pétrolières des Ogonis attisent la cupidité de tous, les portes sont restées closes.

Trois événements récents m'ont encouragé à porter cette cause devant l'opinion mondiale : la fin de la guerre froide, l'attention croissante accordée à l'environnement de la planète, et la volonté de la Communauté européenne de voir respecter les droits des minorités, malgré ce qui s'est passé dans les Etats de l'ancienne Union soviétique et dans l'ex-Yougoslavie. Il reste à voir si l'Europe et l'Amérique appliqueront au Nigeria les critères qu'ils ont appliqués à l'Europe de l'Est.

Car ce qui est arrivé et arrive encore aux Ogonis n'est pas uniquement la faute de l'élite nigériane et de la société Shell : la communauté internationale a joué là un rôle important. Si les Américains n'avaient pas acheté le pétrole du Nigeria, la nation nigériane n'existerait pas, pas plus que la majorité ethnique oppressive n'aurait dans le pays les moyens pour mettre à exécution ses intentions de génocide.

En fait, d'une certaine façon, le pétrole « *nigérian* » que les Américains, les Européens et les Japonais achètent est volé : il a été pris par la force des armes à ceux à qui il appartient et il n'a pas été payé. Ce sont également la technologie et les investissements occidentaux qui font tourner l'industrie pétrolière nigériane, et donc la nation nigériane, le pétrole représentant 94 % du produit intérieur brut du pays.

De même, les actionnaires européens et américains des compagnies pétrolières multinationales et des fabricants d'équipements pétroliers ont bénéficié du pillage des ressources ogonies, de la destruction de l'environnement ogoni et du génocide du peuple ogoni.

Ainsi, les actionnaires des compagnies pétrolières – à la fois de Shell et de Chevron – qui prospectent en pays ogoni, les gouvernements américain, japonais et européens, ainsi que les multinationales pétrolières ont la responsabilité morale, sinon légale, de mettre fin au génocide du peuple ogoni, et aux ravages causés à son environnement, si tant est que cela soit encore possible.

La demande est de taille. Elle est urgente. Le peuple ogoni lui-même, avec ses enfants, est déterminé à sauver ce qui reste de leur riche héritage. La communauté internationale peut soutenir cette détermination en défendant la cause de l'autonomie ogonie au sein du Nigeria.

Le retour à leurs droits, politiques, économiques et environnementaux ne va, ni ne peut nuire à personne ; il rendra simplement au peuple ogoni, auquel elle revient, la responsabilité de mettre un terme à cette situation très grave. Leur territoire étant riche en ressources naturelles et les Ogonis ingénieux, ils réussiront à résoudre leurs problèmes à temps.

De même, la communauté internationale doit faire pression sur les sociétés prospectrices, Shell et Chevron, ainsi que sur le gouvernement nigérian qui les encourage, pour que soient immédiatement éteintes les torchères dans le pays.

Enfin, la communauté internationale peut aider le peuple ogoni, par l'envoi de médecins, d'experts agricoles et de l'environnement, à rétablir un semblant de normalité en territoire ogoni.

Au début du siècle, un écrivain français, André Gide, voyagea au Congo et y constata les multiples violations des droits de l'homme commises par le roi Léopold II de Belgique et ses représentants. Il l'écrivit, et les Européens choqués mirent fin aux abus.

Les gouvernements américain, japonais, européens et les multinationales pétrolières ont la responsabilité de mettre fin au génocide du peuple ogoni et aux ravages causés à son environnement (1992)

J'écris aujourd'hui dans l'espoir que, de la même façon, la communauté internationale agira pour atténuer les souffrances des Ogonis. Il est déjà scandaleux qu'une telle tragédie survienne à la veille du XXIe siècle. Ce serait une honte pour l'humanité si cette tragédie durait un jour de plus. Je m'attends, pour avoir écrit ce livre, à ce que la majorité ethnique au Nigeria retourne contre moi la violence de son esprit de vengeance bien connu. Je la mets au défi.

***Ken Saro-Wiwa**, écrivain nigérian, a été pendu le 10 novembre en même temps que huit autres opposants au régime militaire. Ce texte est un extrait de l'introduction de son livre « Genocide in Nigeria : The Ogoni Tragedy » (1992).*

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

© Ken Wiwa.

AU COURRIER DU « MONDE »

LES DÉPENSES DE L'ÉTAT

Vous avez publié, dans la page Horizons-Débats datée 24 octobre, l'opinion d'un professeur à l'Institut européen d'administration des affaires qui propose un remède de cheval pour réduire le montant du déficit budgétaire.

Certes, la situation des finances publiques françaises est préoccupante, et la réduction à moins de 3 % du PIB du déficit public au sens du traité de Maastricht va être difficile à opérer d'ici à 1997.

Mais, si l'on veut avoir une chance d'y parvenir, il faut d'abord s'efforcer de poser le plus clairement possible les données financières du problème, en particulier, en évitant les amalgames.

Non, les dépenses de l'Etat n'approchent pas 55 % du PIB. L'Etat, ce ne sont ni les collectivités locales ni les organismes sociaux. Faisons preuve d'un minimum de rigueur dans le vocabulaire ! L'Etat n'est directement responsable que de ses propres dépenses décrites dans la loi de finances. Or on doit constater que, depuis ces dernières années, il a déjà accompli un important effort de réduction des dépenses budgétaires : celles-ci sont passées de 23 % du PIB en 1983 à 21 % en 1988, 20 % en 1990, 18 % en 1995. Et les impôts étatiques ont baissé presque dans les mêmes proportions : 18 % du PIB en 1982 à 14 % au début 1995.

Non, il n'est pas sérieux de vouloir réduire arbitrairement de 5 % le montant des dépenses de fonctionnement (ce qui impliquerait une baisse de 5 % des traitements des fonctionnaires). Les réductions improvisées de dépenses ne sont pas de nature à résoudre le problème. La solution est liée au financement de la Sécurité sociale et à la réforme fiscale.

Les mois à venir nous diront si le gouvernement s'avère capable et a le courage suffisant pour trancher ces deux points. C'est-à-dire trouver un financement définitif pour les dépenses de la protection sociale et réformer le système fiscal à partir d'un élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu capable de résorber la dette publique.

Loïc Philip
professeur de finances publiques à l'université d'Aix-Marseille.

Révolution constitutionnelle en Israël

par Claude Klein

L'ASSASSINAT d'Itzhak Rabin et ses suites ont complètement éclipsé un arrêt publié le 9 novembre par la Cour suprême d'Israël. Dans un document de 520 pages, une formation de neuf juges a parachevé une révolution constitutionnelle amorcée en 1992. Le législateur pouvait-il imposer aux banques une réduction de leurs créances sur les coopératives agricoles menacées de faillite ? Telle était la question soulevée dans cette affaire.

La Cour n'a pas hésité à débattre du fond de l'affaire en se demandant dans quelle mesure la loi attaquée constituait une atteinte au droit de propriété (garanti par une loi fondamentale). Il ne sera donc plus possible d'avancer que l'Etat d'Israël, à l'instar de la Grande-Bretagne (qui a longtemps servi de référence) n'a pas de Constitution écrite.

Dans une très large mesure, le pays est redevable de cette révolution au nouveau président de la Cour suprême, le juge Aharon Barak. Depuis ce 9 novembre, Israël appartient à la famille des pays qui considèrent que, pour assurer la démocratie, il convient de contrôler non seulement le pouvoir exécutif, mais aussi le législateur.

Dès la création de l'Etat, en 1948, le problème constitutionnel n'a cessé de se situer au cœur même des débats les plus vifs de ce pays. Quels devaient être les fondements du nouvel Etat juif ? Allait-il tout simplement renouer avec la tradition biblique et considérer avec les partis religieux que seule la loi de Dieu transmise par Moïse pouvait être considérée comme loi suprême ? Allait-il, au contraire, plonger dans la modernité et adopter une Constitution calquée sur celle des grandes démocraties occidentales ?

La solution adoptée consista évidemment à temporiser. Dès 1950, Ben Gourion, le premier chef de gouvernement, alors au sommet de sa puissance, faisait adopter une résolution annonçant un processus de mise en place de lois fondamentales successives destinées à former un jour les chapitres de la future Constitution du pays. Les historiens se demandent aujourd'hui si le père fondateur cédait ainsi aux pressions des partis religieux (dont l'appui lui était nécessaire pour asseoir une majorité parlementaire) ou si tout simplement il se réfugiait derrière cet argument commode d'arithmétique parlementaire, pour éviter ainsi d'avoir à se soumettre au contrôle d'un pouvoir judiciaire dont on devinait déjà qu'il serait tatillon.

Pour assurer la démocratie, il convient de contrôler le pouvoir exécutif, mais aussi le législateur

Si de 1958 à 1992 neuf lois fondamentales avaient été adoptées, leur statut de supériorité par rapport à la loi ordinaire n'était pas clair et, surtout, ces diverses lois ne traitaient pas des droits fondamentaux et ne pouvaient donc guère inspirer la Cour suprême dans son contrôle éventuel du législateur (sauf en matière électorale). Il fallut attendre le mois de mars 1992 pour qu'un nouvel élan soit donné à l'œuvre constituante. A la faveur de l'anarchie parlementaire qui règne durant les derniers mois du gouvernement Shamir, une coalition libérale parvient à faire adopter deux nouvelles lois fondamentales, l'une sur la liberté professionnelle (version israélienne de la liberté du commerce et de l'industrie), l'autre sur la dignité et la liberté de l'individu.

C'est d'ailleurs au cours de ces mêmes folles semaines que fut adoptée l'élection du premier ministre au suffrage universel, qui doit être appliquée pour la première fois lors des prochaines élections (octobre 1996), à moins que M. Pérès, qui a toujours été hostile à cette nouveauté, ne réussisse à en repousser l'application à l'an 2000.

Les deux nouvelles lois fondamentales ne se contentent plus de décrire les institutions politiques : elles définissent très clairement le système des libertés publiques. Une révision de 1994 donne comme fondement à ces libertés les principes de la déclaration d'indépendance de 1948 (liberté, égalité...). *De plus, les valeurs de l'Etat* sont définies comme celles d'un Etat juif et démocratique.

Dès leur adoption, un grand travail de réflexion s'est engagé autour de ces deux lois fondamentales. Dans un premier article, le juge Barak donnait son interprétation de l'expression « *juif et démocratique* » : selon lui, il ne saurait y avoir de contradiction entre les deux termes, dans la mesure où il lui apparaît évident que ce ne sont pas les valeurs religieuses que cette loi a entendu reconnaître, mais plutôt les valeurs universelles du judaïsme.

On imagine le tollé dans les milieux religieux ! La question n'a d'ailleurs pas encore été tranchée. En revanche, la décision du 9 novembre 1995 statue clairement sur le statut des lois et le pouvoir de contrôle. Il est désormais clairement établi que toutes les lois fondamentales sont supérieures aux lois ordinaires et que les tribunaux sont compétents pour juger de la constitutionnalité des nouvelles lois (en l'absence d'attribution à une cour particulière, tous les tribunaux disposent de ce pouvoir).

Certes, le pouvoir d'examen de la constitutionnalité des lois ne s'applique qu'à celles adoptées après 1992, mais les amendements aux lois anciennes sont susceptibles d'être contrôlés. Les tribunaux disposent d'un très grand pouvoir d'appréciation : les atteintes ou limitations portées aux différents droits par les lois ne sont admissibles que dans la mesure où celles-ci ne sont pas en contradiction avec les valeurs de l'Etat, qu'elles sont intervenues dans un but approprié et dans une juste mesure.

C'est ainsi que, dans l'affaire jugée le 9 novembre, la Cour, tout en acceptant d'examiner le fond de la demande, a conclu que l'atteinte (réelle) au droit de propriété était intervenue dans un but approprié et qu'elle n'était pas excessive.

On voit bien la nouveauté révolutionnaire. Le pouvoir de contrôle est désormais incontestable et, surtout, l'instrument de référence est bien défini. Depuis une quinzaine d'années, la Cour suprême avait d'ailleurs élargi son pouvoir de contrôle dans bien des domaines qui, jusque-là, lui échappaient. Elle n'hésite plus à intervenir pour juger de la régularité des travaux parlementaires ou encore pour apprécier la légalité des accords de coalition entre les partis politiques.

On comprend les réactions mitigées de certains partis politiques devant cette nouvelle avancée judiciaire, qui n'est somme toute qu'un raffermissement de l'Etat de droit. De nombreux domaines échappent cependant au contrôle. Comme en France, les lois anciennes ne peuvent faire l'objet d'un contrôle. Les lois religieuses (anciennes) sont ainsi à l'abri d'une sanction judiciaire (certaines bénéficient également de la protection résultant des valeurs de l'Etat juif). Pourtant, il apparaît à tous que l'Etat d'Israël vient d'entrer dans une nouvelle phase de son existence souvent tumultueuse. Pour toute nouvelle loi, le législateur aura à s'interroger quant aux chances de celle-ci de passer avec succès son examen de constitutionnalité.

***Claude Klein** est professeur de droit constitutionnel à l'université de Jérusalem.*

ÉLECTRICITÉ Le groupe français Framatome et son partenaire allemand Siemens ont présenté, lundi 13 novembre, à Strasbourg, l'état d'avancement de leur projet de réacteur nucléaire à eau pressurisée (EPR). L'EPR est destiné à remplacer le parc de centrales en France et, espèrent ses promoteurs, en Allemagne, où cependant le nucléaire fait l'objet d'un moratoire à cause de l'opposition de l'opinion. ● CE NOUVEAU RÉACTEUR a pour spécificité de rendre plus faible *« d'un facteur dix à cent »* le risque de fusion du cœur à l'intérieur de la cuve et d'amoindrir ses conséquences. ● LE COÛT de l'EPR apparaît de 15 % supérieur à celui d'un réacteur classique mais ses concepteurs avancent qu'il permettra des économies de fonctionnement. ● *LE MARCHÉ* MONDIAL est incertain alors que la concurrence américaine, nipponne ou suédoise est très vive.

Framatome et Siemens misent sur un réacteur nucléaire « plus sûr »

Sur le marché mondial des centrales, la concurrence est très âpre et le recours accru aux énergies fossiles diminue les débouchés. Les deux partenaires français et allemand espèrent une commande d'EDF pour la construction d'un premier EPR en 1999.

DIX ANS pour convaincre. Tel est l'objectif que se sont fixé les promoteurs du futur réacteur nucléaire franco-allemand, l'EPR (European Pressurized Reactor, réacteur européen à eau pressurisée), destiné à équiper les centrales nucléaires de ces deux pays au siècle prochain, avant d'être exporté. Réunis à Strasbourg le 13 novembre, les industriels concernés (le groupe français Framatome et l'allemand Siemens), les utilisateurs (EDF, les électriciens allemands) et les autorités de sûreté des deux Etats veulent persuader l'opinion publique de la sécurité des équipements nucléaires. Jean-Claude Leny, président de Framatome, regrette qu'ils se trouvent *« cantonnés dans une attitude de timide défensive.*

De l'accident de Three-Mile Island aux Etats-Unis en 1979 en passant par la catastrophe de Tchernobyl en Ukraine en 1986, est apparue la nécessité d'un renforcement de la sécurité et d'une standardisation des choix de sûreté des centrales. Après quatre ans de négociations franco-allemandes, chacun souhaitant que ses choix technologiques l'emportent, le futur réacteur est sorti des limbes en février 1995.

SÉCURITÉ ET RENTABILITÉ

A cette date, EDF a approuvé le lancement de « l'avant-projet détaillé » de l'EPR, un réacteur de 1 450 mégawatts conçu par Framatome, Siemens et leur filiale commune Nuclear Power International (NPI), pour un montant de 120 millions d'écus (750 millions de francs), financé à parité. Les travaux d'ingénierie dureront deux à trois ans. En 1998, un dossier concernant les installations sera présenté aux autorités de sûreté. Une première construction en France pourra être envisagée en 1999, pour une mise en service en 2005. Selon Yves Cousin, directeur de l'équipement d'EDF, le choix se fera entre trois sites : Penly (Seine-Maritime), Flamanville (Manche) et Le Carnet près de Nantes.

Outre le renforcement de la sûreté, ce projet franco-allemand a deux autres objectifs : être plus performant et affronter la concurrence américaine et japonaise. Sûreté et rentabilité sont apparemment contradictoires : *« Ces mesures ont un prix, dont on pense théoriquement qu'il sera compensé par des gains de disponibilité et de réduction du coût du combustible »*, estime Hervé Machenaud, directeur adjoint à la direction de l'équipement d'EDF. L'exemple retenu est celui des trains de sûreté, ces installations qui servent à protéger la centrale. Actuellement au nombre de deux, ils doivent toujours se trouver en état de marche et ne peuvent être entretenus que lors des arrêts de la tranche : pour permettre leur maintenance sans gêner le fonctionnement de la centrale, leur nombre sera doublé. De même, la durée des interruptions nécessaires au rechargement du cœur, à l'inspection et à l'entretien sera réduite au minimum. L'EPR pourrait atteindre un taux de disponibilité de 87 %, contre 82 % pour les centrales les plus récentes.

Dans le même temps, la durée de vie sera allongée pour la porter à soixante ans, contre quarante ans actuellement. *« Avec l'EPR, le coût de production du kilowattheure sera équivalent à celui d'aujourd'hui »*, pronostique M. Machenaud. Toutefois, aucune estimation n'est avancée pour les travaux. Le montant d'un réacteur EPR pourrait être de 15 % supérieur aux 10 milliards de francs nécessaires à celui d'une tranche classique.

HOSTILITÉ EN ALLEMAGNE

De même le marché potentiel est difficile à appréhender. Une certitude : l'EPR servira à remplacer progressivement les cinquante-quatre tranches existantes du parc nucléaire français, auquelles s'ajouteront prochainement quatre réacteurs à Chooz et Civaux. Ce marché de substitution représente une trentaine *d'installations nouvelles*. La reconversion des dix-neuf réacteurs allemands, en revanche, n'est pas encore acquise en raison de l'hostilité de l'opinion à la politique nucléaire. Quant à l'exportation des centrales, elle ne pourra intervenir qu'après la mise en service de la première tranche industrielle en France. Si le calendrier est respecté, la commercialisation à l'étranger ne commencera pas avant 2006.

Les marchés visés sont principalement l'Asie, avec en particulier la Chine, la Corée, éventuellement Taïwan et le Japon, mais aussi l'Europe de l'Est. La concurrence sera vive, Américains et Japonais ayant des projets analogues en termes de sûreté.

Le pari franco-allemand reste très périlleux. La défiance envers l'industrie nucléaire depuis Tchernobyl est amplifiée aujourd'hui par les risques potentiels des centrales bulgares, slovaques ou russes. Selon les experts, l'énergie nucléaire n'est pas appelée à connaître un développement important, sauf en France ou au Japon, contrairement au charbon ou au gaz. Selon le Conseil mondial de l'énergie, en 2020, les énergies fossiles devraient couvrir les besoins de la planète à hauteur de 75 %, contre 80 % actuellement. Les énergies renouvelables progresseront modestement pour atteindre 4 %.

A l'horizon 2050, cette tendance ne serait pas modifiée. Tout dépendra des préoccupations écologiques et du choix de moindre mal que feront les populations entre d'un côté le « danger » nucléaire et de l'autre les risques sur le climat d'une forte croissance des émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère provoquées par les énergies fossiles.

Dominique Gallois

... PLUS SÛR QU'HIER
ET BIEN MOINS QUE DEMAIN.
EDF 2
PESSIN

Les principaux concurrents

● **Combustion Engineering** (Canada), firme absorbée par le groupe suédo-suisse Asea Brown Boveri (ABB), propose le système « CE 80 + », un réacteur à eau pressurisée (PWR) de 1 350 MW assez proche d'EPR, actuellement en phase d'approbation par les autorités de sûreté américaines. CE bénéficie de son implantation en Corée du Sud. ABB Suède a développé un réacteur à eau bouillante de 1 100 MW, baptisé BWR 90, que la Finlande a renoncé à adopter.

● **General Electric** (Etats-Unis) propose un réacteur à eau bouillante « avancé » (Advanced-BWR) d'une puissance de 1 350 MW, proche des BWR allemands les plus récents. Ce projet, en cours de validation aux Etats-Unis, dispose d'une « vitrine » au Japon, où deux tranches, construites avec Toshiba et Hitachi pour Tepco, seront achevées en 1996 et 1997.

● **Westinghouse** (Etats-Unis) *développe un réacteur* à eau pressurisée de 600 MW, « AP 600 », faisant appel à des systèmes de sûreté passifs, c'est-à-dire fonctionnant sans énergie électrique. Ce concept, qui mise sur la rusticité, n'a pas encore abouti. L'électricien américain dispose également d'un Advanced-PWR de 1 300 MW assez proche d'EPR et dont la construction au Japon a été reportée *sine die*.

Le risque du « syndrome chinois » réduit « d'un facteur dix à cent »

ÉVOLUTION et non révolution. La technologie du futur réacteur franco-allemand EPR ne présentera pas de grands bouleversements par rapport aux générations précédentes de réacteurs à eau sous pression, le Konvoi allemand et les N4 français de 1 450 mégaWatts, dont plusieurs tranches sont actuellement en construction en France à Civaux (Vienne) et à Chooz (Ardennes).

La nouveauté tient plus dans la prise en compte, dès la conception, de l'éventualité d'une fusion du cœur de ces futurs réacteurs. Il s'agit de prévenir tout processus de type « syndrome chinois », lorsqu'en cas de défaillance du système de refroidissement le cœur de ces machines, porté à 3 000° C, se transforme en corium et menace de traverser la cuve avant d'attaquer le « plancher » de la centrale pour se répandre dans le sous-sol. Ce scénario catastrophe, évité de peu lors de l'« incident » de Three Mile Island (Pennsylvanie), en 1979, mais *survenu à Tchernobyl, a servi de base pour* définir les systèmes de sûreté de l'EPR. Pour les ingénieurs, il s'agit d'un véritable *« saut conceptuel »*, dans la mesure où un tel risque était jugé inconcevable lors de l'élaboration des générations de réacteurs précédentes.

COCON GIGOGNE

Les procédés innovants concernent les systèmes de sauvegarde, de récupération et de refroidissement du cœur en cas de fusion. A cet effet, quatre boucles de refroidissement indépendantes et autonomes ont été prévues, au lieu de deux dans les N4. Le bâtiment contenant le réacteur est prévu pour résister à un accident aérien, et constitue, avec ses deux enceintes, une sorte de cocon gigogne quasi étanche. Autre innovation, le récupérateur « à étalement », qui doit permettre en cas de fuite de recueillir le corium liquide sur un plan incliné de 150 mètres carrés, surface jugée suffisante pour assurer son refroidissement progressif. Il convient également de parer les menaces d'explosion occasionnées par la production massive d'hydrogène et de vapeur dans l'enceinte surchauffée.

Ces risques d'accident grave, dont la probabilité est estimée par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à un tous les mille ans, pour le parc français, devraient être réduits *« d'un facteur dix à cent »*. Dans ce but, un programme de recherche et développement s'étendant sur la période 1995-1999 a été mis en place par le CEA, qui y consacrera 500 millions de francs, auxquels s'ajouteront 250 millions de francs investis par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Côté allemand, l'effort de R et D devrait être comparable.

Ce rapprochement franco-allemand s'accompagne également d'une harmonisation des standards définis par les autorités de sûreté des deux pays. Un processus auquel pourraient être associés d'autres Etats, notamment européens. Car l'objectif est bien d'exporter EPR. Il faudra pour cela que les surcoûts occasionnés par l'effort de sûreté (+15 %) soient compensés par un meilleur taux de combustion du cœur et une maintenance réduite. Autant d'atouts dont il reste à faire la preuve.

Hervé Morin

Les hôtesses et stewards d'Air France se plient au plan Blanc

LE PRÉSIDENT d'Air France, Christian Blanc, imposera donc son plan de productivité aux hôtesses et stewards de la compagnie. Le verdict est tombé lundi 13 novembre au cours d'une réunion entre le PDG et les six syndicats représentant le personnel navigant commercial (PNC) : ils n'ont *pas été assez nombreux* à participer à la grève des 9, 10 et 11 novembre – le taux de participation s'est élevé à 49,7 % selon la direction – pour convaincre le PDG de retirer ses mesures.

Mais ils n'ont pas forcément perdu au change. Le 6 novembre dernier, Christian Blanc avait menacé, si la grève était *« massivement suivie »*, de modifier unilatéralement les contrats du PNC, pour réaliser 30 % de gains de productivité, d'ici à fin 1996, comme prévu dans l'accord-cadre d'avril 1994. Les hôtesses et stewards d'Air France risquaient dès lors de subir licenciements et baisses des salaires. Ils ont préféré adhérer aux propositions de Christian Blanc : 1 200 d'entre eux profiteront d'ici à 1997 des incitations au départ et seront remplacés par des jeunes payés 20 % de moins. Dans quatre ans, l'évolution des carrières de ces jeunes sera revue en fonction de la situation de l'entreprise.

Du point de vue de la direction, les événements des derniers jours *n'en constituent pas moins un camouflet* pour les deux syndicats qui ont appelé à la grève, le SNPNC et l'Unac-CGC (qui représentent chacun plus de 40 % des voix aux élections professionnelles). Les appels à la grève sont habituellement suivis par plus de 75 % du PNC. *« Le fait qu'il y ait eu une majorité de non-grévistes n'est pas une victoire de la direction : c'est une victoire des navigants commerciaux, c'est une victoire des salariés d'Air France, c'est une victoire du redressement contre le renoncement »*, conclut-on chez Air France, en reprenant la différence, déjà exposée dans le spot télévisé anti-grève de la fin du mois de septembre, entre ceux qui veulent *« s'adapter et vivre »* et ceux qui préfèrent *« mourir »*.

« Il va maintenant falloir apprendre à retravailler ensemble », soupire Jean-Paul Meheust, président du SNPNC. Car les hôtesses et stewards grévistes sont aujourd'hui marginalisés au sein de la compagnie. Traditionnellement considérés comme des nantis par les autres catégories de personnel, notamment par le personnel au sol, les 6 200 PNC d'Air France (qui emploie près de 40 000 personnes) se sont vus *« accusés de tous les maux de l'entreprise »*, estime un steward. *« Le SNPNC et l'Unac-CGC ont pris le risque de faire disparaître le projet pour l'entreprise »*, déclarait la direction après la réunion de lundi. C'est oublier les problèmes commerciaux d'Air France.

L'Unac-CGC considère que le conflit n'est pas terminé. Le SNPNC est pour sa part moins virulent. Mais les deux syndicats doivent présenter cette semaine à Christian Blanc leurs contre-propositions.

Virginie Malingre

United Airlines renonce à racheter USAir

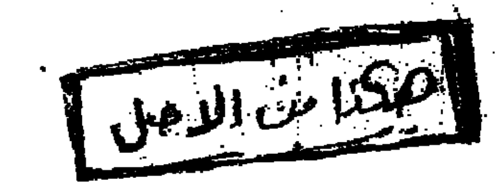
LA COMPAGNIE aérienne américaine UAL, maison mère de United Airlines, a annoncé lundi 13 novembre à Chicago qu'elle renonçait à racheter le transporteur USAir, avec lequel elle menait des négociations depuis six semaines. L'opération aurait permis à United Airlines de dépasser American Airlines, numéro un mondial de transport aérien en termes de chiffre d'affaires (16,1 milliards de dollars en 1994, soit environ 89 milliards de francs de l'époque, contre 13,9 milliards de dollars pour United et 6,9 pour USAir).

Le principal actionnaire de United – ses salariés qui détiennent 55 % de son capital depuis l'an dernier – auraient été réticents à débourser 8 à 10 milliards de dollars pour cette acquisition et surtout à gérer la fusion des équipes des deux sociétés.

La décision de United, qui a surpris les analystes, devrait provisoirement éviter un nouveau mouvement de concentration du transport aérien américain. Le groupe AMR, maison mère d'American Airlines, avait fait savoir à son concurrent de Chicago qu'il ne lui aurait pas laissé racheter USAir *« sans combat »*. La compagnie aérienne British Airways, qui détient 24,6 % de USAir, devrait se réjouir de l'échec des négociations, United étant liée à l'un de ses principaux concurrents en Europe, la compagnie allemande Lufthansa.

USAir, sixième compagnie aérienne américaine et onzième mondiale, a fait savoir que la fusion avec United n'était pas la seule option envisagée sur le long terme. Elle entend poursuivre la réduction des salaires, en collaboration avec les syndicats du groupe, la fermeture des lignes les moins rentables et l'amélioration de ses systèmes informatiques. Les premières mesures prises cette année devraient lui permettre d'enregistrer en 1995 son premier résultat positif depuis six ans, après une perte de 685 millions de dollars en 1994 et un déficit cumulé de 3,2 milliards de dollars depuis 1989.

Christophe Jakubyszyn



Après sa privatisation, Pechiney misera plus sur l'emballage que sur l'aluminium

Le groupe devrait obtenir des résultats positifs cette année

Evalué entre 9,4 et 10,8 milliards de francs, le numéro un européen de l'aluminium est à vendre à un « prix d'ami ». Le titre devrait être mis en vente dans les prochaines semaines à un prix compris entre 187 et 215 francs l'action pour les institutionnels. L'opération, lancée mardi 14 novembre, devrait rapporter à l'Etat entre 5 et 6 milliards de francs. Il détient actuellement 55,78 % du capital du groupe.

LE PRÉSIDENT de Pechiney, Jean-Pierre Rodier, a gagné sa course contre la montre. Il a réussi en quinze mois à rendre le numéro un européen de l'aluminium privatisable. Les comptes du passé ont été apurés. Dix milliards de francs d'actifs ont été cédés. Alors qu'il affichait en 1994 un déficit de 3,7 milliards de francs (normes françaises), le groupe devrait obtenir des résultats positifs cette année, grâce notamment à la bonne tenue de l'aluminium jusqu'en juillet et à une plus-value de 1 milliard de francs.

A la faveur de ce redressement, Jean-Pierre Rodier a pu demander au gouvernement un large soutien. Il a tout obtenu : une privatisation avant la fin de l'année, une augmentation de capital de 3,5 à 4 milliards de francs et surtout une offre publique d'échange entre Pechiney et Pechiney International. Cette dernière opération est une suite logique de la restructuration. Dépouillé de ses « boîtes métal », de son « emballage verre » et des ailettes de turbines d'Howmet, Pechiney International est privé d'un tiers de son chiffre d'affaires. Pour le groupe, elle est aussi indispensable pour assurer le financement de son secteur emballage. « *Compte tenu des frais financiers, l'activité n'a pas les moyens de dégager un autofinancement suffisant pour payer son développement* », avoue le président de Pechiney.

Deuxième pôle du groupe, l'emballage est appelé dans les prochaines années à capter la majorité des investissements de Pechiney. C'est là, selon lui, que se trouvent les meilleures occasions de croissance. Le pari est risqué. La boîte-boisson, la principale spécialité du groupe, évolue dans un environnement très concurrentiel. Alors que ce marché connaissait des augmentations de 6,4 % par an aux Etats-Unis et de 15,3 % en Europe jusqu'en 1990, il progresse désormais d'à peine 3 % chaque année. Soumis aux très fortes fluctuations des prix sur les matières premières, aux pressions des clients et à la concurrence de matériaux comme le PET, il dépend de plus en plus des volumes pour trouver un équilibre.

American National Can (ANC), la filiale américaine d'emballage de Pechiney, achetée trop cher en 1989, éprouve de plus en plus de difficultés à rentabiliser les capitaux investis. « *On a trop attendu d'ANC* », reconnaît M. Rodier, tout en précisant que la société permet « *d'avoir une large clientèle qu'il est possible d'accompagner à l'étranger* ». En suivant ses clients, Pechiney a déjà lancé des usines de boîte-boisson au Brésil et au Mexique. Il compte s'implanter en Amérique du Sud et en Asie, derniers territoires qui connaissent de fortes croissances dans ce secteur.

Deux métiers : l'emballage, l'aluminium

Par secteur (en personnes)

EMBALLAGE	25 380
ALUMINIUM	14 400
	17 660

BNP — AGF 3,7% — Public 24,6% — Divers 3,2% — Etat 55,7%

Commerce international — Divers 9% — 17% — EMBALLAGE 42% — ALUMINIUM 25% — 7%

(en milliards de francs) 1992 0,2 — 1993 -1 — 1994 -3,7 — NORMES FRANÇAISES

A l'issue de la privatisation, Pechiney n'aura pas de groupement d'actionnaire stable, la BNP, les AGF restent à hauteur respectivement de 4,2 et 4,7 %; EDF prend 5 %.

L'autre créneau de développement pour Pechiney repose sur l'emballage plastique souple, utilisé notamment pour les produits alimentaires et les cosmétiques. Mais le groupe n'y détient que de faibles positions : Cebal (tubes souples), le plastique alimentaire, sa participation dans Techpack International (emballage plastique de luxe) ne représentent qu'à peine 20 % de son chiffre d'affaires total (35 milliards de francs). Pour s'affirmer sur ce secteur très disputé, Pechiney devra procéder à des acquisitions. « *Nous serons très sélectifs. Il n'est pas question d'accroître notre endettement* » dit M. Rodier.

DE NÉCESSAIRES ACQUISITIONS

Le développement, même prudent, de l'emballage risque de se faire au détriment de l'aluminium. Troisième producteur mondial à égalité avec Reynolds, derrière Alcoa et Alcan, le groupe est reconnu pour sa technologie d'électrolyse dans le monde entier. A l'exception des sites en Ariège et dans les Pyrénées appelés à fermer au cours des dix prochaines années, tous ont des coûts d'exploitation hors amortissement entre 700 et 1 000 dollars (3 423 et 4 890 francs) la tonne, ce qui les situent parmi les usines les plus performantes. « *Tout sera fait pour les maintenir à ce niveau. Bécancour (Canada) et Tomago (Australie) auront même des extensions* », assure le président du groupe.

Au-delà, Pechiney ne prévoit rien. « *Il ne peut pas y avoir de projets rentables dans l'industrie lourde dans les cinq à dix années qui viennent, compte tenu de la lourdeur des taux d'intérêt* », affirme M. Rodier. Certains cadres du groupe auraient vu d'un œil favorable l'arrivée de Pechiney dans l'alumine (produit intermédiaire entre la bauxite et l'aluminium). La demande y est devenue très forte, et le marché, manquant de capacités, souffre de tensions persistantes. Mais M. Rodier juge qu'il est trop tard pour entrer dans cette production, dominée par Alcoa. Il mise également peu sur les développements en aval. même si les produits destinés à l'aéronautique, très rentables, bénéficieront d'investissements importants. En renonçant à investir toute la filière aval – là où se réalise la plus forte valeur ajoutée –, le groupe se condamne à rester un producteur d'aluminium primaire, de plus en plus exposé aux aléas de la conjoncture.

Martine Orange

COMMENTAIRE

COÛTE QUE COÛTE

La mise en vente de Pechiney cumule les handicaps. Le gouvernement cède le groupe dans les plus mauvaises conditions possibles : vite et à des acheteurs qui n'en veulent pas. Les dernières privatisations, et surtout celle d'Usinor-Sacilor en juillet, ont laissé un souvenir cuisant aux investisseurs, notamment étrangers. Le contexte boursier est médiocre, en dépit d'une petite remontée de la Bourse de Paris au cours des deux dernières semaines. Depuis le début de l'année, les actions françaises ont perdu en moyenne 2 % alors que Wall Street, Londres et Francfort ont battu des records.

Privatiser dans un marché boursier en baisse est déjà une gageure, mais en outre le temps presse. La concurrence des autres privatisations en Europe, plus particulièrement en Italie, est forte. Elle laisse peu de créneaux aux opérations françaises. Plus gênant encore, la conjoncture devient chaque jour moins favorable à l'aluminium et à Pechiney. Elle réduit la valeur du groupe et l'intérêt qu'il présente. Le prix de l'offre publique de vente n'a d'ailleurs cessé d'être révisé à la baisse au cours des derniers mois : il était estimé à 300 francs cet été et devrait finalement être de l'ordre de 200 francs par action. Pourquoi tant d'acharnement ? Parce que les recettes de privatisation sont précieuses. Le gouvernement cherche à s'approcher de son objectif initial de 40 milliards de francs engrangé en 1995, mais en restera très loin. Finalement, il aura récolté un peu plus de 20 milliards de francs avec les privatisations de la Seita (5,6 milliards), d'Usinor (10 milliards) et de Pechiney (5 à 6 milliards).

En cherchant à passer en force, le gouvernement se condamne à privatiser Pechiney à « prix d'ami » et habitue les acheteurs à des ristournes. Ce faisant, il rend encore plus difficile la poursuite du programme en 1996.

Eric Leser

L'indépendance de la COB va être renforcée

Le projet de loi sur les services d'investissement devrait être présenté en conseil des ministres avant la fin du mois de novembre

LE PROJET DE LOI transposant en droit français la directive européenne sur les services d'investissement va voir le jour. Ce texte va notamment modifier les attributions des organes de tutelle et de contrôle des marchés financiers, à commencer par celles de la COB (Commission des opérations de Bourse). Il devrait être présenté au conseil des ministres d'ici à la fin du mois de novembre. L'Assemblée nationale aura vraisemblablement le temps d'une première lecture avant la fin de l'année et le texte devrait être voté avant la fin du mois de janvier 1996.

L'indépendance de la COB devrait en sortir renforcée. Elle était déjà améliorée par la loi de 1989 sur la sécurité et la transparence du marché financier qui avait abouti à la suppression au sein du collège de la COB du commissaire du gouvernement. Selon le quotidien financier *l'Agefi* du 13 novembre, le projet de loi irait encore plus loin. Les membres du collège de la COB seraient comme ceux du Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France nommés par décret en conseil des ministres pour une durée de neuf ans. Ils seraient choisis parmi une liste de dix-huit noms présentés par tiers par les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social. Le président devrait être nommé par les membres du collège. Le régime très strict d'incompatibilités de cumul de fonctions qui existe au CPM serait appliqué aux futurs membres du collège de la COB.

En 1994, la commission des finances du Sénat s'était déjà penchée sur la question et considérait que le mode de désignation des membres du collège ainsi que celle du président demeurait « *inadéquat* ». Le collège est actuellement composé d'un président, nommé pour six ans en conseil des ministres, et de huit membres (trois représentants des institutions juridictionnelles, un membre du Conseil des Bourses de valeurs, un membre du Conseil du marché à terme, un membre de la Banque de France ainsi que deux personnalités extérieures nommées par le président et les six autres membres).

Si la modification du mode de désignation des membres du collège semble faire l'unanimité, le débat n'est pas encore tranché sur la répartition des pouvoirs entre autorités de tutelle et de contrôle. La Commission des opérations de Bourse aura comme partenaire, et pas sous son contrôle, un nouveau Conseil des marchés financiers (CMF), résultant de la fusion du Conseil des Bourses de valeurs et du Conseil du marché à terme. Dans cette configuration, il sera nécessaire d'assurer une parfaite coordination entre les deux instances pour permettre à une institution plus indépendante de cohabiter avec un Conseil également renforcé.

Pour finir, le projet de loi devrait s'attacher à la séparation nette des métiers de transactions et des métiers commerciaux au sein des établissements financiers.

F. Bn.

■ **FIRST INTERSTATE : la banque américaine Wells Fargo** a relevé lundi 13 novembre le montant de son offre publique d'achat (OPA) sur First Interstate à 10,9 milliards de dollars (53 milliards de francs) et va soumettre directement cette offre aux actionnaires de First Interstate. Wells Fargo, qui avait offert le mois dernier de racheter First Interstate en échangeant 0,625 de ses actions contre chaque titre First Interstate, a porté les termes de cet échange à 0,667 de ses actions. L'offre révisée est une réponse à une OPA amicale de 10,3 milliards de dollars lancée au début du mois sur First Interstate par une banque de Minneapolis (Minnesota), First Bank System.

■ **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT : le ministre de l'économie** et des finances, Jean Arthuis, a lancé le 13 novembre la consultation destinée à sélectionner la ou les futures banques-conseils du gouvernement pour la privatisation de gré à gré de la Société marseillaise de crédit (SMC). « *Le lancement de cet appel d'offres ne préjuge nullement des décisions que prendra le gouvernement quant à la date et aux conditions de la privatisation de la SMC* », précise le communiqué du ministère.

■ **ADIDAS : le prix d'émission de l'action** du fabricant allemand d'articles de sport Adidas AG, qui doit être introduite en Bourse de Francfort le 17 novembre, a été fixé à 68 marks. Le prix de l'action valorise la société à 3,1 milliards de marks. 27,3 millions d'actions ont été proposées à des investisseurs, ce qui correspond à 60,2 % du capital d'Adidas AG, ou 1,856 milliard de marks. 340 millions d'actions ont été demandées.

■ **WATERMAN : le fabricant de stylos,** filiale de l'américain Gillette, va fermer son usine de Meru (Oise) supprimant ainsi 219 emplois, a annoncé son PDG le 13 novembre. Pour les salariés de cette usine, rachetée à Parker en décembre 1994, un plan social va être mis en place avec cent dix-sept mutations en Loire-Atlantique et une quarantaine dans une usine *Gillette de l'Oise*.

■ **ENTREPRISES DE PROPRETÉ : la fédération des entreprises** de propreté a signé avec quatre syndicats (CGT, CGC, CFTC et CFDT) un accord créant le fonds d'action pour la réinsertion et l'emploi (FARE). Financé par une cotisation patronale de 0,17 % de la masse salariale, le FARE doit permettre, entre autres, l'insertion de cinq mille personnes en difficulté.

Le gouvernement propose un « prix d'ami »

POUR la dernière privatisation de l'année, le gouvernement a choisi d'offrir un prix intéressant : l'action Pechiney sera proposée entre 187 et 215 francs aux investisseurs institutionnels. Cela correspond à une décote comprise entre 7 et 19 % (compte tenu de la parité d'échange), par rapport au dernier cours du certificat d'investissement privilégié (CIP). Pechiney est estimé entre 9,4 et 10,85 milliards de francs. Les analystes avaient plutôt valorisé le groupe entre 12 et 13 milliards de francs.

Echaudé par les évolutions des dernières privatisations, le ministère des finances a préféré opter pour une fourchette basse. Quitte à se priver d'une partie des recettes attendues. La privatisation de Pechiney rapportera à l'Etat, actionnaire à hauteur de 55 %, entre 5 et 6 milliards de francs.

L'offre du gouvernement n'a pas convaincu le marché. A l'ouverture, mardi 14 novembre, Pechiney International était en repli de 2,26 % et le CIP de 12,16 %.

CONTEXTE INCERTAIN

Cette privatisation est décidée dans un contexte économique difficile. A peine redressé, il souffre des incertitudes qui pèsent sur l'aluminium. Depuis juillet, les cours du métal blanc, qui avaient dépassé les 2 100 dollars la tonne, sont retombés en dessous des 1 700 dollars. La demande se tasse, les stocks au London Metal Exchange se reconstituent et l'avenir est incertain (*Le Monde* daté 5-6 novembre). La complexité des opérations prévues ne facilite pas non plus le placement des titres. Au moment de la vente, les CIP, émis à la fin des années 80, vont être échangés sur la base de 10 certificats contre 11 actions. Le groupe procédera aussi à une offre publique d'échange sur Pechiney International, holding qui regroupe les activités emballage. Neuf titres Pechiney International donneront droit à 10 actions Pechiney. Enfin, sera lancée une augmentation de capital de 3,5 à 4 milliards de francs, qui permettra au groupe de réduire son endettement à 13 milliards (contre 21,4 à fin 1994).

Après la privatisation, Pechiney aura un capital de 91,5 millions d'actions, coté à Paris et à New York. L'absence d'un « noyau dur » d'actionnaires est l'innovation majeure de cette opération : « *Cela ne sert à rien* », affirme Jean-Pierre Rodier, président du groupe.

Partenaires de longue date de Pechiney, les AGF et la BNP ont accepté de rester dans le capital, mais à moindre niveau : l'assureur n'aura plus que 4,8 % (contre 8,77 %), la banque 4,2 % (contre 7,5 %). A leurs côtés, EdF fera son entrée dans le tour de table en prenant 5 % des actions. La Caisse des dépôts et le CS Holding, maison-mère du Crédit suisse, ont fait part de leur intention de prendre respectivement 3 % et 2 %. Ces actionnaires ne sont liés par aucun pacte et pourront céder leurs titres à tout moment.

M. O.

■ L'OR a ouvert en baisse, mardi 14 novembre, sur le marché international de Hongkong, à 386,80-387,10 dollars l'once contre 389,30-389,60 dollars lundi en clôture.

■ LE PESO mexicain s'est déprécié, lundi, de près de 3 % face au dollar. Il a terminé la séance à 7,82 pesos pour un dollar. La Bourse de Mexico a pour sa part cédé 2,43 %.

■ WALL STREET a établi un nouveau record, lundi, en dépit du bras de fer qui oppose la Maison Blanche au Congrès sur le budget. L'indice Dow Jones a gagné 0,05 %.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé, mardi, en légère hausse. L'indice Nikkei a progressé de 0,07 %, dans une séance calme, les grands investisseurs restant à l'écart du marché.

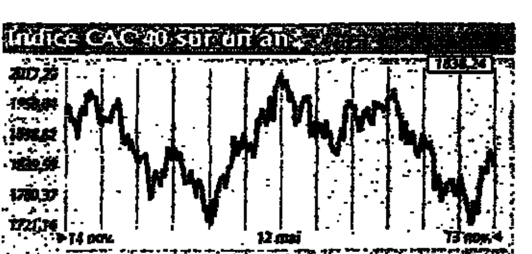
■ LE DOLLAR, en hausse mardi à Tokyo, s'échangeait à 1,4180 deutschemark, 101,70 yens et 4,89 francs, le marché se montrant indifférent au risque de cessation de paiement des Etats-Unis.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Faiblesse persistante à Paris



CAC 40 5 jours

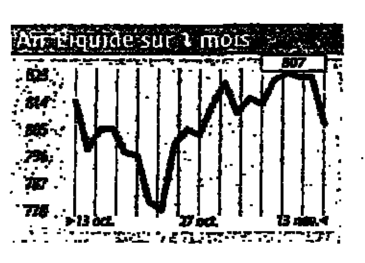
POUR LA QUATRIÈME séance d'affilée, la tendance était particulièrement faible, mardi 14 novembre, à la Bourse de Paris au début des échanges. En hausse de 0,31 % à l'ouverture, les valeurs françaises renouaient rapidement avec la baisse, abandonnant 0,07 %, à 1 837,01 points, quelques minutes plus tard.

Lundi, la Bourse de Paris a réussi à terminer sur une note pratiquement stable favorisée par de bonnes nouvelles en provenance des Etats-Unis. L'indice CAC 40 a terminé sur un repli marginal de 0,09 %, à 1 838,24 points, après avoir évolué, une grande partie de la journée, dans le rouge. A l'ouverture l'indicateur était en recul de 0,71 %. Plus de 3 milliards de francs ont été échangés lundi sur le marché à règlement mensuel.

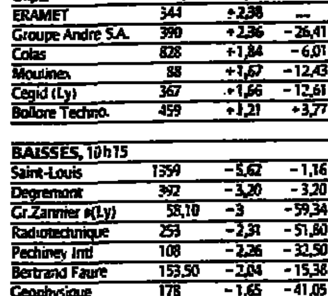
L'annonce de Washington sur des mesures d'urgence destinées à éviter un défaut de paiement au gouvernement fédéral a soutenu le marché parisien en fin de séance. Mais, sur l'ensemble de la journée, les investisseurs ont adopté une attitude de prudence et ont procédé à quelques prises de bénéfice dans l'attente de l'annonce des mesures de redressement de la Sécurité sociale. Attendues de longue date, ces mesures permettront de vérifier la volonté du gouvernement de réduire les déficits publics, ce qui doit permettre par la suite de procéder à une véritable détente monétaire.

L'Air liquide, valeur du jour

LA PUBLICATION des chiffres d'affaires des entreprises pour les neufs premiers mois de l'année continue de donner l'occasion aux boursiers de manifester leur déception ou leur satisfaction. L'Air liquide en a fait les frais lundi 13 novembre. Son chiffre d'affaires, jugé décevant, a pesé sur le cours de son action. Le titre a terminé la séance en recul de 1,82 % dans un marché de 72 000 titres. Ces résultats ont également modifié l'opinion boursière des analystes. Ainsi Paribas Capital Market est passé d'« achat » à « conserver » et Dupont-Denant d'« achat long terme » à « sous-performance ».



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 10h15	Cours au 14/11	Var. % 13/11	Var. % 31/12
CS(ex.CSEE)	304,20	+4,34	−43,90
Legris indust.	164,50	+4,11	−49,92
Esso	477,70	+3,62	−33,18
Olipar	5,65	+2,72	−44,60
ERAMET	344	+2,38	—
Groupe Andre S.A.	390	+2,36	−26,41
Colas	828	+1,84	−6,01
Moulinex	88	+1,67	−12,43
Cegid (Ly)	367	+1,66	−12,61
Bollore Techno.	459	+1,21	+3,77
BAISSES, 10h15			
Saint-Louis	1359	−5,62	−1,16
Degremont	392	−3,20	−3,20
Gr.Zannier #(Ly)	58,10	−3	−59,34
Radiotechnique	253	−2,31	−51,80
Pechiney Intl	108	−2,26	−32,50
Bertrand Faure	153,50	−2,04	−15,38
Geophysique	178	−1,65	−41,05
Thomson-CSF	104,60	−1,50	−34,54
Matra-Hachette	95	−1,45	−18,38
Fromageries Bel	4450	−1,45	−1,76

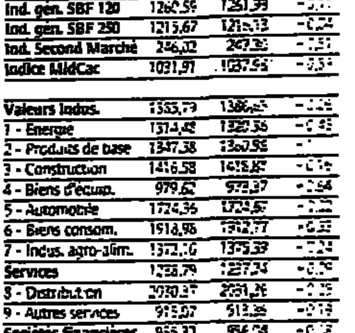
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	14/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Sovac	120772	73670920
Saint-Louis	11690	16260168
Eridania Beghin	17361	14520243
Air Liquide	16951	13585179
LVMH Moet Vuitton	12199	11556925
UAP	69559	8935261,90
Carrefour	3012	6167167
Total	23008	7193059,60
Christian Dior	14733	7012133
Peugeot	9276	6272653

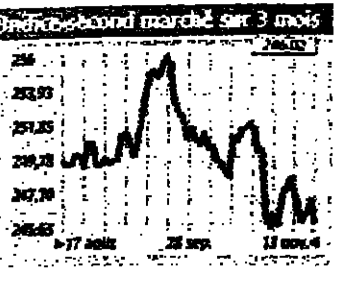
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 14/11	Var. % 13/11	Var. % 31/12
Trouvay Cauvin 2#	55	+4,76	−64,28
Siparex (Ly) #	92,50	+4,51	+22,51
Darnal Expansion#	49,30	+4,44	−13,56
Vilmorin et Cie#2	372,50	+2,90	−1,45
CFJPE(exGAN parts	108	+2,85	−13,56
BAISSES, 10h15			
Ecco Trav.Temco Ly	310,10	−5,45	−24,56
Finabail	70,50	−4,05	−47,23
Cardif SA 1	462,50	−3,64	−34,59
Kindy #	160,90	−2,48	−13,14
CEGEDIM #	316,50	−2,31	—

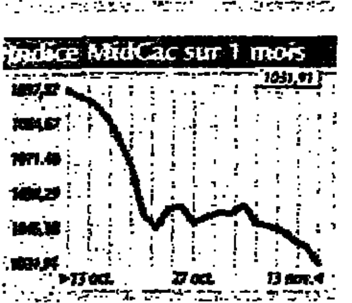
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	13/11	10/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1260,59	1261,39	[illegible]
Ind. gén. SBF 250	1215,67	1215,13	−0,24
Ind. Second Marché	246,02	247,32	[illegible]
Indice MidCac	1031,91	1037,95	[illegible]
Valeurs Indus.	1353,79	1386,55	[illegible]
1 - Energie	1314,48	1320,56	−0,45
2 - Produits de base	1347,38	1360,95	[illegible]
3 - Construction	1416,58	1415,87	[illegible]
4 - Biens d'équip.	979,62	973,37	+1,64
5 - Automobile	1724,36	1724,67	[illegible]
6 - Biens consom.	1918,96	1912,77	+0,32
7 - Indus. agro-alim.	1372,16	1375,39	[illegible]
Services	1238,79	1227,34	[illegible]
8 - Distribution	2030,37	2031,26	[illegible]
9 - Autres services	915,07	913,36	[illegible]
Sociétés financières	955,32	956,24	−0,18
10 - Immobilier	658,47	659,73	[illegible]
11 - Services financ.	997,49	996,07	[illegible]
12 - Sociétés invest.	1073,78	1071,66	[illegible]



Indice second marché sur 3 mois



Wall Street bat un nouveau record

LES VALEURS ont fini sans grand changement à Tokyo, mardi 14 novembre, après avoir évolué dans des marges étroites tout au long de la séance. L'indice a fini sur un gain de 0,07 %, à 17 802,51 points. Les grands investisseurs sont restés à l'écart faute d'éléments nouveaux et les boursiers estiment que cette tendance risque de se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine.

La veille, Wall Street a battu de justesse un nouveau record, à l'issue d'une séance nerveuse alors que se poursuit le bras de fer entre la Maison Blanche et les leaders républicains du Congrès sur le budget. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 2,53 points, soit 0,05 %, à 4 872,90 points. En Europe, après un début de séance hésitant, la Bourse de Londres a progressé en fin de séance, soutenue par les gains du marché obligataire américain et du dollar dans l'espoir d'une solution à l'impasse budgétaire américaine. L'indice Footsie a terminé en hausse de 13,4 points, soit un gain de 0,4 %, à 3 536,8 points. La tendance était également à la hausse outre-Rhin, où l'indice DAX de la Bourse de Francfort a gagné 0,14 %, à 2 175,28 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 13/11	Cours au 10/11	Var. en %
Paris CAC 40	1838,24	1839,82	−0,09
New-York/DJ indus.	4864,95	4870,37	−0,11
Tokyo/Nikkei	17789,50	17843,60	−0,30
Londres/FT100	3536,80	3523,40	+0,38
Francfort/Dax 30	2175,26	2172,17	+0,14
Frankfort/Commer.	783,55	781,66	+0,24
Bruxelles/Bel 20	1653,27	1659,76	−0,39
Bruxelles/Général	1425,24	1430,63	−0,39
Milan/MIB 30	965	967	−0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	300,90	299,90	−0,33
Madrid/Ibex 35	295,87	296,84	−0,33
Stockholm/Affarsal	1337,69	1335,16	+0,34
Londres FT30	2588,50	2576,50	+0,46
Hong Kong/Hang S.	9585,22	9411,85	−0,28
Singapour/Strait t	2063,90	2071,74	−0,38

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	13/11	13/11
Alcoa	54,87	54,12
American Express	42,75	43,12
Allied Signal	44,87	44,75
AT & T	63,50	63,12
Bethlehem	13	12,75
Boeing Co	71,37	71,25
Caterpillar Inc.	56,75	56,75
Chevron Corp.	48,12	47,75
Coca-Cola Co	72,87	72,75
Disney Corp.	58,87	59,37
Du Pont Nemours&Co	60,87	61,75
Eastman Kodak Co	66,50	66,37
Exxon Corp.	76,37	75,62
Gén. Motors Corp.H	48,87	49
Gén. Electric Co	65,37	65,62
Goodyear T & Rubbe	40,37	41,37
IBM	97,25	97,37
Intl Paper	35,50	35,25
J.P. Morgan Co	76,37	77,12
Mc Don Dougl	86	85,37
Merck & Co.Inc.	57,87	58,25
Minnesota Mng.&Mfg	58,50	59,87
Philip Moris	87,25	87
Procter & Gamble C	82,75	83
Sears Roebuck & Co	38,75	38,62
Texaco	68,12	67,75
Union Carb.	37,12	37,12
Utd Technol	88,75	90,25
Westingh. Electric	15,12	14,75
Woolworth	14,75	14,25

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	13/11	10/11
Allied Lyons	4,86	4,81
Barclays Bank	7,62	7,58
B.A.T. industries	5,35	5,34
British Aerospace	7,29	7,36
British Airways	4,66	4,76
British Gas	2,38	2,37
British Petroleum	4,80	4,74
British Telecom	3,66	3,68
B.T.R.	3,33	3,31
Cadbury Schweppes	5,34	5,37
Eurotunnel	0,96	0,97
Glaxo	8,55	8,51
Grand Metropolitan	4,35	4,37
Guinness	4,81	4,76
Hanson Plc	1,96	1,94
Great Ic	5,87	5,83
H.S.B.C.	9,06	8,98
Imperial Chemical	7,80	7,82
Lloyds Bank	8,14	8,11
Marks and Spencer	4,28	4,22
National Westminst	6,53	6,45
Peninsular Orienta	4,78	4,81
Reuters	6,03	6,11
Saatchi and Saatch	0,99	1
Shell Transport	7,39	7,38
Smithkline Beecham	6,56	6,45
Tate and Lyle	4,52	4,52
Univeler Ltd	12,21	12,08
Wellcome	10,86	10,60
Zeneca	12,38	12,37

FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

	13/11	10/11
Allianz Holding N	2665	2662
Basf AG	307,50	304,20
Bayer AG	365,60	365,50
Bay hyp&Wechselbk	33,75	33,30
Bayer Vereinsbank	39,90	39,97
BMW	773	773
Commerzbank	322,50	323
Continental AG	20,50	20,53
Daimler-Benz AG	685,80	682
Degussa	453	451,50
Deutsche Babcock A	142,50	143,70
Deutsche Bank AG	65,21	65
Dresdner BK AG FR	38,50	38,35
Henkel VZ	520,50	519,80
Hoechst AG	355	353,50
Karstadt AG	619	615
Kaufhof Holding	467	464,50
Linde AG	860	857
DT. Lufthansa AG	192,50	194,80
Man AG	407	405,50
Mannesmann AG	469,30	465,80
Mettallges AG	30	29,98
Preussag AG	409,20	408
Rwe	512,50	509,80
Schering AG	95,55	96,40
Siemens AG	735,80	735,70
Thyssen	251,50	253
Veba AG	56,01	55,79
Viag	549	549
Wellag AG	749	737,50

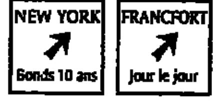
New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX





FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en hausse mardi 14 novembre. L'échéance décembre gagnait 22 centièmes à 118,38 points après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,08 %, soit un écart de 0,76 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance.

En partie rassurés par les déclarations d'Alain Juppé, les investisseurs se montrent toutefois prudents dans l'attente de l'annonce des mesures destinées à réduire le déficit des comptes sociaux.

Mardi matin, la Banque de France a laissé inchangé le taux de l'argent au jour le jour à 5,75 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de 10 centièmes à 94,05, soit un rendement implicite de 5,95 %.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an
117,94
14 nov.
16 mai
13 nov.

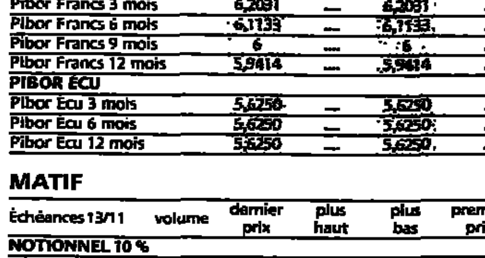
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,75	7,15	7,87	2
Allemagne	3,94	6,37	7,16	1,50
Grande-Bretagne	6,69	7,86	8,11	3,90
Italie	10,31	11,78	12,06	5,80
Japon	0,38	2,95	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,69	6	6,34	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/11	Taux au 10/11	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,33	6,24	105,08
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,49	6,40	106,08
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,02	6,97	108,05
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,35	7,28	108,23
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,76	7,73	109,47
Obligations françaises	7,49	7,39	106,59
Fonds d'Etat à TME	−1,14	−1,10	101,55
Fonds d'Etat à TRE	−0,90	−0,87	101,52
Obligat. franç. à TME	−0,82	−0,79	100,39
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,18	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)



	Achat 13/11	Vente 13/11	Achat 10/11	Vente 10/11
Jour le jour	5,8750	—	5,8750	—
1 mois	5,94	5,13	5,85	5,98
3 mois	5,99	6,18	5,85	6
6 mois	5,94	5,13	5,75	5,93
1 an	5,78	5,97	5,62	5,81
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,1445	—	6,1445	—
Pibor Francs 3 mois	6,2031	—	6,2031	—
Pibor Francs 6 mois	6,1133	—	6,1133	—
Pibor Francs 9 mois	6	—	6	—
Pibor Francs 12 mois	5,9414	—	5,9414	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,6250	—	5,6250	—
Pibor Ecu 6 mois	5,6250	—	5,6250	—
Pibor Ecu 12 mois	5,6250	—	5,6250	—

MATIF

Échéances 13/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	78505	117,94	118,18	117,68	118,16
Mars 96	2025	117,38	117,44	116,88	117,44
Juin 96	393	117,30	117,30	117,14	117,62
Sept. 96	—	—	—	—	117,06
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	29978	93,97	94,05	93,84	93,95
Mars 96	4763	94,38	94,40	94,28	94,33
Juin 96	1754	94,57	94,58	94,48	94,52
Sept. 96	855	94,58	94,58	94,49	94,53
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1694	88,08	88,42	87,86	88,42
Mars 96	—	—	—	—	87,52

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 13/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	11879	1842	1857	1832	1848
Déc. 95	525	1849	1860	1843	1857,50
Janvier 96	—	—	—	—	—
Mars 96	51	1875	1875	1874	1883

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8725 | US/DM ↗ 1,4170 | US/¥ ↗ 101,6100 | DM/F ↗ 3,4577 | £/F ↘ 7,5375

Hausse du dollar

LE DOLLAR, orienté à la hausse, mardi 14 novembre, lors des premières transactions entre banques européennes, s'échangeait à 1,4175 mark, 101,70 yens et 4,89 francs. Le risque d'une mise en cessation de paiement des Etats-Unis n'inquiète guère les opérateurs. En légère hausse, mardi matin, le franc cotait 3,4490 francs pour 1 deutschemark. Les investisseurs ont bien réagi au discours prononcé à l'Assemblée nationale par le premier ministre, qui a promis une réforme *« audacieuse »* du système de protection sociale.

« Il n'est pas dans le pouvoir de la banque nationale de libérer la Suisse de son rôle de havre de sûreté pour les capitaux internationaux », a par ailleurs déclaré Markus Lusser, président de la banque centrale suisse, commentant la forte appréciation de la devise helvétique depuis plusieurs mois.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/11	% 10/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,7700	+0,10	331	355
Ecu	6,3235	+0,13	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8725	−0,06	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,8190	+0,11	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	308,7800	+0,09	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0540	−0,02	2,7700	3,2700
Danemark (100 krd)	89,1600	+0,33	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,8370	+0,40	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,6375	−0,81	7,2700	8,1200
Grèce (100 drach.)	2,0865	−0,02	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	73,2200	−0,31	67,5000	77,5000
Suisse (100 F)	429,9000	[illegible]	412	[illegible]
Norvège (100 k)	78,2600	+0,06	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,1380	+0,10	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0070	[illegible]	3,6300	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2850	+0,15	2,8500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6058	−0,12	3,2800	3,8800
Japon (100 yens)	4,8473	[illegible]	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,1100	[illegible]	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	14/11	13/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4170	1,4150	+0,14
TOKYO : USD/Yens	101,6100	100,8400	+0,76

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8730	4,8720	4,8730	4,8710
Yen (100)	4,8691	4,8632	4,8439	4,8371
Deutschemark	3,4534	3,4527	3,4505	3,4495
Franc Suisse	4,2987	4,2940	4,2866	4,2811
Lire ital. (1000)	3,0600	3,0569	3,0580	3,0549
Livre sterling	7,6467	7,6403	7,6796	7,6816
Peseta (100)	4,0077	4,0053	4,0015	3,9982
Franc Belge	16,809	16,783	16,798	16,768

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,94	5,94	5,87
Eurodollar	5,81	5,81	5,68
Eurolivre	6,87	6,62	6,62
Eurodeutschemark	3,97	3,97	3,91

L'OR

	cours 13/11	cours 10/11
Or fin (k. barre)	59500	60600
Or fin (en lingot)	60950	61350
Once d'Or Londres	389,40	388,30
Pièce française(20f)	347	350
Pièce suisse (20f)	346	352
Pièce Union lat(20f)	348	353
Pièce 20 dollars us	2340	2340
Pièce 10 dollars us	1200	1182,50
Pièce 50 pesos mex.	2235	2270

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/11	cours 10/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,82
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/11	10/11
Dow-Jones comptant	213,35	[illegible]
Dow-Jones à terme	315,22	[illegible]
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	3021	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2814	[illegible]
Aluminium comptant	1641,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1679	[illegible]
Plomb comptant	685	[illegible]
Plomb à 3 mois	682	[illegible]
Etain comptant	6375	[illegible]
Etain à 3 mois	6410	[illegible]
Zinc comptant	1027,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1051,50	[illegible]
Nickel comptant	8535	[illegible]
Nickel à 3 mois	8630	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,43
Platine à terme	424	422,50
Palladium	155,25	136,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,91	4,98
Maïs (Chicago)	3,35	3,35
Grain. soja (Chicago)	6,78	6,79
Tourt. soja (Chicago)	209,30	209,50
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	120
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1332
Café (Londres)	2545	2558
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,01	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 14 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS
−0,32 %
CAC 40 : 1832,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−
EDF-GDF 3%	7505	[illegible]	+ 0,19
B.N.P. (T.P)	925	[illegible]	− 2,70
Cr.Lyonnais(T.P.)	812,10	[illegible]	− 0,13
Renault (T.P.)	1901	[illegible]	—
Rhone Poulenc(T.P)	1981,20	[illegible]	− 0,26
Saint Gobain(T.P.)	1106	[illegible]	+ 0,09
Thomson S.A (T.P)	1090	[illegible]	—
Accor	605	[illegible]	− 0,49
Air Liquide	807	[illegible]	− 1,11
Alcatel Alsthom	434,30	[illegible]	− 0,04
Alcatel Cable	310	[illegible]	—
Alspi	348	[illegible]	—
AGF-Ass.Gen.France	148,50	[illegible]	—
Axa	292,50	[illegible]	+ 0,10
Christian Dior	475	[illegible]	+ 0,40
Ciments Fr.Priv.B	207	[illegible]	+ 0,96
Clarins	455,90	[illegible]	− 0,19
Club Mediterranee	402	[illegible]	+ 0,24
Coflexip	145	[illegible]	—
Colas	813	[illegible]	+ 1,84
Comptoir Entrep.1	14,20	[illegible]	—
Comptoir Moder.	1474	[illegible]	+ 0,06
CPR	379	[illegible]	− 0,79

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−
Cred.Fon.France	87	87,20	+ 0,22
Credit Local Fce	404,90	402,50	− 0,59
Credit Lyonn.CIP	279	277	− 0,73
Credit National	333,50	333,50	—
CS(ex.CSEE)	195,70	204,20	+ 4,34
Damart	4360	4303	− 1,30
Danone	799	796	− 0,37
Dassault-Aviation	365,50	366	+ 0,13
Dassault Electro	170,50	169,80	− 0,41
De Dietrich	241	241	—
Degremont	405	392	− 3,20
Dev.R.N-P.Cal #Li	40,50	40,50	—
DMC (Dollfus Mi)	204,80	202,50	− 1,12
Docks France	735	740	+ 0,68
Dynaction	95,50	95,20	− 0,31
Eaux (Gle des)	487,10	485	− 0,43
Ecco	688	692	+ 0,58
Eiffage	697	693	− 0,57
Elf Aquitaine	331,90	331,10	− 0,24
ERAMET	336	344	+ 2,38
Eridania Beghin	841	835	− 0,71
Essilor Intl	882	884	+ 0,22
Essilor Intl ADP	624	624	—
Esso	461	477,70	+ 3,62
Eurafrance	1665	1660	− 0,30
Euro Disney	16	16,05	+ 0,93
Euro RSCG W.W.	468	[illegible]	—
Europe 1	1003	1003	—
Eurotunnel	7,45	7,45	—
Filipacchi Medias	700	699	− 0,14
Finextel	62,40	62,10	− 0,48

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−
Volkswagen A.G #	1600	1600	—
Volvo (act.B) #	100	—	—
Western Deep	164,90	158,50	− 3,88
Yamanouchi #	109,30	106	− 3,01
Zambia Copper	1,90	1,90	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 14 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,55	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,50	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	114,56	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	109,70	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,29	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,30	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	—	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,84	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,77	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	108,30	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,62	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	109,03	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	101,13	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	100,21	[illegible]
Finansder 9%91-06#	112,55	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	109,20	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	128,50
Commerzbank AG	1125	1125
Fiat Ord.	16	16
Gevaert	260,20	260,20
Gold Fields South	123,50	123,50
Kubota Corp.	28,80	28,80
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	45,50	45,50
Ottomane(cie Fin.)	169	169
Robeco	337,10	337,30
Rodamco N.V.	137,10	137,30
Rolinco	353,30	355,50
Solvay SA	2430	2430
Wagons Lit	1640	1640

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 14 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	62,85	[illegible]
AFE #	◆	410	[illegible]
Aigle #		232,20	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	147	[illegible]
Altran Techno. #		708	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	475	[illegible]
Axime		388,90	[illegible]
B.A.C.	◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	544	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	◆	189,90	[illegible]
Bque Vernes	◆	635	[illegible]
Beneteau #	◆	363	[illegible]
B I M P	◆	68	[illegible]
Boiron (Ly) #		496	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	223	[illegible]
But S.A.		1075	[illegible]
Cardif SA 1		480	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 14 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	160	160
Nobel	◆	150	150
Momm	◆	919	919
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36103,96	[illegible]
Actimonétaire D		30728,77	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)	◆	112,29	[illegible]
Amplia	◇	113227,71	[illegible]
Amplitude Monde D		695,04	[illegible]
Antigone Trésorerie		833912	[illegible]
Arbitr. Court Terme		9216,14	[illegible]
Arbitr. Première		8505,78	[illegible]
Arbitr. Sécurité		16850,80	[illegible]

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Associations	◇	124,64	124,64
Uni-Foncier		1169,38	1140,86
Unifrance		582,88	568,66
Uni-Garantie C		1581,92	1552,42
Uni-Garantie D		1373,16	1349,56
Uni Régions		1382,38	1348,57
Univar	◇	293,44	293,44
Univers Actions		1612,60	1573,27
Winterthur St-Honoré		252,29	240,85

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

BIOLOGIE Deux équipes, l'une française, l'autre américaine, viennent de présenter au congrès de la Société de neuroscience des résultats importants dans la compréhension de la physiopathologie de plusieurs affections neuro-dégénératives. ● CES MALADIES, parmi lesquelles la chorée de Huntington, se caractérisent par des lésions cérébrales irréversibles dues à la mort lente de certains neurones. ● CES AVANCÉES concernent les conséquences des anomalies génétiques dépistées depuis peu chez ces malades. Elles apportent un premier éclairage sur leurs mécanismes moléculaires. ● CONTRAIREMENT à certaines espérances, ces processus pathologiques ne semblent pas être impliqués dans l'apparition de maladies psychiatriques. ● CES PROGRÈS ne permetttent pas pour l'heure d'espérer la mise au point de traitements efficaces.

Des progrès dans la compréhension des affections neuro-dégénératives

Deux équipes, française et américaine, annoncent d'importants résultats dans la mise au jour du mécanisme qui conduit à la mort lente des neurones chez les personnes victimes de ces maladies, notamment la chorée de Huntington

DEUX ÉQUIPES de médecins et de biologistes moléculaires ont rendus publics, lundi 13 novembre, au congrès de la Société américaine des neurosciences de San Diego (Californie), des résultats qui marquent une étape importante dans le décryptage des mécanismes impliqués dans la genèse des affections neuro-dégénératives.

Ces travaux ont été conduits, d'une part, en France par un groupe strasbourgeois et parisien (Institut de génétique et de biologie moléculaire d'Illkirch et unité 289 de l'Inserm, hôpital de la Salpêtrière), dirigé par les professeurs Jean-Louis Mandel et Yves Agid, d'autre part, aux Etats-Unis (professeur Christopher A. Ross, Johns Hopkins University, School of Medicine, Baltimore). Ils s'inscrivent dans l'un des champs prometteurs de l'approche moléculaire des pathologies humaines ; les affections neuro-dégénératives sont des maladies d'expression souvent dramatique, inaccessibles à toute thérapeutique, dues à la mort lente des cellules de certaines régions du système nerveux central. On savait depuis peu que cinq de ces maladies neuro-dégénératives, parmi lesquelles la chorée de Huntington, la plus fréquente, étaient associées à une anomalie spécifique du patrimoine héréditaire : une forme de « bégaiement » du code génétique, dû à la présence anormale de certains « triplets ».

« Il s'agit d'une nouvelle voie de recherche qui pourra être explorée dans un premier temps sur des modèles animaux. Il faut néanmoins se garder de toute déclaration triomphaliste »

Ces derniers induisent la production, en série plus ou moins limitée, d'un acide aminé (la glutamine) que l'on retrouve au sein des structures protéiques synthétisées par les gènes concernés. On parle alors de maladies neuro-dégénératives « par expansion de triplets » et de protéines « polyglutaminiques ».

Cette anomalie toute particulière ne prend une dimension pathologique qu'au-delà d'un certain seuil de désorganisation moléculaire. Ainsi la maladie de Huntington n'apparaît-elle que lorsque le nombre des répétitions anormales dans la protéine dépasse quarante. Chez les personnes où ce nombre est inférieur, aucun symptôme ne se manifeste. En moyenne, plus ce nombre est élevé, plus la maladie, semble-t-il, est précoce. Ces protéines anormales furent baptisées en fonction des maladies auxquelles elles étaient associées (huntingtine, ataxine, atrophine, etc.) sans que l'on connaisse pour autant leur rôle dans la mort progressive des neurones, phénomène caractéristique des maladies neuro-dégénératives. Ainsi les avancées de ces dernières années laissaient-elles encore place à de larges zones d'ombre.

Les résultats présentés devant la société américaine des neurosciences fournissent de nouvelles lumières. Tout d'abord, l'équipe américaine du professeur Ross, qui travaille sur la chorée de Huntington, explique qu'elle a découvert une protéine, baptisée HAP-1, qui « reconnaît » la molécule huntingtine anormale. Cette reconnaissance (ou cette interaction) apparaît d'autant plus importante que la molécule présente un nombre élevé de séquences glutaminiques. Si l'on ne connaît pas encore le rôle joué par cette protéine, sa découverte est pour les spécialistes une étape essentielle dans la mise au jour des mécanismes physiopathologiques conduisant à la mort neuronale.

Le professeur Mandel et ses collègues français mettent en évidence un mécanisme qui semble exister pour l'ensemble des affections neuro-dégénératives.

Cette équipe explique qu'elle a découvert une molécule (il s'agit d'un anticorps monoclonal) qui « reconnaît » les protéines polyglutaminiques anormales retrouvées dans trois maladies neuro-dégénératives (la chorée de Huntington, une ataxie spino-cérébelleuse et la maladie de Machado-Joseph). Là encore, la reconnaissance est d'autant plus aisée que le nombre de séquences glutaminiques est élevé.

« Cet anticorps ne reconnaît que les protéines anormales retrouvées dans ces trois affections, a expliqué au *Monde* le professeur Jean-Louis Mandel. *Nos résultats suggèrent très fortement que l'addition de séquences glutaminiques conduit à changer la conformation de la protéine dans l'espace, ce qui confère à cette dernière de nouvelles propriétés et une action pathologique. »* Retrouvé dans plusieurs affections du même type, ce phénomène offre une clé physiopathologique commune.

Peut-on espérer bloquer, chez les malades, l'action de ce « poison en relief » ? *« Bien évidemment, il s'agit là d'une nouvelle piste de réflexion, d'une nouvelle voie de recherche qui pourra être explorée dans un premier temps sur des modèles animaux,* déclare le professeur Mandel. *Il faut néanmoins se garder de toute déclaration triomphaliste. On connaît en effet d'autres affections en relation avec des conformations protéiques anormales, la drépanocytose, par exemple* [maladie sanguine héréditaire due à une anomalie de l'hémoglobine], *pour laquelle aucune solution thérapeutique n'a encore pu être trouvée. »*

A la différence de certains, le spécialiste français estime par ailleurs qu'il faut se garder de toute extrapolation concernant une communauté physiopathologique entre les maladies neurodégénératives et la psychose maniaco-dépressive ou la schizophrénie.

Jean-Yves Nau

La paléopathologie se met au service des archéologues

Fossiles, ossements et momies apportent des éclairages nouveaux sur nos maladies et sur le mode de vie de nos ancêtres

À 60 KILOMÈTRES au sud de Louxor gisent, naturellement momifiés, desséchés par le sable, plus de deux cents Egyptiens dont certains sont morts d'une bien étrange façon. Dans leurs viscères ont été retrouvés des objets inattendus : pattes de chèvre, corps de souris... En étudiant les papyrus médicaux, les chercheurs se sont aperçus que ces « aliments » étaient considérés à une certaine époque comme d'efficaces remèdes.

Le site d'Adaïma, nécropole datée de 3300 av. J.-C. (avant la période pharaonique), est en effet, grâce au travail d'Eric Crubézy (laboratoire d'anthropologie de l'université Bordeaux-I-Nouvelle), le lieu d'une active recherche dans une discipline qui connaît un nouvel essor : la paléopathologie. Les développements récents de cette discipline, pratiquée par des médecins parfois illustres, comme Georges Cuvier ou Paul Broca, depuis la fin du XVIII[e] siècle, suivent en fait deux voies distinctes : contribuer à l'amélioration des connaissances médicales et aider les anthropologues à mieux comprendre les conditions de vie des populations qu'ils étudient.

Pour Pierre Thillaud, chargé de conférences de paléopathologie à l'Ecole pratique des hautes études, les maladies ne naissent ni ne disparaissent. Elles sont pérennes. Déterminer les origines des germes, leurs formes évolutives, leur aire de répartition permet donc de se rendre compte des conditions qui favorisent leur développement ou leur récession, de mieux comprendre et de prévoir les évolutions des maladies.

CHRISTOPHE COLOMB DISCULPÉ

Le développement des techniques d'investigation (scanner, microscope électronique...) offre aujourd'hui la possibilité de faire des analyses biochimiques très élaborées. Une équipe composée de chercheurs bordelais et strasbourgeois travaille ainsi à l'identification du bacille de Koch, responsable de la tuberculose, à partir des traces de son ADN fossile dans des restes humains datant de plusieurs millénaires av. J.-C. L'identification probante la plus ancienne à ce jour a été réalisée par des Américains sur une momie précolombienne du XII[e] siècle ap. J.-C. Elle a disculpé Christophe Colomb d'avoir introduit cette maladie dans le Nouveau Monde !

Ces travaux sur la tuberculose sont directement liés aux interrogations des médecins sur les difficultés actuelles du traitement de cette maladie. La paléobiochimie moléculaire, sans aucun doute une voie d'avenir, devrait permettre non seulement d'identifier de nombreux germes, mais aussi de déterminer des relations de parenté, et donc des facteurs héréditaires, entre individus et entre populations du passé.

Depuis peu, ces recherches traditionnelles ont tendance à se mettre au service de l'histoire et de l'archéologie. Les archéologues ont pris conscience que les vestiges naturels – qu'ils ne savent pas analyser puisqu'ils sont des spécialistes des vestiges techniques – peuvent être une mine de renseignements sur l'environnement et les conditions de vie des populations dont ils étudient la culture. La découverte d'une maison pour lépreux (maladrerie) de la fin du Moyen Age, lors de la récente opération archéologique du périphérique nord de Lyon, est une aubaine.

Comme l'explique l'anthropologue de l'opération, Christine Dumont, de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), *« les études sur les populations des maladreries médiévales sont quasi inexistantes, faute de sites repérés ou de fouilles effectuées dans de bonnes conditions. Nous espérons pouvoir discerner et répertorier les pathologies de ces malades, voire les causes de leur mise à l'écart. Il n'est pas sûr qu'ils avaient tous la lèpre ! Mais nous espérons aussi étudier les thérapeutiques utilisées et compléter les informations recueillies par les archéologues sur les conditions de vie. »* Qu'elle s'intéresse aux cas monstrueux, exceptionnels, ou aux affections discrètes et banales, la paléopathologie révèle beaucoup plus que l'on ne croit sur l'histoire de notre vie. Nos calculs, kystes, fibromes, liés à diverses pathologies, se retrouvent parfois calcifiés dans le squelette. Nos os, remarquablement adaptables et variables, peuvent porter, outre les traces d'éventuels traumatismes, celles de diverses infections, phénomènes inflammatoires, de cancers ou de rhumatismes.

LE PLUS VIEUX CALCUL URINAIRE

Ils portent aussi, ainsi que nos dents, les stigmates des maladies et des sous-alimentations subies pendant l'enfance et l'adolescence, mais aussi ceux laissés par certaines pratiques culturelles (dents taillées, os déformés par l'action de bandages...). De toutes ces données émergent parfois des indices sur les relations sociales, les us et les coutumes.

« C'est à partir de l'observation de nombreux cas de blessures par flèches sur les squelettes du néolithique qu'est née l'hypothèse de l'émergence de la guerre à cette période, raconte Henri Duday (CNRS, Laboratoire d'anthropologie, université Bordeaux-I-Nouvelle). *Les cas semblaient trop nombreux pour n'être que des accidents de chasse ou des drames de la jalousie. »* Autres cas troublants, considérés cette fois comme un indice de cohésion sociale : les restes osseux d'hommes préhistoriques présentant des traces de traumatismes sévères auxquels l'individu a survécu, mais dans un état d'infirmité tel qu'il a forcément dû être pris en charge par d'autres.

Qu'ils subissent des analyses de laboratoire ou une observation directe, les restes humains doivent, bien sûr, être en bon état de conservation, mais aussi avoir été correctement exhumés. Archéologues et paléopathologues doivent définir ce qu'ils attendent de l'étude afin de sélectionner correctement les vestiges. *« Tout se joue sur le terrain, quand le fouilleur fait le geste qui tue l'information »*, insiste Henri Duday.

Il y a quelques années, François Rouzaud, conservateur au service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées, intrigué, montre à Henri Duday un caillou beau et bizarre issu de la fouille du dolmen de Prayssac, dans le Lot. *« Ce caillou aurait très bien pu être une " perle des cavernes ", une de ces cristallisations naturelles qui se développent dans les milieux souterrains, apportée ici comme offrande aux morts. Mais la signification de sa présence était tout autre : il s'agissait de l'un des premiers calculs urinaires calcifiés retrouvés. Sauvé grâce au geste d'un archéologue perspicace. »*

Catherine Chauveau

La systématique, ou classification des espèces, dispose désormais d'un réseau national de recherche

SIMON TILLIER est un chercheur heureux, et débordé. Dans son bureau de la rue Buffon, au coeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, des piles de dossiers en cours témoignent d'un événement inhabituel. L'homme sourit, éteint l'écran de son ordinateur, classe encore quelques documents. *« Faire de la recherche en ce moment ? C'est à peine si j'ai le temps d'y penser. »* Car ce spécialiste des invertébrés marins ne se contente plus de cumuler, au Muséum, les fonctions de professeur, de président de la commission de recherche et de directeur du service de systématique moléculaire : le voilà désormais coordinateur du réseau national de biosystématique. Un projet accepté il y a quelques semaines par le secrétariat d'Etat à la recherche, dans le cadre des actions concertées coordonnées (ACC) pour les sciences du vivant décidées au printemps dernier (*Le Monde* du 11 mars), qui pourrait bien, enfin, augurer la renaissance de la systématique française.

Fondée sur l'observation des organismes, la systématique a pour objectif d'identifier et d'ordonner l'infinie diversité du vivant qui peuple notre planète (1 400 000 espèces décrites à ce jour, pour un nombre total qui pourrait être dix fois supérieur). Naissante au XVIII[e] siècle, florissante après que Carl von Linné puis Georges Cuvier eurent établi leurs classifications des espèces, elle se fit ensuite plus silencieuse : comme si la biologie, occupée à d'autres tâches, n'avait plus vraiment besoin d'elle. Ce qui ne l'empêcha pas de connaître, ainsi que le rappelle Simon Tillier, de discrètes mais profondes révolutions.

ANCÊTRES BACTÉRIENS

« La première d'entre elles fut la théorie de l'évolution, qui a permis de comprendre que tous les organismes connus dans la nature étaient apparentés les uns aux autres », rappelle-t-il. Dès lors, au lieu de simplement ordonner de manière cohérente animaux et végétaux, la systématique s'efforça de reproduire la classification naturelle, autrement dit d'établir l'arbre généalogique du vivant. Fil conducteur : les espèces sont d'autant plus semblables entre elles que leur ancêtre commun est proche. Si l'homme ressemble plus à la souris qu'à la bactérie, c'est que l'ancêtre commun des deux premiers vivait il y a quelques dizaines de millions d'années, alors qu'il faut, pour retrouver l'ancêtre commun aux mammifères et à la bactérie, remonter à plusieurs centaines de millions d'années.

« La deuxième révolution, survenue dans les années 40, a été la compréhension des mécanismes de l'hérédité et de la transmission des gènes », poursuit Simon Tillier. La troisième, apparue dans les années 50 sous le nom de systématique phylogénétique ou cladisme, fut purement méthodologique, mais non moins essentielle. D'abord développée par les pays anglo-saxons, la pensée cladistique mit près de vingt ans à s'imposer partout dans le monde. Refusant de considérer a priori une espèce comme l'ancêtre de telle ou telle autre, elle s'attache ainsi à traduire l'histoire même des êtres vivants, grâce à un ensemble de méthodes qui permettent de *« proposer des hypothèses falsifiables – et donc scientifiques – sur les relations de parenté des organismes ou des groupes »*.

La systématique en serait restée là, elle eût déjà beaucoup progressé. Mais ce serait compter sans l'avènement de la génétique moléculaire (rendue plus efficace encore par les progrès de l'informatique), qui permet à tout laboratoire raisonnablement équipé d'accéder directement à l'hérédité des espèces.

PLURIDISCIPLINARITÉ

Les êtres vivants sont désormais abordables sous deux angles radicalement différents – l'un morphologique, l'autre génétique. Un éclairage croisé d'autant plus précieux que la systématique est une discipline essentiellement descriptive et théorique, dont les hypothèses ne peuvent guère être soumises à l'épreuve de l'expérimentation. Tout irait donc pour le mieux ? Pas tout à fait. Simon Tillier en est convaincu, il faut aller plus loin encore. *« Pour redonner à la systématique la place qu'elle mérite dans la recherche française, il ne suffit pas d'additionner les progrès des chercheurs en informatique, en génétique moléculaire ou en anatomie comparée. Seule leur interaction effective sera susceptible de faire émerger de nouvelles solutions aux multiples problèmes que continue de poser la biologie de l'évolution. »* Des problèmes qui peuvent aller du plus général au plus particulier, des liens qui unissent les bactéries et les êtres pluricellulaires (on ne sait toujours pas si ces derniers dérivent ou non d'ancêtres bactériens) aux relations de parenté existant entre différentes espèces de mouches ou de champignons – voire, dans notre propre espèce, entre divers groupes ethniques.

Le premier objectif du réseau national de biosystématique qui se met en place sera donc de privilégier la pluridisciplinarité. *« Il s'agit avant tout d'associer, de manière étroite, des équipes possédant l'expertise en systématique morpho-anatomique et d'autres possédant la maîtrise des outils moléculaires et informatiques »*, précise son coordinateur.

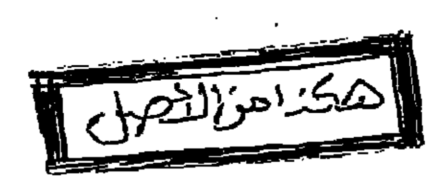
Deux mondes qu'un fossé culturel et méthodologique sépare encore, mais que Simon Tillier entend bien rapprocher par le biais de séminaires, de stages et d'ateliers spécialisés auxquels l'autorise son réseau. Avec pour objectif de former des chercheurs complets, *« chez lesquels la connaissance de la biodiversité ne s'oppose pas à celle du génome et pour lesquels la biologie prend tout son sens dans une perspective évolutive »*.

Catherine Vincent

Indispensable biodiversité

La systématique française peut remercier le Sommet de la Terre (Rio de Janeiro, juin 1992), et la convention mondiale sur la biodiversité qui en est issue. Décidée en mars dernier, l'action concertée coordonnée « Systématique et biodiversité » lui doit sans doute beaucoup. Le besoin était réel, puisque 122 projets ont été, sur ce thème, présentés au ministère de la recherche.

Par sa structure comme par son financement, le réseau national de biosystématique est le plus important des 34 projets finalement retenus. Regroupant une quarantaine de laboratoires répartis dans toute la France, piloté par un comité scientifique de quatorze membres, il sera doté, pour les deux ans à venir, d'un budget de 3,5 millions de francs. Celui-ci ira à 60 % à des projets de recherche, à 20 % à des ateliers thématiques, à 20 % à des stages expérimentaux et des travaux de terrain (collecte de matériel biologique).



L'équipe de France veut effacer des souvenirs douloureux face à Israël

Marcel Desailly et ses coéquipiers visent mercredi à Caen une qualification directe pour le championnat d'Europe des nations

L'équipe de France de football rencontre celle d'Israël, mercredi 15 novembre à Caen, pour son dernier match des éliminatoires en vue du championnat d'Europe qui aura lieu en Angleterre en juin 1996. Relancés par leur victoire (3-1) en Roumanie, les Français doivent s'imposer pour espérer une qualification directe ou éviter, s'ils demeurent deuxièmes du groupe 1, un éventuel match de barrage. Pour cela, ils compteront à nouveau sur l'expérience de Marcel Desailly, leur élément le plus régulier depuis deux ans.

BAYEUX
de notre envoyé spécial

« Toute notre histoire, c'est l'alternance des immenses douleurs (...) et des fécondes grandeurs », disait, le 16 juin 1946, dans son discours de Bayeux, Charles de Gaulle. Ce qui est vrai de la France l'est également de son équipe nationale. Aimé Jacquet, l'actuel sélectionneur, prendrait sans doute à son compte cette généralissime pensée. Mercredi 15 novembre, à Caen, les tricolores rencontreront les Israéliens pour leur dernier match du groupe 1 comptant pour l'Euro 96. Une bonne performance pourrait leur octroyer une qualification directe pour les phases finales, en Angleterre.

L'équipe de France retrouverait enfin un peu de la grandeur perdue un sombre automne d'il y a deux ans. Aimé Jacquet, alors l'adjoint de Gérard Houllier, était sur le banc de touche, le 13 octobre 1993. Les tricolores, ce soir-là, étaient battus au Parc des Princes par les Israéliens. Ce n'était malheureusement que le prélude au funeste France-Bulgarie, le mois suivant, et à la piteuse élimination de la Coupe du monde 1994. La France n'irait pas aux Etats-Unis, alors que tout aurait dû l'y conduire. La douleur fut en effet immense.

Après la démission de Gérard Houllier, Aimé Jacquet allait hériter d'une équipe en plein doute existentiel. Les tricolores ne s'aimaient plus. Jean-Pierre Papin, Eric Cantona, David Ginola ne retrouvèrent jamais, en sélection, leur aura passée. Des remplaçants commencèrent à être désignés, considérés comme des palliatifs. Ils s'imposèrent finalement, à l'image de Youri Djorkaeff (sept buts en douze sélections) ou Zinedine Zidane. En quatorze mois d'une crispante campagne européenne, de Bratislava à Caen, une nouvelle équipe s'est constituée. Elle s'est lentement amalgamée, toujours solidaire et parfois conquérante, comme lors de la victoire en Roumanie, le 11 octobre.

« L'équipe de France a trouvé son identité de jeu, son rayonnement. La dynamique de victoires et de groupe va se poursuivre. Nous nous qualifierons et nous irons en Angleterre », affirme Aimé Jacquet. Jamais on n'avait vu une telle envie de franchir la Manche depuis Hastings. La sélection nationale a d'ailleurs préparé son dernier match dans le superbe château d'Audrieu, aux environs de Bayeux et de sa célèbre tapisserie retraçant la bataille de 1066. Après Guillaume le Conquérant et Charles de Gaulle, Aimé Jacquet aimerait bien voir l'Angleterre.

ROIS FAINÉANTS

Des dix-sept joueurs retenus par le sélectionneur national pour France-Israël, bien peu ont vécu la débâcle de l'automne 1993, mais tous affirment en avoir assimilé la leçon. Parmi les malheureux protagonistes, Didier Deschamps n'évoque qu'à contrecœur ce *« mauvais souvenir »*. Bernard Lama se révolte, estimant que *« reparler de ce match* [contre la Bulgarie], *c'est rester sur place. » « Il n'y a qu'en commettant des erreurs qu'il est possible de les corriger*, ajoute-t-il. *Nous sommes plus sereins aujourd'hui qu'il y a deux ans. » « L'équipe était de qualité mais nous étions naïfs*, se souvient Marcel Desailly. *Même si parfois nous péchons encore par inattention comme lors du match au Parc contre la Pologne, nous avons tout de même mûri. »*

Marcel Desailly, plus que tout autre, a évolué. En l'espace de ces deux années, le joueur est devenu incontournable dans son club, le Milan AC, et au sein de l'équipe de France. A vingt-sept ans, il a déjà remporté deux Coupes d'Europe des clubs champions (en 1993 avec Marseille et en 1994 avec Milan AC). Avec son air cabochard, l'ancien apprenti du centre de formation de Nantes bâtit avec constance et discrétion l'une des plus belles carrières professionnelles de footballeur français.

Plus jeune, il estimait *« ne pas être hyperdoué »*, et décida donc de ne rien gâcher de ce qu'il avait de talent. *« Je me suis dit qu'il fallait savoir forcer la chance. J'ai compris que je ne pouvais pas rester décontracté, à vivre sur mes qualités. Il fallait que j'y ajoute le travail. »* Un joueur dont on peut prévoir à coup sûr le bon rendement est un bien précieux pour un entraîneur confronté, dans l'établissement d'une feuille de match, à une équation à multiples inconnues. Quand certains rois fainéants se rendent populaires sur un éphémère beau geste et vivent ensuite comme des rentiers sur cette seule fulgurance, Marcel Desailly multiplie les matches pleins comme un laboureur enchaîne les sillons.

Arrière latéral lors de ses premières sélections, replacé au centre de la défense par Aimé Jacquet, utilisé comme milieu de terrain dans son club, le joueur s'adapte. *« Si c'est pour le bien de l'équipe... »* Il ratisse, quel que soit le poste, son quota de ballons. *« A force de changer, je finis par ne plus trop savoir où je préfère jouer »*, plaisante-t-il.

RICHES SOUVENIRS

Mais son esprit de sacrifice est la conséquence d'une froide intelligence et non d'une quelconque déficience. Son abnégation a ses limites, circonscrites à la chaux sur un morceau de pelouse. Dévoué à la cause commune dans le périmètre du terrain, Marcel Desailly n'est certainement pas dupe du milieu dans lequel il baigne. Il a vécu l'affaire Valenciennes-OM au plus près. *« C'est chacun pour soi, tout simplement. Il ne faut pas avoir peur de le dire. Chacun se débrouille tout seul, et c'est tout »*, confiait-il à l'hebdomadaire *France Football*. Lui s'en sort bien. Avec l'aide de son manager, Pape Diouf, un des rares agents de joueurs qui échappent à l'opprobre qui frappe sa corporation, il est aujourd'hui parmi les sportifs français les mieux payés.

Professionnel, se revendiquant tel, ce Français d'origine ghanéenne affirme pourtant *« être parcouru d'un frisson d'émotion en entendant la Marseillaise »*. L'équipe nationale est un nouveau champ d'investigation dans sa carrière. Sa première sélection, en août 1993, est arrivée tardivement, comme une consécration plutôt qu'une chance. Il avait déjà remporté une coupe d'Europe et était en passe de quitter Marseille pour le Milan AC, l'un des plus prestigieux clubs du monde.

Marcel Desailly est à l'image de cette génération qui rentrera sur la pelouse mercredi soir. Des Bleus nantis déjà de riches souvenirs en club mais qui n'ont encore jamais rien goûté des *« fécondes grandeurs »* d'une équipe nationale. *« Se retrouver dans une phase finale avec l'équipe de France est encore quelque chose que je dois découvrir*, explique l'intéressé. *Pour moi, un titre de champion d'Italie n'est pas plus important que cette qualification. A vingt-sept ans, ce serait une nouvelle étape positive dans ma carrière. »*

Benoît Hopquin

Directement ou par barrage

La France, à la veille de son dernier match du groupe 1, possède 1 point de retard sur la Roumanie. En cas d'égalité de points après cette dernière journée, elle terminerait première en vertu d'une meilleure différence de buts particulière. Si elle gagne contre Israël tandis que la Roumanie fait match nul en Slovaquie, ou si elle fait match nul tandis que la Roumanie s'incline, la France termine donc en tête du groupe, ce qui lui offrirait une qualification directe. Si elle ne rattrape pas ce point de retard, la France se classera à la deuxième place. Il faudra alors comparer sa situation avec celle des deuxièmes des sept autres groupes qualificatifs. Les six meilleurs d'entre eux seront qualifiés d'office. Les deux moins bons s'affronteront dans un match de barrage, le 13 décembre à Liverpool. Une victoire contre Israël offrirait toutefois aux Français plus d'une chance sur deux d'échapper à ce barrage.

Mary Pierce éliminée aux Masters féminins de New York

LA FRANÇAISE Mary Pierce, tête de série numéro 4, a été éliminée, lundi 13 novembre, au premier tour du Masters féminin de New York par l'Allemande Anke Hueber (6-2, 6-3). Cette épreuve, qui réunit chaque fin de saison les seize meilleures joueuses et les huit meilleures équipes de double, n'aura donc pas confirmé le regain de forme dont Mary Pierce avait fait preuve ces dernières semaines. La Française, qui avait suscité beaucoup d'espoirs après sa victoire à l'Open d'Australie, en janvier, s'est montrée décevante et irrégulière tout au long de l'année. Pourtant, sa victoire au tournoi de Tokyo fin septembre et une finale au début octobre à Zurich, quelques semaines après sa séparation d'avec son entraîneur néerlandais Sven Groeneveld, semblaient l'avoir relancée.

■ **JEUX OLYMPIQUES : Guy Drut est sceptique sur les chances** d'une candidature française pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Dans une intervention au cours de la discussion de son budget, lundi 13 novembre, à l'Assemblée nationale, le ministre de la jeunesse et des sports a estimé que *« la compétition ne serait pas facile avec des candidatures de très grande qualité comme Le Cap, Rio de Janeiro, Séville, Stockholm... »* Guy Drut va recevoir prochainement les promoteurs de la candidature de Lille, désignée par le Comité national olympique et sportif français (*Le Monde* du 9 novembre). En rappelant la volonté de rigueur budgétaire du gouvernement, le ministre a annoncé qu'il fera effectuer une étude interministérielle sur la faisabilité financière du projet français.

TABLE

Scènes de gastronomie française chez Taillevent

Chaque repas porte en lui sa propre mémoire. Jean-Claude Vrinat fait tout pour qu'elle soit longue



ON PEUT manger de tout. On se souvient du mot de Talleyrand – « *Et l'on en parle !* » – qui stipulait que le commentaire d'un souper gourmand était au menu des gens d'esprit. Voulait-on par là nourrir la verve des convives, les approvisionner de mots ou de traits d'esprit ? De cet effritement, de l'irrémédiable fuite du temps qu'est un repas accompli, la littérature est le souverain bien, le baume apaisant. Comme les écrits de Carco, de Mac Orlan, et peut-être ceux de Robert Giraud, l'auteur des *Lumières du zinc* (1993). Ils conservent le frémissement du temps. C'est l'art de Pierre Mac Orlan. Qui se souviendrait, sans ses *Contes gourmands*, de la Brasserie Graff, fleuron de la place Blanche ?

Ainsi le *Mangeur de choses diverses* (1927), dont l'honnête médiocrité a pour adage : « *On peut manger de tout.* » Mais la démesure le guette. Un homme qui peut manger « *sans fixer de limites à son estomac est certain de dominer le monde...* » Invité à quelque souper prié, comme à l'ordinaire : « *Bref, on se mit à table, et je mange, j'engloutis, je me surpasse, je m'épanouis.* » Toutefois, le trait d'esprit domine : « *La maîtresse de maison me demanda : aimez-vous les enfants ? – Oui, madame, mais avec votre permission je ne saurais plus rien avaler !* » La voracité est bel et bien une passion destructrice. A vouloir nommer l'inhumain, on se confond avec lui.

La gastronomie, qui consiste à « *raisonner les morceaux* » (Grimod), est une discipline de la mesure appliquée à un art éphémère. Mais son objet s'inscrit nécessairement dans la durée. Le restaurant Taillevent, depuis 1946, donne cette apparence de pérennité, comme si la haute cuisine française, ici, se jouait des crises, des conflits et des régimes. C'est à proprement parler une scène gastronomique, dont le décor change chaque jour. Au service du déjeuner, des séparations surgissent, comme autant de *deus ex machina*, entre les tables et délimitent des espaces privés propices aux échanges des affaires ou de la politique. Le soir, la scène occupe les deux salons aux boiseries claires et l'entrée attenante, au pied de l'escalier de l'hôtel du duc de Morny, comme un unique espace de représentation.

Ce n'est donc pas un hasard si ce lieu est placé sous l'égide de Guillaume Tirel, alias Taillevent, le cuisinier des Valois. Rien qui ne dise que persévérer suppose un effort constant pour que l'ordinaire paraisse excellent, pour que l'excellent paraisse familier. C'est ce que l'on entend du propos, discret et serein, de Jean-Claude Vrinat, l'un des derniers grands amphitryons de Paris. Le cadre, les lambris, la maîtrise du service et l'inspiration des plats suggèrent l'aisance et la simplicité. Rien de plus trompeur, mais rien de plus rassurant. Taillevent servit les rois. Il maintient aujourd'hui le grand ordinaire avec Philippe Legendre en cuisine.

La terrine de pigeon et foie gras au poireau, prise dans une gelée cristalline, esquisse un collage de saveurs d'une rare élégance. Avec la crème d'oursins aux asperges, soutenue par un jus léger qui assure une liaison vive au palais, le travail de cuisine s'affirme, tout en nuances. Le grand classique – le boudin de homard et beurre blanc, détendu d'un peu de nage de cuisson – doit son succès à la présence d'un salpicon de la chair du crustacé dans l'appareil savant, à la texture homogène.

L'accord est ténu avec un hermitage blanc 1985. La magie des grands vins de Jean-Louis Chave est acquise. Une sauce plus sapide eût sans doute éclairé différemment un hermitage rouge du même propriétaire (1983), qui accompagnait une délicate pièce de chevreuil, préparée en salle avec dextérité. De la série des desserts, nous retiendrons la glace caramel au beurre salé et pommes sautées, où chaque saveur s'exprime.

> La jovialité de table est souvent un « memento mori », et le conte, sa propre mise en dérision

Voilà par excellence le restaurant français de tradition et de qualité qui résume un siècle de savoir-vivre et de savoir-faire. D'aucuns les tiennent pour dépassées. On peut se réjouir que l'on exige ici du client le respect de la règle du jeu. L'élitisme à la manière d'un club anglais, insupportable lorsqu'il est le fait de gens qui prétendent l'ignorer, est un sommet du raffinement lorsque le petit nombre connaît le prix de la tradition. Taillevent, tel qu'en lui-même le temps le perpétue. Modèle inimitable, cette table unique continue pourtant de faire école lorsque le soin du décor, de l'accueil, les apprêts de chaque plat relèvent d'une égale exigence.

Le vieux baron des Ravots, l'âge du doute et des ténèbres venant, n'aimait rien tant que *Les Contes de la bécasse*, nous dit Maupassant. Les têtes parées desdites bécasses étaient fixées par une épingle, et un étrange tourniquet était confectionné sur un bouchon maintenu en équilibre par un croisillon, sur une bouteille. Le joujou, roue de la Fortune, désignait le conteur. Celui qui dirait qu'au fond de toute jouissance se profile le néant. La jovialité de table est souvent un *memento mori*, et le conte, sa propre mise en dérision.

Et Jean-Claude Vrinat d'évoquer le temps, maintenant éloigné, où le cuisinier Claude Deligne préparait les bécasses, dont la cuisson finissait sur le guéridon. Le guéridon reste l'apanage de Taillevent, mais hélas les bécasses ont disparu. Tous les contes sont des « contes cruels » ! Certes Mac Orlan n'a pas écrit de *Contes de la bécasse*, mais son étrange *Confession d'un mangeur de papier* reste bien dans la note du fantastique. Passons sur la jeunesse du héros, dernier de la classe, nourri de boulettes de papier mâché. « *Le mangeur de papier, peu à peu, sans s'en apercevoir, devient un mangeur de mots.* » Dans ce rêve éveillé, Balzac, « *gros mangeur de papier et de mots* », mange du papier-laitue, du papier-cresson, et déclare : « *Depuis que je mange de la laitue, je me sens mieux. Il ne me reste plus de mots dans la tête.* » Et le narrateur de conclure : « *Je revins sur la terre et, aussitôt en proie à une étrange boulimie, je me mis à mâcher des mots.* » Comme quoi un gastronome frivole, même devenu végétarien, peut révéler un juste qui s'ignore.

Jean Claude Ribaut

TOQUES EN POINTE

■ **LE BAMBOCHE.** Le Bamboche est le surnom de Pieter Van Laer, un peintre contemporain de Nicolas Poussin et de Claude Lorrain, spécialiste de scènes de genre et de fêtes villageoises, appelées « bambochades ». Le cuisinier, sous ce patronyme, entend associer la cuisine au monde des arts : son nom est David Van Laer ! Dix années passées auprès de Vigato – à la Manufacture et chez Apicius – lui ont appris la cohérence et l'efficacité. Chaque plat est construit avec soin, comme le décor, « déconstruit » avec la même exigence. Voici donc une hure de cochon ou bien une terrine de lièvre, au fin goût de chasse. Il faut se féliciter du retour des pâtés et terrines. A suivre, un choux farci aux deux saumons et beurre d'estragon, plat un brin séducteur, ou bien un tronçon de pageot au poivre du Sichuan et artichauts poivrade, encore imprégnés des baies de la marinade. Fromages de Barthélemy, ou bien délicieuses clémentines confites en pannequet au Grand Marnier. Belle sélection de vins régionaux, entre 80 et 140 F, suggérés avec à propos. A la carte, compter 300 F environ. Exceptionnel menu à 180 F.
★ Paris. 15, rue de Babylone (75007). Tél. : 45-49-14-40. Fermé samedi et dimanche.

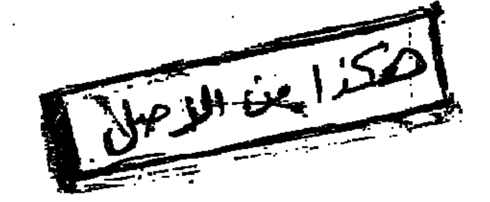
■ **LE VIVAROIS.** Comment expliquer cette salle aux trois quarts vide – et ce n'est pas un accident – chez l'un des meilleurs cuisiniers de la capitale ? On constate, certes, une baisse générale de la fréquentation des grandes tables, à de rares exceptions près. Mais enfin ? On a accusé la froideur du marbre et du mobilier de Saarinen. Les murs ont été revêtus de motifs colorés, et une côte-rôtie fera le reste. Le chef a-t-il ses têtes ? Bien entendu, mais c'est selon son humeur. Pourtant, Claude Peyrot est le seul à célébrer le lièvre de telle façon : en terrine aux saveurs puissantes et à l'assaisonnement parfait ; en civet à la sauce liée, brillante, et dont la saveur reste « collée » à celle de la chair moelleuse. Un ravioli de cèpes, une coquille Saint-Jacques saisonnière sont aussi bien l'occasion de saisir la maîtrise exceptionnelle de cette grande figure, un contemporain de Guillot, Manière, Delaveyne, aujourd'hui disparus ou retirés. Au déjeuner, un menu composé de trois plats légers coûte 345 F. Ce n'est faire injure à personne d'affirmer qu'à ce prix le Vivarois est sans rival parmi les meilleures tables de Paris.
★ Paris. 192, avenue Victor-Hugo (75016). Tél. : 45-04-04-31. Fermé samedi et dimanche.

■ **CAVES PETRISSANS.** Le décor de ce débit de boissons centenaire a été refait en... 1930 ; les clients de l'époque s'appelaient Roland Dorgelès, Abel Gance ou Céline. La quatrième génération de propriétaires de cette famille issue du Pays basque eut l'idée, « *puisque l'on servait à boire, de donner aussi à manger* ». C'était en 1989. Depuis six ans, la belle salle de ce véritable bistrot – et la terrasse l'été – accueille les gourmands du quartier. Lundi et mardi, c'est le temps de la blanquette et du cassoulet ; mercredi, vous aurez droit à une palette de macreuse en bochepot et jeudi à la joue de bœuf à la bourgeoise. Tous ces plats à moins de 100 F. Le vendredi est le jour du poisson. Rillettes de porc, gratons de canard, pieds de veau vinaigrette sont de la fête, et aussi une terrine de lièvre, servie avec un épatant céleri rémoulade, coupé à la demande, une rareté (55 F). Les vins de la semaine sont classés en cinq catégories, délicats, désaltérants, corsés, rustiques, secs ou fruités. Des débats interminables en perspective avec les habitués de la table voisine ! Menu à 165 F.
★ Paris. 30 *bis*, avenue Niel (75017). Tél. : 42-27-83-84. Fermé samedi midi et dimanche.

■ **L'ANACRÉON.** M. Le Letty, chef de ce nouveau restaurant, a-t-il l'intention d'établir une « cuisine anacréontique », inspirée des chants d'amour et des poèmes de table du poète ionien ? On pourrait le croire avec le thon mariné au lait de coco, la bonbonnière de langoustine à l'orange, les noix de saint-jacques à l'indienne. Ces mariages de saveurs ne sont pas le fait d'un Magellan des fourneaux, mais d'un jeune homme soucieux de faire partager son penchant pour les arômes, plus que pour les épices. Au demeurant, la fine hure de porc en salade, finement relevée, et le sauté de bœuf aux carottes, que nous avons goûté, respectent les règles de la très bonne cuisine de bistrot. Le service est un peu fougueux, qui s'en plaindrait ? A signaler, sur une carte des vins astucieuse, le Château Lyonnat, un lussac-saint-émilion tranquille (1990) à 130 F. Repéré par Claude Lebey, dont l'excellent guide vient de paraître. Au déjeuner, excellent menu à 110 F. Le soir, unique menu-carte à 175 F. Sans suppléments.
★ Paris. 53, boulevard Saint-Marcel (75013). Tél. : 43-31-71-18. Fermé dimanche et lundi.

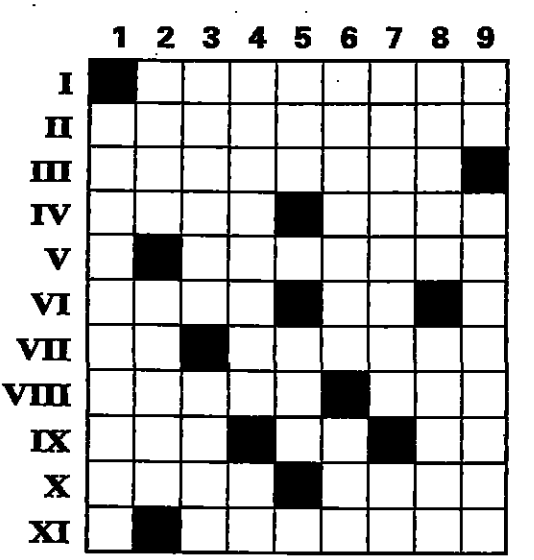
■ **LE PETIT MARGUERY.** Inclassable. Atmosphère de bistrot entretenue par l'accueil jovial des frères Cousin, carte de brasserie aux accents des terroirs, Le Petit Marguery est l'une des meilleures tables dans les deux catégories confondues. On n'échappera, ici, au fromage de tête maison, à la salade de pieds de veau que pour un délicat saumon mariné à la suédoise. Pas question, en revanche, de couper au lièvre à la poitevine, en compote, soutenu par une côte « brune et blonde » de Guigal. Bien d'autres plats, la morue aux épices, le rognon de veau à la graine de moutarde, les andouillettes et des desserts de grand-mère justifient notre enthousiasme. Les prix eux-mêmes restent maîtrisés, avec des menus à 160 F au déjeuner, 200 et 320 F. A la carte, il faut compter environ 300 F.
★ Paris. 9, boulevard du Port-Royal (75014). Tél. : 43-31-58-59. Fermé dimanche et lundi.

■ **GÉRARD BESSON.** Gérard Besson, avec un menu à prix fixe servi au déjeuner, cherche à faire partager ses « coups de cœur ». Ici, ce n'est pas une formule creuse. Ce chef établi et discret nous rappelle qu'il fut l'élève de Garin, avec la bisque de crustacés aux coquillages et mousseline safranée, les œufs en meurette à la bourguignonne, ou la daurade royale aux épices, citron vert et huile d'olive, servis en entrée. Le choix se porte ensuite sur les poissons – goujons de sole aux légumes, ragoût de calamars et lieu braisé – ou bien sur quelques plats bourgeois de belle facture, côtes d'agneau Champvallon (pommes de terre compotées aux oignons), côte de porc de l'Argoat aux choux braisés ou compote de queue de bœuf au porto. Fromages et desserts de la carte. Ce menu à 280 F, café compris, ferait presque oublier la splendide carte de saison, dominée par la ballottine de lièvre à la royale aux macaronis fourrés (260 F), que tout amateur se doit de connaître. Accueil et service parfaits.
★ Paris. 5, rue du Coq-Héron (75001). Tél. : 42-33-14-74. Fermé le dimanche.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6692



HORIZONTALEMENT

I. Quand on veut les laver, c'est parce qu'ils ont été essuyés. – II. Présentait comme un martyr. – III. Ramena à zéro. – IV. Présentée sur commande. On y fait l'andouille. – V. Quand elles sont naines, ne sont pas très lumineuses. – VI. Traiter comme un fou. Article arabe. – VII. Pour le prendre, il faut le couper. Fit tomber des têtes. – VIII. Pris en main. Une forme de culture en Asie. – IX. Sur un chantier naval. Saint. Deux cantons dans l'eau. – X. En Allemagne. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. – XI. N'est évidemment pas interdit à celui qui entreprend.

VERTICALEMENT

1. Une opération où il faut mettre un peu du sien. – 2. A contribué à éclairer les masses. Auteur d'un livre. – 3. Arme ancienne. Qui n'a rien coûté. – 4. Ne méritent pas toutes la guillotine. D'un auxiliaire. – 5. Mot qui vaut un renvoi. Tient à l'œil. – 6. Arbre dans un jardin. Fait sauter. – 7. Prendre un ton de mandarin. Symbole. – 8. L'éclat de celle de Joad était rehaussé par sa fermeté. A la crème, pour une farce. – 9. Abréviation. Participe à une mise au point.

SOLUTION DU N° 6691

HORIZONTALEMENT

I. Boulanger. – II. Ensileuse. – III. Utilité. – IV. Tuf. Bade. – V. Etroite. – VI. Ur. Pô. – VII. Amidonner. – VIII. Veto. Ote. – IX. Elinguer. – X. Sien. Nuit. – XI. Are. Idée.

VERTICALEMENT

1. Betteraves. – 2. On. Ut. Mélia. – 3. Usufruitier. – 4. Lit. Ordonné. – 5. Alibi. – 6. Nélaton. Uni. – 7. Guide. Nœud. – 8. Este. Pétrie. – 9. Rée. Pore. Te.

Guy Brouty

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Jeudi 16 novembre

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée) : 10 h 30, 4, boulevard du Palais, devant la grille d'honneur du Palais de justice (Odyssée).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les peintres à la cour de Bourgogne (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; *Eliezer et Rebecca* (33 F + prix d'entrée), de Poussin, 12 h 30 (Musées nationaux) ; les appartements royaux (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : exposition Robert Doisneau, 12 h 30 ; Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : l'art de la miniature dans l'Inde ancienne (24 F + prix d'entrée), 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée), un autre regard sur la sculpture, la genèse de l'œuvre, 12 h 30 ; exposition A l'ombre du Vésuve, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ÉGLISE AMÉRICAINE** et le Musée de la Seita (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 53, quai d'Orsay (Institut culturel de Paris).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Sérinde, terre de Bouddha (40 F + prix d'entrée), 14 heures, hall d'entrée de l'exposition (Approche de l'art).

■ **AUTOUR DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Paris pittoresque et insolite).

■ **MARAIS** : la place des Vosges et ses alentours (50 F), 14 h 30, 1, place des Vosges (Métamorphoses urbaines).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition Huang Zhou (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR**, 14 h 30 (60 F + prix d'entrée), sortie du métro Solferino (Isabelle Hauller) ; 15 h 30 (45 F + prix d'entrée), 2, rue de Bellechasse (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : exposition-dossier Musique et cinéma muet (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème, les grands courants artistiques du XIXe siècle, 14 h 30 ; exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague, 19 heures (Musées nationaux).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER DU SENTIER** (50 F), 15 heures, sortie du métro Sentier (Emilie de Langlade).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, boulevard du Palais, devant la grille d'honneur du Palais de justice (Monuments historiques).

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 2389. Un système d'interphone pour une grande malade. – Mme B. est atteinte d'une maladie neurologique et invalidante. Sa pension et ses allocations lui permettent de vivre, mais il lui faudrait maintenant installer un système d'interphone commandé depuis son lit. Mme B. ne peut financer un tel projet, pourtant indispensable à son maintien à domicile car elle est alitée la plus grande partie du temps. Pour faire installer cet appareil, Mme B. aurait besoin de 5 000 F.

★ **Prière d'adresser les dons à La Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.**

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Epreuve décisive

« NOUS ALLONS faire l'épreuve décisive du régime représentatif », a déclaré le général de Gaulle quand le président de l'Assemblée nationale constituante vint l'informer de son élection unanime à la présidence du gouvernement provisoire.

Le régime représentatif suppose en premier lieu la confiance de l'Assemblée dans le gouvernement. Cette confiance est acquise au général de Gaulle, la séance d'hier, si belle, si émouvante, l'a démontré amplement. Il est évident que ce n'est pas seulement pour obéir aux indications du suffrage universel, par exemple, que les communistes ont accordé leurs suffrages à l'homme du 18 juin 1940.

Si, par une hypothèse absurde – mais les raisonnements par l'absurde sont admis, même en politique –, un référendum autre que celui du 21 octobre avait désigné une personnalité redoutable pour les institutions démocratiques, les communistes ne se seraient pas ralliés à cette personnalité. C'est donc qu'ils ont tout de même confiance dans le loyalisme républicain de l'homme qui a été investi hier par l'Assemblée nationale de la lourde charge de former le gouvernement provisoire de la République.

Il reste à savoir maintenant si l'Assemblée accordera sa confiance au gouvernement lui-même et à son programme. C'est la deuxième condition de l'exercice normal du régime représentatif. Comme l'a déclaré le général de Gaulle, *« le pouvoir exécutif doit rendre compte de son action à la représentation nationale. Il faut aussi que celle-ci accepte sa composition »*. Mais le contrôle de l'Assemblée devant laquelle le gouvernement est responsable ne consiste pas dans une critique incessante des actes de l'exécutif, dans une « censure » permanente plus ou moins justifiée.

Rémy Roure
(15 novembre 1945.)

MÉTÉOROLOGIE

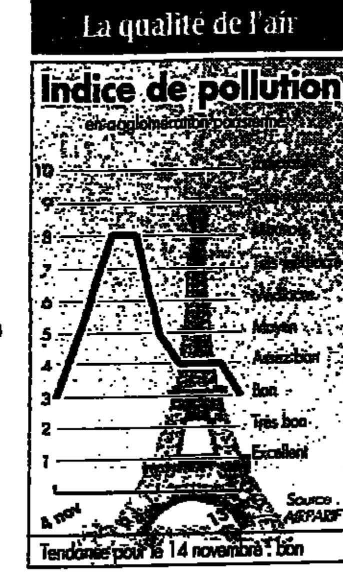
A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

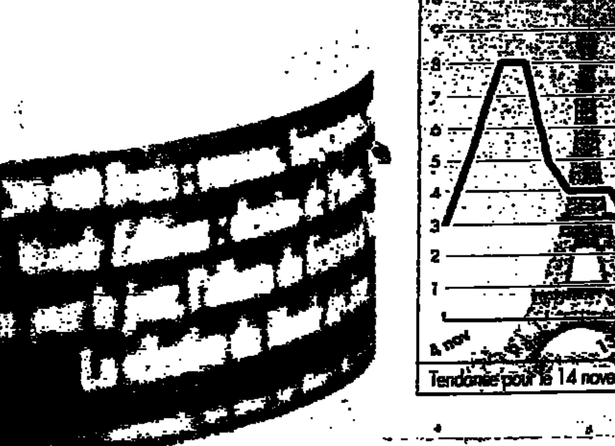
Douceur et pluie

UNE PERTURBATION traverse le pays d'ouest en est avec une faible activité. Les pluies sur le Sud-Est ont cessé, avec le retour des éclaircies. Le matin, de la Bretagne à la Normandie jusqu'à la Vendée, le ciel sera très nuageux avec de courtes éclaircies. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales sur les côtes de la Manche. De l'Aquitaine au Centre jusqu'à l'Ile-de-France et aux régions Nord, il pleuvra faiblement. Du Massif Central aux Alpes du Nord jusqu'au Nord-Est les brouillards seront nombreux et les éclaircies reviendront en cours de matinée. L'après-midi, une nouvelle perturbation prise dans le flux de sud-ouest affectera à nouveau l'ouest avec de la pluie et du vent. Les températures maximales avoisineront 11 à 13 degrés au Nord et 13 à 16 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air





LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Les travaux de désengorgement d'un carrefour routier dit de la Bonne Odeur, situé entre Flandre et région bruxelloise, font l'objet d'un conflit entre Flamands et Bruxellois. Conséquence de cette querelle : les automobilistes bruxellois doivent chaque jour affronter des embouteillages monstres à l'entrée de la capitale belge. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Mécontente du processus de privatisation des Chemins de fer britanniques et du découpage du réseau en vingt-cinq lignes distinctes, une association d'usagers a comparé les voyages sur le réseau British Rail aux explorations africaines du XIXe siècle. En 1994-1995, le nombre de plaintes des usagers reçues par le London Regional Passengers Committee a augmenté de 25 % par rapport à la période 1993-1994. – *(AFP.)*

■ **MACAO.** La compagnie Air Macao a inauguré, jeudi 9 novembre, un mois avant son ouverture officielle, le premier aéroport international de Macao en décollant pour Pékin. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Une nouvelle compagnie aérienne italienne, Air One, va faire concurrence à la compagnie Alitalia sur la liaison Rome-Milan. Dès le 23 novembre, dix vols (cinq allers et cinq retours) relieront chaque jour l'aéroport de Milan-Linate à celui de Rome-Fiumicino. Air One prévoit d'assurer un vol toutes les heures d'ici à janvier. – *(AFP.)*

■ **EUROPE.** D'après l'Association des compagnies aériennes européennes (AEA), 20,4 % des vols européens ont subi des retards de plus de quinze minutes au cours du troisième trimestre de cette année. Ils n'étaient que 17,5 % un an plus tôt. – *(Reuter.)*

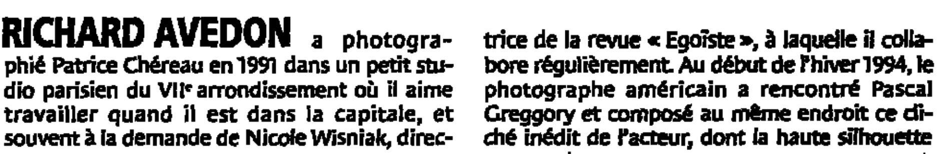
■ **IRLANDE.** Air UK effectue désormais quatre vols quotidiens, du lundi au jeudi, et trois vols le vendredi, sur la ligne reliant Londres-Stansted, à Glasgow en Ecosse. La compagnie britannique propose en outre depuis le 29 octobre un tarif promotionnel sur ses vols au départ de Londres à destination de Glasgow et d'Edimbourg.

THÉÂTRE Huit ans après avoir créé à Nanterre *Dans la solitude des champs de coton*, une pièce de Bernard-Marie Koltès, Patrice Chéreau a voulu réinventer une mise en scène au plus près de l'écriture et des intentions de son auteur. ● COMPAGNON de route du metteur en scène depuis *Hamlet*, en 1988, interprète du rôle de La Môle dans *La Reine Margot*, l'acteur Pascal Greggory trouve ici l'un de ses plus beaux personnages et une dimension qu'on ne lui connaissait pas. ● CRÉÉE triomphalement le 18 mai 1995 en ouverture de la Biennale de Venise (*Le Monde* daté 21-22 mai), cette production a traversé l'Europe avant de s'installer, à l'invitation du Théâtre de l'Odéon et du Festival d'automne, à la Manufacture des Œillets d'Ivry-sur-Seine, dans un lieu spécialement investi pour l'occasion. Puis elle achèvera sa carrière à la Brooklyn Academy of Music, à New York.

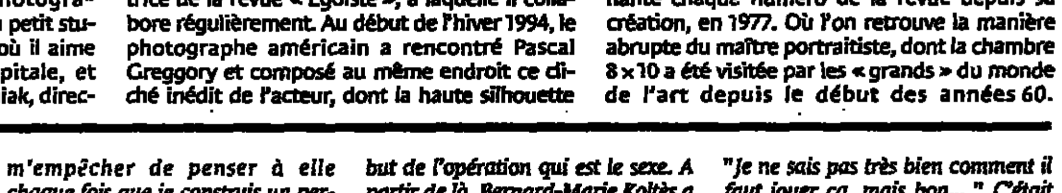
Patrice Chéreau et Pascal Greggory jouent l'invention de la solitude

Le metteur en scène, dans le rôle du Dealer, et l'acteur, dans celui du Client, éclairent de leur engagement passionné « Dans la solitude des champs de coton », l'œuvre sombre de Bernard-Marie Koltès





PASCAL GREGGORY ET PATRICE CHÉREAU PHOTOGRAPHIÉS PAR RICHARD AVEDON POUR « ÉGOÏSTE »



RICHARD AVEDON a photographié Patrice Chéreau en 1991 dans un petit studio parisien du VII[e] arrondissement où il aime travailler quand il est dans la capitale, et souvent à la demande de Nicole Wisniak, directrice de la revue « Egoïste », à laquelle il collabore régulièrement. Au début de l'hiver 1994, le photographe américain a rencontré Pascal Greggory et composé au même endroit ce cliché inédit de l'acteur, dont la haute silhouette hante chaque numéro de la revue depuis sa création, en 1977. Où l'on retrouve la manière abrupte du maître portraitiste, dont la chambre 8 × 10 a été visitée par les « grands » du monde de l'art depuis le début des années 60.

RÉINVENTER un spectacle qui s'appellerait *Dans la solitude des champs de coton* est une idée qui a longtemps habité Patrice Chéreau. Il avait créé la pièce de Bernard-Marie Koltès en 1987 et, depuis, l'avait beaucoup jouée. Jusqu'à cette dernière représentation à Bucarest, après la chute des Ceausescu, à l'invitation de Gérard Desarthe, qui avait organisé là-bas un festival. Pour la première fois, Patrice Chéreau et Laurent Mallet jouaient la pièce sans aucun décor. Pour la dernière fois, ils étaient ensemble les héros de Koltès, le Dealer et le Client, cachés dans des costumes rembourrés, leurs voix savamment modifiées, s'affrontant aux abords de docks noyés dans une nuit de brouillard. « *Alors, nous avons arrêté*, se souvient Patrice Chéreau. *Nous étions entrés tous les deux dans un rapport très agressif, très chargé, très épais, on s'engueulait beaucoup et de manière caricaturale.* » Mais le texte n'a jamais quitté sa pensée. Comme une passion inassouvie.

Ainsi, lors des répétitions du *Temps et la Chambre*, de Botho Strauss, l'été de 1991 à l'Odéon, tandis qu'il travaillait avec Pascal Greggory le monologue d'Olaf, Patrice Chéreau fait référence à plusieurs répliques du Client. « *A ce moment-là, j'ai pensé que Pascal serait formidable dans ce rôle.* »

Le temps passe, un film naît, *La Reine Margot*, dans lequel Pascal Greggory joue le rôle de La Môle. Et puis l'envie forte d'écrire un nouveau scénario. « *Après avoir fait un énorme film*, dit le metteur en scène, *l'idée m'a plu, de faire un tout petit spectacle de théâtre, de jouer moi, de nouveau, c'est-à-dire non pas de jouer "le démiurge qui saurait tout" mais, au contraire, de me remettre en question.* » Brusquement, une nouvelle création de *Dans la solitude des champs de coton* lui paraît possible.

« DES CHOSES INDÉLÉBILES »

Au début de l'hiver 1994, la décision est prise ; le metteur en scène et le comédien se lancent dans des lectures et des virées communes sur les pas de Bernard-Marie Koltès. « *Patrice m'a montré des moments dans la vie de Bernard-Marie Koltès*, raconte Pascal Greggory. *L'hôtel L'Aiglon boulevard Raspail, où il a vécu avant sa mort dans un drôle de petit quartier un peu apatride, les restaurants où il allait. Quand il m'a proposé le texte, je n'ai rien compris. Plus tard, j'ai très vite senti l'univers de la pièce mais moins la logique de son écriture.* »

Les lectures ont commencé sous les toits de l'Odéon en décembre, puis les répétitions ont continué dans un entrepôt d'Ivry. « *On se voyait une fois par semaine, deux ou trois heures. On discutait, on travaillait sans travailler, on lisait. On est allés voir des films*, Dans la ligne de mire, *avec Malkovich, un tueur fou qui pouvait être intéressant pour jouer le Client. Moi, j'ai pensé à* Macadam Cowboy, *surtout physiquement : un grand, un petit ; un en demande, l'autre qui observe. En voyant* Stalker, *de Tarkovski, on a pensé, avec Moidele Bickel, la costumière du spectacle, que je pourrais avoir le crâne rasé et porter un foulard très serré autour du cou, pour montrer quelqu'un qui serait élégant malgré son manque d'argent et sa vie de squatter. J'ai lu aussi un très bon article sur Cantona dans* Libération, *le portrait d'un professionnel qui ne peut entrer dans le moule conçu pour lui. J'aime les gens rebelles dans leur métier, dans ce qu'ils sont. Je me suis enfin inspiré des malheurs de la vie de Bulle Ogier, des choses indélébiles, de sa recherche désespérée du désir : ne plus avoir de désir, c'est affreux. Chaque fois qu'elle joue, elle me bouleverse, c'est toujours* on the border line. *Je ne peux m'empêcher de penser à elle chaque fois que je construis un personnage.* »

« *Les répétitions étaient un bonheur*, ajoute Patrice Chéreau. *C'était un luxe total, on était deux, on a pris deux mois, on ne répétait jamais plus de cinq heures par jour... Quand on n'avait pas envie de répéter, on ne répétait pas. Ça réapprend à vivre les pièces à deux personnages, on prend le temps d'attendre que les choses arrivent.* »

SITUATION DE DRAGUE

Il fallait par-dessus tout oublier la première mise en scène et ce que Patrice Chéreau considère aujourd'hui comme des défauts : « *J'avais complètement occulté, parce que l'auteur lui-même demandait que cela soit occulté, qu'au départ, même si on ne doit pas en rester là, la pièce est une fantastique situation de drague, purement et simplement, tirée jusqu'à la limite de la durée possible. Aucun des deux hommes ne veut s'avancer, ne veut être celui qui sera pris en flagrant délit de proposer à l'autre le but de l'opération qui est le sexe. A partir de là, Bernard-Marie Koltès a orienté la pièce de façon que la situation soit la plus cachée possible. Mais son texte part de l'idée qu'une longue discussion à l'intérieur d'un mécanisme de drague pose finalement tous les problèmes des relations affectives qu'on peut se poser dans la vie ; la situation de drague elle-même est plus riche que la recherche simple d'un plaisir rapide et de son assouvissement.*

» *Un jour, j'ai demandé à Bernard l'explication de cette réplique : "Vous êtes né avec la pensée que le sexe d'un homme se cache dans un endroit précis et qu'il y reste et moi je pense qu'il se déplace doucement d'un lieu à un autre, jamais caché, en un endroit précis mais visible là où on ne le cherche pas." D'où ça vient, ça ? Il m'a répondu que "le Noir est tellement macho qu'il peut se permettre de faire ce raisonnement en se disant : « Si j'étais pédé, voilà ce que je vous dirais. »" Ça, c'est typiquement la complication de Bernard. J'en suis resté comme deux ronds de flan. Et je me suis dit : "Je ne sais pas très bien comment il faut jouer ça, mais bon..." C'était fascinant.* » Il n'empêche que Bernard-Marie Koltès sera très choqué que Patrice Chéreau endosse le rôle du Dealer noir. Un parti pris dont le metteur en scène s'explique sans arrière-pensée : « *Entre deux acteurs blancs, Bernard voyait apparaître deux choses : d'abord des clochards métaphysiques à la manière de Beckett. Mais cela venait de la façon dont on jouait, et il avait raison, c'était une erreur. Et il voyait apparaître aussi une drague homosexuelle trop visible. Là, il n'avait pas raison du tout parce qu'il privait le texte de ses racines. De toute façon, il était contre un jour sur deux seulement, c'était très compliqué...* »

UN « PARTAGE TOTAL »

Compliqué, Koltès ? « *Koltès m'était curieusement indifférent*, se souvient Pascal Greggory, *même après avoir vu les spectacles de Chéreau. Pourtant, je l'ai croisé une nuit, dans un hôtel d'Avignon, au moment d'*Hamlet. *Il est arrivé avec d'autres gens. C'était quelqu'un de très beau physiquement, avec un charme qui n'était pas charmant, un charme qui tenait plus de la rébellion. Il ne voulait pas séduire, il ne faisait aucun effort pour accéder aux gens. Moi, alors, c'était Chéreau qui me fascinait. Je m'interrogeais comme d'autres sur la qualité de son écriture. Je n'ai pas eu de nez, ce n'était pas mon boulot. Aujourd'hui, je le regrette beaucoup.* »

C'est ensemble que Patrice Chéreau et Pascal Greggory ont créé ce nouveau spectacle. « *Nous avons complètement partie liée*, explique le metteur en scène, *et d'autant plus que je ne suis acteur que rarement, finalement. Les rapports que nous avons sur le plateau sont d'une tout autre nature qu'entre deux comédiens. Il n'y a aucune compétition. Comme metteur en scène, j'ai envie d'être bien, mais si j'ai du mal comme acteur, ce n'est pas gravissime : ce qui m'intéresse est que la part du spectacle que je vois, c'est-à-dire Pascal dans le Client, soit vraiment la mieux possible.*

» *La mise en scène est le fruit d'un partage total, ce qui était l'idée qui manquait dans la première version. On a le même nombre de répliques, au mot près, à la virgule près. Tout a été calibré par Bernard. J'ai enfin trouvé un équilibre. Ce qui était chiant dans toutes les autres versions, c'est que le Dealer avait toujours raison. Il y a dans ce texte une vraie richesse que j'avais vaguement vue mais j'étais alors parti dans des mécanismes de jeu excessifs et bloqués, trop paroxystiques. C'est le genre de choses qu'on peut voir quand on fait une deuxième version. Et cela nous a permis de retrouver la parole de Koltès.* »

HISTOIRES CROISÉES

A Ivry, après plus de six mois d'une tournée triomphale dans toute l'Europe, « *à l'exception de Vienne en Autriche* », dit en riant Patrice Chéreau, les deux hommes vont retrouver le lieu où ils ont répété, superbe entrepôt situé entre la salle de répétition du Châtelet et les locaux provisoires de l'Ecole nationale des arts décoratifs, dirigée par Richard Peduzzi, décorateur attitré du metteur en scène et découvreur de l'endroit. Là sont disposés pour les spectateurs deux gradins rapprochés, au plus près des acteurs. Là, les deux hommes retrouvent le public parisien, non sans appréhension. Et puis après viendra New York, comme la fin d'un long voyage, le plus long que Patrice Chéreau-acteur ait jamais entrepris.

Si Pascal Greggory ne sait pas encore ce qu'il fera de lui après cette expérience « *sans devancière* », Patrice Chéreau retrouvera bientôt le cinéma. Avec sa complice Danièle Thompson, il a déjà écrit le synopsis de son prochain film. Il se promet de finir le scénario avant la fin de l'année. Tournage prévu en 1996.

« *Je ne sais pas encore très bien en parler*, dit-il. *Je sais que ça se passe aujourd'hui, en France, autour d'un groupe d'amis. Deux films sont comme des encouragements pour moi :* Les Copains d'abord, *de Lawrence Kasdan, et* Peter's Friends, *de Kenneth Branagh. Des amis qui font revenir le temps à la surface et un peu de ce désarroi d'aujourd'hui. Je voudrais essayer d'attraper quelque chose d'aujourd'hui, cette étrange impression de ne pas savoir où on va, ce qui est très différent d'il y a vingt ans. J'essaie d'écrire une comédie mais je ne sais pas jusqu'à quel point parce qu'on peut toujours écrire une comédie et filmer gravement. J'essaierai d'attraper dans l'écriture une certaine légèreté. C'est le privilège de l'âge de pouvoir dire les choses graves légèrement. Il y aura une nouvelle fois des histoires croisées mais j'essaierai d'être... clair !* »

Olivier Schmitt

Un parcours exemplaire

● **1964-1979.** De ses débuts au lycée Louis-le-Grand jusqu'à *Lulu*, d'Alban Berg, à l'Opéra de Paris en 1979, Patrice Chéreau affirme sur les scènes européennes ses talents d'acteur et de metteur en scène sensible, voire « romantique », compositeur d'images et directeur d'acteurs passionné, habitant de vastes espaces architecturés, depuis 1969, par le décorateur Richard Peduzzi. Dans cette période, il a déjà réalisé deux films (*La Chair de l'orchidée*, *Judith Therpauve*) et à l'opéra un *Ring* mémorable à Bayreuth (1976).

● **1979-1995.** Il prend, en 1982, la direction des Amandiers de Nanterre, où il s'attache à créer l'œuvre de Koltès et à promouvoir une nouvelle génération d'acteurs (Vincent Pérez, Laurent Grévill, Agnès Jaoui...). Il poursuit sa carrière de cinéaste (*L'Homme blessé*, *Hôtel de France*, puis *La Reine Margot*) et de metteur en scène d'opéra (*Lucio Silla*, *Woyzzeck* puis *Don Giovanni*, à Salzbourg). Il a quitté la direction des Amandiers en 1990 pour se consacrer plus pleinement au cinéma.

Dans la poursuite, le désir

DANS LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON, de Bernard-Marie Koltès. Mise en scène : Patrice Chéreau. Avec Pascal Greggory et Patrice Chéreau.
MANUFACTURE DES ŒILLETS, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. A partir du 15 novembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 15. 150 F. Jusqu'au 14 janvier.

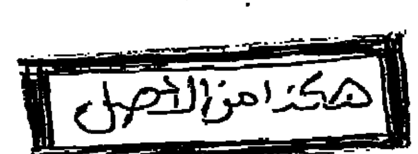
Plus encore que la première version de 1987, cette nouvelle création de *Dans la solitude des champs de coton* marque une révolution dans l'art de Patrice Chéreau et restera, dans un trajet de longtemps exemplaire, comme la grande œuvre de sa maturité. « *J'aurais été incapable de faire un spectacle d'une telle simplicité il y a dix ans, parce que j'aurais eu peur du vide* », confie aujourd'hui le metteur en scène, mieux habitué aux plateaux immenses soigneusement construits par Richard Peduzzi. Les deux hommes se sont une nouvelle fois associés pour cette production mais ils ont cherché l'épurement du style, au point que la représentation d'aujourd'hui n'a pour tout décor que deux gradins rapprochés, posés légèrement de biais l'un en face de l'autre, afin d'esquisser trois aires de jeu : l'une étroite, côté fermé, l'autre vaste, côté ouvert, et bien sûr un curieux parallélépipède, où les deux acteurs évoluent au plus près du public.

Les premiers rangs de ces gradins sont si bas qu'ils créent le premier effet, effet d'optique, de cette mise en scène exceptionnelle : parce que la plupart des spectateurs sont installés à un niveau plus bas que le visage des interprètes, ceux-ci paraissent plus grands, presque anormalement, et particulièrement Pascal Greggory, pour qui la costumière Moidele Bickel a composé un costume de gentleman ravalé au rang de valet de meute par on ne sait quelle infortune. Celui de Patrice Chéreau porte les traces d'une vie d'errance, de violence, homme de la rue livré aux humeurs massacrantes de la ville. Tous deux se rencontreront une nuit de hasard, l'un presque comme chez lui, le Dealer (Patrice Chéreau), l'autre, le Client (Pascal Greggory), de passage sans que l'on sache jamais si ses pas l'ont déjà conduit dans ce milieu de nulle part. Le Dealer dit : « *Si vous marchez dehors, à cette heure et en ce lieu, c'est que vous désirez quelque chose que vous n'avez pas. Et cette chose, moi, je peux vous la fournir.* » Le Client répond : « *Je n'ai pas, pour vous plaire, de désirs illicites.* » Dès les premières répliques, Bernard-Marie Koltès indique clairement la nature de leur rencontre : le désir.

Ce désir-là a toutes les apparences d'une banale drague homosexuelle, dans ces entre-deux obscurs des cités où l'on prend du plaisir sans plaisir. Mais ce serait sans compter sur le verbe ; que l'un des protagonistes parle et brusquement jaillissent les mots, et avec eux la vie, fragments du passé, illusions d'avenir, sentiments chavirés : la passion. La rencontre change aussitôt de nature et cède à l'affrontement. Celui-ci prendra une forme inattendue au tiers du récit : une danse, urbaine, précipité virtuose de la relation chaotique entre les deux hommes, sur le rythme sauvage de *karmakoma*, par les Anglais de Massive Attack.

Pour avoir choisi le dénuement, Patrice Chéreau n'a en rien renoncé aux coups de théâtre qui surgissent ici d'une bande-son soigneusement étudiée et surtout des lumières de Jean-Luc Chanonat, essentiellement quatre projecteurs de poursuite ; ils marquent le territoire de chacun des personnages, mesurent leur éloignement et leurs tentatives de rapprochement, accompagnent jusqu'au moindre mouvement, jusqu'à la moindre intention des acteurs. Du jamais vu. Comme on n'a jamais vu deux acteurs de si près et de si près l'essence du théâtre : le corps et la voix ; le désir de jouer.

O. S.

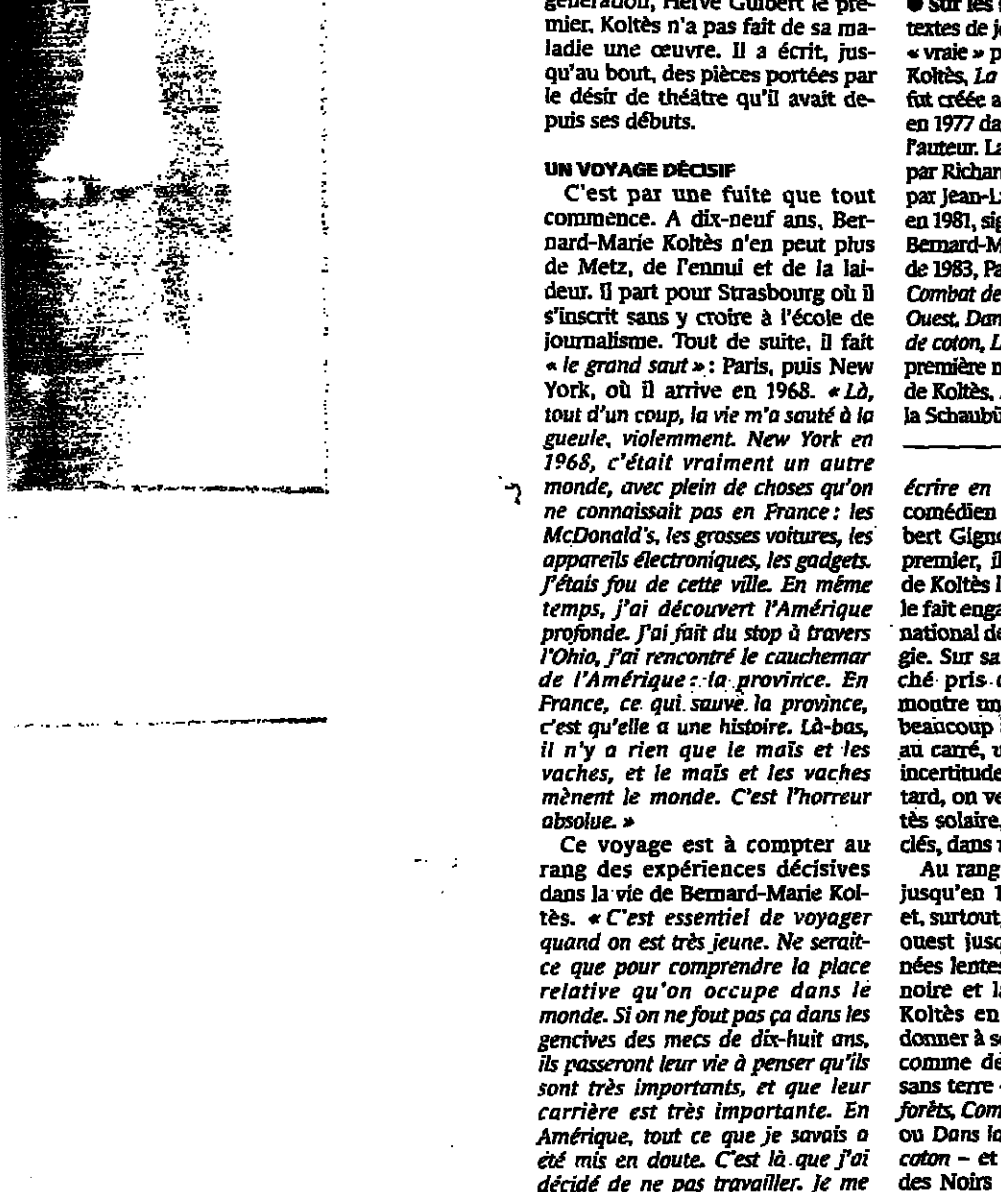




Bernard-Marie Koltès sous le soleil de Jean Genet

Six pièces, portées par le désir de théâtre, en ont fait un classique de notre temps. Depuis 1990, il est l'écrivain contemporain français le plus joué à l'étranger

Bernard-Marie Koltès est entré en théâtre comme on entre en révolte. Il voulait vivre sa vie sans contrainte – la seule qui lui fut imposée fut le sida, dont il est mort en 1989, à l'âge de quarante et un ans. Bernard-Marie Koltès avait la grâce, son écriture était libre, il inventait des fables qui ressemblaient à notre temps : insoluble. Faute de trouver un sens à la vie, il cherchait la beauté dans les instants de la vie. Shakespeare lui avait appris le plaisir fou d'écrire, méprisant toutes les « *règles idiotes* » des théoriciens du théâtre. C'était un chasseur d'atomes, que Patrice Chéreau sut écouter, en créant ses pièces. Malheureusement, le temps du roman ne lui fut pas donné.



COMMENT le fils d'un officier de droite, qui naît en 1948 et grandit à Metz, devient-il l'écrivain Bernard-Marie Koltès ? La réponse n'est pas à chercher dans la biographie. Bernard-Marie Koltès jugeait sa vie sans intérêt, sinon pour lui-même. « *Je ne suis pas Joseph Conrad, qui a voyagé à travers le monde. Je ne fais pas partie de ces gens qui ont eu des expériences décisives pour l'écriture. Je vis des expériences décisives, mais elles sont irracontables.* » Bernard-Marie Koltès a tenu ces propos le 2 novembre 1988, dans son appartement de Montmartre. Il est mort le 15 avril 1989, d'une « *expérience irracontable* », le sida. Contrairement à nombre d'écrivains de sa génération, Hervé Guibert le premier, Koltès n'a pas fait de sa maladie une œuvre. Il a écrit, jusqu'au bout, des pièces portées par le désir de théâtre qu'il avait depuis ses débuts.

UN VOYAGE DÉCISIF

C'est par une fuite que tout commence. A dix-neuf ans, Bernard-Marie Koltès n'en peut plus de Metz, de l'ennui et de la laideur. Il part pour Strasbourg où il s'inscrit sans y croire à l'école de journalisme. Tout de suite, il fait « *le grand saut* » : Paris, puis New York, où il arrive en 1968. « *Là, tout d'un coup, la vie m'a sauté à la gueule, violemment. New York en 1968, c'était vraiment un autre monde, avec plein de choses qu'on ne connaissait pas en France : les McDonald's, les grosses voitures, les appareils électroniques, les gadgets. J'étais fou de cette ville. En même temps, j'ai découvert l'Amérique profonde. J'ai fait du stop à travers l'Ohio, j'ai rencontré le cauchemar de l'Amérique : la province. En France, ce qui sauve la province, c'est qu'elle a une histoire. Là-bas, il n'y a rien que le maïs et les vaches, et le maïs et les vaches mènent le monde. C'est l'horreur absolue.* »

Ce voyage est à compter au rang des expériences décisives dans la vie de Bernard-Marie Koltès. « *C'est essentiel de voyager quand on est très jeune. Ne serait-ce que pour comprendre la place relative qu'on occupe dans le monde. Si on ne fout pas ça dans les gencives des mecs de dix-huit ans, ils passeront leur vie à penser qu'ils sont très importants, et que leur carrière est très importante. En Amérique, tout ce que je savais a été mis en doute. C'est là que j'ai décidé de ne pas travailler. Je me suis dit que ça n'avait aucun sens de passer huit heures de sa vie chaque jour pour un patron, d'amasser un salaire et de faire des économies. J'ai décidé que je ferai ce que j'avais envie de faire. J'ai mis tout le temps qu'il a fallu, je me suis démerdé. J'ai la chance de vivre en Occident. on peut toujours s'en sortir.* » Bernard-Marie Koltès va faire ce qu'il avait dit. De retour en Europe, il « *s'en sort* », avec ce mélange de gaieté et de désespoir qui le caractérisait, en vivant sa vie avec des copains de Strasbourg. Ils font du théâtre dans des caves, Koltès écrit et monte ses premières pièces – *Les Amertumes*, d'après *Enfance* de Gorki, *La Marche*, d'après *Le Cantique des cantiques*, *Procès ivre*, d'après *Crime et châtiment* de Dostoïevski, et *Récits morts*.

Se souvenant de cette période, Bernard-Marie Koltès riait beaucoup : « *C'était un jeu. J'écrivaillais. J'ai vraiment commencé à écrire en 1977.* » Entre-temps, le comédien et metteur en scène Hubert Gignoux est passé par là. Le premier, il décèle dans les textes de Koltès la force d'une écriture. Il le fait engager à l'école du Théâtre national de Strasbourg, section régie. Sur sa carte d'étudiant, le cliché pris dans un Photomaton montre un visage qui doit encore beaucoup à l'enfance : une frange au carré, un regard partagé entre incertitude et détermination. Plus tard, on verra Bernard-Marie Koltès solaire, cheveux longs et bouclés, dans une ville du Sud.

Au rang des voyages, il y aura, jusqu'en 1977, l'Amérique latine et, surtout, l'Afrique : toute la côte ouest jusqu'au Niger. Des journées lentes et des amis, la beauté noire et la rage. Bernard-Marie Koltès en reviendra armé pour donner à ses pièces des titres à lire comme des appels à un ailleurs sans terre – *La Nuit juste avant les forêts*, *Combat de nègre et de chiens* ou *Dans la solitude des champs de coton* – et pour mettre sur scène des Noirs qui ne sont pas des figures, mais des frères des *Nègres* de Jean Genet. Et, comme Jean Genet, il se battra pour que le théâtre n'édulcore pas le sens de ses propos en faisant jouer les Noirs par les Blancs – ce qui arrivera souvent, et le mettra en fureur.

Bernard-Marie Koltès n'était pas un visiteur de musée. Il cherchait la beauté dans les instants de la vie, parce qu'il ne croyait plus – s'il y avait jamais cru – pouvoir trouver un sens dans le monde. Des petits sens, oui, tout au plus, projetés comme des atomes.

C'est peut-être cela qui l'a conduit à aimer le théâtre. « *Dans la vie*, disait-il, *les choses n'ont pas de sens mais elles vous sont imposées, on ne peut pas y échapper. Le théâtre représente la futilité suprême. C'est vraiment la chose qui ne vous est pas imposée et qui n'a pas plus de sens qu'autre chose. Du coup, je me dis que c'est parce qu'il est incroyablement futile qu'il faut le faire de la manière la plus parfaite possible. C'est ça que j'appelle la beauté.* »

Pourquoi écrire du théâtre et pas des romans, demandait Hervé Guibert à Bernard-Marie Koltès, en 1983 (*Le Monde* du 17 février) ? « *Le roman me tente beaucoup, mais j'ai encore un peu peur de la liberté formelle qu'il donne. Ce qui permet d'écrire, quand même, est l'accumulation des contraintes, se mettre à la table jusqu'à ce que quelque chose arrive qui permette de voir comment on peut bouger. Au théâtre, on pèse ses mots. Si j'écrivais un roman, je pèserais autant mes mots et je mettrais dix ans à l'écrire.* » Le temps du roman ne fut pas donné à Koltès. Et celui du théâtre fut interrompu par la mort. Même si c'est absurde, on ne peut s'empêcher de se demander quelles œuvres il aurait encore données, lui qui, de son vivant si bref, est devenu un classique contemporain. Ce n'était pas arrivé, dans le domaine du théâtre, depuis Beckett, Ionesco et Genet.

Un bloc Rhodia numéro 18, un crayon à papier 09, mine B : c'est tout ce qu'il fallait à Bernard-Marie Koltès pour écrire. Le reste, il l'avait en lui depuis longtemps. Un double rêve : inventer des personnages pour des comédiens qu'il aimait – Maria Casarès avant tout – et des pièces pour des metteurs en scène qu'il aimait – Patrice Chéreau le premier. Dès l'époque strasbourgeoise, Koltès tend vers ce but. Il l'atteindra.

Entre Patrice Chéreau et lui va se nouer, à partir de la création de *Combat de nègre et de chiens* à Nanterre, en 1983, une histoire exemplaire de collaboration artistique. Koltès écrit pour Chéreau, qui met en scène pour Koltès. Ainsi de *Quai Ouest*, en 1986, de *Dans la solitude des champs de coton*, en 1987, du *Retour au désert*, en 1988. Sa dernière pièce, *Roberto Zucco*, fut créée dans une mise en scène de Peter Stein à la Schaubühne de Berlin en avril 1990. Peter Stein dit avoir eu « *un choc total et immédiat* » quand il a lu *Zucco*, une pièce qui pour lui « *ressemble à notre temps : insoluble* ».

Juste avant d'écrire *Roberto Zucco*, Bernard-Marie Koltès avait traduit *Le Conte d'hiver* de Shakespeare, pour Luc Bondy. « *Shakespeare m'a appris le plaisir, le plaisir fou d'écrire. Il y a eu une période où je m'imposais des règles idiotes – tout ce que vous apprennent les théoriciens du théâtre : qu'il faut un motif pour rentrer et sortir de scène, qu'on doit respecter le déroulement du temps. Avec Shakespeare, on apprend que tout ça est faux, et idiot. Shakespeare se fout du temps, il saute quinze années quand il en a envie, il change de lieu sans arrêt, il ne cherche pas de motif. Le seul motif qu'ont les personnages, c'est de parler, de dire ce qu'ils ont à dire. C'est tout.* »

Koltès aurait aimé revoir ses premières pièces à cette lumière. Mais, comme le dit Zucco, « *on doit tous mourir, tous. Et ça, ça fait chanter les oiseaux, ça fait rire les oiseaux* ».

Brigitte Salino

Un auteur recherché

● **Sur les scènes.** Mis à part les textes de jeunesse, la première « vraie » pièce de Bernard-Marie Koltès, *La Nuit juste avant les forêts*, fut créée au Festival off d'Avignon en 1977 dans une mise en scène de l'auteur. La reprise de cette pièce, par Richard Fontana, mis en scène par Jean-Luc Boutté au Petit-Odéon en 1981, signe la reconnaissance de Bernard-Marie Koltès, dont, à partir de 1983, Patrice Chéreau crée *Combat de nègre et de chiens*, *Quai Ouest*, *Dans la solitude des champs de coton*, *Le Retour au désert*. La première mondiale de l'ultime pièce de Koltès, *Roberto Zucco*, a eu lieu à la Schaubühne de Berlin, dans une mise en scène de Peter Stein, en 1990. Depuis la mort de l'écrivain, le 12 avril 1990, Bernard-Marie Koltès est l'auteur contemporain français le plus joué à l'étranger.

● **Dans l'édition.** Le théâtre de Bernard-Marie Koltès est publié aux éditions de Minuit, ainsi que le récit *La Fuite à cheval très loin de la ville* (1976) et *Prologue et autres textes* (1971). Il reste de nombreux inédits. Ce sont essentiellement les œuvres de jeunesse de Bernard-Marie Koltès, à qui plusieurs revues ont consacré des numéros spéciaux (*Alternatives théâtrales*, nos 35-36 et *Séquence 2*, journal du Théâtre national de Strasbourg).

■ **MUSIQUE. Le procureur de la République** du parquet de Paris a ouvert le 2 novembre une enquête préliminaire sur l'Adami (société pour l'Administration des droits des artistes musiciens interprètes). L'enquête a été confiée à la brigade financière du SRPJ du 13e arrondissement de Paris. L'ouverture de cette enquête fait suite à la plainte déposée le 25 octobre par l'association Protection des ayants droit. Cette association regroupe quarante personnalités (Danièle Delorme, Michel Morgan, Anémone, etc.) et exprime depuis longtemps son opposition face aux conditions de gestion de l'Adami. L'association conteste notamment ses frais de fonctionnement et l'a assignée devant le tribunal d'instance de Paris pour demander l'annulation pour « irrégularités » des assemblées générales de la société les 19 juin et 6 juillet.

■ **Michael Jackson vient de vendre 500 millions de dollars** le catalogue de sa maison d'édition, ATV Music, à Sony Music, son éditeur de disques. Ce catalogue comprend, entres autres, les chansons d'Elvis Presley, de Little Richards et celles des Beatles, dont Michael Jackson s'était rendu acquéreur pour 48 millions de dollars en 1985. Selon un contrat signé en 1993, EMI continuera d'administrer le catalogue ATV Music jusqu'en 1999, mais versera dorénavant les royalties à Sony-ATV Music, nouvelle société dont Michael Jackson est actionnaire minoritaire.

■ **Les épreuves du 25e concours Long-Thibaud de piano** ont commencé le 13 novembre, à Paris : une soixantaine de candidats s'y soumettent, à huis clos, à une présélection. Ceux qui ont été retenus seront rejoints le 16, pour les premières éliminatoires publiques salle Gaveau, par une cinquantaine de pianistes déjà titulaires de prix décernés par d'autres compétitions. Cent douze pianistes issus de trente et un pays sont attendus à cette compétition. L'épreuve finale de récital est fixée au 24 novembre (salle Gaveau à 16 heures et 20 h 30) et celle de concerto, le 25 novembre (salle Pleyel de 10 heures à 17 heures avec l'Orchestre national de France).

Le budget de la culture serait amputé de 680 millions de francs

Les acquisitions des musées pourraient être réduites

DANS LE CADRE du collectif budgétaire général, un effort sans précédent a été demandé au ministère de la culture. A quelques semaines de la fin de l'année 1995, celui-ci va devoir annuler plus de 680 millions de francs de dépenses.

Deux secteurs devraient être particulièrement visés : l'administration et les grands travaux. En effet, quelque 125 millions de francs d'économie au titre du fonctionnement du ministère lui-même et des établissements publics auraient été requis. Néanmoins, l'emploi et la formation ne seraient pas touchés. En outre, environ 310 millions de francs destinés aux grands investissements parisiens, seraient ponctionnés. Si l'ouverture de la partie grand public de la Bibliothèque nationale de France est toujours prévue à l'automne 1996, l'achèvement du Grand Louvre, annoncé fin 1998, devrait vraisemblablement être différé d'un an.

Par ailleurs, les commandes artistiques (et les acquisitions des musées) seraient fortement réduites. La ligne « patrimoine culturelle » – archives, musées, livre – souffrirait également, comme une partie des subventions destinées au Centre national du cinéma (CNC), qui seraient supprimées ou étalées. En revanche, il semble que le ministère de la culture ait réussi à épargner trois domaines : les crédits destinés aux enseignement artistiques, la loi-programme sur le patrimoine et les aides aux structures de diffusion (musique, théâtre et danse). Ces dernières, essentielles, concernent le titre IV, c'est-à-dire les crédits d'intervention destinés à la création. Ainsi, le Festival d'automne, auquel 6 millions de francs (sur les 9 millions de francs qu'il devait recevoir de l'Etat) n'ont toujours pas été versés à cette date, alors qu'il est en voie d'achèvement, a eu l'assurance que les dépenses engagées – elles le sont toutes – seraient honorées. Si les annulations de crédits annoncées sont aujourd'hui moins alarmantes que les chiffres qui circulaient en fin de semaine dernière – on parlait d'une coupe de 5 % à 10 % du budget de la culture ! – la situation provoquée par de telles restrictions reste préoccupante : il est vraisemblable que, par le biais des diminutions des crédits destinés au fonctionnement d'un certain nombre d'établissements, comme les théâtres nationaux, les facultés créatrices de ces derniers risquent d'être amoindries.

> L'arrêté officialisant ce collectif budgétaire devrait être signé le 14 novembre

La restriction des commandes d'œuvres, essentielles pour la vie de certaines disciplines (musique contemporaine, danse) ne manqueront pas non plus d'avoir un retentissement sur la création. Le prolongement de certains grands travaux (ceux du Louvre) vont accroître la pesanteur de ces investissements. Il est à craindre, enfin, que des reports de paiement ne viennent perturber le budget de 1996.

Aussi, après une réunion, le 13 novembre au Théâtre de la Bastille, le Syndeac qui regroupe de larges secteurs professionnels du spectacle vivant entend maintenir la pression auprès du ministère. L'arrêté officialisant ce collectif budgétaire devrait être signé le mardi 14 novembre.

Emmanuel de Roux

La comédie musicale vue par Arnold Schoenberg

BERG : *Suite lyrique* ; WEBERN : *Concert op. 24, Cinq Pièces op. 10* ; SCHOENBERG : *Von Heute auf Morgen* ; Ensemble InterContemporain, Deutsche Kammerphilharmonie, Pierre Boulez (direction).
THÉÂTRE DU CHÂTELET – Festival d'automne à Paris, vendredi 10 novembre. Concert diffusé sur France Musique, le mercredi 29 novembre, à 20 heures.

On éprouve une véritable sensation de vertige à écouter coup sur coup *Moïse et Aaron*, chef-d'œuvre de musique et de pensée (*Le Monde* du 10 novembre), puis *Von Heute auf Morgen*, que Schoenberg composa juste avant dans le registre radicalement opposé de la comédie en musique. Il est vrai que l'argument dramatique en est mince : un homme et une femme mariés, heureux et sans histoires, ont rencontré au cours d'une soirée un ténor à la mode et une coquette. Ils ont été séduits par ce genre d'existence « moderne et libérée » qu'ils ne connaîtront jamais ; mais l'épouse malicieuse aura tôt fait de démontrer à son benêt de mari qu'elle peut « aussi » jouer les vamps et laisser son intérieur aller à vau-l'eau. La guérison sera immédiate et les histrions, venus les surprendre, les trouveront enlacés comme Tristan et Iseut...

LA GRAVITÉ CACHÉE DU SUJET

La donnée est proche de celle d'*Intermezzo*, de Richard Strauss, mais la partition beaucoup moins séduisante ; elle semble même passablement laborieuse, en dépit de quelques efforts d'orchestre saillants et de l'écriture assez piquante du rôle féminin. Certes, les dernières minutes sont du grand Schoenberg, mais, pour le reste, on en est réduit à admettre que seuls les esprits supérieurs sont capables de battre la campagne avec un tel aveuglement. Un compositeur de talent aurait au moins essayé d'amuser l'auditeur. Schoenberg ne s'en soucie pas : il ne s'occupe que de la gravité cachée du sujet – l'éternel idéal en butte aux séductions de l'éphémère –, et ses clins d'œil (une citation de Wagner, l'imitation d'une sonnette ou les borborygmes de la TSF) sont trop appuyés pour faire sourire.

Au théâtre, les jeux de scène et l'orchestre caché dans la fosse créent des conditions nettement plus favorables à l'épanouissement de l'aspect ludique de l'ouvrage. Les représentations données l'an dernier à la Péniche-Opéra, dans une orchestration allégée, donnaient une certaine validité à cette fausse comédie. Mais, en version de concert, sous la direction quelque peu olympienne de Pierre Boulez, *Von Heute auf Morgen* ressemblait plutôt à une épreuve d'endurance. D'autant que, si Susan Anthony était convaincante, voire brillante, dans le rôle de la Femme, Wolfgang Koch (l'Homme), chantant juste mais sans éloquence, n'habitait guère son personnage. Le Ténor (Keith Lewis) était parfait, mais il n'apparaît que comme un comparse, tout comme l'Amie (Lilian Watson).

Les autres concerts du cycle prouveront surabondamment la puissance et la diversité du génie de Schoenberg. Cette parenthèse, ce moment de son œuvre où il semble s'absenter, a sa nécessité, fût-elle ingrate. En première partie, Pierre Boulez a dirigé les trois extraits de la *Suite lyrique* d'Alban Berg dans leur version pour orchestre à cordes, qui ont sonné avec une rare plénitude, et surtout le lumineux *Concert pour neuf instruments*, suivi des *Cinq Pièces pour orchestre op. 10* de Webern, joyau elliptique qu'il a bissé à la satisfaction générale.

Gérard Condé

Jeff Wall se veut « le peintre de la vie moderne » en présentant ses photos dans des caissons lumineux

L'artiste canadien expose au Jeu de paume vingt œuvres récentes

La Galerie nationale du Jeu de paume présente vingt photographies récentes de l'artiste canadien Jeff Wall. Montée pendant l'été au Musée d'art contemporain de Chicago, l'exposition se poursuivra à Helsinki et à Londres. Les mises en scène minutieuses abordent les thèmes de l'aliénation urbaine, de la guerre, de la consommation ; elles font appel aux nouvelles technologies tout en s'inscrivant dans une tradition picturale.

JEFF WALL, Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-8e. Tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au 26 novembre. Catalogue, avec des textes de Jean-François Chevrier et Briony Fer, 98 p., 165 F.

Voilà une des figures les plus troublantes de la photographie contemporaine : Jeff Wall, Canadien anglophone, quarante-neuf ans, artiste, historien d'art, professeur à l'université de Vancouver, distille, depuis une vingtaine d'années, des photos Cibachrome souvent de grand format, encastrées dans d'imposants caissons lumineux. Effet garanti. L'artiste est dans le vent : ses images figurent dans d'importantes collections publiques et privées et sont accueillies dans des musées du monde entier.

Car il y a une aura Jeff Wall. Elle vient du plaisir évident que l'on ressent face à des images souvent spectaculaires. Il y a aussi une énigme. Que signifient ces vues banales ou magiques, énigmatiques ou grotesques, lyriques ou morbides ? L'œuvre est difficile à déchiffrer. Ce qui est donné à voir est le résultat de mises en scène parfois retravaillées à l'ordinateur, où chaque personnage est à sa place, chaque objet, détail, chaque attitude, geste, expression du visage, position des mains, couleur ou accessoire font référence à des tableaux de maîtres du passé, produisent du sens, sans pour autant que le résultat semble « forcé », à la différence de nombre de photos mises en scène.

Depuis l'exposition au Nouveau Musée de Villeurbanne, en 1988, le public français n'a pu découvrir que des fragments de son œuvre dans des accrochages de groupe. Cette exposition au Jeu de paume – vingt pièces de tous formats, depuis la miniature jusqu'au panoramique géant, en passant par le dyptyque – arrive à point. Que voit-on ? Des soldats barbouillés de sang gisent dans les gravats ; un insomniaque est vautré sur le sol de sa cuisine ; une pieuvre est déposée sur une table d'écolier ; deux civils armés de fusils quittent une route pour pénétrer dans un terrain vague ; une adolescente descend un escalier sinistre ; deux hommes se battent dans la rue sous le regard d'un passant interdit ; un homme, d'abord souriant puis affecté, arbore, en deux « portraits », des marques de sang sur le visage et le manteau ; des vampires sont rassemblés autour d'un pique-nique de style « gore ». Le tout mêlé à quelques paysages classiques.

UNE DOUBLE LECTURE

La force de Jeff Wall, son intelligence aussi, est d'offrir une double lecture de son travail, ludique et cérébral. Ou plutôt de susciter le plaisir de l'œil pour mieux amener le spectateur à réfléchir sur la société dans laquelle nous vivons. On peut ne rien entendre au discours conceptuel qui sous-tend l'œuvre – une confrontation entre l'art, les médias et la société post-capitaliste – et prendre un grand plaisir à regarder ses images très nettes. Pourquoi le spectateur reste-t-il longuement à les contempler, comme aspiré par ces tableaux lumineux ? Il cherche un indice, laisse courir son imagination sur l'avant et l'après de la scène montrée, se fixe sur un détail apparemment insignifiant, imagine ce qui se passe dans la tête de chaque personnage, dont on sent bien qu'il est juste là pour tenir un rôle. Jeff Wall a le sens de la mise en scène et des effets visuels spectaculaires. *« J'essaie toujours de réaliser de belles images »*, a-t-il dit, en forme de pirouette, à Els Barents, dans un entretien (*Transparencies*, Schirmer/Mosel, 1986).

Le caisson lumineux est pour beaucoup dans cette forme spectaculaire, dont Jeff Wall restera comme le dépositaire. Cet apport technologique est loin d'être anecdotique. Le pourquoi du caisson, Jeff Wall l'a expliqué. Faisant référence à Baudelaire, il se pose une question qui est au centre de son travail : comment être *« le peintre de la vie moderne »* ? Comment prolonger l'héritage de Poussin, Manet, Ingres, Delacroix – pour prendre des peintres qu'il cite dans ses œuvres –, comment *« récupérer le passé »*, le *« grand art des musées »*, alors que la peinture de chevalet n'est plus adaptée à la vie moderne ? La révélation est venue de la rue. Jeff Wall est tombé sur *« un signe lumineux quelque part »*. *« Cela m'a frappé si fortement que j'ai compris tout de suite que c'était pour moi la technique synthétique parfaite. Ce n'était pas de la photo, ni du cinéma, ni de la peinture, ce n'était pas de la publicité, mais cela avait fortement à voir avec tout cela. C'était quelque chose d'extrêmement ouvert. »*

Le caisson (qui remplace le cadre), le rythme de production (une cinquantaine de photos à peine en vingt ans), la minutie dans la préparation (repérages) et la réalisation, son goût pour la publication de fragments de photos dans ses catalogues, tout dans l'attitude de Wall rappelle celle d'un peintre. Mais un peintre qui fait appel aux technologies de pointe, et qui fait référence à la photographie, au cinéma et à la télévision. Comme si l'artiste ne pouvait traiter son environnement que sous le prisme de la communication de masse.

FORTE CONNOTATION SOCIALE

Etre le peintre de la vie moderne, c'est enfin traiter des problèmes du monde à travers une œuvre à forte connotation sociale. Dans un premier temps, Jeff Wall a traité le thème de l'aliénation urbaine – sans-abri, racisme, pauvreté, prostitution, agression de l'urbanisme, travailleurs, consommation... Les œuvres récentes, qui font appel à des mises en scène plus sophistiquées, abordent la guerre, la guérilla urbaine, l'exclusion, la folie, la mort. Avec les habituelles références à la peinture d'histoire, au paysage et à la nature morte, la scène familiale (*A Ventriloquist*, 1990) ou au cinéma.

Ce désir de toucher à tout, de poursuivre à sa façon l'histoire de l'art, peut agacer. Certains dénoncent, dans ces tableaux post-pop et léchés, une absence de point de vue, un détachement, une forme de dérision, une façon de jeter en pâture au public des allégories de la vie moderne. Une attitude postmoderne, en somme. Catherine David, commissaire de l'exposition, y voit pour sa part *« les images les plus crues et les plus cruelles de l'aliénation, mais aussi de l'irrationalité, de la violence et du crime, quand le sommeil de la raison libère les monstres »*.

Jeff Wall se joue du débat et rebondit ailleurs, prenant soin de toujours faire rêver. Comme dans cette image, la plus fascinante de l'exposition, en référence à Hokusai : des feuilles de papier par centaines et un chapeau qui s'envolent, sous le regard émerveillé d'un homme, comme pris dans le tourbillon. Toute la magie de Jeff Wall.

Michel Guerrin

Le prix Goncourt revient à Andreï Makine, déjà lauréat du Médicis

Le Renaudot est attribué à Patrick Besson

C'EST LE LAURÉAT du prix Médicis – *ex aequo* avec Vassilis Alexakis (*Le Monde* du 8 novembre)–, Andreï Makine, trente-sept ans, romancier d'origine russe ayant choisi d'écrire en français, qui s'est vu attribuer le Goncourt, lundi 13 novembre, pour *Le Testament français* (Mercure de France, voir « Le Monde des livres » du 6 octobre). Une situation inédite, mais pas totalement inattendue. Les Goncourt, en effet, avaient prévenu qu'ils étaient cette année d'humeur combative. Le 4 novembre, alors qu'ils rendaient publique leur dernière sélection, ils avaient annoncé qu'ils ne tiendraient aucun compte, dans le choix de leur lauréat, des récompenses qui auraient pu leur être déjà accordées.

Déclaration sans doute sibylline pour le grand public, mais très claire pour le milieu éditorial français, qui vit de juillet à novembre, au rythme d'une curieuse forme d'« exception culturelle », celle des rumeurs et manœuvres. L'académie Goncourt, dont le prix était depuis des années celui qui ouvrait la fameuse saison, s'était vue « doublée » par le Femina et le Médicis. Si l'on ajoute à cela que la rumeur persistante donnait comme favori incontestable, en raison de sa « puissance de feu », le directeur de la rédaction du *Figaro*, Franz-Olivier Giesbert, pour son troisième roman, *La Souille* (Grasset), on comprend sans peine que les Goncourt aient voulu signifier qu'ils n'étaient « tenus » par personne. Makine, en raison même de son Médicis, leur fournissait l'occasion rêvée.

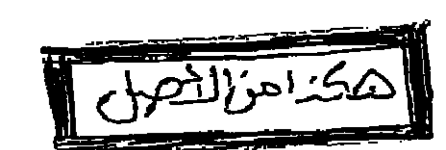
Du même coup, le résultat du Renaudot (dont le jury compte désormais un nouveau membre, Georges-Olivier Châteaureynaud) est presque passé au second plan. Le prix revient à Patrick Besson – finaliste malheureux du Goncourt 1993 –, pour *Les Braban (lire la critique de Jacqueline Piatier dans « Le Monde des livres » du 17 novembre).*

Josyane Savigneau

Les deux primés

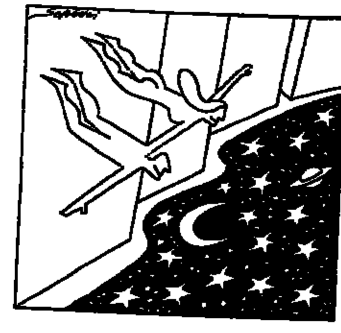
● **Goncourt :** Andreï Makine pour *Le Testament français* (Mercure de France), au premier tour de scrutin, par six voix contre quatre à Franz-Olivier Giesbert pour *La Souille* (Grasset). Andreï Makine avait déjà obtenu, lundi 6 novembre, le prix Médicis, *ex aequo* avec Vassilis Alexakis.

● **Renaudot :** Patrick Besson pour *Les Braban* (Albin Michel), au sixième tour, par six voix contre deux à Jean-Marie Laclavetine pour *Demain la veille* (Gallimard) et une à Yves-Michel Ergal pour *Un amour d'Ingrid Weber* (Calmann Lévy).



Que je t'aime !

Clémence Massart joue et chante le courrier du cœur



BEAUCOUP DE SPECTATEURS connaissent Clémence Massart sans le savoir : c'est elle qui, dans la saga du *Roman d'un acteur*, de Philippe Caubère, alias Ferdinand, est Clémence, le grand amour du temps héroïque du Théâtre du Soleil, qui suce son pouce et épouse son Ferdinand au cours d'une grande fête païenne à la Cartoucherie. S'ils se sont séparés depuis, Clémence Massart et Philippe Caubère ne se sont jamais quittés. Elle l'a aidé dans la mise en œuvre de son *Roman d'un acteur* ; lui l'a conseillée pour son courrier du cœur : *Que je t'aime !* (en hommage à Johnny Hallyday), qui a été créé en juillet au Théâtre des Carmes d'Avignon. C'est une jolie traversée de l'amour, vu par des femmes de treize à soixante-treize ans. Dotée d'un solide tempérament, facilement moqueuse, Clémence Massart joue et chante le temps de l'amour, avec son accordéon en bandoulière, et son jeu gourmand a la saveur d'une pomme craquante.

★ Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8ᵉ. Mᵒ Villiers. 21 heures, du lundi au samedi. Tél. : 45-22-08-40. De 100 F à 180 F. (50 % de réduction, jusqu'au 23 novembre.)

UNE SOIRÉE À PARIS

PJ Harvey, Pulp
Métamorphosée en vamp venimeuse, la petite campagnarde du Dorset a ralenti ses chansons et donné une dimension théâtrale à son rock écorché. Avec un art consommé du kitsch et de la dérision, Pulp met en scène les travers de la société britannique.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19ᵉ. Mᵒ Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-08-60-00. 160 F.

Daniel Seff/Patrick Labesse
Francis Cabrel a coproduit et signé cinq titres de son dernier album *Prévenez les anges* (Label Carbo/Columbia). L'univers de Seff a donc à l'évidence un petit air de famille avec celui de son copain toulousain. Climat d'intimité, couleurs pastel et délicate sobriété en tracent les contours.
Au divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9ᵉ, 20 heures, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 44-92-77-66. 90 F.

Laurent Fickelson Trio
Sous l'intitulé « Premières parties », le Duc des Lombards laisse la scène libre à de jeunes formations de jazz à partir de 20 h 30, durant une heure. L'entrée est libre, le prix de la consommation dérisoire. Le pianiste Laurent Fickelson est à découvrir dans ce contexte : aisance, idées, énergie.
Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1ᵉʳ. MᵒChâtelet. 20 h 30, du 14 au 18 novembre, du 5 au 9 décembre et du 26 au 30 décembre. Tél. : 42-33-22-88.

Les Musiciens du Nil/ Patrick Labesse
Portant gallabiyya et turban, ils ne cessent de quitter régulièrement leurs terres de Haute-Egypte pour rencontrer le public occidental. Toujours joyeux, d'une superbe vitalité, ils font passer sur scène le souffle et l'ambiance des fêtes qui rythment le quotidien le long des rives du Nil.
Auditorium de l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris ᵉ. Mᵒ Jussieu. 20 h 30, le 14. Tél. : 40-51-38-37. 80 F et 100 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Acteurs de province (en espagnol)
de Jorge Ricci, mise en scène de Rafael Bruza, avec Jorge Ricci, Alberto Orellano, Ruben Gattino, Luis Novara et Cristian Dominguez (el Teatro Llanura).
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6ᵉ. Mᵒ Saint-Placide. Les jeudi 16 et vendredi 17, à 20 h 30. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 1 h 10. 80 F et 100 F.*

Azev ou le Tsar de la nuit
de Bernard Thomas, mise en scène de Régis Santon, avec Danielle Ajoret, Christian Benedetti, Daniel Brémont, Jacques Brunet, Augustin d'Humières, Roger Dumas, Franck Fairlo, Jean-Pierre Kalfon, François Prodomidès, Nathalie Roussel et André Thorent.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16ᵉ. Mᵒ Trocadéro. A partir du 17 novembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. 120 F et 160 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Dans la solitude des champs de coton
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau et Pascal Greggory.
Manufacture des Œillets, 25, rue Raspail, 94 - Ivry-sur-Seine. A partir du 15 novembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 15. 150 F. Jusqu'au 14 janvier.

Oncle Vania (en russe)
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Evguéni Loukochkov, avec Kira Danilova, Natalia Erochkina, Vladimir Kourachkine, Victor Kraslavsky et Sergueï Zamorev.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), Paris 18ᵉ. MᵒAbbesses. Les vendredi 17, samedi 18, lundi 20, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, à 18 heures ; le dimanche 19, à 14 heures. Tél. : 46-06-11-90. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 25 novembre.*

Le Père humilié
d'après Paul Claudel, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Isabelle Carré, Marie-France Pisier, Nicolas Vaude, Fabrice Pruvost, Jean-Paul Bordes, Hubert Gignoux, Nicolas Lartigue, Pierre Tabard et Elisabeth Tamaris.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8ᵉ. Mᵒ Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les jeudi 16, vendredi 24, mardi 28, à 20 h 30 ; les samedi 18, dimanche 19, samedi 25, dimanche 26, à 14 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 2 heures. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Un celoso extremeno (en espagnol)
de Miguel de Cervantes, mise en scène de Rafael Ruiz, avec Valentina Sarmiento, Carmen Prado, Marcos Leon et Chema Adeva (la compagnie Zascandil).
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6ᵉ. MᵒSaint-Placide. Le samedi 18, à 19 heures ; le dimanche 19, à 17 heures ; les lundi 20 et mardi 21, à 20 h 30. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*

Vers les cieux
d'Odön von Horvath, mise en scène de Philippe Mercier et Guy-Pierre Couleau, avec Anne Le Guernec, Gilbert Bahon, Philippe Berodot, Georges Goubert, Gaël Lescot, Huguette Forge et Laurent Natrella.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), Paris 18ᵉ. MᵒAbbesses. A partir du 15 novembre. Du mercredi au samedi, le lundi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 18 décembre.*

SÉLECTION

Barnum
de Michaël Stewart, Cy Coleman et Mark Bramble, mise en scène de Jean-Paul Lucet, avec Jean-Paul Lucet, Isabelle Georges, Vincent Vittoz, Bo Ekstrand, Yolanda Graves, Vittorio Mascia, Frédéric Noël, Marc Forno, Caroline Roelands, Hubert Helleu, Frédérique Leroy, Isabelle Davan, Eric Nicolas, Simon Porter, Pierre Rousselle et Julien Silvéréano.
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5ᵉ. MᵒMaubert-Mutualité. Les mardi, mercredi, vendredi, lundi, à 20 h 30 ; le samedi, à 15 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 40-46-14-80. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Jeanne Balibar.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6ᵉ. MᵒSaint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 23 décembre.*

La Chambre des reflets
d'après Colette, mise en scène de Gilles Guillot, avec Isa Mercure, Dominique Journet et les voix de Suzanne Flon, François Chaumette et Léa Wertheimer.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6ᵉ. MᵒMontparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. Durée : 1 h 20. De 100 F à 160 F. Jusqu'au 31 décembre.

Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Manuel Bigarnet, Shantih Breikers, François Bedel, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Regnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa et Max Soulignac.
Fort, 174, avenue Jean-Jaurès, 94-Aubervilliers. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 49-87-50-50. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F. Jusqu'au 20 février.

Le ciel est loin, la terre aussi
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Civic, Jean Durozier, Kate France, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Josiane Wilson, Loreen Famier et Jean-Baptiste Durozier.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11ᵉ. MᵒBastille. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 20. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 décembre.*

L'Echange
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1ᵉʳ. MᵒPalais-Royal. Les vendredi 17 et lundi 20, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 3 janvier.

Eros et Priape
d'après Carlo Emilio Gadda, mise en scène de Jean Lacornerie, avec Désirée Olmi et Philippe Faure.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14ᵉ. RER Cité-Universitaire. Le jeudi, à 19 h 30 ; les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 20. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 11 décembre.*

Faust Argentin
d'Alfredo Arias, René de Ceccatty et Jorge Schussheim, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Alfredo Arias, José Castro, Marilku Marini, Monica Sottomayor, Emiliano Suarez...
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18ᵉ. MᵒAnvers, Pigalle. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 49-87-50-50. Durée : 1 h 30. De 100 F à 190 F. Jusqu'au 31 décembre.

L'Homme du hasard
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Alexsandre, avec Françoise Fabian et Michel Aumont.
Théâtre Hébertot, 78, bis, bd des Batignolles, Paris 17ᵉ. MᵒVilliers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 20. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

L'Idiot
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau, avec hélène Alexandridis, Virginie Michaud, Océane Mozas, Véronique Reymond, Yvette Théraulaz, Bruno Abraham-Kremer, Jean-Quentin Chatelain, Gilles David, Philippe Demarle et Jérôme Kircher.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 2 h 50. 110 F et 140 F. Jusqu'au 25 novembre.*

La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pierre Debauche, avec Emma Battesti, Pierre Debauche...
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13ᵉ. MᵒGlacière. Du mercredi 15 au samedi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. Durée : 2 heures. 85 F et 120 F. Dernières.*

L'Opéra de quat'sous
de Bertolt Brecht, mise en scène de Charles Tordjman, avec Philippe Fretun, Mona Heftre, Yedwart Ingey, Jean-Claude Legay, Daniel Martin...
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16ᵉ. MᵒTrocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. 120 F et 160 F. Jusqu'au 2 décembre.*

La Parisienne
d'Henry Becque, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Nathalie Baye, André Marcon, Jean-Marie Winling, Marie Mergey et Niels Dubost.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18ᵉ. MᵒAnvers. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 30. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 10 février.

La Princesse de Clèves
d'après Mᵐᵉ de La Fayette, de et par Marcel Bozonnet.
Théâtre des Arts, place des Arts, 95 Cergy. Le mercredi 15, à 20 h 30. Tél. : 34-20-14-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Dernière.*

Le Rêve d'un homme ridicule
d'après Dostoïevski, mise en scène de Christian Colin et Bernard Sobel, avec Christian Colin.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 2 heures. 95 F et 140 F. Jusqu'au 3 décembre.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8ᵉ. Mᵒ Madeleine. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, a 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marc Bodnar, Cécile Brune, Frédéric Fisbach, Valérie Lang...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, a 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 45. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 10 décembre.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Juliana Carneiro Da Cunha, Brontis Jodorowsky, Shahrokh Meshkin-Ghalam, Nirupama Nityanandan...
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12ᵉ. Mᵒ Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 31 décembre.

Un mari idéal
d'Oscar Wilde, mise en scène d'Adrian Brine, avec Anny Duperey, Dominique Sanda, Didier Sandre...
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10ᵉ. MᵒStrasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 2 heures. De 80 F à 280 F. Jusqu'au 31 décembre.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

APOLLO 13
Film américain de Ron Howard, avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13ᵉ (36-68-75-13 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15ᵉ (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17ᵉ (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6ᵉ (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

AU PETIT MARGUERY
Film français de Laurent Bénégui, avec Stephane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6ᵉ (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
Film français de Judith Cahen, avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casablanca (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
Film allemand-belge de Ray Müller, (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, 5ᵉ (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).

MANNEKEN PIS
Film belge de Frank Van Passel, avec Antje De Boeck, Frank Vercruyssen, Ann Petersen, Wim Opbrouck, Stanny Crets (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6ᵉ (43-26-80-25) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
Dessin animé américain de Mike Gabriel, Eric Goldberg, (1 h 22).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2ᵉ (36-68-70-23).

SHANGHAI TRIAD
Film chinois de Zhang Yimou, avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, dolby, 13ᵉ (36-68-22-27).
VF : UGC Opéra, dolby, 9ᵉ (36-68-21-24) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49) ; Le République, 11ᵉ (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Le République, 11ᵉ (48-05-51-33). Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, dolby, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11ᵉ (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6ᵉ (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Escurial, 13ᵉ (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15ᵉ (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5ᵉ (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5ᵉ (36-68-48-24) ; Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8ᵉ (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9ᵉ (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11ᵉ (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

SAUVEZ WILLY 2
de Dwight Little,
avec Jason James Richter, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Jon Tenney, Elizabeth Pena, Michael Madsen.
Américain (1 h 35).
VF : George-V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15ᵉ (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15ᵉ (45-32-91-68).

TRAQUE SUR INTERNET
de Irwin Winkler,
avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker.
Américain (1 h 54).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6ᵉ (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

3 STEPS TO HEAVEN (**)
de Constantine Giannaris,
avec Katrin Cartlidge, Frances Barber, James Fleet, Con O'Neil, David Cardy.
Britannique (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5ᵉ (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10).

UN BRUIT QUI REND FOU
de Alain Robbe-Grillet, Dimitri De Clercq,
avec Fred Ward, Arielle Dombasle, Charles Tordjman, Sandrine Le Berre, Dimitri Poulikakos, Christian Maillet.
Franco-belgo-suisse (1 h 40).
Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6ᵉ (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7ᵉ (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8ᵉ (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9ᵉ (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alesia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22).

LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).

WATERWORLD
de Kevin Reynolds,
avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1ᵉʳ (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6ᵉ (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

REPRISES

LE BAISER DU TUEUR
de Stanley Kubrick,
avec Frank Silvera, Jamie Smith, Irene Kane, Jerry Jarret.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 37).
VO : Action Ecoles, 5ᵉ (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Prejean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R.Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande).
Français, 1931, noir et blanc (3 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5ᵉ (43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

L'audience des radios selon Médiamétrie

L'ENQUÊTE réalisée entre le 5 septembre et le 30 octobre 1995 auprès d'individus représentatifs de la population âgée de quinze ans et plus par l'institut Médiamétrie révèle le 14 novembre qu'Europe 1, doublée par NRJ en mars, par France-Info en juin, reprend 0,4 % et atteint à nouveau la barre symbolique des 10 %. En chute régulière depuis plusieurs mois, Europe 1 a pris d'importantes mesures en juillet qui semblent avoir enrayé la crise et redynamisé la radio.

RTL RESTE EN TÊTE

France-Info continue sa progression. Avec 10,6 %, la station du service public gagne un demi-point d'audience cumulée, comme NRJ qui passe de 10,4 % à 10,9 %. Toutes deux devancent toujours Europe 1. Au contraire, France-Inter subit une petite défaillance lors de cette nouvelle vague. Avec 11,2 % contre 11,9 % d'audience cumulée lors du sondage précédent, la station semble payer le retrait de l'émission de Laurent Ruquier « Rien à cirer » sur la tranche stratégique 11 heures-13 heures.

Toutefois le paysage radiophonique ne subit pas de véritable bouleversement : RTL reste la première radio de France et enregistre une très légère progression avec 17,6 %, contre 17,5 %. RMC gagne 0,3 % d'audience cumulée et retrouve son score d'il y a deux ans à la même époque (4 %).

V. Ca.

Europe 1 se développe dans les studios

Europe Audiovisuel, holding d'Europe 1 Communications, prend pied dans trois sociétés de production télévisuelle

LE MONDE de la production audiovisuelle se restructure. Après la prise de contrôle de Glem par TF 1, Europe Audiovisuel, holding télévisuelle d'Europe 1 Communications, a annoncé, lundi 13 novembre, des prises de participations majoritaires dans trois sociétés de production : GMT, Cipango et Ardisson et Lumières (*Le Monde* du 14 novembre). Dans le cas de Cipango (fiction) et de Ardisson et Lumières (variétés), les deux fondateurs, Jacques Dercourt et Thierry Ardisson restent aux commandes et conservent 50 % de leur capital, à égalité avec Europe (50 %). Dans le cas de GMT (fiction), (*Julie Lescaut*, TF 1), Europe prend 62 % du capital, et Jean-Pierre Guérin demeure le chef pilote de la société. Aucune chiffre n'a été communiqué quant à ces investissements. Dans un communiqué, Europe Audiovisuel a fait savoir qu'il espérait atteindre un chiffre d'affaires annuel de 500 millions de francs.

« CLUB DE TALENTS »

Depuis la fusion, voici un an, des catalogues d'UGC et d'Europe au sein de la filiale d'Europe, Europe Images (Europe 62 %, UGC 38 %) dirigé par Jean Rouilly, le groupe Hachette n'avait guère pris d'initiative dans le domaine audiovisuel. Comme si le désastre de La Cinq pesait encore sur ses épaules. Désormais, le tournant semble pris. Alors que la technologie de la compression numérique s'apprête à multiplier le nombre des diffuseurs, Europe a choisi d'investir son cash dans la seule denrée rare au sein d'un monde multichaînes, les programmes.

En fédérant des producteurs non liés à des diffuseurs, Jean-Pierre Ozannat, président d'Europe Audiovisuel, espère former un *« club de talents »*. Il espère que ces individualistes que sont les producteurs arriveront à monter des projets communs. Produire des images est certes le moyen qu'à trouvé Hachette de recommencer à exister dans le secteur de la télévision mais surtout il servira à alimenter en produits frais le catalogue d'Europe Images. De nouveaux accords devraient être annoncés vers Noël.

Yves Mamou

Le groupe Berlusconi a des projets dans les télécoms

LA HOLDING Mediaset qui regroupe les trois chaînes de télévision de Silvio Berlusconi, les programmes et la régie publicitaire Publitalia, va comme prévu, augmenter à nouveau son capital fin novembre. Cette opération pourrait être l'occasion d'une alliance avec l'opérateur de télécommunications britannique Cable and Wireless. Fedele Confalonieri, président du groupe Fininvest a indiqué en marge d'un congrès sur l'industrie de la communication à Milan que *« des contacts »* ont également été pris avec la compagnie téléphonique British Telecom. Cable and Wireless et Fininvest pourraient ensuite se porter ensemble candidat comme troisième opérateur de téléphonie mobile en Italie, après Telecom Italia et Omnitel Pronto Italia (Olivetti, Bell Atlantic).

M. Confalonieri a indiqué que les télécommunications représentent *« un secteur dans lequel nous pouvons entrer compte tenu des capacités de nos émetteurs de télévision hertzienne »*. Concernant l'ouverture du capital de Mediaset à des tiers, M. Confalonieri a précisé que *« la première partie de l'augmentation de capital ayant été bouclée, la deuxième devrait être souscrite d'ici la fin du mois »*. La première augmentation de capital, (1 800 milliards de lires, soit 5,5 milliards de francs) a été souscrite par trois partenaires étrangers : l'éditeur Léo Kirch (12,5 %), l'industriel sud-africain Johan Rupert (7,1 %) et le prince saoudien Al Walid (5,1 %).

A terme, M. Berlusconi ne devrait plus détenir que 35 à 40 % du capital de la Mediaset.

Dominique Alduy candidate à la présidence de Radio-France

DIRECTEUR GÉNÉRAL de la SA Le Monde, Dominique Alduy a fait acte de candidature à la présidence de Radio-France, dans une lettre datée du 10 novembre et adressée à Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). La démarche de Mme Alduy s'inscrit dans le cadre de la procédure du CSA pour désigner, le 23 novembre, le successeur de Jean Maheu, les auditions devant être précédées d'une démarche écrite. Celle de Mme Alduy porterait ainsi à neuf le nombre de candidats (*Le Monde* daté 12-13 novembre), son nom s'ajoutant à ceux de Gérard Bardy, directeur de la rédaction de *Pèlerin magazine* ; Michel Blanc, PDG de Banexi-Communication ; Pierre Bouteiller, directeur des programmes de France-Inter ; Patrice Duhamel, directeur général délégué aux antennes de Radio-France ; Philippe Meyer, chroniqueur au *Point* et à France-Inter ; Yves Mourousi, directeur délégué de RMC ; Jacques Renard, directeur général de la Bibliothèque de France ; et Alain Veinstein, producteur à France-Culture.

■ **CLINVEST, filiale du Crédit lyonnais**, a cédé les 10% du capital de Radio Classique qu'elle détenait. Cette participation est reprise par Iéna Communication, déjà titulaire de 90% des parts.

■ **PRESSE : le quotidien régional « Sud-Ouest »** n'a pas paru, mardi 14 novembre, à la suite d'une grève de vingt-quatre heures lancée par la Filpac-CGT dans le cadre de la journée d'action pour la défense de la Sécurité sociale. Faute de personnel, la direction du quotidien n'a pas été en mesure de sortir une seule édition sur la Gironde. *Sud-Ouest* devrait être présent à nouveau dans les kiosques mercredi 15 novembre.

■ **Les éditions Kiosque international** mettent en vente la traduction française de l'édition du 7 novembre de *Yedioth Ahronoth*, le plus important quotidien israélien (250 000 exemplaires). Le quotidien de ce jour retrace l'enterrement d'Itzhak Rabin et reprend les oraisons funèbres de Shimon Pérès, de Bill Clinton et du roi Hussein de Jordanie. Le numéro est vendu 20 francs.

■ **Hachette Filipacchi Presse** lance deux nouveaux titres : *Cousteau Junior* et *Branché*. En association avec The Cousteau Society, un mensuel destiné aux huit-treize ans, *Cousteau Junior* est en vente au prix de 18 francs dans un premier temps et de 22 francs ensuite. Hachette entend développer le titre en créant dix éditions internationales d'ici à l'an 2000, à commencer par l'Espagne et le Portugal en février et mars prochains. En outre, le groupe vient de créer *Branché*, un magazine vendu 25 francs, destiné à tester le marché de la presse consacrée au phénomène du multimédia.

■ **TÉLÉVISION : France 2 a été récemment réprimandée** par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour avoir diffusé, le 30 septembre dans l'émission de Nagui « N'oubliez-pas votre brosse à dents », des *« séquences promotionnelles en faveur d'une nouvelle attraction du parc Disneyland Paris »*. Le CSA, qui annonce cette information dans sa *Lettre* de novembre, précise qu'une telle « *promotion* » contrevient à la réglementation sur la *« publicité clandestine »*. France 2 faisant l'objet d'une procédure de sanction du CSA pour *« pratique similaire »* depuis le 11 avril, le Conseil *« a versé cette nouvelle infraction au dossier en cours d'instruction au Conseil d'Etat »*.

MARDI 14 NOVEMBRE

TF 1

- 13.38 **Magazine : Femmes.**
- 13.40 **Les Feux de l'amour.**
- 14.25 **Feuilleton : Dallas.**
- 15.25 **Série : La loi est la loi.**
- 16.15 **Jeu : Une famille en or.**
- 16.45 **Club Dorothée.**
- 17.20 **Série : La Philo selon Philippe.**
- 17.55 **Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
- 18.25 **Série : Le Miracle de l'amour.**
- 19.00 **Série : Alerte à Malibu.**
- 20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**
- 20.50 **Cinéma : Au revoir les enfants.** ■■■ Film français de Louis Malle (1987).
- 22.40 **LMI, le magazine info.** Présenté par Guillaume Durand. L'Algérie : l'armée des villageois.
- 23.55 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Jacques Boubal (DMC).
- 0.15 **Documentaire : Le Trésor du «San Diego».** D'Alain Lasfargues. *La découverte et l'exploration du San Diego, un gallion espagnol coulé lors d'une bataille le 14 décembre 1660.*
- 1.50 **Journal, Météo.**
- 2.05 **Programmes de nuit.** Reportages (rediff.) ; 2.30, TF 1 nuit (et 3.05, 4.05, 4.45) ; 2.40, Passions ; 3.15, Histoire des inventions ; 4.15, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

- 13.45 **Série : Derrick.**
- 14.50 **Série : Placé en garde à vue.**
- 15.45 **Tiercé.** En direct d'Evry.
- 16.00 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.15).
- 16.45 **Des chiffres et des lettres.**
- 17.20 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
- 17.50 **Série : Génération musique.**
- 18.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
- 18.45 **Que le meilleur gagne** (et 3.35).
- 19.15 **Bonne Nuit les petits.** Nounours fait le fou.
- 19.20 **Studio Gabriel** (et 1.50). Invités : le commandant Cousteau, C. Jérôme.
- 19.59 **Journal, Météo.**
- 20.55 **Cinéma : Pour la peau d'un flic.** ■ Film français d'Alain Delon (1981). Avec Alain Delon.
- 22.45 **Magazine : Ça se discute.** La politique mérite-t-elle qu'on milite encore pour elle ?
- 0.15 **Les Films Lumière.**
- 0.20 **Journal, Météo.**
- 0.35 **Le Cercle de minuit.** Shakespeare. Avec Hans Peter Cloos, Stanislas Nordey, Marcial Di Fonzo Bo, Stuart Seide, Pierre Pradinas, Daniel et Geneviève Bournet, Jean-Michel Deprats.
- 2.20 **Programmes de nuit.** Taratata (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'infos ; 4.40, Urtis ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

- 13.40 **Magazine : Si vous parliez.**
- 14.48 **Le Magazine du Sénat.**
- 15.00 **Questions au gouvernement.** En direct de l'Assemblée nationale.
- 16.05 **Série : Brigade criminelle.**
- 16.30 **Dessin animé : Popeye.**
- 16.40 **Les Minikeums.**
- 17.50 **Série : Les deux font la loi.**
- 18.20 **Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.** *Œuvres complètes*, tome 2, de Julien Gracq.
- 18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal régional.
- 20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
- 20.35 **Tout le sport.**
- 20.45 **Keno.**
- 20.50 **Cirque : Jongleurs, acrobates, clowns, rois de la piste.** Spectacle présenté par Sergio et Tiby. *Toutes les composantes de la grande famille du cirque sont représentées ce soir.*
- 22.25 **Météo, Journal.**
- 22.55 **Couleur pays.** Programme des treize télévisions régionales.
- 0.25 **Sagacités** (rediff.).
- 0.55 **Sidamag** (rediff.).
- 1.10 **Feuilleton : Dynastie.**
- 2.00 **Musique Graffiti.** *Symphonie nº 9, Nouveau Monde*, 3e mouvement, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Libor Pesek (15 min).

M 6

- 13.25 **Téléfilm : Atout cœur.** De Peter Werner, avec Teri Copley, Timothy Daly. *Un jeune ingénieur tombe amoureux de « Miss Novembre ».*
- 15.05 **Boulevard des clips** (et 5.40).
- 17.00 **Variétés : Hit Machine.**
- 17.30 **Dessin animé : Tintin.** [2/2] Le Secret de la Licorne.
- 18.00 **Série : Highlander.**
- 19.00 **Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Jeu : Le Grand Zap.**
- 20.35 **Magazine : E = M 6 junior.** Les super-télescopes ; Une pluie de météorites.
- 20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** A la recherche des dinosaures. De la permanence du changement. Avec Jane Seymour, Joe Lando. *A la recherche d'os de dinosaures, un éminent paléonthologue profane un cimetière indien et provoque l'ire des Cheyennes.*
- 22.45 **Téléfilm : Cauchemar en haute mer.** De Christian Duguet, avec Kate Jackson, Bruce Greenwood.
- 0.25 **Magazine : Capital.** L'Eglise est-elle en dépôt de bilan ?
- 2.05 **Rediffusions.** Culture pub ; 2.30, Starnews ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Broadway magazine ; 4.45, Fréquenstar (Lio à Lisbonne).

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45

- 13.40 **Le Journal de l'emploi.**
- 13.45 **Cinéma : Ma sœur chinoise.** ■ Film français d'Alain Mazars (1994).
- 15.15 **Magazine : L'Œil du cyclone** (rediff.).
- 15.45 **Cinéma : Indiscrétion assurée.** □ Film américain de John Badham (1994). Avec Richard Dreyfuss.
- 17.30 **Documentaire : L'Envol des écureuils.**
- 17.55 **Dessin animé : Les Multoches.**
- 18.00 **Le Dessin animé.** Iznogoud.
- 18.30 **Magazine : Cyberflash.**

En clair jusqu'à 20.35

- 18.40 **Nulle part ailleurs.**
- 19.30 **Flash d'informations** (et 22.40).
- 19.40 **Zérorama, le contre-journal.**
- 19.55 **Les Guignols.**
- 20.30 **Le Journal du cinéma.**
- 20.35 **Cinéma : La Fille de d'Artagnan.** □ Film français de Bertrand Tavernier (1994). Avec Sophie Marceau.
- 22.44 **Court métrage : Clara et Jérémy.**
- 22.45 **Cinéma : Meurtre mystérieux à Manhattan.** ■■ Film américain de Woody Allen (1993, ♦, v.o.). Avec Woody Allen.
- 0.30 **Cinéma : Vendredi 13, Jason en enfer.** □ Film américain d'Adam Marcus (1992). Avec John D. LeMay.
- 1.55 **Documentaire : Mademoiselle Moreau.**

LA CINQUIÈME

- 13.27 **Le Journal du temps** (et 18.57).
- 13.30 **Le Sens de l'Histoire.**
- 14.30 **Défi.** La fête des maires.
- 15.30 **Qui vive !** La Chirurgie réparatrice.
- 15.45 **Allô ! la Terre** [2/5].
- 16.00 **La Preuve par cinq** [2/5].
- 16.30 **Va savoir.** Rémy Julienne.
- 17.00 **Cellulo.**
- 17.30 **Les Enfants de John.**
- 17.55 **Eco et compagnie.**
- 18.15 **Cinq sur cinq.** Invité : Michel Virlogeux, concepteur de ponts.
- 18.25 **Le Monde des animaux.**

ARTE

- 19.00 **Série : L'Homme invisible** [2/25] Crise dans le désert, de Pennington Richards.
- 19.30 **Documentaire : Leonard Berstein, concert pour les jeunes.** [7/8] Hommage à Chostakovitch, avec l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein.
- 20.20 **Court métrage : La Grande Aventure de mémé.**
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. Péril en la demeure : les sans-logis. Opération rue du Dragon ; La ligne de Leipzig. Avec Catherine Parmentier, le père Norbert.
- 21.45 **Soirée thématique : L'Afrique sur grand écran.** Proposée par Laurence Gavron.
- 21.46 **Documentaire : Y a pas de problème.** Fragments des cinémas africains, de Laurence Gavron.
- 22.55 **Cinéma : Keïta, l'héritage du griot.** ■■ Film franco-burkinabé de Dani Kouyaté (1994, v.o.). Avec Hamed Dicko, Sotigui Kouyaté.
- 0.30 **Un taxi pour Aouzou.** D'Issa Serge Coelo, avec Abdoulaye Ahmat (1994, v.o.). *Premier court-métrage d'un jeune cinéaste tchadien. Un plaisir.*
- 0.55 **Magazine : Velvet Jungle.** Louise ; Sugarcubes ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [6/12] Murder Mine (v.o.), avec Judd Holdren ; Zap Mama ; Internet (rediff., 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 Les Seins dans la tête. De Mireille Dansereau. 20.05 Le Géant de Tignes. De Dominique Dumoulin. 20.35 Bandes de ciné. De Christophe Heili. 21.25 De Gaulle, vu d'ailleurs. De Sue Williams. [1/3] Naissance d'un mythe. 22.25 Chroniques algériennes. De Jean-Pierre Liedo. 23.20 Femmes soldats. De Michel Parbot, Bernard Dufourg et Paul Morris. 0.15 Buenos Aires. De Marcello Cespedes. Chroniques du bidonville (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Eco, écu et quoi ? 19.30 Stars en stock. Gene Kelly. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.20 Don Giovanni. ■■ Film franco-italo-allemand de Joseph Losey (1979, v.o., 175 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Bricolage ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, C'est la vie et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Réunion de famille. 21.30 Série : Lucky Luke. Poisson d'avril. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Paris, octobre 1916. 23.15 Cambouis. 0.05 Série : Bottom. Culture. 0.40 Top bab (40 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Le Vengeur volant. 19.50 Série : Cher oncle Bill. L'Arbre de monsieur Osaki. 20.15 Série : Mon amie Flicka. L'Accident. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.10). It's Been a Hard Day's Knight. 21.35 Le Club. 21.45 Série : Les Espions. La Madone des offices. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Une charmante petite ville. 1.00 Série : Mission impossible. Le Photographe (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00, 1.00). 19.15 Passion cinéma (et 0.15). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports Special Edition. 20.00 Greatest Hits. 20.30 MTV Europe Music Awards : Best Song (et 0.00). Les cinq titres nommés dans la catégorie «Meilleure chanson» pour les 2e MTV Europe Music Awards sont *Zombie* (les Cranberries) ; *You Are Not Alone* (Michael Jackson) ; *Self Esteem* (Offspring) ; *Waterfalls* (TLC) ; *A Kiss From a Rose* (Seal). 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Real World London. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.55 Basket-ball. En direct. Euro 97 : qualifications. France-Suède. A Dijon. 21.30 Motors. 23.30 Boxe (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Les Anges noirs. ■ Film français de Willy Rozier (1937, N.). Avec Fernand Charpin. 20.30 Les Petites Alliées. ■ Film français de Jean Dréville (1936, N.). 21.50 Les Yeux sans visage. ■■■ Film franco-italien de Georges Franju (1959, N.). 23.20 Mère Jeanne des Anges. ■■ Film polonais de Jerzy Kawalerowicz (1961, N., v.o., 105 min). Avec Lucyna Winnicka.

CINÉ CINÉMAS 19.00 J'ai même rencontré des Tziganes heureux. ■■ Film yougoslave d'Aleksandar Petrovic (1967). Avec Bekim Fehmiu. 20.30 Projection privée. ■■ Film français de François Leterrier (1973). Avec Françoise Fabian. 22.00 Barton Fink. ■■■ Film américain de Joël et Ethan Coen (1991, v.o.). 23.55 Croix de fer. ■■ Film britannique de Sam Peckinpah (1977, 130 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Schoenberg et le quatuor Kolisch. 2. Les Années 30, la Montée du fascisme. 20.30 Archipel médecine. Saturnisme, maladie de l'exclusion. 21.28 Poésie sur parole. Le vin en poésie (2). 21.30 XVes rencontres franco-allemandes. Débats : France-Allemagne, à la recherche d'un élan perdu ; Une relation singulière, 1945-1995 ; Un tête à tête dans une Europe plurielle ; Nouvelles chances, nouveaux devoirs (2). Avec Floriane Azoulay, François-Régis Bastide, Serge Boldevaix, Katharina von Bülow, Ingeborg Christ, Jacques-Pierre Gougeon, Alfred Grosser, etc. 22.40 Nuits magnétiques. Voyage dans le compagnonnage. 1. Les Indiens, mon roman du compagnonnage. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Duvignaud (L'Oubli ou la Chute des corps). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 7. Petit prologue ; Le Chêne et le Roseau ; Jupiter et le Passager ; L'Homme entre deux âges et ses Deux Maîtresses ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre du Châtelet, Emanuel Ax, piano, Young Uck Kim, violon, Tabea Zimmermann, alto, Gary Hoffman, violoncelle : Sonate pour violon et piano nº 1 op. 78, de Brahms ; Trio à cordes op. 45, de Schoenberg ; Quatuor pour piano et cordes nº 1, de Brahms. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Octet pour deux hautbois, deux clarinettes, deux bassons et deux cors, de Denisov, par les Membres de l'Ensemble Erwartung et de l'Ensemble de musique contemporaine de Moscou (Concert donné le 4 mai au grand amphithéâtre de la Sorbonne) ; Symphonia (extrait), de Dubrovay, par le Studio d'électronique de l'Université technique de Berlin. 23.07 Ainsi la nuit. Symphonie française, de Kozeluch, par l'Orchestre de Chambre Suk de Prague, dir. Josef Vlach ; Variations sur un thème de Mozart pour octuor à vents et double basse, de Triebensee, par l'Octuor à vents italien ; Quatuor pour flûte nº 1, de Gyrowetz, par l'Ensemble Agora. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Barrios (Espagne), Sainz de la Maza, Hengmith (Pays-Bas), Giuliani (Italie), Locatelli (France), Hummel (Allemagne). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Donné le 27 septembre, Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, Yefim Bronfman, piano. Métaboles, de Dutilleux ; Concerto nº 2, de Prokofiev ; Œuvres de Debussy : Prélude à l'après-midi d'un faune ; La Mer. 22.15 Les Soirées... (Suite). Trio nº 2, de Beethoven, Eugène Istomin, piano, Isaac Stern, violon, Leonard Rose, violoncelle ; Suite pour grand orchestre, op. 79b, de Bruch, par l'Orchestre philharmonique du Rhin, dir. Wolfgang Balzer ; Quatuor, nº 1, de R. Schumann, par le Quatuor Cherubini. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ **Signalé dans « le Monde radio-télévision » ;** □ **Film à éviter ;** ■ **On peut voir ;** ■■ **Ne pas manquer ;** ■■■ **Chef-d'œuvre ou classique.** ♦ **Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

France 3 sonde le trou de la « Sécu »

« La marche du siècle » doit permettre d'évaluer les chances de succès du plan gouvernemental pour sauver le système de protection sociale

LORSQUE Jean-Marie Cavada consacrera son numéro spécial de « La marche du siècle » à la « Sécu », mercredi 15 novembre, sur FR 3, à 20 h 50, la messe sera dite. L'ensemble des acteurs politiques (parlementaires, partis politiques) et des partenaires sociaux (syndicats, patronat, médecins) auront été mis au courant de la potion amère que le gouvernement compte administrer aux assurés sociaux, afin de sauver le système de protection sociale français. Dans un discours prononcé à la tribune de l'Assemblée nationale, l'après-midi même, le premier ministre Alain Juppé aura précisé les grandes lignes de son plan de sauvetage de la Sécurité sociale, dont le déficit cumulé atteint 230 milliards de francs, tandis que la branche maladie affiche 36,5 milliards de francs dans le rouge pour 1995.

Dans une émission d'une durée spéciale de deux heures trente, les personnalités invitées pour les trois tables-rondes pourront disserter à loisir sur les chances de réussite gouvernementale. Le débat sur le contrôle des dépenses de santé ainsi que celui sur le financement de la Sécurité sociale promettent d'être animés et instructifs. L'un aura pour invités Jean-Claude Mallet (FO), président de la Caisse nationale d'assurance-maladie – Force ouvrière dirige depuis vingt-cinq ans la CNAM –, Claude Maffioli (CSMF) et Richard Bouton (MG-France), tous deux présidents de syndicats de médecins, le second porte-parole des généralistes, et Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française.



Le second accueillera Nicole Notat, Marc Blondel et Louis Viannet, respectivement secrétaires généraux de la CFDT, de FO et de la CGT, alors que Georges Jollès, vice-président de la CNAM, représentera le CNPF et que Jean-Jacques Dupeyroux, professeur de droit et expert reconnu de la Sécurité sociale, jouera les M. Loyal.

ÉCLAIRER LE DÉBAT

La protection sociale est l'affaire de tous et il est difficile, ces temps-ci, pour le citoyen auditeur ou téléspectateur, d'échapper aux sempiternels débats sur la « Sécu ». Lundi 6 novembre, Europe 1 avait programmé une émission spéciale sur ce thème. Mardi 14 novembre, France-Inter, qui est partenaire de « La marche du siècle », y consacre un « téléphone sonne », tandis que la nouvelle émission dominicale de Paul Amar, sur La Cinquième, était aussi sur ce thème dimanche 12 novembre, avec peu ou prou les mêmes invités. Il serait toutefois dommage que les téléspectateurs saturés et craignant l'overdose boudent cette émission qui sera aérée par des reportages.

Sept sujets « image » sont *a priori* au programme. Une petite fiction imaginera une société sans Sécurité sociale à travers l'histoire de deux jeunes : un coursier qui gagne 7 500 F par mois et n'a aucun « filet de sécurité » attrape une pneumonie dont l'issue sera fatale, tandis qu'une jeune femme qui a souscrit à une mutuelle privée réchappe de cette maladie, mais au prix d'un lourd sacrifice financier. Des reportages sur les modèles étrangers – un portrait d'un médecin généraliste britannique, soumis au NHS (National Health Service), et une presentation du mode de financement de la protection sociale aux Pays-Bas – viennent éclairer le débat.

Pour illustrer le thème de l'hôpital, deux reportages : l'un sur la caisse régionale d'assurance-maladie de Bayonne, qui illustre le dérapage des prescriptions faites par certains médecins ; l'autre sur deux hôpitaux situés dans deux villes distantes de 28 kilomètres, Luxeuil-les-Bains et Lure, en Haute-Saône, dont la fusion projetée depuis des années est toujours reportée. Bernard Debré, ancien ministre, chirurgien et maire d'Amboise, sera aussi sur le plateau, ainsi que Claude Evin, ancien ministre de la santé. Enfin un entretien, réalisé il y a trois ans, de Pierre Laroque, âgé de quatre-vingt-huit ans, l'homme qui a présidé à la conception et la création de la Sécurité sociale en France en 1945, dans l'immédiat après-guerre, sera aussi diffusé.

Alain Beuve-Méry

★ « La marche du siècle », mercredi 15 novembre, sur FR 3, à 20 h 50.

Prix de poésie

par Alain Rollat

PATRICK POIVRE D'ARVOR fait une fois de plus la une de *Télé 7 Jours*. Ce n'est pas à cause de ses ennuis judiciaires, mais en raison de sa passion pour la poésie. Il l'épanche sur quatre pages à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage : *Les Plus Beaux Poèmes d'amour*. Bien que son nom figure en gros sur la couverture il ne s'agit pas d'un recueil de ses propres compositions. PPDA prête son concours à Albin Michel pour réaliser une anthologie rassemblant les poèmes de plusieurs marginaux du système médiatique : Apollinaire, Baudelaire, Hugo, Lamartine, Mallarmé, Alfred de Musset, Rimbaud, Verlaine, etc. Bravo ! On ne saurait reprocher à un éminent présentateur de télévision la promotion d'auteurs trop négligés par les ménagères.

On peut regretter, en revanche, que PPDA n'ait pas divulgué plus tôt les ressorts de son penchant pour la poésie amoureuse. Car ses confidences d'aujourd'hui éclairent ses ombres d'hier. « *C'est mon domaine de prédilection*, confesse-t-il. *J'aime la dérive des sentiments, la confusion des sentiments.* » Tout s'explique ! Dans l'affaire Botton, il n'y avait, de sa part, aucune confusion des genres mais un simple débordement sentimental.

Tout s'explique, à commencer par l'affection des téléspectateurs. Il faut lire PPDA parlant d'amour à la lumière de l'opuscule que le professeur Daniel Bougnoux publie également, chez Hachette, pour opposer la magie de la communication à la science de l'information. Partant du principe freudien selon lequel l'amour est la racine de tous les phénomènes communicationnels, cet universitaire grenoblois explique : « *De Cervantès à Kundera, en passant par Albert Cohen ou Aragon, la littérature romanesque a multiplié les portraits des grotesques de l'amour, de ces hommes ou de ces femmes qui suivent leur marotte envers et contre tous les démentis du principe de réalité. Mais il y a dans le rêve éveillé de l'amour, et quels que soient ses mensonges, une vigilance et une supériorité paradoxales : pourquoi Don Quichotte ou Alceste ou l'Ariane de* Belle du Seigneur *nous sont-ils sympathiques malgré leur indéniable ridicule ? Pourquoi leur donnons-nous secrètement raison ? Parce qu'ils vivent intensément une relation qui les étonne, les dépasse et les fait souffrir ; parce qu'ils sont* d'abord *amoureux. Et au nom de ce sentiment imprescriptible nous leur pardonnons, nous leur envions peut-être cet aveuglement qui fait dire à l'amant transi : « Je sais bien, mais quand même... »* » PPDA s'acharnait à communiquer avec nous alors que nous pensions qu'il voulait simplement nous informer ; il était notre amoureux transi, et nous ne le savions pas !

Cet éclairage illumine aussi les autres facettes de ce personnage romantique, son idéalisme – « *il faut se fixer des barres très haut* » – et ses regrets d'être né trop tard dans un monde trop médiocre : « *Aujourd'hui, il n'y a plus d'absolu. Il y a beaucoup d'accommodations... Nous vivons une fin de siècle d'arrangements...* » Paroles d'orfèvre !

MERCREDI 15 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Mac Gyver.
15.30 Club Dorothée.
17.20 Série : Les Années fac.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.35 Sport : Football. En direct. Eliminatoire Euro 96 : France-Israël à Caen ; 21.15, mi-temps et météo ; 21.30, 2e période. *Après sa brillante victoire à Bucarest (3-1), l'équipe de France a quasiment obtenu son billet pour l'Angleterre. Ce match contre les Israéliens, a priori facile, devrait surtout permettre aux Bleus d'exorciser la défaite (2-3) d'il y a deux ans.*

22.50 Magazine : Combien ça coûte ? Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Valérie Expert. Invité : Jean-Marie Bigard.

0.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. La Comex. Les Amas du Japon ; Un espace de conquêtes ; Une passion océane ; Délivrance.

1.35 Journal, Météo.

1.45 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.40, TF 1 nuit (et 3.45, 4.20) ; 2.50, Histoire des inventions ; 4.30, Côté cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : C'est quoi, ce petit boulot ?
15.20 Couleur Maureen (et 16.10, 16.40).
15.25 Série : Mission casse-cou.
16.15 Série : Seconde B.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Que le meilleur gagne (et 3.25).
19.15 Bonne Nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.00).
19.55 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : J'aime pas qu'on m'aime. De Stéphane Kurc, avec Caroline Lenglet, Wojtek Pszoniak. *Après le décès accidentel de ses parents, une petite fille de onze ans, habituée à l'ennui et au luxe d'une riche famille va découvrir auprès d'un lointain parent le bonheur et la joie des choses simples.*

22.25 Magazine : Bas les masques. J'ai épousé un homosexuel.

23.35 Les Films Lumière.

23.40 Journal, Météo.

0.00 Le Cercle de minuit. Vive les vieux.

1.15 Programmes de nuit. Histoires courtes : Le Voyageur immobile, de Patrick Ardis ; 2.30, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'infos ; 4.05, Jeu : Pyramide ; 4.40, Jeu : Les Z'amours ; pas cap ; 18.25, La Leçon de cinéma ;

FRANCE 3

14.10 Série : Magnum.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Ma chère santé : Sécurité sociale, qui va payer ? Invité : Claude Evin. Premier débat : le contrôle des dépenses de santé. Avec Jean-Claude Mallet ; Claude Maffioli ; Richard Bouton ; Jean-Pierre Davant. Deuxième débat : les hôpitaux. Avec Bernard Debré ; Le professeur Dewulder ; Raymond Soubie ; Table ronde : Le financement. Avec Nicole Nota, CFDT ; Marc Blondel, FO ; Louis Viannet, CGT ; Georges Joles, CNPF ; Jean-Jacques Dupeyroux, juriste.

23.05 Météo, Journal.

23.35 ▶ Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Italo Calvino, d'Edgardo Cozarinsky.

0.30 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Afrique sauvage. [10/12] Les Frères de Talek (rediff.)

1.25 Feuilleton : Dynastie.

2.15 Musique Graffiti. *Roda, El Bandoler*, par Luis Llach et ses musiciens (15 min).

M 6

13.25 Magazine : M 6 Kid. A la découverte de Port Aventura ; Les frères Montgolfier. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi, Renart ; 14.30, Gadget Boy ; 15.00, Draculito ; 15.30, Creepy Crawlers ; 16.00, 20000 lieues dans l'espace.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 0.40, 4.40) Rita Mitsouko, Mano Solo, Willy Deville.
17.30 Dessin animé : Tintin. Le Trésor de Rackham le Rouge.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.40 Téléfilm : Le meurtre que je n'ai pas commis [1/2] et [2/2]. De Sandor Stern, avec Tatum O'Neal, Bruce Greenwood. *L'épouse d'un flic divorcé est accusée du meurtre de l'ancienne femme de son mari.*

0.10 Secrets de femmes.

1.05 Boulevard des clips. Spécial Alain Bashung

2.30 Rediffusions. Fréquenstar (Lio à Lisbonne) ; 3.25, La Tête de l'emploi ; 3.50, Starnews ; 4.15, El Tiempo pesa ; 5.05, Boulevard des clips.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.45 Sport : Football. En direct. France-Israël. Match de qualification pour les quarts de finale du Championnat d'Europe Espoirs, à Rouen.
17.00 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL.
17.25 Sport : Football. En direct. Slovaquie-Roumanie. Match de Championnat d'Europe, à Kosiche.
17.50 Surprises.

EN CLAIR JUSQU'À 21.00

19.20 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations.
19.40 Le J.T.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma : Serial Mother. ■ Film américain de John Waters (1993). Avec Kathleen Turner, Sam Waterston, Ricki Lake.

22.30 Flash d'informations.

22.34 Court métrage : Clara et Jérémy. De F. Hernandez.

22.35 Cinéma : Les Valeurs de la famille Addams. ■■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1993, v.o.). Avec Anjelica Huston.

0.08 Pin-up.

0.10 Cinéma : Time is Money. ■ Film franco-britannique de Paolo Barzman (1993). Avec Max von Sidow, Charlotte Rampling, François Montagut.

1.35 Téléfilm : John Gotti, un truand à abattre. De Roger Young, avec Lorraine Bracco (90 min).

LA CINQUIÈME

13.00 Documentaire : Arctique, les villages du Grand Nord.
13.30 L'Esprit du sport.
14.30 A tous vents. A fano fa.
15.30 Qui vive !
15.45 Allô ! La Terre [3/5].
16.00 La Preuve par cinq [3/5].
16.30 Pareil, pas pareil.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques. La Région
18.15 L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
19.30 Documentaire : Daphne Sheldrick et ses orphelins. [1/6] De Daphne Sheldrick et Simon Trevor.
20.20 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Apprendre et travailler dans la joie, de Christian Klemke et Manfred Köhler. *Après La Leçon américaine en Allemagne de l'Ouest, Alexandre Adler aborde « la leçon soviétique » en RDA.*

21.35 Documentaire : Paula Paulinka. Un portrait de Paula Lindberg-Salomon, de Christine Fischer-Defoy et Daniela Schmidt.

22.40 Documentaire : Glen Tetley. De Michael Blackwood.

23.35 ▶ Documentaire : De la révolution au cinéma. Cuba et le cinéma en Amérique latine, de Hans Peter Kochenrath et Peter Hans Schröder.

0.35 Les Visiteurs du soir. ■■ Film français de Marcel Carné (1942, N., rediff., 112 min).



CÂBLE

TV 5 19.00 *Paris lumières*. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Fait divers. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Jours de guerre [6/7]. 23.30 Savoir plus. 0.30 *Journal de France 3. Edition Soir 3.* 1.00 *Visions d'Amérique (15 min).*

PLANÈTE *19.45 Les Derniers Cow-boys. De Claude Fléouter. 20.35 Les Seins dans la tête. De Mireille Dansereau. 21.25 Le Géant de Tignes. De Dominique Dumoulin. 21.50 Bandes de ciné. De Christophe Heil. 22.45 De Gaulle, vu d'ailleurs. De Sue Williams. [1/3] Naissance d'un mythe.* 23.45 Chroniques algériennes. De Jean-Pierre Liedo. 0.35 Femmes soldats. De Michel Parbot, Bernard Dufourg et Paul Morris (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 *Premières loges* (et 23.25). 19.30 Stars en stock. Jean Harlow. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première. 22.20 Concert : Enrico Macias. Enregistré à l'Olympia en 1976. 23.50 Concert : The Cranberries. 0.25 *Paris dernière (50 min).*

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, T'es pas cap ; 18.25, La Leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine ; 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité : le commandant Cousteau ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.50, Au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. Le Rayon de la mort. 20.25 Série : *Route 66. Oncle Mike. 21.20 Série : Au cœur du temps. Merlin l'enchanteur. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. Le Chaperon. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Moulin rouge. 23.30 Série : Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? 0.55 Série . Dream On. Tendres augmentations (30 min).*

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Le Mort vivant. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Le Miracle de l'amour. 20.15 Série : Mon amie Flicka. L'invité. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 0.10). Un geste et vous êtes mort. 21.35 Série : Les Espions. Sophia. 22.30 Série . 200 dollars plus les frais. Joey la bagarre. 1.00 Série : Mission impossible. L'Espionne (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00, 1.00). 19.15 Buzz Tee Vee (et 0.45). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 20.40 Médiamag. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Cinémascope. 22.45 Private Jack. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. VJ Ingo Schmoll (30 min). 20.30 MTV Europe Music Awards : Best Group (et 0.00). Clips des cinq groupes nommés pour les 2e MTV Europe Music Awards : Blur, Bon Jovi, Green Day, REM et U2. 21.00 Most Wanted. *22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.30 The End ? (60 min).*

EUROSPORT 19.00 Formule 1 Magazine. *19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Prime Time Magazine. 21.00 Sports de force. 22.00 Football. Euro 96 : qualifications. 0.00 Equitation 60 min).*

CINÉ CINÉFIL *18.40 Trois valses* ■■ Film français de Ludwig Berger (1938, N.) *20.30 Le Bouclier du crime* ■ Film américain d'Edmond O'Brien et Howard Koch (1954, N., v.o.). 21.50 Jules César. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1953, N., v.o.). 23.50 Les Anges noirs. ■ Film français de Willy Rozier (1937, N.).

CINÉ CINÉMAS 18.20 Les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■ Film français de Laurence Ferreira-Barbosa (1993). 20.00 Séquences. 20.30 Les Frères Krays. ■ Film britannique de Peter Medak (1990). 22.25 L'Imprécateur. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1977). 0.05 Ciné Cinécourt (60 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Schoenberg et le quatuor Kolisch. 3. Une tradition de l'interprétation. 20.30 Antipodes. Senghor, symbole d'une époque. 21.32 *Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Illustres ou inconnus. Exploration de l'île Anticosti. Une émission de Radio Canada. 22.40 Nuits magnétiques. Voyage dans le compagnonnage. 2. Le Tour de France. 0.05 Du jour au lendemain. Lokenath Bhallacharya (Poussières et royaume). 0.50* Musique : Coda. Notations sur *La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 8. Petit prologue ; La Mort et le Bûcheron ;* Le Laboureur et ses Enfants ; Le Lièvre et les Grenouilles ; Les grenouilles qui demandent un roi ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre du Châtelet, Emanuel Ax, piano, Pamela Frank, violon, Yo Yo Ma, violoncelle, Thomas Prevost, flûte, Paul Meyer, clarinette : Trio pour clarinette, violoncelle et piano op. 114, de Brahms ; Symphonie de chambre nº 1 transcription d'Anton Webern, de Schoenberg ; Trio pour piano et cordes nº 1 op. 8, de Brahms. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.30 Musique pluriel. Eloignements, de Roque Alsina, par les Percussions de Strasbourg (Concert donné le 16 novembre 1994, au Théâtre de Béziers) ; Sonate nº 1 pour piano, de Boulez. 23.05 Ainsi la nuit. *Nonet op.43, de Karel, par l'Orchestre de Chambre bavarois, dir. Israël Yinon ; Sonate pour violon et piano nº 2, de Schulhoff ; Partita pour cordes de Klein, par l'Orchestre de Chambre bavarois, dir. Israël Yinon. 0.00 Jazz vivant. Jessica Williams, piano, à Avignon ; Le Quartette de Ravi Coltrane, saxophone, au Théâtre de Boulogne-Billancourt. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.*

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Festival Rossini de Pesaro, août 1989. La Pie voleuse, mélodrame en deux actes, de Rossini, par le Chœur philharmonique de Prague et l'Orchestre symphonique de la RAI de Turin, dir. Gianluigi Gelmetti, Katia Ricciarelli (Ninetta), William Matteuzzi (Giannetto), Samuel Ramey (Gottardo), Bernadette Manca di Nissa (Pippo), Luciana d'Intino (Lucia), Ferruccio Furlanetto (Fernando), Roberto Coviello (Fabrizio). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

MERCREDI 15 NOVEMBRE 1995

La vie en vert

par Pierre Georges

IL Y A quelque chose de rigolo au royaume du Danemark : une chatte verte y est née. Une chatte ni gris-vert, ni vert-de-gris. Verte, et de ce fait aussitôt baptisée Miss Green. Née dans une étable. Faisant la fierté de ses maîtres, le joie du vétérinaire, l'admiration des foules et le début de cette chronique. C'est qu'une chatte verte – qui courait dans l'herbe, ils l'attrapent par la queue, et la montrent à ces messieurs –, dame, cela ne se trouve point sous le sabot d'un cheval. Ni sous celui d'une jument verte. On imagine ce que Marcel Aymé en eût fait : *les Contes d'une chatte, verte, perchée.*

En attendant, le papa de Miss Green, après avoir fait constater l'exploit par vétérinaire, a convoqué la presse. Et il lui a tenu à peu près ce langage. Des chattes vertes, vous n'en verrez pas souvent. Moi-même, qui possède des félins à l'envi, une bonne dizaine, et tous de bonne lignée, je n'avais jamais imaginé semblable phénomène. C'est dire si j'y tiens comme à la prunelle de mes yeux. C'est qu'on s'attache à ces petites bêtes-là ! Maintenant, si on m'en proposait un bon prix. L'agriculture, ça eût payé, ça paye plus...

Avis aux amateurs. A Dybvad, village occidental et improbable du royaume du Danemark, une chatte verte, vert olive, est à vendre. Payable comptant. Et de préférence en billets verts. Cela fera une jolie tache de couleur dans l'armoire sous les piles de draps. Ou de couettes, puisque aussi bien, en ces rudes contrées, on hiberne sous la couette.

On pourrait imaginer que la police du comté de Cheshire, royaume d'Angleterre, fasse collecte pour se l'offrir. Non pour innover dans le chat policier. Mais par verte manie, comme mascotte et emblème. Les policiers de ce comté *sont* en effet à la pointe du progrès écologique. Sentinelles avancées de la bataille environnementaliste, ils ont décidé de faire de leur vie, et de leurs œuvres, un exemple. Ces vrais policiers, qui traquent le méfait et les malfaisants, le crime et les criminels, et non les seuls fauteurs d'attentat contre la nature, sont surnommés dans tout le pays les *« bouteilles vertes »*. Ils n'ont qu'une philosophie, qu'une politique, qu'une maîtresse : la nature.

Verts flics du Cheshire ! Dans la pratique, cela donne des résultats un peu hilarants. Une « bouteille verte » ne saurait patrouiller qu'en VTT ou en voiture électrique. Sans sirène, par horreur indescriptible du bruit. Et avec un carnet à souches fait de papier recyclé. Une « bouteille verte » ne saurait habiter loin de son lieu de travail. Economies d'énergie. En son commissariat, chauffé *a minima* par des panneaux solaires, il lui est fortement conseillé de ne pas fumer. Ni davantage de s'adonner aux plaisirs de la chère. Sauf riz complet et menus végétariens.

Verts flics du Cheschire ! Flics tout de même. Au pas de tir, ils usent de balles sans plomb pour prévenir tout saturnisme. Ils reçoivent, en dotation, un uniforme recyclable, une matraque recyclable, un pistolet à crosse de plastique recyclable, non de bois, pour ne pas attenter à la vie de leurs amis les arbres. Enfin, consigne leur est donnée de tout faire pour attirer, à proximité des postes de police, les petits oiseaux et les jolis papillons. Avec nichoirs pour les uns et arbres pour les autres. Ainsi va la vie en vert au commissariat Butterfly !

SOMMAIRE

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 14 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	−9,73
Honk Kong index	9385,22	−0,28	+14,57

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/11	Var. en % 10/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1838,24	−0,09	−2,28
Londres FT 100	3529,50	+0,17	+15,13
Zurich	—	—	+15,58
Milan MIB 30	—	—	−12,39
Francfort Dax 30	2180,88	+0,40	+3,52
Bruxelles	1427,23	−0,25	+2,70
Suisse SBS	—	—	+32,97
Madrid Ibex 35	—	—	+4,15
Amsterdam CBS	—	—	+7,87

Tirage du *Monde* daté mardi 14 novembre 1995 : 484 871 exemplaires 1

Le suppléant de Franck Borotra a été placé en garde à vue

Claude Dumond (UDF) est soupçonné de corruption dans les Yvelines

UN MOIS presque jour pour jour après l'ouverture, à Versailles, d'une information pour corruption visant la passation de certains marchés publics des Yvelines entre 1990 et 1995, le dossier a pris un tour plus politique avec le placement en garde à vue d'un élu du département. Claude Dumond (UDF), vice-président du conseil général des Yvelines, conseiller régional et suppléant de Franck Borotra (RPR) à l'Assemblée nationale, est retenu, depuis le lundi 13 novembre, dans les locaux de la section économique et financière de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles.

Maire de Dampierre depuis 1969, conseiller général depuis 1970, vice-président du conseil général depuis 1982 et conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1976, M. Dumond devait prochainement faire son entrée à l'Assemblée nationale en tant que suppléant du député de la deuxième circonscription des Yvelines, Franck Borotra, président du conseil général et tout nouveau ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications.

En raison de son entrée au gouvernement, M. Borotra aurait pu laisser son siège à M. Dumond, qui aurait dès lors bénéficié de l'immunité parlementaire, mais le nouveau ministre a retardé sa décision – un député nommé ministre dispose d'un délai d'un mois pour choisir entre ces deux fonctions – afin de ne pas entraver le cours de la justice.

C'est en tant que membre de la commission d'appel d'offres du département que M. Dumond a été placé en garde à vue et qu'une perquisition a été menée à son domicile de Dampierre. Les enquêteurs tentent d'établir si, au-delà des sept chefs d'entreprise et de bureau d'études et des six fonctionnaires du département déjà mis en examen, les élus participaient au système de corruption qui semble s'être mis en place depuis 1985. Les élus bénéficiaient-ils, comme certains fonctionnaires déjà mis en cause, de largesses des entreprises dans le cadre de la passation des marchés publics, et notamment de ceux qui touchaient la réhabilitation du patrimoine départemental et la construction des collèges et des gendarmeries ?

Les élus affirment qu'ils faisaient aveuglément confiance aux techniciens qui leur soumettaient les dossiers. Les fonctionnaires déjà mis en examen et écroués affirment cependant que ces dossiers étaient en fait montés en fonction de l'entreprise que les élus souhaitaient voir retenue.

Un document saisi lors de l'une des trois perquisitions dans les locaux du conseil général semble d'ailleurs privilégier cette seconde hypothèse. Apparemment, le rapport technique était un alibi destiné à justifier le choix d'une société désignée à l'avance.

Parmi les sept chefs d'entreprise et de bureau d'études mis en examen – quatre sont écroués –, certains semblent avoir noté scrupuleusement sur des carnets les largesses qu'ils octroyaient et les noms – ou les initiales – de leurs bénéficiaires.

Au cours de sa garde à vue, M. Dumond devra s'expliquer sur le fonctionnement de la commission d'appel d'offres et sur les avantages dont il aurait bénéficié. D'autres membres de la commission d'appel d'offres, ainsi que d'anciens proches collaborateurs de Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS), président du conseil général jusqu'au 1er avril 1994, devraient être prochainement interrogés. Mis en examen pour *« abus de biens sociaux et corruption active »* et écroué depuis le 11 octobre, Stanislas Szalka, gérant d'une SARL de Moisselles (Val-d'Oise), devrait, lui aussi, être entendu à sa demande par le juge d'instruction.

Jean-Claude Pierrette

Patrick Balkany aurait utilisé trois membres du personnel communal comme employés de maison

LUNDI MATIN 13 NOVEMBRE, cinq inspecteurs de la section économique et financière de la police judiciaire de Nanterre (Hauts-de-Seine) se sont présentés à la mairie de Levallois-Perret. Agissant dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Nanterre, ils ont entendu une trentaine de personnes qui appartenaient, pour la plupart, au cabinet de l'ancien maire de la ville, Patrick Balkany, battu lors des dernières élections municipales et député (RPR), et au service information de la mairie, dirigée, jusqu'en juin dernier, par son épouse Isabelle.

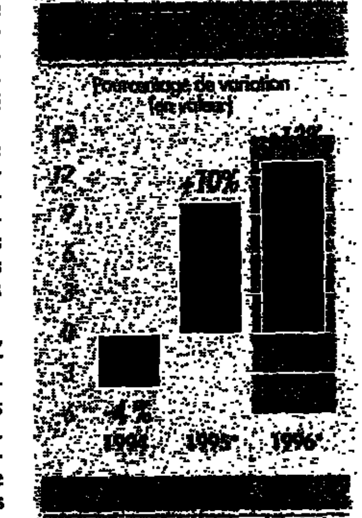
Les enquêteurs tentent d'établir les fonctions précises des trois employés utilisés par le couple Balkany dans leur luxueux appartement de Levallois-Perret depuis 1983, et dans leur résidence secondaire de Giverny (Eure). Selon le directeur de cabinet de l'actuel maire, *« deux de ces personnes, qui étaient à Giverny, ne font plus partie du personnel communal »* ; pour la troisième, des vérifications étaient menées, lundi soir, par la police judiciaire. S'il s'est refusé à tout commentaire après le départ des inspecteurs, le nouveau maire de Levallois-Perret, Olivier de Chazeaux (RPR), n'avait, jusque-là, pas ménagé ses critiques à l'encontre de son prédécesseur. Le 31 octobre, il avait rendu public un audit des finances de la ville où il dénonçait les dérives de l'ancienne municipalité. Il apparaît qu'en 1995 27 millions de francs avaient été versés à *« la nébuleuse d'associations dirigée par Mme Balkany, conseiller municipal, déléguée à l'information »*, que le budget de 3,3 millions de francs, voté en mars 1995 pour les réceptions, *« avait déjà été entièrement dépensé et qu'il restait en outre 570 000 francs de factures impayées »*.

Dénonçant des *« dépenses de fonctionnement disproportionnées, sans rapport avec les réels besoins de la ville »*, il citait en vrac les 2 millions de francs consacrés, selon lui, à des réceptions de vœux organisées en janvier 1995, les 900 000 francs alloués *« aux frais de réception et de restauration au cours des quatre dimanches des élections présidentielle et municipales »*, ainsi que 2,3 millions de francs *« de factures non payées au cours des deux dernières années par l'association ADEP en charge du magazine municipal »*.

Selon l'audit réalisé par les services municipaux, les dépenses de fonctionnement, en 1994, ont atteint 570 millions de francs et les dépenses d'investissements ont dépassé les 468 millions de francs. Au 1er janvier 1995, le montant de l'endettement atteignait 1,062 milliard de francs, soit 20 345 francs par habitant, plaçant Levallois-Perret dans le peloton de tête des villes les plus endettées de France.

J.-C. Pe.

Hausse sensible des investissements industriels



ALORS QUE la plupart des économistes français craignent un ralentissement de l'activité, l'Insee a publié, mardi 14 novembre, une enquête qui devrait, au moins partiellement, apaiser leurs inquiétudes : selon les chefs d'entreprise interrogés par l'institut en octo-bre, les investissements dans l'in-dustrie devraient avoir progressé sensiblement en 1995, même si c'est à un rythme un peu moins soutenu que prévu.

Véritable indicateur avancé, ce sondage fait apparaître que les investissements, après avoir diminué en valeur de 4 % en 1994, devraient progresser de 10 % en 1995 et 13 % en 1996. En volume, la hausse devrait atteindre 7 à 8 % en 1995.

Cette dernière prévision est en recul de près de 3 points sur l'estimation avancée par l'Insee, lors de son enquête précédente, au mois d'avril, mais devrait tout de même être de nature à rassurer le gouvernement.

En effet, depuis la fin de l'été, de nombreux experts estiment que le gouvernement a péché par optimisme en laissant entendre que la croissance de l'économie pourrait atteindre 2,8 % en 1995 et 2,7 % en 1996.

Plusieurs instituts français connus ont jugé qu'il était plus raisonnable de retenir une estimation de 2 % pour 1996. L'enquête de l'Insee laisse donc à penser que le reflux n'est pas gravissime. Comme les consommateurs, sans doute les patrons sont-ils moroses, mais ils n'en continuent pas moins d'investir.

Au Guatemala, l'élection présidentielle se jouera au second tour

CIUDAD DE GUATEMALA
de notre envoyé spécial

Quelques minutes après l'annonce des résultats préliminaires du premier tour des élections générales, confirmant l'avance substantielle des conservateurs du Parti pour l'avancement national (PAN) et l'irruption inattendue de la gauche sur la scène politique, le Guatemala a été subitement plongé dans l'obscurité totale, dans la nuit de dimanche à lundi 13 novembre. Malgré les démentis prudents du gouvernement, qui préfère parler de *« panne accidentelle »*, l'opinion publique est convaincue qu'il s'agit d'un sabotage. Alors que le pays tout entier était plongé dans le noir, obligeant le tribunal électoral à interrompre ses opérations, plusieurs stations de radio ont reçu des appels téléphoniques revendiquant l'attentat au nom de la guérilla de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), qui avait décrété une suspension des hostilités du 1er au 13 novembre pour permettre l'organisation du scrutin. *« La trêve est terminée, la lutte continue »*, ont déclaré des interlocuteurs anonymes.

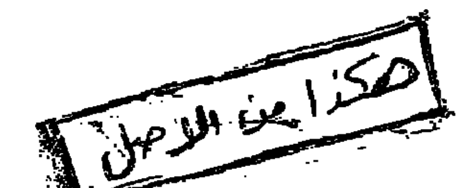
La revendication de l'URNG a été accueillie avec scepticisme dans les milieux politiques, qui se demandent pourquoi la guérilla aurait mené une action aussi impopulaire au moment où le candidat à l'élection présidentielle qu'elle appuie, Jorge Gonzalez, obtenait un score plus que satisfaisant avec près de 7 % des suffrages exprimés. De plus, dans le cadre des négociations de paix en cours au Mexique, l'URNG s'était engagée, en janvier, à ne plus recourir au sabotage contre les services publics. Quoi qu'il en soit, une dizaine de partis, sur les dix-neuf qui présentaient un candidat à la présidence de la République, ont demandé au tribunal d'ouvrir une enquête sur une possible manipulation informatique au profit du PAN au cours de la panne d'électricité.

Trente-six heures après la fermeture des bureaux de vote, un peu moins de 50 % des suffrages ont été dépouillés. Le candidat du PAN, Alvaro Arzu, se maintient en tête avec 41,7 % des voix. Loin derrière, Alfonso Portillo, pour le Front républicain guatémaltèque (FRG), le parti de l'ancien dictateur Efrain Rios Montt, obtient 21,2 %. Deux formations importantes, la Démocratie-chrétienne et l'Union du centre nationale, qui présentaient un candidat commun, l'ancien ministre Fernando Andrade, enregistrent une défaite humiliante, recueillant à peine 11,2 % des suffrages. En revanche, la gauche qui, sous l'étiquette du Front démocratique nouveau Guatemala (FDNG), présentait des candidats pour la première fois depuis quarante ans, fera son entrée au Parlement avec au moins cinq députés élus dans la capitale et dans le département indigène du Quiché, un des bastions de la guérilla. Pour son candidat à la présidence, Jorge Gonzalez, un économiste de soixante-six ans qui a travaillé plusieurs années pour le Fonds monétaire international, *« le FDNG a prouvé qu'il était le parti des Mayas qui représentent la majorité de la population dans ce pays »* (60 % du total). *« Arzu pouvait difficilement perdre,* souligne le candidat social-démocrate, José Luis Chea, qui obtient à peine 2,7 % des suffrages. *Il avait l'appui non déclaré du pouvoir, du secteur moderne de l'armée, des catholiques conservateurs, d'une partie du secteur privé et des Etats-Unis. »* M. Arzu sait cependant que le deuxième tour, le 7 janvier, n'est pas pour autant gagné d'avance. Le précédent des élections de janvier 1991 ne laisse pas d'inquiéter les dirigeants du PAN et tous ceux qui redoutent les manœuvres du général Rios Montt. L'ancien dictateur avait réussi, il y a quatre ans, à imposer son candidat au deuxième tour, Jorge Serrano, qui avait créé la surprise en battant très largement le favori.

Bertrand de la Grange

Demain : notre rendez-vous « cinéma »

CHAQUE MERCREDI, dans ses éditions datées du jeudi, *Le Monde* consacrera désormais trois pages entières au cinéma afin d'élargir et d'approfondir son traitement de l'actualité cinématographique. Dès le 15 novembre (daté 16 novembre), ces pages proposeront des reportages, des enquêtes, des analyses sur l'actualité du cinéma, des informations variées sur la vie et l'économie de ce secteur, en France et dans le monde, accompagnées d'une « lettre » des Etats-Unis et d'une « lettre » d'un autre pays étranger. Nos lecteurs retrouveront la *critique* de la totalité des nouveaux films et les chiffres de la fréquentation, ainsi qu'un dossier complet sur le principal événement de la semaine, des portraits et des entretiens concernant les sorties les plus importantes.



Le Monde

INITIATIVES

Les DRH dans l'impasse

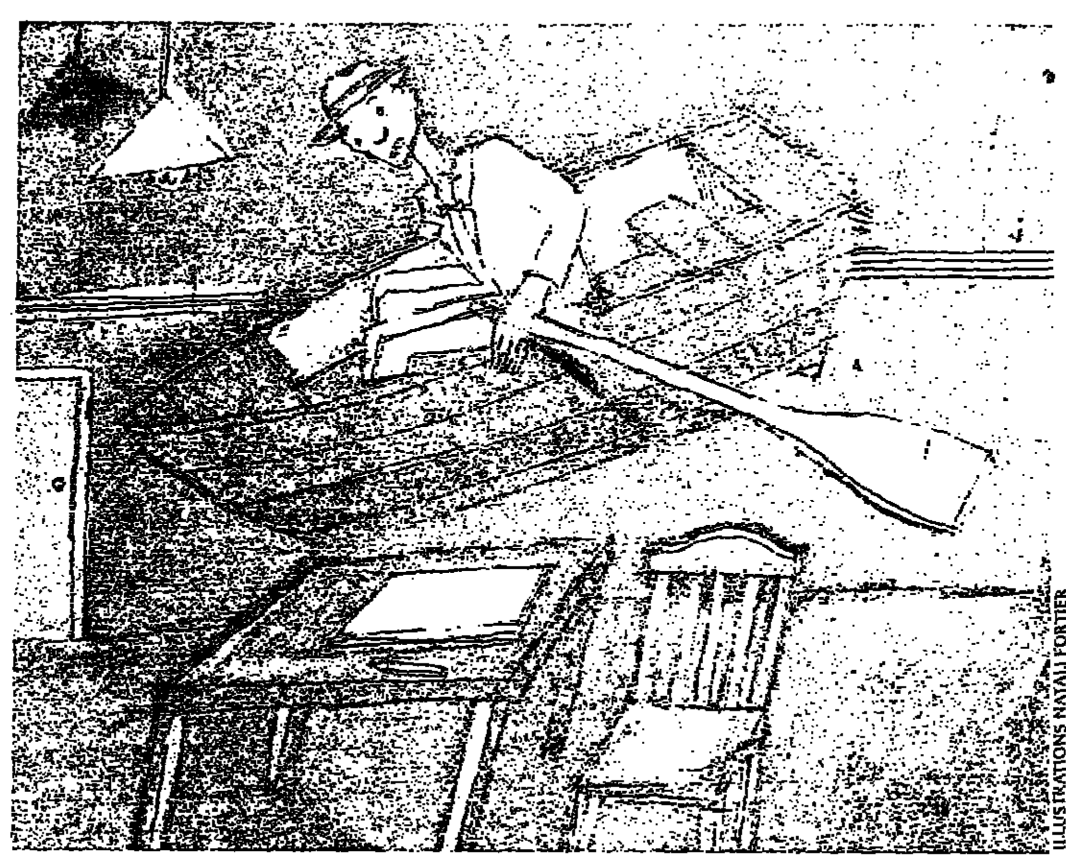
A trop gérer l'ingérable, bien des directeurs de ressources humaines n'ont plus le moral

POUR mesurer le climat social, il ne suffit plus, aujourd'hui, d'interroger les clignotants habituels. Ce que les statisticiens appellent l'indice de « conflictualité » ne saurait déterminer à coup sûr l'état de l'opinion salariale, quand bien même le nombre de journées de grève serait tombé à son plus bas niveau historique. Pareillement, ce ne sont pas les accès de colère des organisations syndicales qui peuvent permettre d'apprécier dans quelle mesure cette exaspération, feinte ou supposée, pourrait déboucher sur un conflit majeur. Y compris par sa durée, la crise a produit une sorte de torpeur qui empêche toute « lisibilité » de ce genre, selon une expression à la mode.

En revanche, et de façon moins inattendue qu'il pourrait y sembler, la situation psychologique des professionnels des ressources humaines peut en dire long sur la réalité sociale du moment. Placés en première ligne, confrontés à toutes les contradictions, les DRH (directeurs de ressources humaines) subissent non seulement de plein fouet toutes les contraintes économiques, doivent en tirer les conséquences sociales, mais en éprouvent humainement les limites, vécues individuellement, le plus souvent, comme des échecs personnels. Ce ne peut jamais être de gaieté de cœur que l'on se livre, des années durant, à des coupes claires dans les effectifs. Et c'est toujours en redoutant les suites dramatiques d'un plan social que l'on imagine le pire, pour les autres – le personnel –, comme pour soi. D'où le « blues » qui affecte la corporation, prête à s'épancher, et qui l'amène à raconter ses misères, ses crises de conscience, voire ses remords, véritable baromètre conjoncturel.

De ce point de vue, justement, on ne peut pas prétendre que la cuvée 1995-1996 des sentiments sociaux se présente sous les meilleurs auspices. La déprime, commencée en 1990, *« année qui marque le début de la vraie crise »* d'après les dirigeants sociaux de grands groupes industriels et commerciaux, pourtant habitués à gérer le pire, atteint des profondeurs abyssales. Que la croissance soit faible ou forte, qu'elle revienne passagèrement ou qu'elle s'étiole, ils savent qu'ils devront sans fin pratiquer les réductions de postes et inventer, au mieux, de nouveaux dispositifs d'accompagnement. Les exigences de la compétitivité et celles de la productivité les condamnent à une forme de fuite en avant qu'ils savent désormais pratiquement perpétuelle. Ils en éprouvent le tournis, si voisin de l'écœurement. Un plan social est-il à peine bouclé qu'il faut déjà préparer le suivant, leur seul mérite consistant à rendre la chirurgie moins douloureuse.

Certains – ceux qui se confient – supportent mal cet enchaînement qui les transforme en bras armé d'une logique qu'ils subissent plus qu'ils ne la modifient, contrairement aux espoirs qu'ils entretenaient à la fin de la décennie 1980, quand la croissance revenue leur permettait de croire qu'ils influenceraient les choix de long terme. Ils deviennent schizophrènes ou névrosés, à leur tour victimes. Ils rêvent de s'en aller pour faire autre chose, se retrouver enfin, et, pour quelques-uns d'entre eux, il est vrai que l'issue a été dans l'abandon d'un métier où ils avaient le sentiment de perdre leur âme. Ayant compris que leurs efforts ne pèseraient pas face à l'inéluctable, l'emploi industriel devant diminuer comme autrefois l'emploi agricole, ils assurent en avoir tiré la leçon.



ILLUSTRATIONS NATALI FORTIER

D'AUTRES, mieux caparaçonnés ou déjà fanfarons, veulent se croire plus lucides ou cyniques. Puisque, constatent-ils, les DRH ne parviennent pas à imposer leurs vues au sein des directions générales, du moins doivent-ils démontrer leur capacité à maîtriser la situation. Devenus les exécutants d'une politique, ils définissent alors leur savoir-faire comme une technique dont ils s'attacheront à prouver qu'elle s'applique en toutes circonstances – à l'international, pour des délocalisations, etc. –, de façon à mettre en évidence leurs seules qualités professionnelles, froides et objectives. Mais, loin d'être un aveu de faiblesse, cette instrumentalisation affichée cache en réalité une revendication forte.

Ayant compris que la gestion sociale n'est qu'un outil qui doit se plier aux considérations supérieures de la stratégie, et ayant apporté la preuve de leur parfaite opérationnalité, ils veulent franchir le dernier cercle du pouvoir réel et y être associés. Ainsi voit-on des DRH, qui sont aussi les responsables de la communication, espérer échapper aux dilemmes de leur fonction d'origine « par le haut ». La masse de ceux qui se trouvent entre ces deux extrêmes tente de se consoler par quelques considérations de circonstance qui, à leur tour, viennent signifier qu'une page de l'histoire sociale est en train d'être tournée. Voulant croire par exemple que les plans sociaux, tout comme les mesures de chômage partiel, devront être à l'avenir réservés aux ajustements brutaux, ils imaginent poursuivre le mouvement de baisse tendancielle par des méthodes plus douces de « lissage ». Ainsi voient-ils la fin de leurs tourments dans la réduction du temps de travail, devenue « incontournable », parce qu'elle satisferait des revendications syndicales mais répondrait également à des exigences d'aménagement du temps de travail ou de flexibilité. Les mêmes en viennent à penser que le partage du travail est une option qu'on ne peut plus écarter ou se retrouvent dans les idées avancées par le rapport de Jean Boissonnat pour le commissariat du Plan, autour de la notion de contrat d'activité notamment. Ou ils se rassurent en faisant observer que le développement des emplois de services, commerciaux ou de conseil, y compris dans les secteurs industriels, vient freiner, voire compenser pour partie, la disparition des emplois de production.

Pris au piège, mais tous d'accord cette fois, les uns et les autres ne trouvent d'issue que dans des solutions plus générales. Si ce n'est pas le travail qui manque, mais l'emploi, comme le proclame Michel Godet, alors il faut s'interroger sur les frontières et les déplacer, finissent par souhaiter les DRH, soucieux ainsi de retrouver une cohérence. Après tout, avancent-ils, peut-être souffrons-nous d'une définition trop restrictive de l'emploi qui fait porter trop de responsabilités à l'entreprise actuelle – et donc à ses DRH – quand il faudrait élargir notre conception pour l'adapter aux évolutions actuelles. Par exemple, doit-on encore qualifier péjorativement de « précaires » des formes d'emploi qui sont appelées à devenir normales et se sont généralisées ? Au-delà de modifications qui donneraient enfin bonne conscience aux DRH, et leur permettraient de sortir de leur impasse, ce sont là aussi, et quoi qu'on en dise, des questions qui méritent d'être posées.

Alain Lebaube

DOSSIER • Les DRH dans l'impasse

Le blues des DRH

En dépit d'un inévitable vague à l'âme, ils souhaitent remobiliser et innover. Mais leur marge de manœuvre est limitée

« UNE *profession en état de choc* » : président de l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), Jacques Bouchaud n'y va pas par quatre chemins pour définir l'état d'esprit de ses confrères, qui *« passent leur temps à appliquer des plans sociaux depuis quinze ans »*. À ses yeux, il existe deux *« races »* de directeurs des ressources humaines (DRH). D'une part, ceux qui ont des états d'âme : ils s'emploient à « accompagner » *socialement, via préretraites et* autres reclassements, les mesures de réduction de postes décidées par la direction et sur lesquelles ils n'ont pas leur mot à dire. D'autre part, les *« businessmen »*, qui ont fait carrière dans d'autres fonctions avant de gérer le personnel : pour « dégraisser » les effectifs, ceux-là ne font généralement pas preuve d'une sensibilité excessive, même s'ils recourent aux mêmes dispositifs d'accompagnement que leurs collègues. Ils sont d'ailleurs majoritaires dans la profession, puisque, d'après l'ANDCP, 70 % des DRH actuellement en poste *ont eu auparavant* des fonctions opérationnelles.

Directeur central du personnel de Peugeot, Pierre Gosset appartient de toute évidence à la seconde catégorie, ne serait-ce que par son parcours : l'homme a passé quinze ans en production avant d'accéder à la fonction personnel il y a sept ans. *« Je n'ai pas le blues »*, prévient-il d'emblée, avant de se définir comme un *« faciliteur de transformation d'entreprise, passionné par son métier »*. Et d'entonner le vieux couplet de la compétitivité et de l'implication des salariés. L'homme pourrait passer pour un adepte de la langue de bois s'il ne prenait la peine d'évoquer une expérience personnelle qu'il n'est pas près d'oublier : *« J'ai commencé ma carrière en 1972, à Dijon, dans les établissements Terrot, qui fabriquaient des motos : aujourd'hui, les motos Terrot ont disparu, faute d'avoir su s'adapter. »*

S'adapter ou mourir, se soumettre ou se démettre, les DRH n'ont pas le choix face à ce que Jacques Bouchaud appelle *« la banalisation des plans sociaux »*. Au risque de rajouter leur nom au bas de la liste de la dernière « charrette » pour se retrouver sur un marché du travail bien peu engageant... Encore que Geneviève Le Callennec, PDG d'Eos Conseil, cabinet spécialisé notamment en mobilité professionnelle, constate que *« les postes de DRH se remettent à tourner entre les grandes entreprises »*. Ecartelés entre les exigences de la hiérachie et des actionnaires qui ne considèrent le personnel que comme un coût à réduire et les revendications des troupes démobilisées par les vagues successives de plans sociaux, les DRH sont aujourd'hui confrontés à un grave problème d'identité. Tel est en tout cas l'un des principaux enseignements de la réunion organisée le 1er février 1995 par le cabinet Eos entre spécialistes des ressources humaines et consultants. *« On a trop tendance à oublier que les plans sociaux, s'ils abîment les entreprises, abîment aussi les DRH : comme ils n'ont ni le temps ni la liberté d'innover, ils sont de plus en plus perçus comme des coupeurs de têtes »*, souligne Geneviève Le Callennec.

CONTRADICTIONS

« L'image du DRH n'est pas si mauvaise chez les salariés, qui ont bien conscience qu'il n'est que l'exécuteur chargé de mettre en œuvre des décisions qui ne sont pas les siennes », nuance Jacques Bouchaud. Il n'empêche, *« mieux vaut éviter les états d'âme »*, confesse, sous le sceau du secret, le DRH d'une grande banque, avouant, l'air contrit, qu'il en est à son deuxième plan de licenciement en deux ans.

« Pour se déculpabiliser, on fait appel aux départs volontaires jusqu'au moment où, devant l'afflux des candidatures, on finit par se demander pourquoi ils sont si nombreux à vouloir quitter le navire », confie ce banquier. Avant de se ressaisir en se raccrochant à une métaphore médicale bien connue selon laquelle mieux vaut couper un bras que laisser la maladie tuer le patient. *« Le problème des DRH, c'est qu'ils ne voient pas le bout du tunnel des restructurations*, note Daniel Cohen, directeur général de Mediator, cabinet de conseil en stratégie de carrière et *outplacement. Certes, ils essaient de se battre pour faire passer l'idée selon laquelle les ressources humaines sont une dimension stratégique de l'entreprise mais la direction générale ne les écoute pas. »* Déçus, voire écœurés, nombre de directeurs du personnel ont le sentiment de se retrouver dans une impasse.

Pourtant les chantiers à défricher ne manquent pas : aménagement du temps de travail, mobilité des salariés, formation, bilans d'activité... Pris de vertige devant le temps qu'ils passent à élaborer des plans sociaux, certains DRH craquent *« parce qu'ils ne peuvent plus assumer la contradiction entre la réalité et la représentation idéale qu'ils se faisaient de leur poste d'où ils pensaient pouvoir aider les salariés à progresser dans l'entreprise »*, explique Daniel Cohen.

S'ils ont du vague à l'âme, les DRH n'entendent pourtant pas sombrer dans le pessimisme : *« Au contraire, ils font preuve de beaucoup de réalisme »*, estime encore Jacques Bouchaud. D'après le baromètre annuel de l'ANDCP, *ils* sont 96 % à dire qu'ils ne baisseront pas les bras et que la priorité, à leurs yeux, est maintenant d'innover pour remobiliser les troupes. Seule ombre au tableau : la croissance, ténue et peu créatrice d'emplois, ne leur laisse qu'une marge d'intervention des plus limitées. Plus grave, d'après le panel d'Entreprise et Personnel, qui a interrogé 45 directeurs de ressources humaines, l'année 1996 apparaît comme *« la plus difficile depuis cinq ans »* : *« Plus qu'une crise sociale grave, ils craignent une perte d'efficacité économique de l'entreprise pour cause d'insuffisante prise en compte des comportements et attentes des salariés »*, comme le note *La Lettre d'entreprise et personnel* de novembre 1995. Il va donc falloir beaucoup de tonus aux DRH pour aborder le cap de l'an nouveau, surtout si la croissance fait l'école buissonnière...

Philippe Baverel



La carte du changement

Framatome a sauvegardé près de 10 % de ses emplois industriels grâce aux activités de maintenance. Non sans mal

DIFFICILE exercice que de passer d'une activité industrielle à une activité de services et ce, quel que soit le secteur. *Directeur des relations humaines et des affaires sociales de* Framatome, François Nogué en convient. *Le constructeur de chaudières nucléaires n'a-t-il pas été* confronté, dès le début des années 80, à un problème de taille, celui de reconvertir à des activités de maintenance et de services une partie de son personnel ? Acela une cause objective : le ralentissement mondial de l'activité des constructions neuves, en attendant – comme on le dit chez Framatome – la reprise « inénuctable » du nucléaire au tournant du siècle prochain.

Aujourd'hui, la branche « services nucléaires » s'est fortement développée. Elle a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs sur un montant global de 20 milliards. Au point que la direction des affaires sociales estime que 500 à 600 emplois ont été sauvegardés grâce aux activités de maintenance sur les 6 000 que *compte l'activité nucléaire*. Pour Framatome (12 500 salariés en incluant les activités de connectique), outre le maintien de ces emplois, il s'est agi d'une diversification qualifiée de « stratégique ». Elle a notamment permis de développer une forte activité commerciale, notamment en Chine, à partir de l'ingénierie nucléaire.

Lorsque les problèmes de reconversion se sont posés il y a dix ans, 200 personnes environ, sur un effectif de 7 000, ont joué le jeu de la mobilité professionnelle et géographique. Aujourd'hui, 1 200 salariés – ingénieurs, techniciens, opérateurs – travaillent dans la direction « services nucléaires ». Ainsi, la direction « maintenance » de Lyon (700 personnes) est composée de 30 % d'ingénieurs et de techniciens *venus de la région parisienne. L'antenne* chalonnaise (400 personnes) est composée en grande partie d'ouvriers et de techniciens reconvertis, venus des usines de Chalon et du Creusot. Au total, plus de 60 % des services ont été constitués en faisant appel à la mobilité interne.

Un long et difficile parcours – décrit comme ayant été *« incessant »* – *que cette démarche volontariste de* la direction des ressources humaines pour tenter, en se redéployant, de compenser le tassement de l'activité industrielle. *« Il nous a fallu accompagner le mouvement par une politique permanente d'explication et de communication*, explique François Nogué. *Bien que de nombreuses similitudes existent, il n'est jamais facile de changer de métier, d'environnement, de fonction, surtout quand mobilité professionnelle et géographique se conjuguent. »* La remarque s'impose surtout pour les personnels issus de l'ingénierie, passés d'une activité sédentaire à la dure condition des chantiers dispersés. Pour les anciens ouvriers de production des constructions neuves, la difficulté a été d'apprendre à travailler sur des sites différents, avec des temps d'intervention plus courts. Exploitant, EDF privilégie en effet les travaux de maintenance durant les mois « creux » de la saison d'été.

RECONVERSIONS

Pour conduire à bien l'opération de reconversion, la DRH s'est attachée à dresser une cartographie des métiers, baptisée « Framétiers », dans l'ensemble des établissements, tout en procédant à une analyse des compétences tous azimuts. *« Lors de « forums métier », nous demandions à des spécialistes de la maintenance de venir expliquer en quoi les services étaient porteurs d'avenir, de même que nous diffusions les postes à pourvoir dans le secteur »*, souligne François Nogué.

Enfin et surtout, une formation *« lourde »*, *dispensée dans les centrales*, a été mise en place pour accompagner le changement. Environ 500 salariés en ont bénéficié (un mois de formation la première année, trois semaines l'année suivante, soit un volume de cent cinquante mille heures correspondant à 6 % de la masse salariale). La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, acte préventif, semble *donc avoir eu les effets positifs escomptés*. La DRH baisse-t-elle pour autant sa garde ? Si la division « maintenance » demeure « bien placée » dans la mesure où le groupe a équipé la France de ses 56 réacteurs, elle n'en est pas moins en situation de concurrence : EDF possède ses propres équipes, et bien des industriels français et étrangers s'attaquent au marché. Pour François Nogué, *rien n'est jamais acquis.*

Jean Menanteau

Décideur ou exécutant ?

Seuls 5 % des DRH auraient la possibilité de peser véritablement sur l'évolution de leur entreprise

« JE *ne me considère pas comme le DRH de la direction générale, mais comme le DRH du groupe. »* Cette formule dans la bouche de Paul Calandra, directeur des affaires sociales et des ressources humaines du groupe Thomson, est loin d'être anodine. Elle traduit bien sa volonté d'être au cœur du changement d'organisation de son entreprise. Certes, s'il occupe cette place, on peut considérer qu'il la doit à ses capacités et à ses compétences. Mais cette explication, sans être fausse, est incomplète. Sinon, comment se ferait-il qu'en France *« 5 % des DRH seulement ont la capacité de peser sur l'évolution de leur entreprise »*, comme l'affirme Jacques Bouchaud, président de l'Association nationale des chefs de personnel (ANDCP). Les autres se cantonnent dans des rôles d'exécutant, d'intendant, voire d'« expert », s'échinant à appliquer des décisions prises en dehors d'eux.

En fait, les contours de la fonction sont liés à la culture d'entreprise. *« On considère chez Thomson que dans la stratégie du groupe les ressources humaines sont essentielles »*, affirme ainsi Paul Calandra. Mais aussi, et surtout, à la personnalité de son président, sa perception du corps social... Ce qui fait que chaque changement de présidence peut amener à une redéfinition du poste. *« J'ai occupé le poste de DRH sous divers PDG dans des entreprises différentes. Une seule fois j'ai eu l'impression d'être au cœur des enjeux de l'entreprise. Etait-ce un hasard ? Le président était issu du terrain. Ce n'était pas un énarque parachuté au sommet de la hiérarchie »*, commente un DRH désabusé.

TANDEM

De son côté, Bernard Lairre, directeur général du personnel et des ressources humaines de Spie-Batignolles déclare sans ambages : *« Cela fait vingt ans que je fais de la stratégie socio-économique. »* Ses classes, il les a faites chez BSN, l'actuel Danone. En 1975, Antoine Riboud le nomme directeur de la planification humaine et sociale. *« Il s'agissait de définir des axes à partir d'un véritable projet humain et social de l'entreprise, de les faire prendre en compte par les décideurs économiques. D'en étudier les conséquences économiques et, le cas échéant, de corriger les axes politiques... On est quand même dans une économie de marché ! »* Depuis il a fait son chemin. Passant de la fonction personnel à des postes opérationnels – il a dirigé des usines pendant sept ans chez BSN – avant de revenir à la DRH. Mais la conception socio-économique de son rôle ne l'a jamais quitté. Au contraire, elle s'est trouvée renforcée par son expérience de directeur industriel. Aujourd'hui, chez Spie-Batignolles, la place de Bernard Lairre au sein du comité de direction générale lui permet de poursuivre sur cette voie : *« Etre dans l'équipe dirigeante, cela aide assurément. On a les informations concernant l'ensemble des activités du groupe. »*

Il y a peut-être un aspect qu'il ne faudrait pas occulter. Dans les grands groupes, où les mouvements de restructuration ou de réorganisation sont importants, certains présidents travaillent véritablement en tandem avec leurs DRH, auxquels ils attribuent, signe de confiance qui ne trompe pas, le titre de directeur général adjoint. Pour les épauler, ils choisissent des gens solides professionnellement, avec lesquels ils partagent de surcroît une certaine complicité, voire même de l'amitié. C'est le cas notamment à Air France, où Martine Michelland-Bidegain, directeur général adjoint chargé des ressources humaines, constitue avec son président Christian Blanc une véritable équipe.

Aux yeux de certains, la crise économique a fait reculer la DRH, la transformant en bras séculier des décisions financières. Pour Bernard Lairre, il ne faut pas s'arrêter à cette apparence. *« Maintenant que l'on s'est rendu compte que le problème n'était pas conjoncturel mais structurel, il va falloir aborder la question de l'homme au travail de façon plus stratégique. Une opportunité pour repenser la fonction personnel. »*

Catherine Leroy

ÉCHOS

Chèques-vacances

■ L'activité commerciale de l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) annonce que son activité *commerciale a permis, en 1995*, la signature de 1 000 conventions avec de nouveaux prescripteurs, dont 893 comités d'entreprise. Désormais, les porteurs de chèques-vacances sont au nombre d'un million, se répartissant à ce jour entre salariés du secteur privé et retraités de la fonction publique d'Etat et des collectiviés territoriales. Selon l'agence, la progression du volume d'émission du titre est de 22 % et les objectifs de fin d'année, qui étalent de 1,850 milliard de francs, seront dépassés. Ils *devraient atteindre* 1,920 *milliard* de francs en 1995. L'activité connaît une forte progression *puisqu'elle* aura pratiquement doublé son chiffre d'affaires en trois ans. Parmi les prescripteurs « nouveaux venus », l'agence cite le bâtiment-travaux publics, les hôpitaux publics, la fonction publique territoriale et, tout récemment, le secteur des retraités ainsi que 500 000 pensionnés des collectivités locales et établissements hospitaliers. Parallèlement, 7 000 nouveaux prestataires professionnels du tourisme et des loisirs sont venus rejoindre leurs prédécesseurs, portant ainsi à 150 000 le nombre total des points d'accueil agréés.
ANCV, 67,69, rue Martre – 92584 Clichy Cedex – Tél. : (1) 41-06-15-00. Télécopie : 47-39-93-86.

Éthique

■ L'association nationale du marketing et Negocia (chambre de commerce et d'industrie de Paris) organisent le jeudi 23 novembre, à Paris, un colloque sur le thème de « L'éthique et l'entreprise ». Les intervenants réunis à cette occasion présenteront les expériences vécues dans leurs groupes (IBM France, General Electric France, Axa Assurances, groupe Lipha, Procter and Gamble, Crédit commercial de France). Des responsables de syndicat et de groupements patronaux, d'organisations professionnelles et d'université (Montpellier) apporteront leur témoignage. Ce colloque est organisé à l'occasion de la parution du numéro spécial de la *Revue française de marketing* consacré à « Marketing et éthique ».
Renseignements : Pascale Vigerie ; tél. : (1) 40-38-05-08.

Métiers du bâtiment

■ La ville de Reims accueillera, du 23 au 25 mars 1996, le Forum des métiers du bâtiment. Organisé conjointement par la municipalité, les chambres de commerce et d'industrie de Reims et d'Epernay, les Compagnons du devoir du tour de France et les professionnels du bâtiment, l'objectif du forum est de promouvoir les métiers du bâtiment. Le public pourra découvrir une palette de formations proposées, du CAP au diplôme d'ingénieur. Les Compagnons du devoir exposeront des chefs-d'oeuvre alliant différentes techniques propres à chaque corps de métier.
Contact : mairie de Reims. Tél. : 26-77-75-44.

DOSSIER ● Les DRH dans l'impasse

Flexibilité bien ordonnée

Chez Salomon, l'aménagement du temps de travail, pensé dans le cadre d'une réflexion globale de développement, a engendré 180 embauches

EURO DISNEY, en cet été 1993, va mal : plan social, licenciements. Il faut relancer la machine sur des bases différentes. La nouvelle direction des ressources humaines (DRH) est mise en place. C'est Michel Perchet, venu du Club Méditerranée, qui en prend la tête avec la volonté chevillée au corps de *« bâtir un univers »* centré sur la responsabilisation de chaque salarié et un dialogue social intense qui devra effacer une réputation détestable.

Le tout premier accord va concerner l'exercice du droit syndical : une base pour construire le reste. La négociation est menée de façon suffisamment ouverte pour que tous les syndicats le signent, à l'exception de la CGT, en mars 1995. Une nouvelle discussion démarre immédiatement : sur l'aménagement du temps de travail. Le puzzle d'activités aux horaires tous différents et la fréquentation extrêmement variable du parc en font un problème central. Sous la houlette de Jean-Louis Birien, le directeur des relations sociales, c'est d'abord un accord « boîte à outils » qui est signé : on y trouve neuf formules d'aménagement proposées à l'ensemble du personnel ; chaque unité sera priée d'y faire son choix en fonction de ses besoins propres et cela à travers une nouvelle série de négociations décentralisées.

Mais la flexibilité du temps de travail n'est pas une fin en soi. C'est ce qui va permettre à l'entreprise de vivre et se développer. Pour Michel Perchet et Jean-Louis Birien, il faut absolument l'intégrer dans une réorganisation plus vaste qui permettra aux salariés de se développer, eux aussi, à travers un parcours professionnel diversifié : métiers et compétences vont être repensés un par un, toujours par voie de dialogue social.

DIALOGUE

Si Euro Disney a agi à chaud en pleine crise, Salomon, le célèbre fabricant d'articles de ski, a, au contraire, abordé le problème du temps de travail en période de prospérité. *« L'accord que nous avons signé en septembre 1994 avec la CGT, la CFDT et la CGC est l'un des rares qui aient été conclus en France dans une perspective non pas défensive mais offensive, tant en matière d'emploi que d'activité »*, souligne, non sans quelque fierté, Bernard Descamps, le DRH. Les salariés ont accepté une annualisation de leur temps de travail, avec des variations importantes d'horaires selon les saisons, et la suppression des heures supplémentaires. En échange, ont eu lieu 180 embauches, certaines à temps partiel, mais toutes en contrats à durée indéterminée.

Autre différence avec Euro Disney : Bernard Descamps a agi dans le cadre d'une longue tradition de dialogue social interne : *« L'accord aurait été impensable sans ce contexte. Les syndicats étaient conscients des enjeux. »* Mais, dans ce cas comme dans l'autre, la DRH agit avec le soutien total de la direction générale et la flexibilité du temps de travail est étroitement reliée à un effort global de transformation de l'organisation même du travail. Et c'est sans doute ce qui fait que cela marche : la flexibilité n'est pas pensée seule mais en fonction de ses répercussions. Sa mise en place constitue donc une opération lourde, difficile et exigeant une vraie réflexion en amont.

C'est pourquoi Max Valencourt, responsable de l'observatoire du temps partagé à l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), en vient à constater : *« Les DRH sont dans l'ensemble frileux, voire réticents, face à l'aménagement du temps de travail, alors que c'est la condition du maintien de l'emploi et de la lutte contre la précarisation »*. Tandis que Pierre-Jean Augereau, spécialiste, chez Bossard Consultants, de l'aide aux entreprises en ce domaine, s'interroge : *« Beaucoup de DRH sont intéressés mais peu passent à l'acte. Il se conclut, certes, aujourd'hui, plus d'accords que voilà deux ans. Mais est-ce plus qu'un frémissement ? »*

Marie-Claude Betbeder

Des plans sociaux à la pelle

En annonçant la suppression de dizaines de milliers de postes les entreprises sonnent le glas de l'emploi industriel

« IL est urgent de tirer la sonnette d'alarme ! La recrudescence des derniers plans sociaux révèle clairement le comportement rétrograde d'un patronat qui ne sait réagir que par la réduction d'effectifs. » Pour qu'un homme comme Jean-Louis Walter, secrétaire du département Travail et emploi de la Confédération des cadres CFE-CGC, sorte de ses gonds de cette façon, il a fallu qu'un seuil soit franchi. La goutte qui a fait déborder le vase ? Les plans sociaux en cascade récemment annoncés et qui viennent attester de la poursuite de la destruction des emplois industriels orchestrée par les entreprises.

« Voilà plusieurs mois que nous savions que des plans se préparaient dans les cartons, précise Jean-Louis Walter. *Et nous avons jugé qu'il était important de dénoncer le fait que les entreprises cherchent systématiquement à atteindre leurs objectifs de productivité et de compétitivité au détriment de l'emploi. »* Résultat : Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, décide de sortir de sa poche, le 11 octobre sur France 2, une liste d'entreprises où, selon lui, des *« dizaines de milliers d'emplois sont menacés »*, et d'interpeller le gouvernement pour qu'il n'essaie pas *« de faire sauter le bouchon des dispositifs de contrôle des plans sociaux »*, mesure qui, selon lui, serait *« actuellement réclamée auprès des députés par le lobby patronal »*.

Il faut dire que la liste présentée par Marc Vilbenoît est éloquente : Banque de France, SNCF, Sernam, Poste, France Telecom, GIAT-Industries, Renault, Air-France, TAT, Snecma, SNPE, Cogema, Alcatel-Alsthom, Total, Bull, IBM, Michelin, Lever, Pechiney, Rhône-Poulenc, Cacharel, Benetton, Félix-Potin, Danone, le Comptoir des entrepreneurs, Banque Pallas-Stern, Worms, Crédit lyonnais, Crédit industriel de Normandie, Société générale, CEPME, BNP, banque BIAO, BRGM et Crédit foncier.

Parmi les entreprises citées par le président de la CFE-CGC, certaines avaient déjà clairement annoncé le contenu de leur plan social ; d'autres l'ont fait depuis, certaines enfin, et pas des moindres – comme l'Aérospatiale –, n'étaient pas sur la liste. Au total, ce sont bien plusieurs dizaines de milliers d'emplois qui doivent disparaître dès 1996 ou au cours des prochaines années : 4 000 suppressions d'emplois à l'Aérospatiale, 2 500 au Crédit lyonnais, 3 000 à la BNP, 1 000 à GIAT-Industries, 980 à GEC-Alsthom, 950 au Crédit foncier, 805 à la Snecma, 542 à Alcatel-CIT, etc.

PURGE

Sans parler de *« tous ces plans qui sont encore en préparation et devraient être prochainement annoncés »*, souligne, pour sa part, Laurence Mathys, conseiller technique au département Travail et emploi de la CFE-CGC. La confédération fair remonter ses informations directement de ses différentes sections en entreprise : *« Selon nos estimations, près de trois mille emplois sont encore menacés en Europe, par la stratégie de rapprochement de branches prévue au sein du groupe Danone. Ces plans pourraient concerner près de 1 500 emplois en France. »*

Mais la liste est loin d'être close : toujours selon la CFE-CGC, 400 suppressions de postes seraient en ce moment envisagées à Peugeot-Sochaux, 230 dans la société Cooper du groupe Rhône-Poulenc, 240 chez Lever, *« et des menaces sérieuses pèsent à Renault, en dépit des nombreuses conventions de préretraite progressive signées jusqu'ici »*. Sans être aussi précis, le son de cloche est identique du côté de la CGT où l'on précise qu'une série de plans sociaux se prépare dans la branche textile, ainsi que dans le secteur bancaire où *« les plans de la Société générale et Paribas sont encore en attente »*.

La confédération de Montreuil fait par ailleurs remarquer que *« tous ces plans ne prennent pas en compte la cascade de destructions d'emplois générée dans les tissus de sous-traitance qui vivent à l'ombre des grands groupes. »* Il est vrai que si le nombre de licenciements économiques enregistrés par le ministère du travail est bien inférieur à ce qu'il était en 1993 et 1994, il s'élève quand même, sur la dernière période, à environ 35 000 licenciements par mois...

Conséquence immédiate de cette recrudescence des plans sociaux : l'emploi industriel continue de fondre, poursuivant la tendance amorcée au début des années 80. Selon les derniers chiffres du Sessi (Service des statistiques industrielles) – et établis à partir des données disponibles en juillet 1995 –, l'emploi salarié de l'industrie française est passé de 5,6 millions en 1980 à 4,6 millions en 1990. Depuis, près de 600 000 emplois ont encore été perdus dans les différentes branches de l'industrie, dont 100 000 pour la seule année 1994.

Surtout, cette tendance à la baisse de l'emploi industriel ne paraît guère en mesure de s'inverser dans les années à venir. C'est en tout cas ce qui ressort d'une récente étude réalisée par BIPE Conseil, pour le compte de l'UIMM dans le cadre des contrats d'études prévisionnelles régionaux préparés en partenariat avec l'Etat. *« L'érosion de l'emploi métallurgique apparaît inéluctable à moyen terme »*, souligne l'étude. Quant à la construction automobile, un secteur qui a perdu, selon l'UIMM, près de 5 700 emplois l'an passé, elle *« continuerait à enregistrer d'importantes pertes d'emplois »*.

Olivier Piot

Le départ après le gâchis

Lassés de n'avoir à assurer que plans sociaux sur plans sociaux, certains DRH préfèrent partir. Leur reconversion n'est pas facile

CES DRH-là ont tenu bon dix ans, parfois quinze et puis, *« écœurés »*, ont pris la décision de s'en aller. *« Il serait faux de dire que j'ai craqué,* précise, à la volée, l'un d'entre eux qui, aujourd'hui à la recherche d'un emploi, souhaite garder l'anonymat. *J'ai surtout pensé qu'à un moment, il fallait savoir dire non. »* En l'occurrence, refuser ce énième plan social *« chargé d'éponger l'absence de stratégie »*.

Lorsqu'il prend, en 1990, la direction des ressources humaines de la filiale française d'un grand groupe américain, le paysage est radieux, l'image sociale au beau fixe. Pas pour très longtemps : *« Après des taux de croissance mirifiques, ce fut la descente vertigineuse »*. En cinq ans, les effectifs seront divisés par deux, une restructuration suit l'autre. *« J'ai tenu bon car je pensais que nous réussirions à casser cette spirale destructrice. Je gardais l'espoir »*.

Les plans sociaux continuent pourtant de se succéder. *« A chaque fois, avec les syndicats, nous avons essayé de mettre en place des mesures qui permettaient d'éviter les licenciements. Mais tout ceci n'est viable que si votre président affiche clairement son désir de mettre tout en œuvre pour arrêter cela »*. En cinq ans, Jacques – appelons-le ainsi – réalisera *« que les ordres viennent des Etats-Unis, que le licenciement est considéré comme un outil de gestion dont le retour sur investissement est l'un des plus rapides »* et *« que si les lois françaises n'étaient pas ce qu'elles sont, c'est une véritable boucherie qui aurait eu lieu »*.

« Je pense aujourd'hui, avec le recul, insiste-t-il, *que les ressources humaines sont mises en avant quand tout va bien, c'est du marketing social, et taillées en pièces quand tout va mal... »*. Contradictoire ou non, Jacques, trop éloigné de l'âge de la retraite pour décider de s'arrêter, postule à un nouveau poste de DRH : *« Ce métier est extraordinaire à condition de travailler en tandem avec un patron qui considère que les hommes dans son entreprise sont essentiels »*. Question : comment juger de ce credo patronal ?

IMPASSE

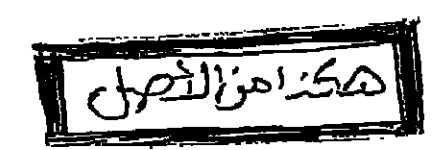
« C'est là tout le problème, remarque Geneviève Le Callannec, PDG d'EOS Conseil, dont les activités, notamment, d'*« outplacement »* individuel, mais aussi de *« coaching »*, l'amènent à rencontrer un certain nombre de DRH en questionnement. *Les ressources humaines sont un métier particulier où il existe un fossé énorme entre l'affichage, le dire d'un PDG et la politique que ce dernier décidera ensuite de faire mettre en œuvre par son DRH. »*. *« Or, parlons clairement, nous sommes aux ordres »*, insiste Pascal De Longeville, aujourd'hui consultant associé à EOS Conseil, mais lui-même ex-DRH qui, après plusieurs plans sociaux, a décidé de quitter son entreprise, parlant alors d'une *« libération »*.

Les DRH ne font pas partie de la clientèle privilégiée des cabinets d'*outplacement* individuel. *« Pourtant,* insiste Geneviève Le Callannec, *leur reconversion n'est pas si facile que cela. Gérer les ressources humaines n'est pas une profession qui ouvre vers d'autres métiers. Les DRH ne sont ni des financiers, ni des gestionnaires, ni des commerciaux. On leur demande surtout d'être souples et adaptables. »* L'enseignement, le conseil sont généralement les pistes de reconversion les plus couramment utilisées.

« Si l'on voit peu de DRH en outplacement, confirme Alain Dumesnil, d'IBD Algoe, *c'est que, généralement, ils essaient de traiter leurs problèmes personnels à froid avant la crise. Réseaux, agenda sont alors tout à fait précieux »*.

À moins, comme Jacques et quelques autres, d'y croire jusqu'à la dernière minute et de partir, certes après transaction financière, mais sans parachute professionnel.

Marie-Béatrice Baudet



TRIBUNE

RENDEZ-VOUS

Plaidoyer pour les CSNE

par Jean Planet

A juste titre, et parce que la lutte contre le chômage passe par l'exploitation de toutes les pistes possibles, le gouvernement a décidé de renforcer les mesures d'aide à l'exportation, notamment à destination des PME-PMI. A cet égard, il ne fait nul doute que les jeunes coopérants du service national en entreprise (CSNE) pourraient jouer un rôle des plus actifs.

En effet, pour le quatrième exportateur mondial l'importance de l'enjeu n'est plus à démontrer : comme l'a rappelé Christine Chauvet, ex-secrétaire d'Etat au commerce extérieur, *« plus de quatre millions d'emplois sont directement ou indirectement liés à l'activité exportatrice »*. Certains chiffres peuvent même faire rêver : les analyses menées depuis quelques années par Alain Giordan, conseil en exportation, font apparaître que le recrutement par nos entreprises de 50 000 spécialistes (directeurs-export, ingénieurs d'affaires, techniciens commerciaux en France ou à l'étranger) entraînerait 300 milliards de francs d'exportations supplémentaires sur trois ans, et la création d'au moins 200 000 nouveaux emplois. Plus concrètement, le doublement de la population française à l'étranger, qui nous mettrait modestement, en pourcentage, au niveau de la Grande-Bretagne et encore très en dessous de l'Italie ou des Etats-Unis, équivaudrait à la création d'au moins 500 000 emplois !

Le thème n'est pas nouveau et des progrès significatifs ont été accomplis ces dernières années, en particulier sur le montant des aides proposées et leur adaptation aux problèmes rencontrés par nos entreprises face à une concurrence internationale de plus en plus sévère.

Mais l'essentiel des exportations françaises reste concentré sur les grands groupes, et si l'on comptait 141 000 entreprises exportatrices en 1992, plus des deux tiers d'entre elles – pour leur quasi-totalité des PME-PMI – totalisent moins de 1 % des ventes totales de la France à l'étranger.

Les conditions d'amélioration existent : parmi elles, en priorité, faire grandir nos PME-PMI puisque la taille d'une entreprise a une incidence directe sur sa capacité d'exportation. Mais aussi, et c'est plus facile, leur fournir, en France et à l'étranger, de jeunes diplômés formés efficacement à l'international.

A cet égard, la procédure des coopérants du service national en entreprise (CSNE) a connu depuis sa création, en 1983, un développement régulier qui témoigne de son succès. Plus de 18 000 jeunes ont été formés : sur des fonctions réelles, procurant une véritable référence professionnelle ; à un âge et dans des conditions qui permettent aux intéressés de bien s'intégrer dans le pays d'affectation, d'y constituer des réseaux, de s'imprégner de la culture locale... et de déboucher le plus souvent sur un emploi directement lié à l'export.

Certes, des critiques sont émises. Le coût est parfois jugé trop élevé et dissuasif pour les PME ; mais il est le garant d'une véritable analyse de ses besoins par l'entreprise, et du sérieux des fonctions confiées au coopérant. Cela étant, des aménagements sont souhaitables et possibles pour les petites entreprises.

Plus grave, des doutes sont émis sur le caractère non démocratique de la procédure qui privilégierait certaines formations et la qualité du réseau relationnel. Ces inégalités dans l'affectation, dont on trouvera toujours quelques exemples, ne sont malheureusement pas propres à la procédure CSNE. Chacun sait qu'elles peuvent intervenir dans la recherche de stages professionnels, ou même au niveau de la première embauche. Elles n'en sont pas moins inacceptables et doivent être combattues :

● Par un effort d'information soutenu à destination des jeunes et des établissements d'enseignement, notamment IUT et lycées offrant des formations « Bac + 2 » pas assez représentées dans la procédure CSNE.

● *Mais aussi en rappelant aux* entreprises qu'il est de leur responsabilité et de leur intérêt de mettre en place une procédure de sélection transparente qui leur assure les compétences les mieux adaptées à leurs besoins.

● Enfin, en augmentant fortement le nombre des possibilités offertes.

Car c'est bien là que se situe le véritable enjeu. Faut-il, constatant le fléchissement – tout relatif – de la formule depuis deux ans, en conclure hâtivement qu'elle a atteint ses limites ? Ou n'est-il pas enfin temps de donner toute sa dimension à une procédure qui répond à la fois à la demande de nos jeunes diplômés, aux besoins des entreprises et à un impératif national reconnu, l'amélioration de nos exportations et donc la lutte contre le chômage ?

Quelques réflexions ou suggestions à cet égard.

● Plusieurs grandes entreprises, *il est vrai, ont limité leur* demande de CSNE tout en soulignant l'intérêt de la formule. C'est d'abord parce qu'on a réduit, plusieurs années durant, leur « contingent » au nom de la priorité accordée aux PME-PMI. C'est aussi parce qu'elles n'ont pas toujours élaboré une stratégie interne claire sur la gestion de leurs cadres internationaux.

Doublons donc – en trois à cinq ans – le nombre de postes offerts, insistons auprès de nos grandes « entreprises citoyennes » sur leur rôle irremplaçable en matière de préparation des jeunes à l'international, amenons-les à définir dans leurs filiales à l'étranger de véritables fonctions adaptées à l'activité d'un CSNE, rappelons si nécessaire l'intérêt d'affectations diversifiées... Et arrêtons d'assimiler « cadres expatriés » – dont le nombre diminue progressivement au profit de salariés locaux – et jeunes diplômés titulaires d'une expérience professionnelle internationale, dont le besoin – en grande entreprise ou en PME-PMI à l'étranger ou en France sur des fonctions export – ne peut qu'aller grandissant.

● La priorité accordée aux PME-PMI est réaffirmée. Prenons donc en compte leurs spécificités, en particulier leur besoin de souplesse. La taille d'une entreprise ne justifie pas toujours l'affectation d'un *cadre fixe dans un* seul pays étranger : donnons au CSNE, dans ce cas, une compétence d'intervention élargie à une zone géographique, à partir d'une base centrale.

L'entreprise qui démarre à l'export, ou aborde un nouveau marché, a d'abord besoin, en France, puis par des missions ponctuelles de courte durée, d'effectuer son étude de marché, de rechercher un partenariat, de connaître les procédures et les aides envisageables : autorisons le CSNE à exercer ses fonctions, au sein de la même PME, successivement en France et à l'étranger ; laissons-le participer pleinement, pendant quelques mois, au démarrage d'une opération export puis la mettre en œuvre sur le ou les pays-cibles sélectionnés.

● Enfin, à quand l'ouverture aux jeunes femmes de la procédure CSNE ? Juridiquement, rien ne s'y oppose puisque celles-ci, depuis 1959, peuvent accomplir un service militaire ou civil en qualité de volontaires. Mais dans la pratique, l'offre très insuffisante de postes de CSNE n'a pas permis leur ouverture aux femmes. Ne serait-il pas temps d'offrir à chacun, quel que soit son sexe, les mêmes opportunités de développement d'une carrière tournée vers l'international ? Et donc de prendre toute sa place dans un processus de renforcement de notre poids économique, premier moyen de lutte contre le chômage ?

***Jean Planet** est associé du cabinet RDE Etudes, ancien directeur du personnel du ministère de l'économie et des finances, ancien secrétaire général de Rhône-Poulenc.*

EXPÉRIENCES

Bureaux de voisinage

Le conseil régional d'Ile-de-France expérimente la formule. Réduction du temps de transport et aménagement du territoire obligent

IMAGINEZ une ville du Bassin *parisien. Une de ces communes* où, chaque matin, quelques centaines de personnes piétinent sur le quai de la gare ou s'asphyxient dans les embouteillages pour se rendre sur leur lieu de travail, à Paris ou en proche périphérie. Imaginez qu'un bureau soit créé au cœur de cette ville et que cet espace soit accessible aux salariés de grandes entreprises ou de PME, aux travailleurs indépendants, aux fonctionnaires... Que chacun puisse, grâce à une carte à puce, réserver un poste de travail, utiliser la photocopieuse, faire de la transmission de données, voire conserver son numéro de téléphone professionnel habituel. Tel salarié d'une entreprise bancaire traiterait sur place ses dossiers quelques jours par semaine ; tel commercial de l'informatique s'y arrêterait deux heures, le temps de taper un rapport ; tel artisan passerait deux ou trois après-midi pour bénéficier des services de secrétariat et de gestion financière ; tel autre ne viendrait que le samedi pour suivre une formation... Dans le hall d'entrée, le conseil régional, partenaire financier de l'opération, présenterait en quelques panneaux informatifs sa politique en matière d'environnement ; la municipalité insisterait sur ses actions sociales, un voyagiste local proposerait ses services. Un peu plus loin, un cybercafé initierait les *curieux à la navigation sur Internet*, une autre salle, située un peu à l'écart, accueillerait les gamins à la sortie de l'école. Le tout s'appellerait bureau de voisinage.

Cela fait maintenant plus de deux ans que Philippe Dorin et Christine Gauthier, respectivement directeur et secrétaire générale du Catral (instance régionale pour l'aménagement du temps), militent activement pour ces bureaux du troisième millénaire, à mi-chemin entre travail à domicile et bureau en entreprise. Créé en 1966 et rattaché au conseil régional d'Ile-de-France, le Catral planche sur la mise en œuvre d'une politique régionale d'aménagement du temps. Après avoir contribué à la promotion des horaires variables et des congés étalés, l'agence s'est attaquée, il y a deux ans, au télétravail. Avec la certitude que travailler à distance ne signifiait pas forcément rester chez soi. D'où l'idée de bureaux de voisinage. Des sites délocalisés qui, intégrés dans un tissu local, engendreraient la création de multiples services de proximité. Les avantages ? Le maintien et le développement d'emplois dans des villes excentrées par rapport à la capitale, la réduction des temps de transport, la diminution du trafic automobile et donc de la pollution atmosphérique, la restriction des coûts immobiliers pour les entreprises, une productivité accrue et un meilleur aménagement du temps consacré au travail pour les salariés.

ATMOSPHÈRE

Forte de ces différents atouts, l'idée fait doucement son chemin. Trois projets sont actuellement en cours de réalisation : deux menés en partenariat avec la RATP et un autre avec la municipalité de Provins (Seine-et-Marne). Avec la RATP, une convention vient d'être signée et deux sites expérimentaux ont été retenus : la gare de Denfert-Rochereau à Paris et le complexe d'échanges de Rueil-Malmaison. *« Dans chacun des lieux, le bureau de voisinage comportera une dizaine de postes de travail. Nous passerons des accords avec de grandes entreprises, qui disposeront ainsi d'un espace pour leurs commerciaux, et le bureau sera également ouvert à tous pour 50 ou 60 francs de l'heure »*, précise Guy Bernfeld, responsable du projet télétravail dans la maison. La RATP, qui s'occupe de plus en plus d'aménagement urbain, espère ainsi participer à l'animation de ces gares, mais aussi rentabiliser ses réseaux de transmission de données, actuellement sous-utilisés. À Provins, le concept a d'emblée séduit Alain Peyrefitte, maire de la ville.

« Pour une commune comme la nôtre, située à une heure et demie du centre de Paris et relativement mal desservie par les transports en commun, avec un taux de chômage supérieur aux moyennes nationale et départementale, le télétravail apparaît comme une solution possible. », explique Patrice-Loup Rifaux, directeur du cabinet du maire de Provins.

Une étude, visant à recenser les besoins des entreprises locales et les possibilités de faire travailler davantage sur place ceux qui rejoignent Paris chaque matin, est actuellement en cours. Et l'idée serait de réunir plusieurs communes autour du projet. Fort de ses trois premières expériences, le Catral (16, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 40-43-84-88) espère disposer de six à huit sites d'ici à la fin 1997. Si les résultats se révèlent concluants, quatre-vingts bureaux de voisinage pourraient, d'ici sept à huit ans, fonctionner en Ile-de-France. Expériences qui, si elles se multipliaient, pourraient relever par ailleurs de l'aménagement du territoire.

Nathalie Mlekuz

LECTURES

Une ethnologue dans l'entreprise

LES APPRENTISSAGES DU CHANGEMENT DANS L'ENTREPRISE, de Nicole Fazzini-Feneyrol. Editions L'Harmattan (304 p., 160 F).

NICOLE FAZZINI-FENEYROL est docteur en anthropologie sociale et culturelle. Des périodes de travail en entreprises lui ont permis d'analyser leur fonctionnement et les conditions qui permettent de le modifier. Une ethnologue dans l'entreprise : cette présence inhabituelle d'une spécialiste rompue à l'observation du comportement humain peut fournir des enseignements originaux, et on en trouve dans ce livre. Par exemple, le rôle de la relation au temps comme signe distinctif d'importance et d'appartenance à un groupe apparaît nettement. La gestion de son temps de travail par chacun indique en effet le degré de son adhésion à la philosophie de l'entreprise. *« Garder quelques jours de congé à prendre et ne pas trouver de créneau pour pouvoir partir semble valoriser le travail fourni »*, remarque l'auteur.

Nicole Fazzini-Feneyrol montre aussi d'une manière très intéressante comment un espace de travail se charge de ritualisations, d'interdits ; ou encore comment les cadres se retrouvent coincés entre la nécessité d'assurer la pérennité d'un système de références et celle de le faire évoluer. Mais parfois elle débouche sur des constats assez peu novateurs. Par exemple, quand elle note que l'apprentissage individuel est *« une capacité d'interprétation de la situation de travail développée dans l'interaction »*. Ou encore quand elle s'aperçoit que dans la pratique de travail certains ordres donnés sont plus dominants que d'autres. L'ouvrage vaut par un axe principal fort portant sur la constatation et la manifestation des usages et des modes de jugement des acteurs présents dans l'entreprise ; l'évolution de ces modes de jugement étant indispensable à tout changement.

Daniel Urbain

Des relations sociales à réinventer

RÉGULER LE SOCIAL DANS L'ENTREPRISE – CRISE OU MUTATION DES RELATIONS SOCIALES, de Gérard Donnadieu et Jean Dubois. Editions Liaisons (296 p., 195 F).

GÉRARD DONNADIEU et Jean Dubois, respectivement directeur d'études et conseiller scientifique à Entreprise et personnel, établissent un diagnostic de la crise actuelle du système de régulation sociale dans l'entreprise. Cette crise s'explique en bonne partie par l'affaiblissement des organisations syndicales, à la fois héritières d'une idéologie conflictuelle et, paradoxalement, assurant aujourd'hui leur pérennité grâce à une institutionnalisation de leur présence dans les grands organismes paritaires et dans les instances de représentation du personnel (comités d'entreprise, CHSCT...).

Dans une entreprise qui se décentralise et devient une juxtaposition de microcultures, ces organisations éprouvent de plus en plus de difficultés à porter les aspirations atomisées des salariés qui ont tendance à se comporter davantage en consommateurs qu'en producteurs. Le constat est clair : *« Les piliers qui donnaient sa cohérence au système traditionnel des relations sociales en France sont en train de s'effondrer. »* Et on voit se développer *« des mouvements catégoriels, insaisissables, ingérables. »*

Selon les auteurs, cette situation n'est pas bonne pour l'entreprise. Elle engendre des comportements de « retrait » des salariés, des stratégies individuelles et des désordres incontrôlables en l'absence de partenaires fiables et responsables. Comme contre-feu à cette évolution, le livre propose de ranimer une vie syndicale de qualité dans l'entreprise, de renforcer et de renouveler les relations entreprise-syndicats. Et pour ces derniers il explore plusieurs pistes d'avenir : aller plus loin dans la voie de l'institutionnalisation, se recentrer sur l'entreprise ou devenir des « associations professionnelles » ancrées sur un marché du travail local. Des évolutions qui comportent chacune des aspects positifs et des inconvénients. De nombreuses données sur les caractéristiques des syndicalismes français et étrangers positionnent bien les principaux axes de leur situation actuelle.

D. U.

SYNTHÈSE

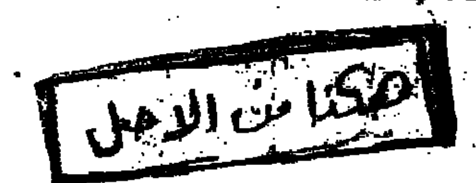
■ Dans son traditionnel style dépouillé, la collection « Que sais-je ? » fait le point sur les relations collectives de travail dans l'entreprise. Pas de révolution (ce n'est évidemment pas le but recherché) mais une bonne description synthétique du cadre juridique qui s'applique à ces relations et de *« la complexe et mystérieuse alchimie »* qui les caractérise. L'auteur n'oublie pas l'impact des restructurations sur le contrat de travail et évoque, à travers le cas d'Air France, l'émergence du recours au référendum auquel certaines directions convient les salariés, ce qui *« met les syndicats en porte-à-faux »*. Car à travers les soubresauts de la crise les pratiques évoluent avec ou à côté d'un droit syndical *« devenu l'un des plus élaborés et des plus protecteurs qui soit »*.

***Les Relations industrielles*, de Jean-Paul Juès, « Que sais-je ? », Presses universitaires (128 p., 40 F).**

DÉVELOPPEMENT

■ Le cabinet Estra, spécialisé dans le conseil aux créateurs d'entreprise, a rassemblé les adresses des organismes concourant au développement économique et à l'emploi sur tout le territoire : chambres de commerce, mairies, missions locales, services décentralisés de l'Etat, etc. En tout dix mille références, classées par département.

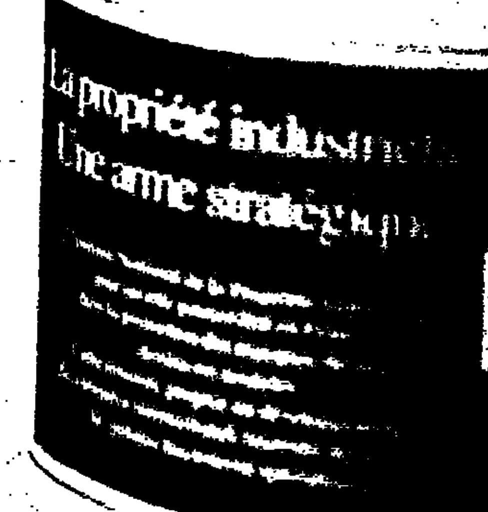
***Annuaire national de la création d'entreprise et du développement local*, par Jean-Luc Rocuet, Editions ESTA (362 p., 360 F).**



ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

GESTION – FINANCE

GESTION – FINANCE



olidation Manager

UN SECRETAIRE-

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

La filiale française du leader mondial des systèmes de traitement et de conditionnement pour liquides alimentaires recherche pour son siège et ses établissements en région parisienne (320 collaborateurs) son

Responsable des Ressources Humaines

Il prend en charge l'ensemble de la fonction :
- gestion et administration du personnel,
- juridique et social,
- formation et recrutement,
- communication interne et gestion des carrières,
- conseil auprès des opérationnels,
- services généraux du siège...

Il anime une petite équipe et participe, en relation avec ses homologues en France et à l'étranger, à l'évolution de la politique du groupe en matière de ressources humaines et à sa mise en oeuvre.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de 32/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, parlant couramment l'anglais et ayant acquis une expérience significative dans un environnement à la fois commercial, industriel et international.

Le poste est basé au siège en très proche banlieue ouest, les conditions offertes sont compétitives et il existe en cas de réussite dans la fonction de réelles perspectives de carrière au sein de ce groupe ambitieux et performant.

Merci d'adresser directement lettre de candidature manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence LM95/9255A à



CONSEIL DE DIRECTION

42 bis rue Silly, 92100 BOULOGNE

LBW

Juriste distribution internationale

Lu, Danone, Panzani, Evian, Kronenbourg, le Groupe Danone est le 3e groupe alimentaire européen : 77 MdF de CA, 68 000 personnes, plus de 100 filiales, implantées dans 37 pays.

Au sein de l'équipe juridique internationale et en relation avec les services commerciaux, vous aurez pour mission de conseiller la Branche Export du Groupe et d'apporter votre assistance juridique aux réseaux de distribution internationaux. Vous négocierez et rédigerez les contrats commerciaux.

Agé d'environ 28 ans, de formation juridique supérieure française (DEA, DESS, DJCE, ...) ou étrangère (LLM, MBA, ...), vous justifiez impérativement d'une expérience de 2 à 3 ans. Excellent juriste, dynamique et réactif, vos qualités techniques et relationnelles seront autant d'atouts pour réussir au sein du Groupe.

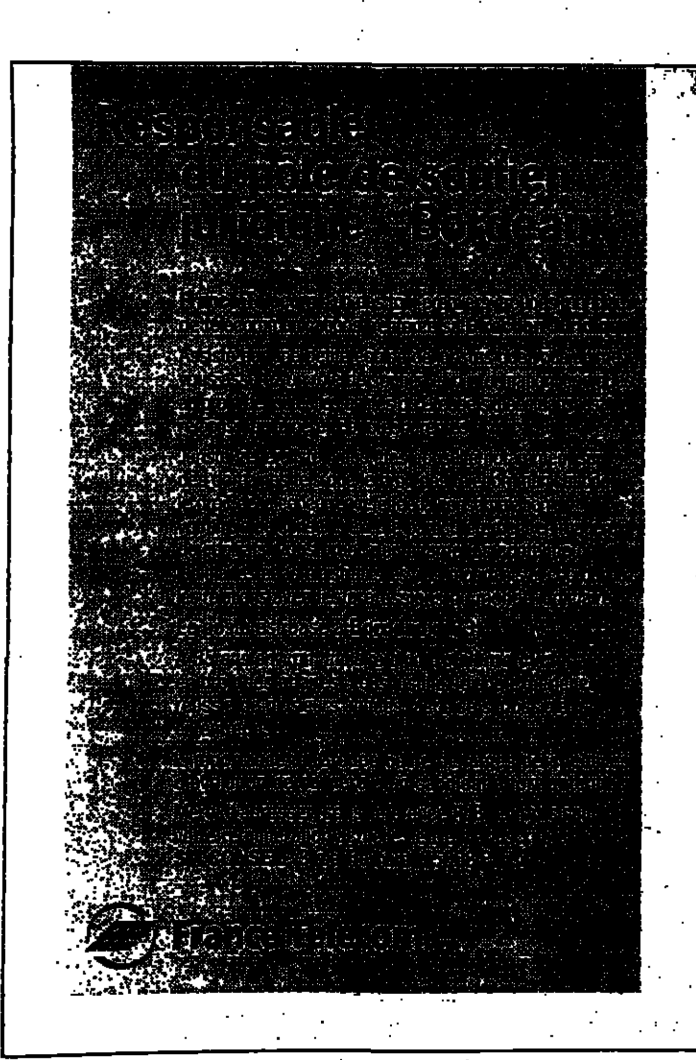
La pratique de l'anglais est impérative et celle d'une seconde langue est vivement appréciée.

Poste basé à Paris.

Contactez Stéphanie Dru au (1) 47 57 24 24 ou adressez lettre manuscrite, CV avec numéro de téléphone, photo et rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, ou tapez votre CV sur 3617 code MPage, sous référence SD12658.



DANONE

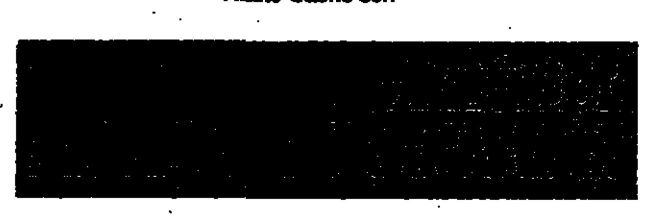




GROUPE PARISOT

Premier Industriel du Meuble en France (3200 collaborateurs)

recherche pour ses sites industriels de Haute-Saône son



Membre du Comité Directeur, vous aurez la responsabilité des Ressources Humaines de deux entreprises d'un même site industriel (1200 salariés).

Votre mission : En coordination avec le DRH du Groupe, vous prendrez en charge les services Formation, Gestion du personnel, Paie et Sécurité afin de mettre en œuvre une stratégie dynamique et innovatrice de Ressources Humaines.

Votre mission vous amènera à encadrer une équipe de 15 collaborateurs.

Vous êtes diplômé d'une grande école de Commerce (Bac + 5, ESC, I.E.P.), vous avez une solide formation juridique et une expérience d'au moins 5 ans de la fonction dans un milieu industriel, nous vous invitons à transmettre C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à l'attention de Melle VIAL Responsable du Recrutement.

MVM

BP 92 - 88507 MIRECOURT CEDEX

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Le groupe Courtaud est le leader français du conseil en ressources humaines. Dans le cadre du développement de son activité recrutement, il cherche à s'adjoindre de nouvelles compétences en intégrant

2 consultants

• Spécialiste de la fonction finance H/F

Au sein d'une équipe de professionnels, vous serez amené à développer un portefeuille de nouveaux clients.

A 35-40 ans, de formation supérieure, vous êtes doté d'une expérience significative dans les métiers de la finance acquise dans un cabinet de recrutement ou en entreprise. Réf. CSFI95

• Spécialiste des fonctions export et international H/F

A 35 ans environ, de formation supérieure, parfaitement bilingue anglais, vous avez une expérience des métiers liés à l'export et à l'international acquise au sein d'une entreprise ou d'un cabinet de recrutement.

Vous serez rattaché à une équipe qui intervient au niveau européen. Notre objectif vise à développer notre activité à travers le monde et spécialement en Asie. Réf. CSEX95

Autonomie, écoute et capacité de dialogue avec des interlocuteurs de haut niveau vous permettront de développer votre clientèle et de réussir dans des missions diversifiées.

Pour ces postes basés à Paris, merci d'adresser votre dossier de candidature, à Onoma, 29 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma

GROUPE COURTAUD



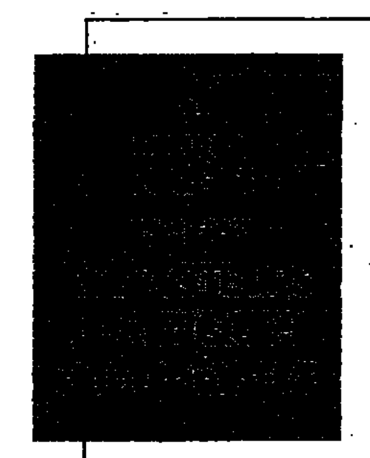


Juristes

Titulaire d'un DEA ou DESS propriété industrielle, vous justifiez si possible d'une expérience dans ce domaine.
Nous offrons pour ces postes une rémunération à partir de 170 KF brut/an environ, selon l'expérience. Aptitude à la micro-informatique souhaitée. Merci de nous adresser lettre manuscrite et CV à l'INPI, Service des ressources humaines, 26 bis rue de Saint-Petersbourg, 75008 Paris.

INPI

MEDIA SYSTEM



Participez à la rédaction d'ouvrages

Diplômé(e) d'un DEA/DESS Droit des Affaires, vous êtes à même de rédiger de façon claire, concise et concrète.

Vous avez une bonne approche de l'outil informatique et êtes libre immédiatement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la réf. B/1120 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Évidence

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

CARRIÈ





CONSEI
ET AUD

SP
FORMATEURS

Pour passer

44-4
44-4
FAX : 44-43-7

CARRIERES INTERNATIONALES

General Sales Manager



Une opportunité vous attend en rubrique **Dirigeants**

---

swatch+

Qui ne connaît pas la Swatch?

Communication/ Advertising Manager

Swatch, c'est bien plus qu'une montre dans le vent. Swatch incarne un mode de vie qui garantit la meilleur qualité à un prix imbattable. En développant des idées créatives, non-conventionnelles et parfois un peu folles, Swatch a écrit un chapitre couronné de succès de l'histoire de la montre et peu se targuer d'être le bien d'exportation le plus connu de l'économie suisse.

En tant que professionnel confirmé vous développerez et dirigerez la communication mondiale pour ce produit unique. Vous soutiendrez les succursales nationales ainsi que nos agents lors des changements d'orientation. Vous aurez aussi à soutenir directement nos différents points de vente grâce à des activités de publicité et de communication adaptées. Vous ferez face à ces tâches variées en collaborant étroitement avec le Product Management et le Product Environment.

*Vous êtes un Communication/Advertising Manager expérimenté au niveau international et venez de l'industrie des biens de consommation. Vous connaissez le marché des médias et vous possédez plusieurs années d'expérience avec les agences. De l'expérience dans le domaine du parrainage sportif et de la mercatique événementielle sont un avantage. Vous êtes un battant, doué pour évaluer un argument, vous avez de l'humor et persévérez jusqu'à atteindre votre but. Langues: anglais, allemand, français. C'est une occasion qui ne se représentera pas de si tôt! Relevez ce défi et envoyez votre dossier à: **SMH**, Felix Heinimann, Recrutement de cadres, Fbg du Lac 6, CH-2501 Bienne.*

SMH

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

CONSEIL ET AUDIT



FORMATEURS - CONSULTANTS
ASSURANCE QUALITÉ et QUALITÉ TOTALE

QUALITÉ COMMUNICATION MANAGEMENT recherche

Premier organisme de Formation certifié ISO 9001, CSP est depuis 27 ans leader dans ses domaines d'activités.

Pour répondre à la croissance soutenue de notre département Qualité, nous recherchons des formateurs-conseils en Assurance de la Qualité et Qualité Totale. Agé de 25-35 ans, BAC + 4 minimum, vous bénéficiez d'une formation et d'une expérience réussies dans la Qualité.

Vous souhaitez rejoindre une équipe performante de 35 animateurs permanents, motivés par la satisfaction du client.

Ecrivez-nous en joignant votre C.V., votre photo et vos prétentions à CSP - 66, rue La Fayette - 75009 PARIS.



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03

44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32



THE SIXTH ANNUAL EMDS CONFERENCE ON
INTERNATIONAL RECRUITMENT OF YOUNG PROFESSIONALS

10/11 JANUARY 1996 • BRUSSELS

RECRUITING MBA PEOPLE - SUCCESSFULLY

An international platform for the exchange of innovative ideas, communal problems and practical solutions related to the recruitment of MBA people.

Do you actively recruit MBAs? Should you? If yes, then how can you find the right MBAs for your company? Once found, how can you attract them? Are you at a disadvantage from the industrial sector? Do you integrate and train your MBAs correctly? Is retaining MBAs problematic? Could you use model career paths and successful compensation policies?

These are only some of the questions for which practical models and applicable solutions are offered by European and American Human Resource professionals and academics including:

LOUIS AMORY	- *Bain & Company*	DAVID LYONS	- *Unilever International MDC Ltd*
GEORGE BICKERSTAFFE	- *The Economist Intelligence Unit*	ALLAN MITCHELL	- *EFMD*
NICOLA DE MENEZES	- *EMDS International*	DAVID MOLIAN	- *Imperial College London*
TIM DICKSON	- *Financial Times*	LESLIE MOSS	- *HRP*
ADAM GAGEIK	- *Henkel KGaA*	JEROEN STEENBRINK	- *Booz-Allen & Hamilton*
JOHN HAMILTON	- *ABN Amro Bank*	CATHY TURNER	- *Ernst & Young*
MANDY JOHNSON	- *SmithKline Beecham*	SANDEEP VARMA	- *Ernst & Young*

The Conference will commence on Wednesday 10 January at 19.00 and will close on Thursday 11 January at 17.00.

REGISTRATION FORM

Please return by mail or fax to: EMDS International SA, c/o Carine Albeghini, 16 avenue du Congo, 1050 Brussels, Belgium
phone: ++32 2 6460787 - fax: ++32 2 6467708.

I would like to register.

☐ I enclose a cheque for BEF 24,100 (VAT included) made out to EMDS International SA

☐ Please charge BEF 24,100 (VAT included) to my credit card (tick as appropriate) and send me a receipt upon payment:
☐ American Express ☐ Visa ☐ Mastercard/Eurocard

Account number ______
Valid from ______ until ______
Date ______ Signature ______

☐ I would like to register. Please send me an invoice.
☐ Please send me further details before I register.

Please attach a business card or complete:

Name ______
Position ______
Company ______
Address ______
Tel. ______
Fax. ______

Places are strictly limited. You are advised to book early to avoid disappointment.

sabena® *official carrier* — EMDS Expertise in International Recruitment - Graduates - Young Professionals - — Le Monde — Sheraton Brussels

LE MONDE DES CADRES



FORMATEUR DANS LES MATIERES PROFESSIONNELLES

**pour les niveaux V et V Bis.
Expérience indispensable.
Contrat à durée indéterminée.**

Merci d'adresser lettre de motivation, c.v. et prétentions à AXIAL (référence 6507), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Le CENTRE D'ETUDE DES LANGUES recrute dans le cadre de son développement

Un Coordinateur Pédagogique Anglophone Expérimenté H/F

Vous aurez pour mission de réaliser des audits linguistiques en entreprise, d'élaborer les programmes pédagogiques, d'animer, coordonner et former l'équipe de professeurs vacataires, d'animer, gérer le Centre de Ressources Multimédias et de dispenser des cours.

Agé de 30 à 40 ans, titulaire d'un diplôme d'enseignement de l'anglais aux étrangers (RSA, TEFL, ...) de préférence natif d'un pays anglo-saxon et maîtrisant parfaitement le français, vous avez une bonne connaissance de l'entreprise, le sens de l'écoute, de la réflexion et du conseil, l'esprit d'analyse et de synthèse, un bon relationnel, la volonté de réussir et le sens de l'organisation.

Vous devrez justifier d'une expérience réussie dans ce domaine.

Ce poste, basé à LYON est prévu dans un premier temps pour une durée d'un an.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LYON

Merci d'adresser votre lettre, CV, photo et pretentions sous réf. CEL95 à Marc MONNOT - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON Direction des Ressources Humaines - 20 rue de la Bourse - 69289 LYON cedex 02

MEDIAPA



L'Agence Centrale des Organismes d'Intervention dans le Secteur Agricole recrute



un Assistant à l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO)

POSTE SITUÉ À PARIS

Adjoint du Chef de Division, vous aurez pour missions :
- l'élaboration, la préparation et le suivi de l'exécution du budget,
- la gestion des ressources humaines,
- les questions sociales et statutaires.

D'un bon niveau de connaissances en informatique, vous avez une expérience en gestion budgétaire et du personnel, une bonne capacité d'adaptation et de communication. Vous avez le sens de l'organisation et avez le goût pour les contacts.

Conditions :
- titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 4 ou équivalent
- nationalité française,
- 35 ans au plus le 1er janvier 1995,
- salaire brut : 131 400 F + primes + possibilité de prise en compte de l'expérience professionnelle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence INAOPERSO, jusqu'au 27 Novembre 1995 au soir, à l'ACOFA, 7 rue Oscar Roty 75015 PARIS.

C'est l'histoire d'une Usine moderne, très automatisée,
située dans la banlieue Sud de Paris,
qui tourne en 3 X 8, dans le secteur agro-alimentaire.
Elle concrétise la volonté d'une importante société
américaine de servir, en partenaire de qualité,
un seul et déterminant client.
Une liaison étroite et confiante s'est établie
entre cet établissement et le siège aux USA.
Le responsable de cette unité, dans le même lieu,
est appelé à des responsabilités européennes
et souhaite recruter pour la France un

RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT

capable de prendre sa suite dans la gestion de cette unité de production de 130 à 150 personnes.

Si le travail ne vous fait pas peur, que vous êtes de plus, honnête, simple et humain, vous possédez les valeurs essentielles pour rejoindre l'équipe en place.

Il vous faudra bien entendu parler l'anglais, motiver et animer les hommes, être patient, volontaire et diplomate pour assurer le développement de l'affaire car la partie relations publiques est importante.

Une expérience du travail en 3 X 8 nous semble indispensable et un passage dans l'agro-alimentaire sera un plus.

Merci d'adresser sous référence RE 60 votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo, salaire, prétentions) qui sera traité confidentiellement à GLASZ CONSEIL - 5, avenue Malvesin - 92400 COURBEVOIE.

le sens, la méthode, l'action

G GLASZ CONSEIL ASSOCIES



recherche

PROFESSIONNEL DE L'ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

VOTRE MISSION

Au sein de la rédaction du Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment, vous serez intégré dans l'équipe chargée de la réalisation de ses Cahiers détachables (textes législatifs et réglementaires, accords de salaires, indices de prix, statistiques).

Ce poste polyvalent recouvre la recherche et l'enrichissement technique de l'information, la rédaction et la mise en page des textes en PAO.

VOTRE PROFIL

De formation supérieure (Sciences Eco ou similaire), vous avez démontré au cours de votre expérience professionnelle, de préférence dans le secteur de la Construction, un goût certain pour les chiffres, un esprit de recherche et des capacités à rédiger de façon précise et synthétique.

Une formation juridique complémentaire serait appréciée.

Adresser CV, photo et prétentions à :
Sylvianne NICOLAS - PUBLICATIONS DU MONITEUR,
17, rue d'Uzès, 75108 PARIS Cedex 02.

VILLE D'ALBI *(48.000 H.)* en Midi Pyrénées

recherche d'urgence
au sein de son équipe de Direction Générale

DEUX SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS

❶ *Finances - Informatique*

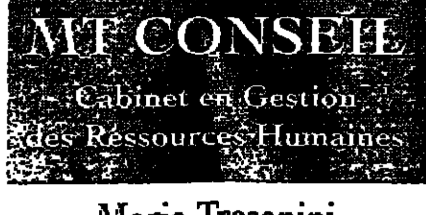
- Votre mission vous conduira à assurer la Direction du service des Finances ainsi que la supervision du service systèmes d'information.
- Vous devrez maîtriser parfaitement la fonction finances et budget, conduire l'ensemble du projet M 14 ainsi que la modernisation des systèmes d'information municipaux.
- Votre culture de gestion, votre rigueur, alliées à votre capacité d'analyse et d'écoute constitueront des atouts indispensables.

❷ *Direction des Ressources Humaines*

- Votre mission vous conduira à diriger et animer la Direction des Ressources Humaines, d'en optimiser l'organisation et le fonctionnement.
- Vous participerez aux discussions avec les représentants du personnel, impulserez une dynamique de mobilité interne et conduirez le plan de formation.

D'autres missions pourront vous être confiées.

Merci d'adresser votre candidature *(lettre manuscrite - photo et C.V.)*
A Monsieur le Député-Maire de la Ville d'ALBI
B.P. 147 - 81005 ALBI Cedex
Postes à pourvoir IMMEDIATEMENT



Marie Tresanini
vous informe que

Catherine FONTAINE a rejoint le Cabinet pour partager son savoir-faire :
• Recrutement, • Evaluation, • Mobilité,
et ses valeurs : • Déontologie, • Partenariat, • Transparence, • Confiance.

le Cabinet qualifié OPQCM est adhérent à la CSNCR

MT CONSEIL
30, Bd Bellerive, BP 154,
92504 RUEIL-MALMAISON
Tél : 47.08.32.32



L'Hippodrome de Douai / Scène Nationale

recherche ***son Directeur***

Chargé de mettre en place le projet artistique et culturel pour lequel il aura été nommé, il devra justifier d'une expérience certaine dans le domaine artistique ou culturel.

Envoyer C.V. + lettre de candidature et de motivation avant le 22 novembre 1995 à :

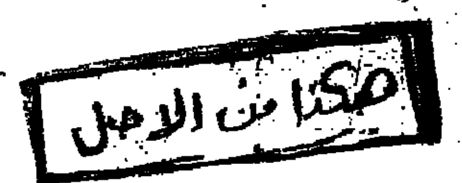
M. le Président de l'Hippodrome de Douai / Scène Nationale *(L'Hippodrome, B.P. 79, 59502 Douai cédex, l'enveloppe portant la mention "personnel")*.

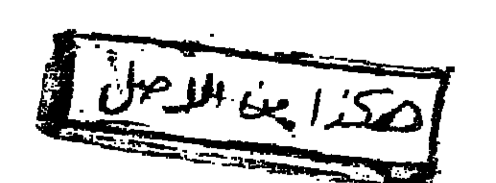
M. le Député-Maire de Douai *(Mairie de Douai, B.P. 836, 59508 Douai cédex)*.

Mme la Présidente du Conseil Régional Nord - Pas de Calais *(Conseil Régional Nord - Pas de Calais, B.P. 2035, 59014 Lille cédex)*.

M. le Directeur - Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord - Pas de Calais *(D.R.A.C. du Nord - Pas de Calais, Hôtel Scrive, 1 rue du Lombard, 59800 Lille)*.

M. le Directeur du Théâtre et des Spectacles - Ministère de la Culture *(Ministère de la Culture, 53 rue St Dominique, 75700 Paris)*.







LE MONDE DES CADRES

Organisme aubois de 100 personnes recherche un

CHARGÉ DE MISSIONS (H/F)

GESTION ET ADMINISTRATION

Avec l'aide d'une équipe de 12 personnes, vous assurez la préparation et l'exécution des budgets des collectivités publiques dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Diplômé Bac + 4 minimum en gestion, comptabilité, droit public ou équivalent, et doté d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'un de ces domaines, vous avez le sens de la communication, de l'organisation, du management et du relationnel.

Pour ce poste motivant basé à Troyes (Aube), nous vous offrons une formation permanente, un statut cadre, une voiture de service, des avantages sociaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel ou prétentions, sous référence C.M. 20, à notre Conseil - CDL Ressources Humaines - Grande Rue 10190 PRUGNY. Discrétion assurée.



MEDIAPA



Notre maison d'Edition fonde sa notoriété sur la qualité des ouvrages et revues que nous publions.

Nous recherchons :

ASSISTANT CONTRÔLE DE GESTION

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il prend en charge le contrôle de gestion de la société, de l'analytique aux budgets, en veillant à la cohérence des systèmes d'information.

Il intervient dans la gestion financière de la société : plans d'investissements, analyse du risque, crédit clients.

Ce poste s'adresse à un diplômé Grande Ecole de Commerce justifiant d'une première expérience professionnelle en gestion de projets, par exemple.

Pour ce poste, merci d'adresser lettre, CV et prétentions (sous réf. BDF95) à : D.R.H. Editions BELIN - 8, rue Férou - 75006 PARIS

DIRECTEUR ADJOINT

Est - Ce centre départemental a pour objet d'organiser l'accueil et l'hébergement des enfants et/ou parents confiés au service d'aide sociale à l'enfance et pour ce faire dispose des personnels, budgets et infrastructures utiles à la réalisation de ses missions (200 personnes, 300 lits, 5 sites spécialisés). Le directeur adjoint recherché coiffera par délégation l'ensemble des services pour assurer un fonctionnement optimal dans un souci de rigueur administrative, de dialogue social et de partenariat avec les tutelles. Expérimenté du secteur, animateur et sensible aux impératifs du management moderne, ce diplômé de l'enseignement supérieur disposera d'un crédit personnel important. Poste stable avec possibilité de logement dans une des métropoles de l'est de la France. Ecrire à Jean-François JARDINI en précisant la référence S/2882 - **PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67080 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54.**





La Ville de Marseille

recrute son

Conservateur des Archives

En charge de la responsabilité scientifique des archives historiques et contemporaines, il mettra en oeuvre le nouveau projet des Archives de la Ville de Marseille.

Veuillez adresser votre candidature manuscrite, CV et photo à :

Monsieur le Directeur Général du Personnel de la Ville de Marseille
90 Bd des Dames - 13002 Marseille

LES DIRIGEANTS

Filiale du groupe ECCO, ALEXANDRE TIC S.A. accompagne, depuis 1961, les Entreprises dans leurs investissements en Ressources Humaines : recrutement de cadres et de dirigeants, évaluation et développement des personnes et des équipes, ...

Intégrée dans une structure nationale, notre équipe (5 personnes) veut grandir pour participer au déploiement économique de sa région et recherche un

CONSULTANT CONFIRMÉ - LILLE

Notre Système d'Assurance Qualité nous engage sur des objectifs clairs et exigeants, en qualité comme en délais. Notre but : satisfaire nos clients. Nos moyens : innover et progresser.

Vous maîtrisez le métier du Conseil en Ressources Humaines. Intégrer une équipe professionnelle au sein de laquelle vous développez votre portefeuille de clientèle vous tente ?

Ecrivez à Marc DEPINOIS, Directeur Régional, sous référence 870/M, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.



ALEXANDRE TIC
46, AVENUE DU PEUPLE BELGE - 59800 LILLE

La Ville de Marseille

recrute

son Directeur des Musées

Coordonnateur des différents établissements, il sera chargé de la conception et de la mise en oeuvre de la politique d'exposition en relation avec l'équipe de conservation.

Veuillez adresser votre candidature manuscrite, CV et photo à :

Monsieur le Directeur Général du Personnel de la Ville de Marseille
90 Bd des Dames - 13002 Marseille

General Sales Manager

independant aftermarket distribution

We are a multi billion $ US Corporation with many factories throughout the world selling our engine parts to the IAM in all of Europe, Africa and the Middle East from our Distribution Center situated in France.

To continue our expansion, we wish to appoint a Pan-European Sales Manager, ideally living near Paris although assistance with relocation will be provided if necessary.

The ideal candidate must have experience of working with Distributors and importers in the automotive engine parts IAM.

He will have 35-45 years old, speak English/German fluently in addition to French.

Initial concentration will be on Western Europe before assuming the full General Sales Manager role for the whole region.

This position represents an excellent career opportunity for further development in an exciting growth oriented company.

As you would expect for such an important position, we offer a competitive salary, bonus and company car.

Please apply enclosing your a current CV to : **DANA** - The Human Resources Manager 53 Bd Robespierre - BP 31 - 78301 POISSY Cedex FRANCE

MEDIAPA



People Finding A Better Way

MARKETING – COMMUNICATION
FONCTION COMMERCIALE



Depuis 1954, nos experts analysent les marchés financiers du monde entier pour offrir aux investisseurs une gamme de SICAV performantes. Nous sommes devenus l'un des leaders mondiaux par le volume d'actifs que nous gérons : plus de 120 milliards de dollars pour le compte de 3,5 millions de clients.

Poursuivant notre expansion en Europe, notre Directeur Général de l'Europe Francophone constitue son équipe au sein de laquelle vous assurerez un rôle de prospection et de développement auprès des clients institutionnels potentiels : banques, compagnies d'assurance, sociétés de gestion de patrimoine, caisses de retraite...

Après avoir fixé vos priorités, identifié les bons interlocuteurs et leurs exigences, vous participerez aux négociations commerciales. Vous garantirez ensuite la qualité de notre service à vos clients en assurant l'interface avec nos différents centres de compétences (Edimbourg, Luxembourg...).

A 28/32 ans, avec un background international (bilingue anglais) vous faites partie des hauts potentiels de votre organisation. Auprès d'une clientèle de dirigeants, vous avez fait la preuve de votre capacité de développement commercial pour des activités de Conseil ou Services à forte valeur ajoutée.

Si vous voulez intégrer une équipe ambitieuse au sein d'un groupe international, en forte expansion, reconnue pour l'excellence de ses investissements et de sa qualité de service, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite + CV + niveau de rémunération) s/réf. 21/516 LM à notre conseil KEY MEN - Tour Franklin - 92042 Paris La Défense Cedex.





Société d'Edition professionnelle de 1er plan, spécialisée en fiscalité, droit social et droit des affaires, recherche dans le cadre de son développement un :

Chef de Produit Diffusion VPC
H/F - Levallois (92)

- Au sein de notre Direction Commerciale et Marketing, vous aurez en charge la responsabilité de la diffusion d'une ligne de produits par **correspondance** : revues périodiques...
- Responsable de plans d'actions incluant les mailings et certaines documentations commerciales et publicitaires, vous :
  - Analyserez les besoins de notre clientèle à partir de l'exploitation statistique de notre base de données
  - Sélectionnerez les fichiers adéquats et **rédigerez les messages** en relation avec nos partenaires extérieurs (maquettistes, imprimeurs, routeurs) dans le cadre d'un planning défini
  - Analyserez et commenterez les résultats de vos campagnes à la direction.
  - Gérerez votre budget.
  - Proposerez toute forme d'action visant à optimiser nos ventes.
- La trentaine, de formation commerciale Bac + 4, votre expérience de 4/5 ans acquise dans la **presse,** l'édition ou en agence, vous permet de bien maîtriser les techniques de marketing direct dans une optique professionnelle.
- Cette fonction polyvalente est idéale pour exprimer et affirmer votre triple compétence : marketing, conception, rédaction.

Merci d'adresser CV, lettre de motivations et prétentions, sous référence TL/120, à UN des TROIS Ressources Humaines 101, rue Saint-Lazare - 75009 Paris.

UN des TROIS
Conseil en dynamique Humaine



Pour toutes vos opérations de recherches, sélections et formations de Cadres Dirigeants, Middle Management, Ingénieurs et Commerciaux.

CAPP Consultants
Conseil en Ressources Humaines

nous avons choisi d'être présents à LYON : 13, rue Curie - 69006 LYON - Tél. 78 24 19 59 - Fax. 78 24 14 10
et désormais à Paris : 18, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS - Tél. (1) 40 74 35 99

Pour être plus proche de nos clients et répondre davantage à leurs attentes dans le respect des candidats.



LYON - PARIS

Vos contacts : Philippe SIBOUR
Pierre PICHETTO



aux Entreprises et aux candidats acteurs de notre développement.
C'est grâce à vous que nous intensifions notre croissance dans nos nouveaux locaux à compter du 30 octobre.

UN des TROIS
101, rue St Lazare - 75009 Paris - Tél. (1) 42.82.05.58
Conseil en dynamique Humaine

Deux Initiatives par semaine,
c'est bien le minimum
que l'on puisse faire
pour l'emploi.

Cahier Initiatives
Lundi et mardi.

Le Monde